

**Ilhem Marzouki**

**LE MOUVEMENT  
DES FEMMES EN  
TUNISIE**

*Au XXème siècle*

**FEMINISME ET POLITIQUE**

**Maisonneuve et Larose**

*Au temps de la bohème, du défi et du plaisir  
A la défaite de la réalité*

© 1993 Cérés Productions  
Exclusivité pour la France, la Suisse et le Québec :  
Maisonneuve et Larose  
15, rue Victor Cousin  
75005 Paris.  
Dépôt légal : octobre 1993  
ISBN : 2 7068 1103 X

# SOMMAIRE

Introduction .....	9
<i>Les femmes actrices</i> .....	10
<i>Féminisme et politique</i> .....	13
<i>Les femmes en mouvement ?</i> .....	20
<b>Première partie : L'impératif culturel</b> .....	<b>25</b>
<b>1 : La paternité zitounienne</b> .....	<b>27</b>
<b>2 : Ressusciter la civilisation islamique</b> .....	<b>35</b>
<i>Dans la lignée des femmes d'antan</i> .....	36
L'action du milieu .....	36
Une ascendance prestigieuse .....	41
<i>Islam et progrès social</i> .....	43
L'idéologie du mouvement .....	43
Les buts du mouvement .....	46
<b>3 : Le relèvement social</b> .....	<b>49</b>
<i>La bienfaisance</i> .....	49
Au profit des sinistrés .....	50
A la gloire de la science .....	53
<i>L'instruction féminine</i> .....	56
Une école pour les filles .....	57
Une tribune pour les femmes .....	59
<b>4 : L'approbation sociale</b> .....	<b>64</b>
<i>Un acte conforme à la nature</i> .....	64
Un hommage intéressé .....	65
La bataille de tutelle .....	68
<i>Des implications sociales</i> .....	71
L'impact du mouvement .....	72
Les coalitions du mouvement .....	74
<b>5 : Entre l'émancipation islamique</b> <i>et l'émancipation «scientifique»</i> .....	<b>79</b>

<b>Deuxième partie : Le primat du social .....</b>	<b>85</b>
<b>1 : Idéologie communiste et libération         des opprimées .....</b>	<b>87</b>
<b>2 : L'idéal internationaliste .....</b>	<b>94</b>
<i>Les femmes, partie prenante dans la lutte .....</i>	<i>95</i>
De l'uniformité à l'hétérogénéité .....	96
Le combat des mères .....	99
<i>Pour le Pain, la Paix et la Liberté .....</i>	<i>100</i>
Des mots d'ordre révisés .....	101
Les infléchissements du programme .....	104
<b>3 : Soutenir les milieux populaires .....</b>	<b>108</b>
<i>L'arme de la contestation .....</i>	<i>109</i>
Guerre et Paix .....	109
Contre la colonisation .....	115
<i>Vaincre la misère .....</i>	<i>118</i>
Le porte-parole des ménagères et des travailleuses .....	119
Pour les nécessiteux .....	125
<b>4 : Echec et soumission .....</b>	<b>130</b>
<i>Une lutte marginale .....</i>	<i>130</i>
Les aléas de l'avant-garde .....	130
Une base aléatoire .....	133
<i>La lente asphyxie .....</i>	<i>136</i>
L'autonomie interne .....	136
A l'indépendance .....	139
<b>5 : Contradiction de classes et contradiction de sexes .....</b>	<b>142</b>
<b>Troisième partie : La prise du pouvoir .....</b>	<b>149</b>
<b>1 : Le monolithisme absolu .....</b>	<b>151</b>
<b>2 : Réaliser l'équilibre de la Nation .....</b>	<b>158</b>
<i>Du militantisme à l'organisation .....</i>	<i>162</i>
Une période d'agitation .....	162
L'ordre établi .....	164
<i>La mission de l'U.N.F.T. ....</i>	<i>167</i>
La charte de l'U.N.F.T. ....	167
Les objectifs de l'U.N.F.T. ....	171

## SOMMAIRE

<b>3 : La politique d'émancipation de la femme</b> .....	176
<i>Entre l'authenticité et la modernité</i> .....	176
La duplicité des rapports hommes- femmes .....	177
La famille, noyau de changement ? .....	179
Le dilemme de l'engagement professionnel .....	181
La participation à la vie publique .....	182
<i>Un travail d'assistance</i> .....	185
Le domaine politique .....	186
Le domaine économique .....	188
Le domaine social .....	189
Le domaine culturel .....	190
<b>4 : De l'inféodation à la désertion</b> .....	193
<i>Après les hommages, les recommandations</i> .....	193
Une foi inébranlable .....	194
Parachever l'œuvre .....	196
<i>Une structure fictive</i> .....	200
Les effectifs de L'U.N.F.T. ....	200
L'isolement de L'U.N.F.T. ....	204
<b>5 : Les femmes - alibi</b> .....	208
<b>Quatrième partie : La contestation</b> .....	215
<b>1 : Dans la montée du mouvement d'opposition</b> .....	217
<b>2 : Un nouveau projet de société</b> .....	224
<i>Le droit à la spécificité</i> .....	225
Une insertion difficile .....	225
Le débat de la mixité .....	228
<i>Patriarcat et capitalisme</i> .....	230
Une plate-forme commune .....	230
Un fonctionnement démocratique .....	235
<b>3 : La cause des femmes</b> .....	238
<i>Agir sur les mentalités</i> .....	240
Un conditionnement séculaire .....	240
Entre la loi et le vécu .....	242
<i>Investir l'espace public</i> .....	248
Le droit au travail .....	249
La lutte syndicale .....	253

<b>4 : L'épreuve du changement social</b> .....	257
<i>Une déviation à la lutte</i> .....	259
Une division des sexes .....	259
Une division de la classe ouvrière .....	261
<i>Une lutte déniée</i> .....	262
L'impasse intellectuelle .....	263
Une tentative de dépassement .....	266
<b>5 : Un féminisme pluriel</b> .....	270
<b>Conclusion</b> .....	277
<b>Postface</b> .....	291
<b>Bibliographie</b> .....	303

## INTRODUCTION\*

*Encore sur les femmes ? Telle est la question mi-étonnée, mi-sarcastique qui a souvent fait écho à l'exposé de mon sujet de recherche - réflexion formulée par des hommes, mais aussi par de nombreuses femmes. A les entendre, il semblerait que les domaines de la pensée, de la littérature, de la science soient envahis par ce thème traité sous toutes ses facettes, répété, ressassé, épuisé... Il semblerait surtout que tous les auteurs soient en train de sacrifier à un courant, à un engouement pour un objet dont on veut faire croire qu'il n'a que trop pris de temps, qu'il est désormais passé de mode... Et, au tour de ces auteurs, dont une majorité sont femmes, de chercher à justifier leur choix, épousant une nouvelle fois les contours de l'image qu'on leur renvoie d'eux-mêmes, de l'image qu'on veut leur donner d'eux-mêmes.*

*La «prolifération» d'études faites sur des femmes et par des femmes, avec une conception différente de la féminité, adoptant une approche et une démarche différentes, est le signe d'une prise de conscience de soi et de son environnement ainsi que du rapport que ces deux parties entretiennent. Elle est la trace d'un désir de se découvrir telles qu'en soi et d'étaler l'ampleur de l'oppression faite à soi.*

*Ce processus est lui-même l'issue de mutations, de transformations sociales qui ont permis l'émergence de l'individualité féminine, de son émergence au monde de la connaissance et du savoir, de l'activité économique et sociale, au monde de la militance... et de ce fait, aux valeurs de la justice, de l'égalité, de l'évolution et du changement historiques.*

*Ces valeurs, au nom desquelles se mènent depuis des siècles des luttes pour la libération de tous les opprimés de la terre, les femmes se les sont appropriées et y ont intégré leur combat comme partie prenante de ces luttes. Et tant que ne se réaliseront pas ces idéaux, leur bataille se poursuivra; tant que continueront à s'accumuler quotidiennement des écrits traitant de la question ouvrière ou paysanne, des minorités écrasées et des races asservies, elles seront fondées de continuer à invoquer leur cause.*

*Le sexisme est une réalité de «toujours» et de tous les jours; le fait que des femmes prennent aujourd'hui la parole, maîtrisent aujourd'hui l'écriture*

\* Datant de 1986 ce texte est actualisé par la postface p.291.

pour le dénoncer ne relève pas du simple folklorique ou du narcissique. Néanmoins, ayant intériorisé trop profondément l'idée de la «secondarité» de leurs problèmes ou, au contraire, cherchant à incarner le mythe de la femme «libérée», les auteurs femmes vivront souvent de manière conflictuelle le phénomène d'affirmation/dénégation de soi. Face aux oppositions, aux résistances, utilisant aussi bien les armes de la critique que du dénigrement, qui répondent à leurs tentatives, à leurs écrits (forcément «dérangeants» comme toute révolte), elles se trouvent partagées entre la tentation de s'assumer et celle de ne pas s'impliquer, de se distinguer différentes de toutes les autres femmes et de se présenter comme la femme «idéale» aux yeux de l'homme-juge. Elles en viennent alors à inventer des «excuses» à leur option, à s'objectiver, à se réifier : «Vous ne vous rendez pas compte mais c'est un thème très intéressant»; ou alors : «J'ai choisi ce thème parce qu'il est facile à étudier, rapide à cerner», etc.

Il est probable que mes motivations à moi, bien que «rationalisées», raduities en une argumentation «convaincante», ne relèvent en réalité que de cet arsenal de justifications, ne sont qu'une des formes d'expression de ces mécanismes de défense. Elles sont fondées sur un sentiment de malaise profond et grandissant à chaque fois que j'ai été témoin de discussions portant «sur» la femme. L'impression (réductrice) qui se dégageait en moi était que les personnes en présence étaient en train de débattre non d'un être humain doté de capacités physiques et mentales, pour qui il était «naturel» de vivre, de se mouvoir, de s'exprimer, de travailler, de s'organiser tout comme c'est le cas des autres êtres humains (hommes), mais d'un objet dont on investigait la constitution, dont on s'interrogeait sur le sort, dont on pensait qu'il pouvait ou ne pouvait pas faire ceci ou cela, qu'il était préférable ou inopportun pour lui d'être ceci ou cela.

C'est donc dans un esprit de revanche, inconsciente à son origine, que s'est opérée cette volonté de déplacement de la position de la femme objet de recherche à celle de la femme sujet de l'histoire. C'est dans cette optique qu'a germé l'idée de faire une démonstration de l'existence vérifiée de femmes tunisiennes qui ne soient pas soumises aux hommes mais actrices par elles-mêmes. L'histoire le confirmera-t-elle ?

### *Les femmes actrices*

L'ambition de ce travail n'est pas d'exposer un tableau général et complet de la position et de l'évolution sociales des femmes. Elle se restreint, par



contre, au plan circonscrit de la dynamique féminine dans notre société, à l'examen de cette position et de cette évolution par le biais de l'intervention des femmes. Par là, ce travail aspire à mettre en exergue, à travers l'un de ses prismes, une réalité féminine non pas stagnante, mais en mouvement.

Toutefois, le mouvement des femmes en Tunisie ne renvoie, au premier abord, à aucun phénomène notable, identifiable, défini. Il porte, bien au contraire, une connotation floue, diffuse, d'une réalité fragmentée. Ne s'imposant pas de lui-même à l'attention, il s'agit de le dégager de la confusion où il se mêle avec une série d'autres faits.

A priori, ce mouvement pourrait tout à fait être assimilé à l'ensemble de l'œuvre développée en faveur des femmes dans le cadre de l'optique réformatrice du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup>, accumulant un grand nombre de déclarations et d'écrits dont, tout particulièrement, le livre de Tahar Haddad: *Notre femme, la législation islamique et la société* (1930). Il pourrait aussi être reconnu, et décelé à travers toute une littérature féminine et féministe parlante quant à une certaine condition des femmes et un certain état de la société. Il pourrait, de même, être repéré à travers ces multiples mais éparses manifestations de femmes contre telle ou telle forme de discrimination et dont toute société garde la trace. Il pourrait, enfin, être appliqué à la participation féminine aux rouages de la vie économique, sociale et politique du pays.

Néanmoins, dans la conception de cette investigation, aucun de ces traits n'a été retenu comme indice de la concrétisation d'un mouvement féminin. En revanche, son émergence coïncidera ici non pas tant avec les différents types de spéculations sur la question féminine, mais avec le moment de l'incarnation vivante du mouvement par ses propres actrices : des femmes évoluant sur le terrain du politique, du culturel et du social. Et pour présenter une consistance palpable et irréfutable, cette incarnation sera figurée par son mode d'expression «supérieur» : les organisations féminines proprement dites. Cette option, bien que négligeant des modalités spontanées d'initiatives bien plus révélatrices des modes et des conditions de vie de la moitié de la population, a le mérite de rendre compte d'un phénomène institutionnel et donc à plus d'un titre significatif.

Par ailleurs, cette délimitation de l'objet de recherche désignera son propre découpage dans le temps. En effet, une lecture attentive et motivée du mouvement des femmes tunisiennes révélera que sa présence a accompagné et marqué tout un siècle de l'histoire tunisienne contemporaine. Si ce mouvement s'est déclenché par deux «faits divers», il reviendra rapidement sur scène pénétré par la forme organisationnelle.

L'année 1924 à laquelle il faut associer celle de 1929, signalent la période des deux premières interventions féminines publiques: celle de Manoubia Ouertani et de Habiba Menchari. Bien qu'individuelles, ces interventions furent marquantes de par leur objet et les répercussions qu'elles ont suscitées. Depuis, cette époque est associée, dans la mémoire de l'histoire, à celle de la «bataille du voile». Cette transgression de la sphère privée réalisée en ce premier quart du XX<sup>e</sup> siècle sera l'amorce d'un mouvement qui deviendra une réalité définitivement établie, intervenant à chaque période importante de l'histoire du pays.

En 1936, alors que le mouvement nationaliste affrontait une année de grande agitation nationale, nous assistons à l'apparition de l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie, liée aux milieux zitouniens.

En 1944, la victoire de la gauche française à l'issue de la seconde grande guerre mènera à la mise en place de l'Union des Femmes de Tunisie, proche du Parti Communiste de Tunisie.

En 1958, la substitution du pouvoir colonial par le pouvoir national observe l'installation de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie, sous l'égide du Néo-Destour.

En 1978, l'exacerbation des contradictions socio-économiques donne lieu au développement d'un mouvement d'opposition dans le sillage duquel naît un courant féministe autonome.

La perspective générale du mouvement féminin se présente comme une succession ou une juxtaposition d'organisations qui, loin de se compléter, figurent comme une chaîne de réactions l'une à l'autre.

Le «mouvement» apparaît donc sédimenté par une suite de segments soulevant des préoccupations et des problématiques allant dans des sens totalement différents. Cet éparpillement interdirait de parler d'évolution interne, d'accumulation des réalisations et des acquis, d'élargissement de l'implantation et de l'assise, n'était-ce le fait que l'évolution sociale elle-même a imposé, à chaque étape, une progression des orientations globales. Ainsi, tandis que la première manifestation féminine revêtait le caractère d'une protestation individuelle et s'attaquait à l'expression la plus superficielle de l'oppression féminine, le voile, les formes suivantes iront en approfondissant leur problématique et en consolidant leurs structures.

À la phase successive, qui vit la constitution de la première organisation féminine, le facteur culturel apparaissait comme déterminant pour la promotion de la condition des femmes.

## INTRODUCTION

*Cependant, face à l'impasse à laquelle se heurtait cette option, la seconde organisation axera son attention sur les modes et les conditions de vie de la population, considérant que c'est de l'amélioration du niveau social que pouvait se dégager l'amélioration de la condition féminine.*

*L'étape d'après vit, quant à elle, l'accession des femmes aux structures du pouvoir. Un pouvoir qui élaborera toute une politique d'émancipation féminine dans le cadre d'un projet d'intégration et de modernisation nationales.*

*Mais comme toute prise de pouvoir génère ses opposants, il se formera alors un courant de contestation féminin revendiquant une révision de l'ensemble des conceptions et des rapports sociaux.*

*Donc, chaque moment de ce mouvement sera impulsé par des circonstances contextuelles précises.*

*De même, les catégories de femmes engagées dans cette entreprise différeront selon le projet social dont elles seront porteuses.*

*En conséquence, chaque formation développera une orientation d'action particulière y conformant les méthodes d'action, les approches jugées adéquates.*

*Selon ces orientations, les organisations féminines occuperont des places variables dans la société et surtout, susciteront des impacts dans des sphères sociales différenciées.*

*En définitive, chaque séquence aura représenté une contribution originale qui a réussi, malgré tout, à animer pendant près d'un siècle une dynamique féminine en Tunisie.*

### **Féminisme et politique**

*Du fait des vicissitudes particulières à l'évolution historique du monde arabe et de sa formation socio-économique, le phénomène «féministe» ainsi que la définition de cette notion auront une consistance sensiblement différente de ce qu'ils sont dans les expressions européennes ou américaines.*

*Dans le monde occidental, la résistance des femmes peut être ramenée dans ses premières formes à la revendication de l'hérésie et à une contre-culture qui veut protester contre leur élimination progressive des anciens rôles et fonctions qu'elles occupaient dans la vie publique. L'église responsable de cette exclusion condamnera ces manifestations de «sorcellerie» et chargera l'inquisition de les liquider par le bûcher.*

*Cependant, c'est dans la période révolutionnaire du XVII<sup>ème</sup> siècle en France et en Angleterre ainsi qu'au moment de la lutte pour l'indépendance*

aux Etats-Unis que les femmes participant aux émeutes et aux batailles firent l'expérience de l'action collective et, par la même occasion, commencèrent à se pressentir comme mouvement. La notion de la « particularité » de leur condition leur venait de la contradiction patente entre la déclaration des grands principes révolutionnaires et la reconnaissance des droits des citoyens d'une part et l'exclusivité du bénéfice accordée au sexe masculin d'autre part. Au sein du formidable mouvement socialiste, dans ses versions aussi bien utopiste que révolutionnaire, qui s'élevait contre le capitalisme triomphant, les militantes déclameront, en contre-pied de leurs propres camarades, que la libération des femmes est corollaire de la libération du prolétariat. Elles se battront pour la défense de leur droit à l'éducation ainsi que de leurs droits politiques et économiques et se feront remarquer par leur activisme dans les milieux ouvriers féminins.

Mais, en faisant coïncider leur propre émancipation avec celle des travailleurs, les tenants du féminisme populaire ne parvenaient pas encore à s'identifier comme les artisanes de leur propre libération, s'en remettant pour cela à l'ensemble du mouvement révolutionnaire. Il reviendra aux féministes américaines d'énoncer que « la libération des femmes ne viendra que des femmes elles-mêmes », déclaration qui sera d'une influence décisive sur la formation des mouvements de femmes du XX<sup>ème</sup> siècle. Ceux-ci se constitueront sous les auspices d'une coordination à l'échelle internationale (Etats-Unis - Europe) qui les imprégnera, en cette première moitié du siècle, de la philosophie du « personnalisme ».

« Le personnalisme... écartait les raisons instrumentales (la justification économique ou le rôle fonctionnel de mère et d'épouse) et invoquait la dignité de la personne, cette dignité ne consistant pas à réduire les femmes au rôle de procréatrices, mais à pouvoir jouir des droits politiques et économiques qu'on leur refusait » (1).

C'est cette philosophie qui sera donc mise en œuvre dans la bataille des suffragettes pour obtenir le droit de vote en faveur des femmes. Cependant, les deux guerres mondiales, sans mettre un terme aux luttes des femmes pour la défense de leurs droits dans les différentes fonctions sociales où elles occupaient la place des hommes, allaient accorder la priorité à la mobilisation en faveur de la paix, mobilisation qui allait particulièrement impliquer les femmes du monde entier contre le fascisme. Le rétablissement de cette paix finit à son tour par mettre un coup de frein aux revendications féminines, la réaction d'après-guerre visant à restaurer l'ordre ancien.

(1) A. Michel : *Le féminisme*, Que sais-je ?, P.U.F., 1980, p 85-86.

Il faudra attendre 1968 pour que, un peu partout à travers l'Europe, se construisent les mouvements de libération de femmes inaugurés aux Etats-Unis dès 1966. Ils sont constitués par une génération de femmes instruites qui n'avaient guère fait l'expérience des luttes anti-fasciste et anti-colonialiste mais qui étaient immensément révoltées contre l'état des choses. Les mots d'ordre étaient désormais la lutte contre le sexisme et le patriarcat dans tous les domaines et la devise « Tout ce qui est personnel est politique et tout ce qui est politique est personnel ». L'ensemble des actions des M.L.F. sont soutendues par la dénonciation de la séparation entre privé et public comme une mesure politique occultant l'exploitation et l'aliénation que les femmes supportent dans le cadre de l'économie domestique. L'insertion de la « production invisible » dans la sphère publique équivaut à une intégration des femmes dans tous les domaines de la vie publique.

Par-delà les vicissitudes de l'histoire du féminisme occidental, un fil conducteur peut être néanmoins retenu : c'est que depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle la notion de féminisme est reliée à celle d'individualisme dans le sens de reconnaître à l'individualité femme les valeurs de liberté, d'égalité, que ce soit dans leur acception libérale ou socialiste. L'émancipation est une implication de l'individualisation.

Or, le monde arabe est un monde essentiellement communautaire. Mais, se trouvant inséré dans le processus de la formation des sociétés « modernes », il devra nécessairement faire appel à cette notion de féminisme.

Pour le cas de la Tunisie, elle lui parviendra dans le cadre du mouvement réformiste de la Nahdha pour trouver une certaine concrétisation dans l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie. C'est le féminisme pacifiste propagé par les effets de la seconde guerre mondiale qui est pris en charge par l'Union des Femmes de Tunisie. C'est déjà à une œuvre volontariste de modernisation de la condition féminine qu'est attelée l'Union Nationale des Femmes de Tunisie. Et c'est enfin, dans une situation et une optique communes aux militants des mouvements de libération des femmes que se re-connaissent les initiatrices du nouveau courant féministe tunisien.

Pourtant l'ignorance du contexte local ainsi que le placage de schémas occidentalo-centriques risquent de conduire à une double impasse : d'abord de se situer en rupture par rapport aux problèmes et exigences que posent les sociétés arabes (2) et surtout d'occulter les multiples facteurs qui ont

(2) J. Mincez : *La femme dans le monde arabe*, Ed. Mazarine, 1980.

contraint et modelé le féminisme tel qu'il est véhiculé dans ces sociétés. En effet, la constitution de ces dernières pèsera de tout son poids sur la caractérisation du concept autant qu'elle pèsera sur l'orientation de ses expressions concrètes.

Si le statut dépendant du monde arabe entraîne une transposition des modèles et des pratiques de la sphère centrale et oblige à une assimilation de catégories telles que celles «d'émancipation», «d'évolution», de «libération féminine», en retour, l'impact de la dépendance sur les plans économique, social et culturel sera responsable d'une distorsion de ces catégories et de leur redéfinition conformément aux impératifs et besoins périphériques(3). Ce qui impliquera un effet certain sur la condition des femmes arabes et sur son mode d'appréhension.

Ainsi, tandis que la crise de développement que vit cette région, avec ses multiples niveaux et témoignages, représente le point d'abcès primordial et fondamental, l'obstacle principal à la réalisation de l'être arabe, la situation des femmes n'en sera qu'une figure partielle, une donnée incidente, quasi-marginale (4). Il en résulte que la résolution de cette crise subordonnera largement l'intérêt que serait susceptible de soulever la question féminine.

Bien plus que cela, l'impotence des systèmes arabes à vaincre cette crise, à présenter un front de lutte uni face à l'emprise impérialiste, les a amenés à gérer cette question comme substitut à leur fragmentation et à leurs oppositions. Cette manipulation idéologique tend à faire supporter le corps des principes théoriques de sédimentation de l'unité arabe aux femmes, les dissuadant de toute velléité de démarcation par rapport à l'idéal communautaire (5).

Conséquemment à l'une autant qu'à l'autre des approches de la position des femmes dans la société, qu'elles soient perçues comme simple adjuvant ou comme support de valeurs, elles n'auront guère droit à une émergence autonome dans le discours analytique et conceptuel arabe. En fait, nous ne rencontrons chez conceptrices et concepteurs de ce discours aucune définition

(3) A. Baffoun : *Les recherches en sciences humaines portant sur les femmes au Maghreb* (en arabe), in *Rencontre des chercheuses arabes*, El Mara'a, août 1983, n° 41.

(4) A. Mekki : *La femme et la crise de la société arabe* (en arabe), in *Les problèmes de la femme et de la femme arabe*, El Filkr el Arabi, septembre-décembre 1980, n° 17-18.

(5) F. Oussedik : *Les conditions nécessaires pour que les femmes prennent la responsabilité des recherches concernant les femmes dans le monde arabe* (en arabe), in *Rencontre des chercheuses arabes*, op. cit.

de ce que serait le «féminisme» arabe en soi, celui-ci étant toujours confondu, dilué dans des causes qui l'englobent et le dépassent.

Ainsi, partant du constat que l'ensemble des pays arabes n'ont pas encore intégré et assimilé les critères rationnels du développement et du progrès (6), on considère qu'ils continuent de se situer dans des rapports de dépendance et de servitude face à l'hégémonie impérialiste - malgré la concession de quelques indépendances localisées et formelles (7). Dans cette optique, la visée essentielle demeure la libération inconditionnelle et effective et la réalisation de l'unité de la Nation Arabe.

En vertu de cette priorité accordée à la libération de «l'Homme Arabe», toute démonstration de féminisme de la part des citoyennes de cette nation devra, forcément, être mise au service de cette fin. Dans cette perspective, ce féminisme patriotique ne pourra forger ses principes, ses thèses et ses directives d'action qu'en adoptant pour son propre compte les orientations et les mots d'ordre unionistes (8). Seule cette alternative lui offrira l'opportunité d'enraciner et d'implanter le mouvement féminin dans la réalité locale et populaire.

A partir de ce moment, la lutte des femmes consistera à réunir et à mobiliser une base féminine solide, rompue à la pratique politique et parvenant à s'insérer et à s'intégrer dans les instances et les organisations jusqu'à investir les plus hauts niveaux et les plus hautes responsabilités pour garantir aux personnes du genre des lendemains de promotion (9). Il devient alors évident que mettre l'accent sur la contradiction femmes/hommes (10) et en déduire à l'existence d'une problématique spécifiquement féminine soit perçu comme une déviation et une atteinte à l'édification du monde arabe (11). C'est pour cette raison que le courant «féministe autonome» naissant sera largement minorisé et marginalisé dans ce monde.

(6) S.L. Ali : *Etude sociologique du rôle de la femme dans le procès du développement social dans le monde arabe en développement* (en arabe), in *Chù'un Arabia*, juillet 1981, n° 5.

(7) F. Salah : *La femme algérienne et les problèmes de la société arabe* (en arabe), in *Les problèmes de la femme et de la femme arabe*, op cit.

(8) L. Matar : *Rôle des organisations et des associations de femmes dans la nation arabe* (en arabe), in *La femme et son rôle dans le mouvement d'unité arabe*, Centre d'Etudes du Monde Arabe, 1982.

(9) M. Abu Zid : *Les capacités de la femme arabe dans l'activité politique* (en arabe), in *La femme et son rôle dans le mouvement d'unité arabe*, idem.

(10) L. Abdelwahab : *Position de la sociologie quant aux problèmes de la femme* (en arabe), in *Réalité de la femme arabe*, El Wahda, juin 1985, n°9.

(11) M. Hajjari : *Réalité de la femme arabe et problèmes du développement* (en arabe), in *Réalité de la femme arabe*, idem.

Pour les tenantes de ce courant, le féminisme se résoud en la formation d'un «front politique assez puissant, conscient et dynamique pour réellement représenter la moitié de la société» (12). L'apparition d'un pareil phénomène de société devient même, dans cette analyse, un indice du caractère démocratique ou totalitaire des régimes arabes (13). Sa mission sera double : celle de lutter pour éliminer toutes formes de discrimination entre femmes et hommes mais de les éliminer dans une perspective d'éradication de toutes les manifestations de l'exploitation, de l'oppression et de la domination d'un individu par un autre, d'une classe par une autre, d'une nation par une autre. En ce sens, le féminisme devient une doctrine parallèle et corrélative au socialisme (14). Son objectif est de militer pour faire parvenir le monde arabe à ce stade où les femmes auront acquis le statut de citoyennes à part entière.

Comme on peut le déduire, et quelle que soit l'approche adoptée, le féminisme apparaît comme une notion éminemment politique. Cette articulation au politique est à instances multiples.

Elle découle, d'abord, du fait que le mouvement des femmes est le produit d'un système social donné. En tant que composante de ce système, il va le réfléchir, positivement ou négativement, dans sa structuration, ses orientations, son mode d'évolution (15).

Réciproquement, ce rapport ressort à travers l'évidence que ce mouvement représente le support de visions et de projets sociaux définis. La situation que les femmes occupent apparaît comme déterminante dans la construction de tel type de société ou de tel autre et leur intervention politique est susceptible d'affecter fondamentalement cette construction (16).

La troisième facette de la question se situe au niveau de la manipulation politique dont peut faire l'objet pareil mouvement. La tendance courante à lui nier les aspects politiques qu'il recèle vise de manière démagogique à réduire l'importance de son apport et de son potentiel et donc de son aptitude à opérer

(12) N. Saadaoui : *La face cachée d'Eve. Les femmes dans le monde arabe*, Ed. Des Femmes, 1982, p. 39.

(13) H. Chkir : *Les femmes, les droits et les libertés politiques*, octobre 1984 (ronéo).  
A. Dargouth Mdimegh : *Participation des femmes à la vie publique et politique*, Centre de Prospective sociale, 1984.

(14) F. Charfeddin : *Problème de femme ou problème d'homme ? Une dialectique de l'oppression* (en arabe), in *Réalité de la femme arabe*, op. cit.

(15) Ch. Souriau : *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, Ed. L'Harmattan, 1980.

(16) Y. Nawal : *Les femmes dans l'islam*, Ed. La Brèche, 1980.



des changements sociaux (17). Cela permet, par là même, de préserver les structures et les pouvoirs en place et de les perpétuer (18).

Cependant, même occultée, la dimension politique apparaît inhérente au féminisme. L'essentiel est de s'interroger sur le statut qu'elle occupe et la relation que ces deux termes entretiennent.

A partir de ce constat, on est fondé de vérifier pour le cas particulier de la Tunisie qui a observé tout au long de ce siècle une succession d'organisations féminines, comment s'agencent ces instances, comment les animatrices de ces formations ont manipulé ce rapport du féminisme au politique.

Ont-elles contribué à faire prévaloir des visions globales de mutation sociale où leur intervention s'articulait en tant que simple appoint nécessaire à l'accomplissement de tel ou tel projet et donc à dissoudre l'optique féministe dans le corps de ces visions ?

Ou, au contraire, ont-elles opté pour mettre en avant les revendications qui leur sont spécifiques, ne se mobilisant que sur le seul axe de l'amélioration de leur condition, procédant par là à une mise en exergue de l'aspect féministe évacué de la dimension politique totalisante ?

Ont-elles, finalement, situé sur un plan parallèle la lutte pour le changement de leur condition et pour le changement social liant ces deux alternatives par un rapport de dialectique ?

Sachant qu'une soumission des aspirations féminines aux impératifs du contexte, aux directives d'un programme et d'un discours les ignorant, ne peut être d'un effet opportun quant à leur pleine réalisation; que par ailleurs, l'isolement de la question féminine de son environnement, la rupture de ses prolongements d'avec les structures qui l'ordonnent, interdit une action efficace sur les conditions de cette réalisation; on est en mesure d'avancer que la prévalence d'une dimension (politique ou féminine) sur une autre provient d'une altération, d'une oblitération de la notion de féminisme.

Le combat des organisations féminines doit, logiquement, aboutir à un modèle sociétal où les femmes jouissent d'un statut d'égaux par rapport aux hommes dans une société qui assure les conditions de cette égalité. La non-concrétisation d'un pareil projet nous donne la latitude de déduire que ces organisations n'ont guère mené un combat féministe. Ou, en d'autres

---

(17) L. Chebbi/A. Zghal: *Génération des années 30. La mémoire vivante des sujets de l'histoire*, C.E.R.E.S., Série Sociologique, 1985, n° 11.

(18) F. Aït Sabbah: *La femme dans l'inconscient musulman*, Ed. Le Sycomore, 1982.

termes, que leur combat a été perverti, déformé... Une pareille dénaturation de l'entreprise féminine a de fortes probabilités de se dérouler dans les conditions suivantes:

Lorsque le mouvement des femmes n'est pas le fait des femmes ou, moins métaphoriquement, lorsque les femmes ne sont pas motrices du mouvement dont elles sont les actrices.

Lorsqu'elles sont le lieu d'enjeux politiques les dépassant qu'elles ne peuvent répudier en promouvant leur propre politique.

Telle est, en tout état de cause, l'hypothèse à laquelle nous devons confronter le trajet parcouru par les organisations féminines tunisiennes.

### *Les femmes en mouvement ?*

L'étude du rôle joué par les femmes en tant que sujets historiques influant sur la structure de la société pose le problème sociologique de leur considération en tant que «mouvement social».

La question s'impose : peut-on considérer le mouvement des femmes comme un mouvement social ?

Les mouvements sociaux, ou «conscience historique» (19), sont les mouvements à travers lesquels l'être social exprime sa maîtrise sur son environnement et sur la direction de son histoire. Ils sont le moment de la créativité par les individus de leurs propres conditions de vie par le biais de l'action. C'est par leur dynamique que se forment structures, modèles et rapports sociaux. Mais, ils sont aussi, de la même manière, la liberté qu'ont les individus d'intervenir sur les formes de la vie sociale, de les contester, de les dépasser. En définitive, ils représentent le principe même de l'évolution de l'humanité. Principe qui est celui de la remise en cause de tous les pouvoirs, de la «défense des peuples contre les dieux et les princes» (20).

Cette capacité d'édification des fondements sociétaux, peut-on l'attribuer au mouvement féministe ?

«En appeler à l'égalité pour mettre fin à une ancienne et absurde discrimination n'est pas le programme d'un mouvement social. Le mouvement ouvrier propose une société de travailleurs, socialiste, et le renversement de la société capitaliste... Je ne pense pas qu'on nous propose une société

(19) A. Touraine : *Sociologie de l'action*, Ed. du Seuil, 1965.

(20) A. Touraine : *Contre l'anti-sociologie*, in *Lettres à une étudiante*, Ed. du Seuil, 1974.

*féminine remplaçant une société masculine. Ce mouvement pour l'égalité est un mouvement proprement politique qui vise à obtenir la modification des lois et aussi des mœurs. Action très importante mais qu'on ne peut confondre avec un mouvement social... Qu'ils puissent s'allier, se mêler, se confondre parfois, n'empêche pas que l'un se place au niveau des rapports de classes, l'autre à celui du système politique» (21).*

*Bien que cette définition du rôle du mouvement féministe puisse apparaître comme réductrice, il n'en demeure pas moins qu'elle lui reconnaît son caractère symétrique et contributif au mouvement du changement social. Et c'est par l'intermédiaire de l'organisation que peut être concrétisée cette tendance vers la réalisation des valeurs de l'égalité et de la démocratie (22). En revêtant ces principes d'une légitimité institutionnelle, elle parvient à mobiliser la plus forte adhésion en vue de leur promotion.*

*L'organisation s'articule selon un enchaînement à trois niveaux : dans une première étape, un individu ou un groupe, porteur du mouvement social, «participe» fortement à l'organisation; dans une seconde étape, il est doté d'une légitimité et d'un rôle d'«initiative» l'identifiant comme direction idéologique ou «intégratrice» du mouvement; à partir de ce moment-là les autres membres du groupe contestent cette direction et se posent à leur tour en tant que porteurs effectifs du mouvement en développant leur force de «revendication» qui va entraîner de nouveau un renforcement de leur «participation»... (23). C'est selon ce mécanisme cyclique que fonctionne l'organisation et qu'elle concentre en son sein les composantes du mouvement global et donc du changement.*

*Mais quels repères caractérisent son émergence ?*

*Trois éléments se reconnaissent dans l'armature des «mouvements organisés»: «...ils sont dirigés - quel que soit le style de leadership qui s'y pratique. Une distinction y apparaît entre dirigeants et dirigés... En troisième lieu, ils mettent en œuvre des ressources matérielles et symboliques qui ne sont efficaces qu'après avoir été méthodiquement combinées» (24).*

*Ce type d'organisation se cristallise en conjoncture de «crise» de société et veut contribuer au changement de cette dernière en se fondant, d'une part, sur un système de valeurs dont les agents du mouvement se prétendent porteurs et,*

(21) A. Touraine : *Le mouvement féministe, égalité ou libération ?* in *Lettres à une étudiante*, op. cit.

(22) A. Touraine : *Sociologie de l'action*, op cit.

(23) Idem.

(24) R. Boudon / F. Bourricaud : *La notion de mouvement social*, Dictionnaire critique de la sociologie, P.U.F., 1982, p. 376-7.

*d'autre part, sur un système normatif qui s'attaque aux règles de fonctionnement et qui donne sa légitimité à l'organisation.*

*Enfin, l'organisation tire son énergie et sa puissance de la conjugaison de deux facteurs appuyant la volonté des dirigeants: la capacité à « généraliser ses enjeux », à franchir les limites du contexte de sa formation; la capacité d'inclure les secteurs les plus larges de la population.*

*Dans la mesure où la notion de mouvement recouvre une profondeur historique et qu'elle exprime, dans le même temps, des faits de société, elle se situe à la croisée de l'approche socio-historique (25).*

*Un mouvement embrasse, d'abord, un espace synchronique. Il recèle une « signification humaine »: il est l'acte inventif apposé par l'acteur social sur son monde, mais un acte tel qu'imbriqué, situé dans un système d'institutions, de rapports, de conflits sociaux...*

*Un mouvement s'étend, ensuite, sur une dimension diachronique. Il est lié par une structure causale, par le « devenir nécessaire de l'histoire »: toute action est orientée, en dernière instance, vers un but qui se démarque de l'intention consciente des individus.*

*L'approche socio-historique permet, toutefois, de donner sa consistance humaine au déterminisme historique, d'établir l'interaction entre ces deux ordres de faits. En fonction de cela, une double technique d'approche a été adoptée: celle propre à l'histoire et celle se référant à la sociologie.*

*L'investigation historique est associée à des techniques de prise d'information délimitées, axant vers l'appui sur des données préformées. Dans ce sens, le matériau de base ici utilisé sera le document d'archive de presse. A son tour, ce document sera soumis aux procédés de l'analyse de contenu pour en extraire la matière adéquate.*

*Ce mode d'analyse a servi de technique de support pour la reconstitution d'un certain nombre de tableaux :*

- la restitution de l'environnement social, culturel et politique qui a été le théâtre des activités des organisations féminines, la redécouverte et la recréation d'une époque;*
- l'exploration du cheminement et de l'expression de l'activité féminine;*
- la détection du message féminin et politique diffusé et des techniques de propagande utilisées;*
- la situation des niveaux d'évolution du mouvement des femmes en Tunisie d'une étape à l'autre de son trajet.*

(25) A. Touraine : *Sociologie de l'action*, op.cit.

*Ce faisant, l'analyse de contenu a conduit : d'une part, à remonter vers les «déterminants du contenu» et donc à esquisser le profil des animatrices de ce mouvement, leur position ou condition sociales, leurs références culturelles et idéologiques; d'autre part, à rechercher les «effets du contenu» par la détermination des traits caractéristiques du public qu'il aspire à atteindre, du statut de la question féminine par rapport aux centres d'intérêt de ce public, des attitudes et opinions qui répondent à la communication.*

*L'investigation sociologique, quant à elle, autorise le chercheur à construire ses propres données et présente pour cela un certain nombre de techniques tendant à «provoquer» l'information. Dans ce cadre, le matériau de base ici analysé sera fourni par l'entretien.*

*Là encore, et selon les centres d'intérêt, deux types d'entretiens ont été conduits.*

*Un premier groupe d'entretiens a concerné les dirigeantes des organisations féminines s'étant activées avant 1956 : Bchira Ben Mrad fut contactée pour l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie ; Nébiha Ben Miled pour l'Union des Femmes de Tunisie, ainsi que Gladys Adda qui, contrairement à Mme Ben Miled, fit partie des premières communistes qui s'engagèrent dans cette Union.*

*Ces contacts, ayant pour visée de recueillir, à travers la narration qu'en font ces militantes de l'ancienne génération, des indications sur l'époque et le déroulement précis des événements, ont eu lieu selon le mode de l'entretien non directif.*

*Le second groupe d'entretiens s'est adressé à un échantillon de dix animatrices du nouveau courant féministe tunisien né après 1978. Ces femmes ont été choisies en fonction des positions et des conceptions différentes qu'elles défendent. Sans pouvoir être considérées comme des «représentantes» de noyaux significatifs et structurés, elles ne concentrent pas moins des points de vue rapprochés, partagés et soutenus par d'autres.*

*Le but était, là, de cerner les conceptions et les contenus attribués et projetés sur la notion de féminisme. L'absence d'une définition théorique claire et englobante de ce concept formulée par le mouvement des femmes en Tunisie a, d'une part, soulevé la nécessité de mener ces entretiens auprès des protagonistes qui s'en réclament et, d'autre part, imposé l'obligation de refléter les appréhensions multiples et même divergentes qui prévalent au sein de ce courant. Le genre de données recherchées a, par la même occasion, incité à l'usage de l'entretien guidé.*

Première Partie

L'IMPERATIVE CULTUREL

## La paternité zitounienne

Les années 30 représentent, pour la Tunisie, une période de mutations décisives quant à sa dynamique sociale et à son mode de gestion politique.

La colonisation française, au bout d'un demi-siècle de présence, donnait l'impression d'avoir drainé les signes de la prospérité et du progrès économiques, d'avoir instauré le sentiment d'une relative aisance. Cependant, la grande crise allait toucher le pays de plein fouet et ses répercussions seront catastrophiques autant au niveau des secteurs économiques que des structures sociales.

Elle amènera à découvrir que, d'une part, les sources de la richesse n'avaient profité en fait qu'à la minorité coloniale et que, d'autre part, les cadres sociaux, et en particulier tribaux, désagrégés à son profit, laissaient la population tunisienne dans un dénuement et une paupérisation qui signaient les débuts du processus de sous-développement.

Cependant, dans l'ampleur même de ses manifestations, la crise allait aussi pousser la société tunisienne à réagir et à se secouer de la léthargie dans laquelle elle avait progressivement sombré. Nous allons donc assister à un éveil du mouvement des idées et à une effervescence qui allait s'exprimer sur les plans littéraire, politique, associatif et syndical.

*«Malgré la répression qui caractérisait le proconsulat du Résident Peyrouton, la décennie trente fut une période privilégiée de conscientisation... de la société autochtone en général. On assistait alors à une prolifération des associations de toutes natures. Les organisations politiques se réveillaient et déployaient un effort de propagande multiforme. Le Destour et le Néo-Destour avaient leurs organes d'expression, mais les meetings populaires dans la capitale et à l'intérieur devenaient, phénomène nouveau, une pratique courante*

et habituelle de la vie politique de la Régence. Il y avait aussi une littérature clandestine qui circulait, malgré la vigilance de la police, pendant les périodes de répression.

D'autres associations culturelles, artistiques, sportives, théâtrales, musicales et des associations scouts voyaient le jour. Pour la première fois dans l'histoire de la Régence, les femmes s'organisaient dans le cadre d'organisations spécifiquement féminines. Certes, nous sommes à une période où la société réfléchissait à haute voix sur les voies susceptibles de promouvoir son émancipation et la question de la femme devenait un enjeu qui dressait les partisans du changement et de la liberté et les tenants à la tradition et au conservatisme» (1).

Il n'en demeure pas moins que la «réforme» était le maître-mot de cette bataille pour la sauvegarde de l'entité sociale tunisienne qui avait à résister contre un dépérissement doublé par la répression.

Trois courants essentiels se disputaient la direction du mouvement de régénération : les socialistes dans leurs différentes tendances qui avaient toujours été partisans d'une modernisation de la société, les nationalistes du Néo-Destour qui menaient une politique offensive contre les «archaïsmes» et enfin les milieux religieux impliqués par l'agitation militante qui s'entretenait au sein de la Grande Mosquée de la Zitouna.

De fait, et mis à part l'épisode de la grève de 1910 qui a débouché en 1912 sur une réforme de l'enseignement plutôt expéditive, l'institution de la Zitouna était jusque-là restée la fidèle gardienne de l'orthodoxie religieuse et du conservatisme social.

C'est de cette situation que témoigne un ancien étudiant puis professeur zitounien : «*Nous autres zitouniens, nous avons l'impression qu'il y a un fossé entre nous et la vie réelle de notre pays. Voyons donc, nous montons dans des autobus de luxe, nous usons dans nos demeures de l'électricité et du néon, nous tâchons de mener une vie moderne...Mais dans notre Université de la Zaytouna, nous apprenons à longueur de journée les querelles entre glossateurs sur la*

---

(1) M. Kraïem : *Le mouvement social en Tunisie dans les années 30*, C.E.R.E.S., Série Histoire, 1984, n°2.



particule «bi», ou les différences énormes qu'il y a entre une eau pure...et une eau purifiée» (2).

«... Bref, il y a un déséquilibre entre l'existence matérielle que mène le zaytounien dans la société tunisienne en pleine modernisation et les activités qu'il mène au sein de l'Université »(3).

C'est donc à une vision faite d'équilibres et d'harmonies en rupture totale avec la dynamique historique que se référerait la conception du monde prônée par les zitouniens. Mais c'est, fondamentalement, une certaine structure de la société qu'elle révèle et qu'elle reflète.

«... les professeurs et les juristes zaytouniens, n'ayant qu'une formation archaïque ne s'intéressaient guère aux grands problèmes sociaux, culturels et politiques de leur temps... Par la transmission héréditaire de ces fonctions (de l'enseignement), la Zaytouna restait jusqu'à une date récente monopolisée par quelques grandes familles aristocratiques»(4).

«Jusqu'à une date récente, l'Université de la Zaytouna fut coiffée par des grandes familles aristocratiques : les familles de Bayram, des Ben Achour, des Ben Mrad, des Nayfar... ont toujours été à la tête des corps professoraux de l'Université Zaytounienne» (5).

Cependant, si ces grandes familles ne «s'intéressaient guère aux grands problèmes de leur temps», c'est que la plupart d'entre elles centraient plutôt leur intérêt à contrecarrer le cours du temps, à le refluer, pour assurer la pérennité de leurs privilèges et de leur pouvoir.

Al'immuabilité de la doctrine dont les zitouniens se faisaient les gardiens correspondait la fixation des structures dont ils étaient le support. De la même manière qu'ils s'élevaient contre toute atteinte au texte sacré, ils s'opposaient à tout changement de leur mode d'existence. Tout comme ils prônaient le confor-

---

(2) M. Abdelmoula : *L'Université Zaytounienne et la société tunisienne*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Sociologie, publiée avec le concours du C.N.R.S., 1971, p. 143-4.

(3) Idem, p. 144.

(4) Idem p. 57.

(5) Idem, p. 136.

misme en matière de croyances, ils se faisaient les apôtres du conservatisme dans le domaine social et, parachevant leur démarche, ils établissaient une symétrie parfaite entre la parole divine et leur situation particulière.

Ainsi, appliquant leur conception religieuse à l'organisation de la famille, les zitouniens s'attachaient à la préservation, à la sauvegarde de la famille élargie de type patriarcal où il revenait de droit à l'homme de s'arroger toutes les prérogatives : être le responsable et le protecteur du nom, le pourvoyeur et le gestionnaire des biens, le possesseur du savoir et le preneur des décisions. Par comparaison, les femmes devaient se soumettre à l'hégémonie exercée par le chef de famille. Leur statut était celui de mineures dans l'incapacité de prétendre à une présence (sociale) quelconque, d'assumer une charge (sociale) quelconque, ou d'avoir une autorité quelconque.

La famille demeurait le lieu d'expression le plus immédiat, le plus significatif d'une idéologie et d'un état sociétal astreints au statisme.

### *Un courant de dissidence*

Néanmoins, et à la veille de 1930, la Zitouna avait accumulé un tel nombre de contradictions que ces dernières ne pouvaient plus se résoudre que par une crise ouverte.

*«Institution en crise mais pléthorique; enseignement déprécié mais encore vivace; magistère des Ulama contesté de toute part mais encore tout-puissant; lieu de conservatisme religieux mais en même temps foyer de revendications modernistes et nationalistes, la Grande Mosquée en 1930-1933 focalise tous les paradoxes. Elle constitue un microcosme de la Tunisie profonde encore enfoncée dans sa traditionalité mais déjà travaillée par les forces du renouvellement. Forces qui se muent en tensions vitales à la faveur des retombées de la double crise internationale et locale» (6).*

(6) H. Abdessamad : *La Résidence face à la question de la réforme de l'enseignement zytounien*, in *Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 30*, M.E.E.R.S. - C.N.U.D.S.T., 1987.

Encadrés par une fraction tolérante de cheikhs appartenant aux instances centrales de l'institution, les étudiants organisaient campagnes de protestation, grèves des cours, meetings et manifestations pour imposer un nouveau mode d'acquisition des connaissances théologiques, juridiques et éthiques échappant aux règles désuètes. En effet, ces étudiants réclamaient une modernisation de cet enseignement aussi bien du point de vue de ses méthodes qui devaient emprunter aux pédagogies contemporaines, que de son contenu qui devait adapter les disciplines des sciences exactes. Parvenir à une revalorisation de leurs diplômes aussi bien que de leur fonction, tel était leur but ultime dans un contexte qui obligeait à une reconsidération constante.

«*Nous devons servir notre université qui représente la forteresse de notre patrimoine national*», déclarait Tahar Ben Achour, principal soutien à l'œuvre de rénovation (7). C'est toute une autre conception de la place de la Grande Mosquée et du rôle de ses élèves que cette déclaration sous-tend: leur soumission aux exigences de l'essor intellectuel et culturel du pays, leur retour à la vie.

Néanmoins, ce mouvement aux prétentions limitées ne permettra guère de révolutionner les notions et les principes mêmes sur lesquels reposait l'enseignement. Ce schisme entre la philosophie religieuse et le procès d'évolution de la société décrit précédemment par un ancien étudiant était, par contre, fortement ressenti, vécu, par un courant de jeunes, minoritaire dans l'institution.

Pour les tenants de cette nouvelle approche, si l'Islam a été réduit au rang d'un corps de lois inamovibles et arbitraires, relégué hors du champ de la vie sociale, c'est qu'en réalité il a été vidé de son sens premier.

Ce n'est pas l'Islam lui-même qui est fixation et immobilisme, ce sont les musulmans qui l'ont momifié; qui n'ont guère su atteindre à son essence. Et aujourd'hui, il est temps que la communauté des croyants se réconcilie avec sa religion,

---

(7) M. Abdelmoula : op. cit., p. 133.

qu'elle se la réapproprie dans son intégrité. Car, en fait, il est criminel autant pour l'épanouissement du genre humain que pour le progrès de toute la société de se barricader dans des forteresses intellectuelles et idéologiques alors que leurs bases mêmes sont inconsistantes, précaires. Il est criminel de tourner le dos à l'évolution, au bonheur, alors que la doctrine stipule le changement, l'amélioration constante pour le bienfait de tous.

Cette visée rénovatrice était prônée par des étudiants d'origine humble, provenant de milieux « provinciaux », parvenus à intégrer la Grande Mosquée vers le début du siècle et pour qui la domination, l'accaparement de l'institution exercés par la caste aristocratique étaient à l'origine du mal profond dont elle souffrait car ils empêchaient sa renaissance.

C'est la préservation de son corps social qui mobilisait cette caste au dépens de tout autre intérêt, alors que pour ce petit groupe c'était justement à cette catégorie qu'il fallait s'attaquer pour débloquer des issues pour l'ensemble de la société, pour aménager les mêmes chances à tous.

*« [Les modernes] n'avaient rien de l'étroitesse d'esprit de leurs collègues de l'époque. C'est avec une mentalité nouvelle qu'ils ont combattu peu à peu les conceptions rétrogrades de la génération antérieure. Car c'est dans une opposition permanente à leurs maîtres immédiats ou lointains qu'a vécu cette génération combattante » (8).*

*« Ach-Châbbi et Tâhar Haddad ont ressenti cette crise de la Zaytouna... ces Zaytouniens, jetés entre deux mondes, déchirés entre deux modes de vie, avaient tendance à se réclamer de l'avenir... Les appels à l'innovation et à la modernisation abondent dans leurs écrits et leurs poèmes » (9).*

En effet, tentant cette adéquation entre une conception dynamique de l'Islam et une structuration plus efficiente de la société, cette approche couvrait un nouveau modèle d'organisation familiale. Rejetant l'archaïsme du regroupement de type élargi, elles s'inspiraient du contrat conjugal où, conséquemment, s'imposait une reconnaissance égale des deux partenaires et un respect mutuel, la relation étant établie sur la base du libre choix des individus.

(8) M. Abdelmoula : op. cit., p.137.

(9) Idem, p. 143-4.

Si l'homme continuait de jouir d'un certain nombre de facultés distinctives, telle que l'aptitude à protéger sa femme et à l'orienter, à celle-ci était reconnu un statut de personne autonome, c'est-à-dire maîtrisant des aptitudes aussi bien physiques qu'intellectuelles ou morales. Ce statut fonde à son tour la prise en charge par cette femme, et dans les limites de ses capacités, de responsabilités sociales. C'est ainsi qu'elle est appelée à s'affranchir de la claustration double où elle dépérit derrière les barrières matérielles des murs et celles morales du voile, à se cultiver par les ressources qu'offrent l'éducation et l'instruction modernes, à participer à la gestion économique autant que ménagère du foyer.

C'est, en définitive, l'émergence d'un nouveau type de société que sous-tend cette proposition. Dans ce projet, c'est la femme qui joue le rôle de levier d'action pour impulser le changement et introduire la modernité.

### *La confrontation*

S'exprimant dans le cadre d'une fondation aux structures et aux traditions séculaires, ce courant de contestation, qui était somme toute le fait de fractions minoritaires, allait certainement s'aliéner les notables de l'institution et s'attirer une vague de protestations. Ces réactions avaient pris des formes diverses allant de la répression ouverte à la critique subtile.

La confrontation s'exerçait donc autour de trois niveaux: celui d'une appréhension particulière du texte religieux, celui du rôle de l'élite religieuse et, en dernière analyse, celui des assises sociales qui sous-tendaient les points de vue contradictoires.

Ces divergences à significations et prolongements multiples se cristalliseront, dans les débuts des années 30, autour de deux protagonistes représentant, d'une part les forces du changement et, d'autre part, les piliers du conservatisme s'affrontant autour d'un point nodal : le statut de la femme dont la conception semblait concentrer les différents axes de la controverse.

sexuelle), économique (l'entrée des femmes dans la vie active), politique (domination coloniale), celui-ci va bientôt faire l'objet d'une polémique opposant d'une part conservateurs et réformistes, socialistes et destouriens d'autre part. Cette confrontation avait pris pour principal thème la question de «l'occidentalisation»(3).

Pour cette raison, l'étape suivante du mouvement de femmes allait paraître comme un véritable coup de barre donné à l'orientation initiale qu'il «menaçait» de suivre.

Dans l'effervescence de la situation trois formations naissent l'une à la suite de l'autre : l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie de Bchira Ben Mrad en 1936, la plus importante parmi elles et la première organisation de l'histoire du féminisme tunisien; la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans en 1944, dirigée par Mme Souad Khattech épouse du Cheikh Mohamed Salah Ennaïfer, Président de cette Association; le Club de la Jeune Fille Tunisienne en 1954, présidé par Tawhida Farhat.

Tous ces groupes, ayant leurs prolongements dans l'institution de la Zitouna, se voulaient être une émergence de la réalité du pays et se revêtaient d'une coloration musulmane et nationaliste.

### *Dans la lignée des femmes d'antan*

Les nouvelles protagonistes du mouvement féminin se revendiquaient comme les produits d'une société et d'une idéologie conservatrices rappelant, d'une part les circonstances dans lesquelles elles ont intégré ce mouvement et dévoilant, d'autre part, leurs modèles de référence.

### **L'action du milieu**

Une précision notable revient avec une constance remarquable et pratiquement mécanique dans toutes les déclarations, interviews ou entretiens de Bchira Ben Mrad : c'est le soutien que celle-

---

(3) I. Marzouki : *Le voile des colonisées*, IBLA, 1988, n° 161.

ci a trouvé auprès de son père, le Cheikh el Islam Mohamed Salah Ben Mrad, dans l'entreprise qu'elle a engagée en faveur des femmes, pour la prospérité de son pays.

B.B. Mrad intégrée dans sa première enfance à l'école, fut retirée très tôt de cette institution et coupée de tout contact avec la rue par son «oncle» nous précise-t-elle. Mais, vantant la liberté et l'ouverture d'esprit qui caractérisaient son père, ainsi que le grand amour et l'admiration qu'il lui vouait, elle nous indique que c'est grâce à lui qu'elle acquit les notions de grammaire et de langue, qu'elle apprit le Coran et cultiva son goût pour les arts (musique...), car il se chargea de lui attirer jusqu'à la maison plusieurs Cheikhs de la Zitouna qui veillèrent à son éducation et se préposèrent pour le passage de l'examen de son Certificat d'Etudes(4). Et c'est encore lui qui «l'encouragea» à fonder cette organisation de femmes, l'entretenant des «femmes célèbres» de l'Islam, lui prodiguant ses conseils, puis finalement lui dispensant les facilités matérielles nécessaires à la réussite de son entreprise (emprunt de local, autorisations, ouverture des colonnes de sa revue «Chams el Islam» à ses articles propagandistes, puis pour la reproduction des nouvelles sur ses activités...). Son père, dit-elle, était convaincu de la nécessité pour les femmes de s'engager dans la lutte sociale aussi bien pour réaliser leur émancipation personnelle que pour être partie prenante dans la bataille de libération nationale. Les femmes devaient prouver leur force de caractère et la rectitude, la justesse de leur engagement (5).

Cependant, personne ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre une attitude aussi fervente envers l'émancipation féminine et la prise de position irréductible contre T. Haddad et son ouvrage.

Comment expliquer que la propre fille du Cheikh el Islam ait joui d'une telle attention et d'un tel appui auprès d'un père qu'elle-même désigne comme faisant partie des couches sociales conservatrices ?

---

(4) Entretien avec B.B. Mrad.

(5) Entretien avec B.B. Mrad.

Comment résoudre le paradoxe entre des déclarations de principes publiques caractérisées par la plus grande fermeté et une rare intolérance et cette conduite «intime» pleine de compréhension et de conciliation ?

Mais en fait, l'insistance de B. B. Mrad à exalter les qualités humaines de son père n'est-elle pas, en réalité, destinée à parer aux multiples insinuations glissées sur les mobiles troublants du Cheikh Ben Mrad ?

En tentant de dénouer ses «apparentes» contradictions, elle finit par nous renvoyer d'elle-même à la position initiale du problème : l'impulsion d'un tel mouvement par son père était justifiée par l'aliénation à l'Occident que prônerait Tahar Haddad et permettrait de le confondre en engageant justement des femmes à combattre l'infiltration étrangère qu'il était censé soutenir.

*«...c'est mon père Mohamed Salah Ben Mrad qui m'a inculqué l'amour de mon pays et qui m'a encouragée, ainsi que mes sœurs, à participer à la lutte de libération nationale et à l'émancipation de la femme. Je tiens ici à ouvrir une parenthèse à propos de mon père, que certains perçoivent comme un traditionaliste ayant combattu T. Haddad. Mon père, au moment de la colonisation, considérait que la femme est le dernier rempart contre la colonisation. Il ne fallait en aucun cas permettre à la culture occidentale de l'affaiblir ou de l'assimiler. Il voulait que les femmes participent au combat contre les Français, et c'est pour cela qu'il m'a permis, à moi et à mes sœurs, de sortir dans la rue pour manifester, d'assister à des réunions politiques avec les leaders politiques » (6).*

Quant aux autres membres du groupe, elles se recrutaient aussi par la voie des relations inter-familiales. Le Bureau de l'organisation comprenait, outre sa Présidente: Hamida Ben Mrad (qui en était la Secrétaire Générale), Tawhida Ben Cheikh (première femme médecin de Tunisie), Badra Ben Mustapha (première femme infirmière de Tunisie), Essia Ben Miled, Nébiha Ben Miled, Hassiba Ghileb, Souad Ben Mahmoud, Néjiba Karoui, Naïma B. Salah, Jélila Ben Hmida Mzali, Monjia Ben

(6) Anonyme : *Bchira B. Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, Réalités du 17.8.84, n° 42.



Ezzedine. D'autres femmes l'ont rejoint au titre de militantes du mouvement national. Ainsi en est-il de Wassila Ben Ammar (future épouse du Président Bourguiba), Radhia Haddad et Fethia Mzali.

L'Union Musulmane des Femmes a donc pu embrasser, de par l'origine de ses adhérentes, des milieux assez diversifiés allant des élites traditionalistes tunisoises aux nouvelles élites nationalistes et «modernisantes».

Telles étaient donc les conditions qui ont entouré la constitution de la première organisation féminine tunisienne et le profil des femmes qu'elle regroupait. Malgré certains écarts de formation, toutes, en son sein, se sont réclamées du combat de l'authenticité.

L'intervention et la volonté tutellaires sont encore plus clairement exprimées, sinon franchement explicites, quant à la création de la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans.

En 1943, l'Association convoquait une réunion de notables parmi les membres de ses structures pour attirer leur attention sur la dégradation de la morale et des mœurs chez les femmes musulmanes (7). Son Président, le Cheikh Mohamed Salah Ennaïfar, intervint pour exposer l'objet de sa colère et de son indignation, à savoir les festivités marquant le scellement des liens du mariage. Alors que cet acte est à l'origine marqué du sceau de la sacralité, il serait devenu une occasion d'immoralité et de débauche, un prétexte de luxure où se mélangeaient hommes et femmes, où se consommaient boissons alcoolisées et drogues diverses. Il appela alors à l'éveil des consciences musulmanes pour éviter aux femmes de la noblesse pareils spectacles et aux hommes une telle dégradation. Le Cheikh fustigea, par ailleurs, ces traits du «modernisme» qui commençaient à ébranler les structures familiales et à influencer le comportement des femmes, le faisant dévier de sa ligne traditionnelle. L'apparition de ces aspects décadents dans la vie sociale serait due au fait que les hommes, auxquels Dieu a consigné la responsabilité d'être les gardiens de la conscience

(7) Anonyme: *Le mouvement féminin dirigé par l'Association des Jeunes Musulmans* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, juin 1947, n° 4.

islamique ont quelque peu délaissé leur tâche. Le remède à cette défaillance serait, alors, que les femmes prennent une part de cette responsabilité pour l'assumer auprès de leurs sœurs de religion.

En 1944, l'Association appela à la tenue d'une réunion féminine à l'Ariana, au domicile de Mohamed Ben Abdelkader. Au cours de cette rencontre, un document leur fut transmis adjurant les femmes musulmanes d'améliorer la condition de leurs coreligionnaires selon les préceptes du Coran qui devait servir de guide à leur action et de leur apprendre l'arabe qui est la langue de leurs ancêtres. L'occasion sera aussi mise à profit pour la formation de la commission féminine dirigeant la Section: la Présidence reviendra à Mme Souad Ennaïfer, Chérifa Fakoussa en sera la Secrétaire, Dora Belkhoja, épouse Ben Abdelkader, la Trésorière. Le Bureau comprendra plusieurs membres dont: Mme Cheikh Mohamed el Hédi Belkadhi, Mme Veuve Hédi Jebali, Mme Mohamed Ben Othman, etc. (8).

L'Association prêtera, elle aussi, sa revue «Majallat el Chouban el Muslimin», dirigée par M.S. Ennaïfar, pour la publication d'informations, d'échos sur les activités de sa section féminine.

Donc, une nouvelle fois, un regroupement féminin devait son initiative à une autorité suprême et extérieure ayant opté pour ce stratagème avec, en tête, des visées politico-morales d'ordre stratégique pour cette aristocratie de la religion, à savoir la stabilité et la pérennité de son statut social.

Seul le Club de la Jeune Fille Tunisienne semble être inspiré d'une concertation des concernées elles-mêmes puisqu'il est l'émanation d'une structure féminine: celle des jeunes filles intégrées à l'enseignement zitounien dont le Club était la «tribune». Son Comité fut formé par Tawhida Farhat à la Présidence, Safia Kehia à la Vice-Présidence, Zeineb Ouertani en était la Secrétaire Générale et Fatma Ben Ali le Contrôleur Général. De même, ce Club se dota de son propre organe d'expression, la revue «El Ilhem» qui se présentait comme une «revue culturelle féminine générale».

(8) Anonyme: *La Section Féminine* (en arabe), *Majallat el Chouban el Muslimin*, mars 1947, n° 1.

## Une ascendance prestigieuse

Baignant toutes dans un environnement religieux et nourries d'une culture islamique, les membres de ces divers regroupements vont toutes faire le constat et se réclamer d'un patrimoine de luttes et d'exploits féminins référents à cette culture.

L'Islam n'a pas été fait que par des hommes et la mémoire de femmes célèbres et courageuses est là pour nous rappeler qu'elles aussi ont participé à sa victoire et à sa survivance.

L'évocation de ces modèles exemplaires a pour but de concrétiser la preuve de la tolérance qui a caractérisé un Islam originel, pur, tel qu'il fut au temps de sa grandeur. C'est ce retour aux sources qu'il fallait opérer survolant des siècles responsables de rigorisme et de fanatisme. C'est avec cet Islam qu'il fallait renouer pour voir de nouveau les femmes retrouver la dignité qui leur est due. Reprenant un schéma classique, cette thèse assimile renaissance de l'Islam et libération féminine (humaine).

Cependant, l'affiliation, l'identification à cette série de personnalités féminines marquantes qu'a connu l'Islam permet insidieusement à son tour de signaler que les femmes ne sont pas seulement des épouses et des mères, qu'elles sont à même de réaliser et de réussir de grandes actions, des actions mémorables portées sur les registres de l'histoire. Ce recours servait donc, en dernière analyse, à justifier ces entreprises féminines du point de vue moral et à les cautionner du point de vue de leur efficacité.

Pourtant, il ne serait pas inutile d'avoir un aperçu sur ces «idéaux» que se donnaient ces représentantes du mouvement féminin(9). Quatre qualités principales ont eu l'heur de distinguer les «femmes célèbres» du monde arabo-musulman.

La plus importante et la plus requise est celle de la grande dévotion. Il s'agit souvent de femmes qui ont rompu avec les tentations terrestres pour se consacrer à la prière et à l'adoration, au point que plusieurs d'entre elles continuent d'être

---

(9) Taïeb B. Issa : *La libération des femmes ou de quelques femmes célèbres* (en arabe), Tunis, 1963.

H.H. Abdelwahab : *Des Tunisiennes célèbres* (en arabe), Tunis, 1966.

célébrées comme des saintes. La manifestation de cette grande piété se traduit souvent par l'investissement d'une part de leurs richesses (quand elles existent) dans la fondation d'œuvres charitables (hôpitaux, écoles, refuges...).

Khédija, femme du Prophète, revient évidemment dans toutes les références comme la «Mère des Croyants» pour avoir été la première à adhérer au nouveau message. Mais on cite également Rabaa el Adaouia, ancienne esclave d'Iraq, libérée en raison de sa dévotion remarquable; Zbeida, l'épouse du Khalife de Baghdad Harroun el Rachid dont la source d'eau allant de l'Iraq aux pèlerins de la Mecque porte le nom... Dans la culture tunisienne, c'est la Princesse Aziza Othmana qui est la plus populaire pour ses actes vertueux.

La seconde caractéristique qui est prisée chez les femmes est leur maîtrise des connaissances, l'ampleur de leur culture et leurs dons littéraires. C'est ainsi qu'un grand nombre d'entre elles se faisaient remarquer par leur inspiration poétique et leur lyrisme qu'elles mettaient au service d'une cause. La plus évoquée demeure El Khanssa réputée pour avoir chanté et pleuré sans discontinuer son frère mort à la guerre.

Pendant, l'intelligence politique des femmes est célébrée avec autant d'enthousiasme. Leur habileté à manœuvrer les hommes et même les royaumes de manière à toujours trouver l'issue pertinente, leur capacité à assumer de hautes charges sans pour cela jamais faillir à leur rôle de femme et à leur devoir moral, étaient très appréciées. Car elles donnaient la preuve que les femmes détenaient une puissance occulte qui, lorsqu'on se trouvait dans l'obligation de recourir à elle, permettait au monde de continuer à fonctionner.

L'histoire de l'aire arabo-islamique a vu, comme celle d'autres régions, des femmes intervenir dans la sphère politique. Ainsi en est-il de Fatma Ezzahra, fille du Prophète qui, selon la légende, sut éviter une lutte fratricide à la communauté islamique en «attribuant» la *khilafa* (succession) à Abi Bakr el Sadik; de la Princesse Chajarat el Dor qui fut d'abord esclave du premier Roi de la dynastie des Ayyubides en Egypte mais qui, ayant donné un fils à ce dernier, fut appelée à la participation

au pouvoir; et de Sabiha, épouse d'El Mostansar Roi d'Andalousie, qui fut promue Reine de Cordoue après avoir conçu deux fils pour son mari.

Enfin, c'est le sacrifice de sa vie pour la victoire de l'Islam, la participation aux guerres du *Fath*, qui constitue l'ultime exploit pour les femmes. Faire partie de ces expéditions aux côtés des *moujahidin* équivaut à une véritable consécration pour elles. Si les exemples ne manquent guère, une mention spéciale est souvent faite de la Kahéna qui, bien qu'ayant combattu jusqu'à son dernier souffle les conquérants arabes, finit par reconnaître la suprématie de l'Islam et enjoignit à ses fils de se convertir à cette nouvelle religion.

Comme on pourrait donc le déduire de cette brève prise de connaissance avec ces personnages qui ont patronné le mouvement des femmes musulmanes, il apparaît que pratiquement tous appartenaient aux milieux favorisés, sinon dominants, de l'Islam. Cette revue nous révèle, par ailleurs, que les domaines d'action qui sont érigés en modèles demeurent, finalement, très en rapport avec les notions de spécificité, de devoir et d'abnégation...toutes notions qui seront à la base de l'orientation de ce mouvement.

### *Islam et progrès social*

Cependant, l'apport de ce mouvement consistant en une soumission du texte coranique à une perception et une valorisation de sa dimension féminine, éléments autour desquels s'élaborera son idéologie, n'en reste pas moins un acquis de fait. L'énoncé de ses buts en constitue une tentative de concrétisation.

### **L'idéologie du mouvement**

Les péripéties propres au mouvement national allaient rendre bientôt nécessaire l'entrée en scène des femmes. Leur connexion sur ce combat se faisait sentir impérieuse à la fois pour donner à ce dernier plus d'ampleur et de force en pénétrant toutes les

couches et toutes les catégories de la population et, d'autre part, en regard des services spécifiques que ces femmes pouvaient rendre aux troupes en prenant en charge certains secteurs précis.

C'est donc en vertu de ces vicissitudes si particulières à l'histoire que les femmes musulmanes en viendront à appeler à un véritable soulèvement contre le statut traditionnel qui leur était conféré au nom même du devoir de libération nationale et opèreront un véritable bouleversement des rôles sous la bannière des intérêts nationaux tout en se couvrant, par ailleurs, de la légitimité religieuse de l'Islam.

C'est, en effet, en étant assurées de la protection morale que ce dernier accorde, imbues de la force intérieure qu'il dispense, que ces femmes ont pu se lancer dans le champ des activités sociales, qu'elles ont pu affronter la témérité que supposait une telle entreprise et les risques qu'elle comportait, persuadées qu'en soutenant l'effort national, elles œuvraient pour la gloire de Dieu.

Pendant, c'est d'un Dieu purifié de tout obscurantisme, de toute «réaction» qu'elles tiraient leurs ressources et leur puissance. L'effort théorique essentiel de ces protagonistes consistait dans la lutte opiniâtre qu'elles ont menée contre tous les aspects rétrogrades de «l'imposture» se donnant pour nom l'Islam, pour la promotion des femmes sur les plans sociaux, de la famille et de la culture comme contribution à la promotion nationale.

Ainsi, avec Bchira Ben Mrad, la femme est revêtue d'une identité jusque-là reniée, ignorée. Elle acquiert une personnalité nouvelle pleinement consciente de ses capacités en tant qu'individu mais aussi de ses responsabilités dans la société.

Inaugurant sa série d'articles dans «Chams el Islam», elle formule ainsi sa profession de foi : *«Je fais le serment de me mettre au service des personnes de mon sexe, en tout ce qui peut être bénéfique pour nous et pour notre patrie.»*

*«En effet, la femme intègre peu à peu la voie du progrès général. Cependant, il est indispensable qu'elle compte sur ses propres forces pour améliorer sa condition et ne pas constituer un poids mort pour la société. Car elle est la première à être concernée par cette condition.»*

*et la seule en situation de mesurer ses aléas. Le jour où elle aura réalisé cela, elle sera la tendre mère, l'enfant bienfaitrice pour sa patrie, et sera portée sur les annales parmi les grands réformateurs de l'histoire» (10).*

Quant aux membres de la Section Féminine de la Jeunesse Musulmane appuyant cette proclamation, elles considèrent que si les femmes représentent la seconde part de la population, il leur revient de faire fonctionner la moitié du monde. En effet, bien que Dieu ait établi une discrimination naturelle entre les humains en les dotant de constitutions physiques inégales, leur parité mentale est indubitable, le sexe féminin voyant sa sensibilité naturelle accomplie par la maîtrise intellectuelle et l'éducation morale.

*«Est advenu le moment où nous nous devons de transposer nos regards sur le progrès véritable, sur une voie basée sur la renaissance de la femme musulmane et la dignité de la Patrie» (11).*

Enfin, les animatrices du Club de la Jeune fille Zitounienne affirmant et consolidant cette tendance, vont déclarer la guerre à tous ceux qui, au nom de l'Islam, cherchent à écarter les femmes de la vie sociale, à tous les hommes qui, motivés en réalité par leur jalousie malade et leur orgueil, s'élèvent contre l'acquisition de la culture par elles.

Le Prophète ne leur ayant jamais prohibé l'accès aux lieux publics, la fréquentation du Club par les musulmanes revêtait le même caractère sacré que la fréquentation de la mosquée, car ce lieu était consacré à l'éducation et à la formation des jeunes filles conformément aux intérêts de la religion et du pays.

Dédiçant leur revue à leurs partisans, les rédactrices de «El Ilhem» annoncent: *«A celles qui entendent rejoindre les troupes des évoluées selon les lois de la saine évolution, se liguier à l'arbre de l'amitié, de la fraternité et de l'humanisme tel que cela a été édicté par la religion divine et la jurisprudence sacrée. Ceci ne peut évidemment se réaliser que grâce à une véritable éducation nationale, la maîtrise des a-b-*

---

(10) B.B. Mrad: *L'entraide entre la femme et l'homme* (en arabe), Chams el Islam, 1356 H, n° 1.

(11) Aïcha Jaziri: *La femme arabe et l'histoire* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, juin 1947, n° 4.

*c de la culture patriotique, et par le rejet de la fausse modernité qui séduit aujourd'hui les esclaves de la matière éphémère...préoccupées par la satisfaction de leurs instincts et négligeant les dispositions de leur âme sous l'effet de l'attraction exercée par le monde occidental...»(12).*

Les dispositions de ce mouvement, se donnant pour idéal la résurrection de l'Islam, se traduisaient donc par la reconnaissance de l'individualité féminine en tant que partie sociale, par son inculcation des notions et des préceptes religieux pour la conservation du système social et, enfin, par son instruction pour une meilleure prestation de son rôle social. Ces différents niveaux concourant vers un seul et unique aboutissement : le bienfait de la patrie qui devait échapper à l'influence occidentale que les femmes risquaient de drainer.

### Les buts du mouvement

A sa constitution en 1936, l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie élaborait ses statuts (qui n'obtiendront le visa officiel qu'en 1951). Précisant que toute femme musulmane agréant ces statuts pouvait adhérer à l'association, ces derniers énonçaient dans l'article trois du chapitre I (Forme de l'association et buts) les buts qu'elle s'était fixée :

1 - de rassembler les femmes musulmanes et de tisser entre elles des liens de connaissance, d'amitié et de solidarité pour la défense de leur famille, de la liberté et de la démocratie.

2 - d'orienter la jeune fille et la femme tunisiennes vers l'instruction et la morale dans le cadre de l'esprit islamique et d'élever leur niveau culturel, social et civique.

3 - d'organiser des leçons, conférences, fêtes et publications. La commémoration du Mouled est sa manifestation officielle.

4 - de former et développer des institutions au profit de l'enfance et de la jeunesse par la création de comités spécialisés à cet effet.

Tel que cela est explicité à travers ces statuts, l'Union Musulmane s'assignait donc un rôle d'ordre social à jouer auprès des

(12) Editorial : *La dédicace* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.



femmes; rôle qui s'accomplira, en particulier, dans l'attraction d'un grand nombre de dames appartenant aux couches aisées de la société autour d'actions de bienfaisance.

La Section Féminine arbitrée par les Jeunes Musulmans optait, elle, pour une orientation plus moraliste de conservation des valeurs grâce à l'information et à l'instruction des femmes afin que ces dernières soient en état d'assurer de façon consciente leur fonction de gardiennes et de réagir ainsi de manière efficace à toute éventuelle atteinte. Développant les attendus de son action, une adhérente de la Section expliquait que si l'entretien du foyer et l'éducation des enfants restaient les premiers et les plus impérieux des devoirs pour une femme, celle-ci ne saurait aujourd'hui se suffire à ce service car une autre mission l'interpellaient : son office spirituel. Et c'est pour l'en convaincre que fut créée la Section qui étalait son programme en trois points (13) :

1- La multiplication des contacts et l'échange d'idées et d'opinions d'ordre culturel et social entre femmes cultivées, ainsi que l'organisation de conférences, de réunions, de débats sur la vie familiale et le foyer.

2- L'élévation du sens moral chez les Tunisiennes pour faire front à la dégradation des mœurs due à l'attrait de l'Occident (dont on compte parmi les méfaits ce nouvel engouement pour le *suffur* ou abandon du voile et l'exhibitionnisme qu'il suppose). Il s'agit de savoir sélectionner les aspects positifs du modernisme et de les concilier avec les traits civilisationnels arabes.

3- La diffusion de la culture parmi les jeunes musulmanes considérant le nombre infime d'institutions scolaires pouvant leur dispenser une instruction adéquate. L'intégration de cet axe étant rendue indispensable par le devoir de contrecarrer la formation reçue dans les écoles publiques rattachées à l'administration coloniale et propageant, elles aussi, des modèles étrangers.

---

(13) Zeineb Mamlouk : *La Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, avril 1947, n° 2.

C'est donc plus particulièrement à cette réalisation que se sont attelées les membres de la Section puisque la fondation d'un lieu éducatif permettait à la fois de jeter les ponts avec la population féminine et de veiller à son salut.

Enfin, le Club de la Jeune Fille Zitounienne dont le centre d'intérêt est la promotion de la culture, prétendait à la préparation d'une génération de femmes imbues de hautes valeurs religieuses et morales, au service intellectuel et professionnel de leur pays. Ressortissantes de l'Université Zitounienne, ces femmes entendaient conquérir et rayonner sur les divers domaines de l'activité sociale (14).

Néanmoins, c'est la parution de leur organe «El Ilhem», en tant qu'instrument pour la conscientisation et la mobilisation des femmes cultivées, qui constituera la réalisation essentielle que compte ce Club à son actif.

Pour résumer, nous constatons que ces buts quoique variant quelque peu d'une association à l'autre se rejoignent finalement dans leur fondement et leur substance; de même ces associations se confondront dans leur type d'activité.

---

(14) Editorial : *Le but d'El Ilhem* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n°1.

## Le relèvement social

Pour atteindre à la finalité suprême qui était la raison de la formation de ces différents groupements, à savoir la résurrection d'un état originel où les femmes ne seraient plus opprimées, réprimées, il fallait déceler les facteurs qui étaient responsables de la décadence actuelle. Recourant à la référence coranique, il se vérifiait selon cette dernière qu'une communauté ne peut se survivre que grâce aux vertus de la générosité des possédants envers les dépossédés, de la charité et de l'entraide; de même qu'elle ne parvient à évoluer et à prospérer que grâce à la maîtrise de la connaissance dont Dieu a fait un impératif. S'en remettant à cet enseignement, les tenants de ce courant jugeront que si la Tunisie a été réduite à l'asservissement, à l'assujettissement par des «étrangers mécréants», c'est que les musulmans, enfreignant la Parole Divine, se sont rendus coupables du relâchement des liens de la solidarité sociale et de l'ignorance dans laquelle a sombré le peuple islamique durant de longs siècles.

Il reviendra alors aux femmes, dont l'éloignement de la sphère publique a contribué justement à cette dégradation, d'investir leurs capacités et leur énergie pour remédier à cette déficience. D'autant que leur intervention est, sans contestation possible, validée par les prescriptions religieuses qui les autorisent à participer aux actions de bienfaisance et qui ont expressément recommandé leur instruction.

### *La bienfaisance*

En réalité, cette initiative de faire œuvre charitable a connu ses débuts bien avant la création de la première organisation féminine et était le fait d'une concertation spontanée et ponctuelle contrainte par des événements conjoncturels. Ce n'est qu'au bout de quelques tentatives dispersées qu'intervint la

décision de consolider cette expérience et de la revêtir d'un cachet officiel.

### Au profit des sinistrés

La Tunisie était souvent soumise à des catastrophes naturelles dues à des intempéries ou des famines qui prenaient des proportions effarantes et dont les conséquences sur la population étaient dramatiques. C'est ainsi que les inondations que vécut le pays en décembre 1931 furent marquées par une grande effervescence humanitaire de soutien aux innombrables victimes et furent l'occasion qui incita un groupe de femmes à agir pour leur secours.

Décidées à donner la mesure de leur générosité, elles envisagèrent de fonder une Société des Dames Musulmanes dont l'objet serait d'organiser des fêtes réservées aux femmes (1).

Amorçant leur action, elles songèrent d'abord à établir des contacts aussi bien auprès du Palais Beylical qui adopta l'opération, les Princesses accordant leur patronage, qu'auprès de la Résidence Générale où Mme Manceron leur offrit son concours (2). Et c'est Eva Fichet, la Présidente de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, qui les accompagna dans leurs premières démarches : rencontre avec le Vice-Président de la Municipalité en vue de la création d'un asile de nuit, visite au Vestiaire Central Français et tournée auprès de familles nécessiteuses à qui elles distribuèrent des vêtements d'enfants (3).

Enfin, c'est le 29 février 1932 que se tint la fête de charité à Dar el Khalsi. Elle draina une foule de femmes de la haute société aussi nombreuse que composite. Outre ses invitées d'honneur, les Princesses et Mme la Résidente, y affluèrent des dames aussi bien musulmanes que juives et occidentales, des «représentantes» de courants divers : au côté de Mme Fatma Guellaty, fille de Béchir Sfar et épouse de Hassen Guellaty leader du Parti Réformiste

(1) M. Z. : *Réveil de la musulmane*, Tunis-Socialiste du 25.1.32.

(2) A. Bouhajib : *Les dames musulmanes de la charité*, Tunis-Socialiste du 12.3.32.

(3) E. Nohelle : *Les dames musulmanes de la charité*, Tunis-Socialiste du 13.2.32.

Tunisien, à qui fut attribuée la présidence de la fête, on remarquait Mme Aly Bouhajeb, épouse du militant socialiste, etc. (4).

Cependant, l'événement marquant de cette soirée fut consacré par les discours prononcés par Wassila Ben Ammar et Néjiba Ben Mrad (sœur de Bchira) (5). Exprimant sa satisfaction de la réalisation de ce projet qui était pour la femme tunisienne le premier en son genre, Wassila Ben Ammar rappela néanmoins son caractère provisoire. Or le vœu de cette assemblée aurait été de pouvoir renouveler ce genre de rencontre et ceci ne pourrait se faire, ajoutait-elle, que par la constitution d'une association féminine pouvant répondre aux besoins des femmes.

Evoquant l'existence de l'Association de Bienfaisance Musulmane, l'oratrice lui reprocha, du fait de ne réunir que des hommes, d'être dénuée de la sensibilité proprement féminine qui permettait de pénétrer les sentiments d'une mère misérable incapable de satisfaire les requêtes de ses enfants, de s'associer au malheur d'une orpheline qui ne trouvait point à se marier car démunie de trousseau, etc. Seules les femmes étaient en mesure d'appréhender ce désespoir humain dans toute son étendue car habitées par la pitié, la tendresse et la volonté. Ce sont ces qualités qui leur faisaient obligation de courir au secours de leurs sœurs et leur éviter décadence matérielle et morale.

Puis, succédant à cette première intervenante, Néjiba Ben Mrad prit la parole pour saluer à son tour cette initiative et relever, de même, le fait qu'il s'agissait là de «l'une des plus grandioses réunions de l'histoire de la femme tunisienne» car la première qui a poussé la musulmane à émerger de son apathie pour participer à la vie active. C'est par ce geste qu'elle démentait les bruits courant sur son compte, à savoir que la femme tunisienne était complètement exclue de la vie publique. Aujourd'hui, elle apparaissait comme un être qui sent et qui souffre comme les autres femmes de la terre et prouvait qu'elle était en possession d'une sensibilité et d'une âme débordantes de compassion et de miséricorde envers les enfants de l'humanité.

---

(4) O. Fayache : *Une initiative louable*, Tunis-Socialiste du 25.2.32.

(5) Anonyme : *C'est un travail utile* (en arabe), En-Nahdha du 6.3.32.

Justifiant la réclusion à laquelle se sont abandonnées les musulmanes par leur désir de se protéger contre le mal et la douleur qui régnaient en ce bas monde, elle ajouta que celles-ci étaient néanmoins, toujours promptes à se sacrifier quand il s'agissait d'obéir aux commandements divins. La présence à cette fête entrait dans ce cadre étant donné son public strictement féminin et son but respectable.

Néjiba Ben Mrad convaincue que cette calamité naturelle n'était que le reflet d'un drame humain bien plus profond, jugeait que les femmes ne sauraient détenir le pouvoir de rétablir l'ordre mais que les fruits de leur œuvre représentaient un don minime de soi auprès des malheureux.

Cependant, elle termina en souhaitant que cette rencontre inaugure une nouvelle époque pour les femmes.

Le gala se clôtura par la collecte d'une somme substantielle et par la désignation de Mme Fatma Guellaty à la présidence de cette Société dont elle était à l'origine de la constitution.

Cette fête de Dar el Khalsi représente donc bien la première sortie massive à caractère public des femmes tunisiennes et une occasion, pour les plus dynamiques parmi elles, de lancer la proposition pour la fondation de la première association féminine.

Néanmoins, cet effort ne connut pas de suite notable. On relève simplement la reprise de cette formule qui prit l'aspect de fêtes lithurgiques dont, en particulier, celle organisée par Mme Othman el Kaâk lors du Mouled de 1933. On présenta, au cours de cette conférence, un exposé sur la vie du Prophète et le rôle qu'il a donné à la femme, exposé suivi d'interventions diverses et de chants religieux (6).

Il n'en demeure pas moins qu'à partir de 1932, on signalait une grande agitation féminine prenant pour prétexte des situations aussi bien religieuses que sociales et politiques (7). Mais rompant avec ces pratiques d'improvisation, elle sera, à dater de 1936, prise en charge et commandée par une organisation.

(6) Collectif : *Une conférence donnée à Tunis en 1933*, Tunis.

(7) M. Kraïem : *La destructuration socio-économique et la condition des femmes dans les années 30*, in *Psychologie différentielle des sexes*, C.E.R.E.S., Série Psychologique, 1986, n°3.

## A la gloire de la science

Bchira Ben Mrad avait suivi tout cet itinéraire autant en observatrice qu'en partie prenante et avait été frappée à la fois par la pertinence du procédé et par l'éparpillement des initiatives. Seul leur regroupement pouvait faire leur force et leur efficacité. L'effervescence nationale que vécut le pays en 1935 lui en prêta les modalités. En effet, liée de par son origine avec les milieux nationalistes, que ce soit par des relations de famille ou d'engagement politique, elle réalisa (avec la bénédiction de son père) que les femmes devaient s'engager dans ce combat pour la résurrection, qu'elles devaient apporter leur appui à ses meneurs.

Elle lança une première invitation à mille cinq cents femmes de la meilleure société. Seules dix parmi elles se présentèrent au rendez-vous. Obstinée, Bchira Ben Mrad retenta sa chance une semaine plus tard auprès d'autres familles encore. Cependant, de la cinquantaine de dames qui répondirent cette fois-ci à sa requête, aucune n'était là pour encourager ses aspirations, mais bien plutôt pour la dissuader de poursuivre dans cette voie, arguant de son jeune âge, de son inexpérience, des échecs qui l'attendaient... (8). Il lui fallut encore une année de travail acharné et de contacts continus pour forcer la reconnaissance de ces femmes et provoquer leur engouement. L'Union proclamant son idéologie et ses buts jouissait désormais de la complicité de tous (8).

A partir de ce moment, l'essentiel de ses efforts allait être orienté vers l'action en faveur des étudiants nord-africains en France (dont certains feront partie du gouvernement tunisien, tandis que quelques autres seront des dirigeants à l'échelle maghrébine). En coordination avec la résistance nationale, les associées décidèrent l'organisation de fêtes de charité dont le produit serait retourné à ceux parmi ces étudiants qui étaient en défaut de soutien matériel. Ce cordon servait en même temps à leur permettre de poursuivre sans interruption et sans perturbations le cours de leurs études et avait le mérite de maintenir

---

(8) B. B. Mrad : *La renaissance féminine à Tunis* (en arabe), El Mostamaa el Arabi, mars 1952, n° 12.

vivaces les liens affectifs et moraux avec la Mère Patrie, empêchant ces étudiants de dévier de leur tâche et de leurs obligations envers elle.

C'est ainsi que la première fête eut lieu en décembre 1936 au foyer de Mohamed el Fourati dans l'ancienne médina. Le programme, rituel, comprenait (9) :

- La lecture d'une *sourate*.
- Une allocution de bienvenue par B.B. Mrad (traduite ensuite en langue française).
- Une succession d'interventions traitant des thèmes du savoir, de l'union et de la solidarité, ainsi que des responsabilités qui sont le lot de toute femme.
- Une suite d'hymnes de circonstance (incitant les femmes aux bonnes actions envers les étudiants nord-africains).
- La troupe musicale de Chafia Rochdi et Rouhia Riadh (accompagnées de musiciens aveugles pour éviter toute promiscuité).
- Lecture de *sourates* par B.B. Mrad.
- Vente de pâtisseries au profit des étudiants.

Cette annonce détaillée précisait par ailleurs, que la participation à cette quête entrainait dans le cadre du devoir qu'est tenue de remplir chaque femme envers la nation.

Mais bientôt les organisatrices, acquérant plus d'assurance, tendront à substituer l'attraction musicale par des discours de leur propre inspiration. Ainsi, à la commémoration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Association des Etudiants Nord-Africains célébré le 7 mars 1937, Bchira Ben Mrad se livra à un développement sur l'importance fondamentale de l'arme de la connaissance et de la science pour le progrès du pays. Rendant hommage à ces étudiants qui ont dû quitter leur refuge natal pour la France afin d'acquérir la formation exigée pour la constitution d'une élite nationale, elle félicita, par ailleurs, les femmes pour l'effort de soutien qu'elles déployaient en leur honneur contribuant elles aussi, par les moyens à leur portée, à cette édification nationale. La Présidente rappela

---

(9) En-Nahdha, décembre 1936.



ensuite les projets que sont parvenus à réaliser ces expatriés grâce à la contribution de son organisation: bibliothèque, club, restaurant; lieux dotés d'une haute valeur symbolique: celle de provoquer et de faciliter les retrouvailles entre concitoyens et coreligionnaires en territoire étranger (10).

De même, le 18 avril 1937, était organisée une imposante fête dont les bénéfices étaient destinés à la bienfaisance. Cette rencontre avait pour fin de rendre les honneurs à Tawhida Ben Cheikh, elle aussi ancienne étudiante de France, qui retournait au pays après avoir conquis le premier diplôme féminin tunisien de médecine obstétrique (11).

C'est donc à cette occasion que se manifesta de manière encore plus prononcée, maintes fois soulignée, cette obsession par la connaissance et la formation intellectuelle. Cet enthousiasme était d'autant plus significatif qu'il était forcé par une victoire sur l'ignorance, cette fois-ci, proprement féminine.

Dans son allocution d'ouverture habituelle, Bchira Ben Mrad témoignait de sa grande fierté du niveau atteint par la femme tunisienne. Elle précisa, toutefois, que seull'appel de sa conscience justifiait pour la lauréate cette compromission avec l'esprit de l'Occident. En effet, voyant ses sœurs dans l'Islam souffrir et périr faute de pouvoir se faire examiner par des médecins du sexe opposé, T. B. Cheikh se fit une obligation d'acquérir le savoir nécessaire pour parvenir à les secourir. Les interventions suivantes s'inclineront, à leur tour, devant la réussite de T. B. Cheikh sans omettre, néanmoins, d'intimer à l'audience de savoir allier un esprit éclairé avec un comportement moral.

Enfin, répondant à ces différents signes d'estime, l'invitée de la soirée confirma qu'effectivement en entreprenant des études de médecine, elle remplissait un devoir envers sa patrie, et considéra, par ailleurs, que cette discipline était indiquée pour les femmes sensibles aux malheurs d'autrui. Pour terminer,

---

(10) B. B. Mrad : *Commémoration de l'Association des Etudiants* (en arabe), Chams el Islam, 1356 H, n° 7-8.

(11) B. B. Mrad : *Cérémonie en l'honneur de Mme Tawhida Ben Cheikh, médecin tunisienne* (en arabe), Chams el Islam, 1356 H, n° 3 et n° 4.

elle lança un appel aux familles musulmanes pour intégrer leurs filles aux écoles et ne pas se laisser ainsi dépasser par l'Occident.

Cette activité de l'Union Musulmane des Femmes était elle aussi, soutenue d'une part par la Maison Beylicale, auprès de laquelle B.B. Mrad introduisit les étudiants nord-africains qui bénéficièrent désormais de son soutien financier et, d'autre part, par la Résidence Générale, la présence de Mme Guillon étant agréée par les nationalistes car favorisant des relations privilégiées avec cette autorité (12).

De même, elle trouva un grand écho auprès des familles aisées de Tunis qui acceptèrent l'option pour l'adoption de principe des étudiants nécessiteux à laquelle finit par recourir l'Union.

Même si les préoccupations philanthropiques de cette Union ne se limitèrent guère au thème de la promotion de la science par la bienfaisance, mais touchèrent des domaines variés (parmi lesquels on cite l'organisation de spectacles au profit des scouts, l'association au Comité de Soutien et de Secours National constitué en 1945 avec l'irruption de la famine dans le pays, au Comité de Soutien pour la Palestine en 1948 pour lequel les femmes vendirent leurs bijoux, etc.)(12), cette action fut centrale pour l'émergence et l'agrément de l'organisation par son environnement.

### *L'instruction féminine*

Si dans sa démarche l'U.M.F.T. se préoccupa essentiellement d'encourager l'instruction (en l'occurrence masculine) par les moyens auxquels elle pouvait accéder, la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans aussi bien que le Club de la Jeune Fille Zitounienne s'intéresseront à l'instruction féminine proprement dite.

---

(12) Entretien avec B. B. Mrad

## Une école pour les filles

A la première réunion publique qui obéissait à l'initiative des Jeunes Musulmans, environ trois cents femmes, épouses ou filles de ces derniers, furent réunies au local de l'Association. On leur annonça alors la fondation de cette Section et la tâche à laquelle elles allaient devoir s'atteler: la création d'une école pour filles musulmanes. Cette institution serait consacrée à la dispense d'une culture islamique pour les analphabètes, les préparant ainsi à remplir leur rôle de femmes et d'épouses (13).

Le premier pas pour la réalisation de cet ambitieux projet devait se résoudre en la collecte d'une somme d'argent suffisante pour l'édification de cette école.

Pour ce faire, on recourut, ici aussi, à la célébration de la clôture du mois saint du Ramadan, célébration qui comprenait, par la même occasion, la vente de certaines productions féminines. Cette fête, ayant attiré un grand nombre de dames, fut introduite par un mot d'accueil de Souad Ennaïfar qui indiqua que tous les fonds collectés iraient à la construction de la nouvelle école. Puis, Leïla Snoussi s'adonna à la glorification de cette entreprise qui constituait par elle-même un événement. Zakia Ben Abdallah, épouse du Docteur Ben Abdallah, faisant, quant à elle, un bilan de l'évolution des femmes en Tunisie constata que ces dernières, injustement brimées par les excès qui ont déformé le message religieux, ont réagi de façon impulsive et irréfléchie en se laissant leurrer par l'attraction de l'Occident. Ce serait désormais, en s'imprégnant du contenu véritable de l'Islam qu'elles parviendraient à trouver l'équilibre entre tradition et imitation.

La vente d'un tapis, de chapelets d'ambre, etc., rapporta une centaine de francs à la compagnie (14). On précise, toutefois, que c'est grâce à la noble générosité de Mohamed Lakhdar Ben Attia que l'on put amorcer les travaux.

---

(13) Anonyme: *La Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, mars 1947, n° 1.

(14) Anonyme: *A la Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, avril 1947, n° 2.

elle lança un appel aux familles musulmanes pour intégrer leurs filles aux écoles et ne pas se laisser ainsi dépasser par l'Occident.

Cette activité de l'Union Musulmane des Femmes était elle aussi, soutenue d'une part par la Maison Beylicale, auprès de laquelle B.B. Mrad introduisit les étudiants nord-africains qui bénéficièrent désormais de son soutien financier et, d'autre part, par la Résidence Générale, la présence de Mme Guillon étant agréée par les nationalistes car favorisant des relations privilégiées avec cette autorité (12).

De même, elle trouva un grand écho auprès des familles aisées de Tunis qui acceptèrent l'option pour l'adoption de principe des étudiants nécessiteux à laquelle finit par recourir l'Union.

Même si les préoccupations philanthropiques de cette Union ne se limitèrent guère au thème de la promotion de la science par la bienfaisance, mais touchèrent des domaines variés (parmi lesquels on cite l'organisation de spectacles au profit des scouts, l'association au Comité de Soutien et de Secours National constitué en 1945 avec l'irruption de la famine dans le pays, au Comité de Soutien pour la Palestine en 1948 pour lequel les femmes vendirent leurs bijoux, etc.)(12), cette action fut centrale pour l'émergence et l'agrément de l'organisation par son environnement.

### *L'instruction féminine*

Si dans sa démarche l'U.M.F.T. se préoccupa essentiellement d'encourager l'instruction (en l'occurrence masculine) par les moyens auxquels elle pouvait accéder, la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans aussi bien que le Club de la Jeune Fille Zitounienne s'intéresseront à l'instruction féminine proprement dite.

---

(12) Entretien avec B. B. Mrad

## Une école pour les filles

A la première réunion publique qui obéissait à l'initiative des Jeunes Musulmans, environ trois cents femmes, épouses ou filles de ces derniers, furent réunies au local de l'Association. On leur annonça alors la fondation de cette Section et la tâche à laquelle elles allaient devoir s'atteler: la création d'une école pour filles musulmanes. Cette institution serait consacrée à la dispense d'une culture islamique pour les analphabètes, les préparant ainsi à remplir leur rôle de femmes et d'épouses (13).

Le premier pas pour la réalisation de cet ambitieux projet devait se résoudre en la collecte d'une somme d'argent suffisante pour l'édification de cette école.

Pour ce faire, on recourut, ici aussi, à la célébration de la clôture du mois saint du Ramadan, célébration qui comprenait, par la même occasion, la vente de certaines productions féminines. Cette fête, ayant attiré un grand nombre de dames, fut introduite par un mot d'accueil de Souad Ennaïfar qui indiqua que tous les fonds collectés iraient à la construction de la nouvelle école. Puis, Leïla Snoussi s'adonna à la glorification de cette entreprise qui constituait par elle-même un événement. Zakia Ben Abdallah, épouse du Docteur Ben Abdallah, faisant, quant à elle, un bilan de l'évolution des femmes en Tunisie constata que ces dernières, injustement brimées par les excès qui ont déformé le message religieux, ont réagi de façon impulsive et irréfléchie en se laissant leurrer par l'attraction de l'Occident. Ce serait désormais, en s'imprégnant du contenu véritable de l'Islam qu'elles parviendraient à trouver l'équilibre entre tradition et imitation.

La vente d'un tapis, de chapelets d'ambre, etc., rapporta une centaine de francs à la compagnie (14). On précise, toutefois, que c'est grâce à la noble générosité de Mohamed Lakhdar Ben Attia que l'on put amorcer les travaux.

---

(13) Anonyme: *La Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, mars 1947, n° 1.

(14) Anonyme: *A la Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, avril 1947, n° 2.

Cependant, parallèlement et pour pallier au vide immédiat, l'assemblée de ces dames (dont le nombre croissant parvenait jusqu'à 600 participantes) décida de parer au plus urgent en entamant leur action par un travail d'éveil modeste, quitte à l'élargir dans une seconde phase. En effet, constatant l'analphabétisme quasi-total qui touchait la population féminine et l'emprise de l'enseignement étranger sur les rares personnes instruites, on s'attela à la tâche.

La solution consistait à commettre de vieux instituteurs, qu'elles se chargeaient de rémunérer, pour l'encadrement de quelques fillettes analphabètes. Des salles, réquisitionnées dans les foyers des Jeunes Musulmans, étaient destinées à les accueillir (15). Les cours, démarrés en 1944, débutèrent avec 8 filles pour en concer-ner 80 l'année d'après et atteindre 170 en 1947, malgré des difficultés souvent malaisées à surmonter (16).

La progression des travaux d'édification de l'école à la rue Essarajine fournit l'occasion à ses promotrices d'organiser une réunion dans son enceinte. Cette rencontre devait leur servir à exposer la signification qu'elles accordaient à ce geste et la valeur dont il était revêtu.

Pour Assia Jilani, l'acquisition d'une école était la plus fabuleuse des richesses. Car, au-delà de la misère qu'implique l'indigence, la stérilité qui frappe l'intelligence est bien plus lourde de conséquences sur le destin des nations. Dans un monde que déchiraient la puissance et le pouvoir de la matière, dans un monde qui pointait ses armes techniques sur des peuples faibles, la seule force de ces derniers était l'élévation de l'âme et la grandeur de l'esprit, leur seule arme était celle de la connaissance. Dans ce duel entre la substance et l'essence, c'est l'accaparement du savoir qui sera le critère tranchant du combat. C'est donc dans cette optique qu'il fallait comprendre l'ardeur mise à ériger une telle institution.

---

(15) Anonyme : *La Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, avril 1947, n° 2.

(16) Zeineb Mamlouk : *La Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, mai 1947, n° 3.

Sa destination à la formation féminine était motivée par l'incidence remarquable que pouvait avoir cette option sur la finalité à atteindre. En effet, l'encadrement des générations de femmes à venir permettra de secouer la pesanteur et la rigidité de l'héritage passéiste auxquelles elles étaient soumises et de les engager dans cette offensive contre les forces du mal (17).

Enchaînant sur ce même ordre d'idées, Dorra Belkhoja épouse Mohamed Ben Abdelkader, expliqua que le but suprême auquel les promotrices voudraient aboutir serait de parvenir à forger, chez les femmes, une personnalité arabo-islamique indépendante ayant la contenance et l'affirmation requises pour s'imposer en tant qu'entité reconnue. C'est en se pénétrant des richesses de la langue arabe et de la sagesse des enseignements islamiques que ces femmes pourraient, désormais, se poser comme les représentantes fières et orgueilleuses d'une telle communauté, à l'image de l'impression émanante des femmes d'Égypte, de Syrie et du Liban. C'est, en dernière analyse, à la sauvegarde d'une identité spécifique sacrée que sont appelées à participer les masses féminines (18).

Cette « école pour les filles » occupe donc un rôle d'encadrement religieux et moral auprès de l'enfance féminine censée assurer le salut de la communauté en tant que croyantes et en tant que futur groupe social. Néanmoins, cette mission est, à son tour, investie de dimensions qui, tout en lui étant implicites et coexistentielles, n'en sont pas moins pour cela extra-scolastiques: en donnant à la société des femmes vertueuses on lui fournit un rempart contre l'intrusion occidentale et une assise pour une construction nationale orthodoxe.

### Une tribune pour les femmes

En axant ses préoccupations, de la même manière, sur les thèmes de l'instruction et de la culture, le Club de la Jeune Fille Zitounienne œuvrera pour des réalisations en rapport avec son

(17) Assia Hamza : *Le mouvement féminin dirigé par l'Association des Jeunes Musulmans* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, juin 1947, n°4.

(18) Dorra B. Abdelkader : *Le mouvement féminin dirigé par l'Association des Jeunes Musulmans* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, juin 1947, n° 4.

orientation intellectuelle, à savoir la production d'une revue, «El Ilhem», ouvrant ses pages à une «élite de femmes cultivées tunisiennes» (19).

Ce dessein de mettre à la disposition des talents féminins une tribune écrite (la seconde dans l'histoire du journalisme féminin local après «Leïla») (20) fut déterminé par l'intérêt accordé à ce phénomène qui, bien qu'encore récent et inégal, commençait à toucher un nombre appréciable de jeunes filles, à savoir le phénomène de l'instruction.

Quelle instruction ? Dans quelles conditions ? Dans quels buts ? Telles étaient les principales interrogations auxquelles étaient consacrés pratiquement tous les articles publiés.

Ce courant établissait, évidemment dès le départ et comme un présupposé acquis, que les femmes sont douées de capacités intellectuelles concurrençant celles de leurs homologues masculins, militant en faveur de leur accès à l'instruction au même titre que ces derniers.

Seulement, si l'on ne cessait de vanter les mérites d'une telle formation qui présentait l'avantage de les libérer des normes traditionnellement héritées, perpétuées de génération en génération sans possibilité de remise en cause aucune (21), on considérait qu'il n'était guère plus rationnel de verser dans l'extrémité inverse et de rejeter de façon brutale, choquante, la sagesse ancestrale si riche d'enseignements (22). De même, si l'on ne tarissait pas de proclamer sa fierté du niveau déjà atteint par certaines aspirantes tunisiennes, on ne négligeait pas, non plus, de les prévenir de garder la morale sauve (23).

Cependant, et bien qu'énonçant des principes de base inspirés d'un conservatisme classique et commun aux mouvements parallèles, une conception moins étriquée se dégage du rôle imparti à l'instruction elle-même.

(19) El Ilhem, juillet 1955, n° 2.

(20) Décembre 1936.

(21) Wahida Lassoued : *Les bienfaits de la science* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(22) Editorial : *Les victimes de la période transitoire* (en arabe), El Ilhem, juillet 1955, n° 1.

(23) Zohra Abla : *La fille du peuple* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.



De façon tout à fait inattendue et inusitée, deux critiques de fond propres à déstabiliser le système en vigueur dans leur institution furent rédigées par des zitouniennes. S'en prenant d'abord, et d'un point de vue global, à la pédagogie appliquée en matière d'éducation, une jeune étudiante exposa les rudiments des méthodes modernes en ce domaine. Ainsi, il était déconseillé d'user de culpabilisation pour faire intérioriser les normes morales et d'interdiction pour les faire respecter. Le sujet devait être perçu comme un être responsable et intelligent et devait être associé à l'expérience pour réussir son assimilation. Ce sont là les conditions élémentaires pour former des citoyens sains et conscients (24).

Complétant cet argument portant sur la «forme», une seconde contribution se résoudra en une véritable diatribe prenant pour cible l'enseignement zitounien en propre. Donnant le ton par le choix de l'intitulé *Stérilité et drogue*, l'article dénonçait cet enseignement plein de lourdeurs et d'amorphismes, se réduisant à des exercices de rhétorique et de stylistique au lieu d'apprendre la vie et le social, au lieu de former des écrivains et poètes, de véritables hommes et femmes de lettres (25).

Enfin, abordant le thème de l'utilité de cet apprentissage, on révélait une multiplicité de causes, toutes prétexte à l'ouverture, à l'élargissement de l'horizon des femmes. Et d'abord, la culture devenait une exigence en soi pour l'accomplissement, l'épanouissement de la personnalité féminine. Ainsi déclarait-on que, si les hommes étaient ambitieux, les femmes l'étaient tout autant, et comme eux, elles devaient pouvoir exercer leurs chances.

«*La jeune fille d'aujourd'hui recherche le savoir pour construire sa vie, l'éducation pour former son caractère, la science pour compléter ses convictions, et l'honnêteté pour sauvegarder son honneur et son patriotisme*» (26).

---

(24) Zineb B. : *Le problème de l'éducation pour nos enfants* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(25) Zohra Abla : *Stérilité et drogue* (en arabe), El Ilhem, juillet 1955, n° 2.

(26) Wassila Mahmoud Hchicha : *La politique de la mystification n'ébranle pas nos penchants et sentiments* (en arabe), El Ilhem, juillet 1955, n° 2.

L'instruction acquise devra leur permettre donc de sortir de leur passivité, les obliger à déployer un effort, un activisme nouveau qui les projeteront, les imposeront sur la scène sociale. Tandis que pour certaines il était temps que les femmes puissent désormais accéder aux responsabilités publiques telles que le travail (27), d'autres déploraient que le domaine des arts (en particulier le théâtre) demeure fermé aux femmes jouissant d'un haut niveau intellectuel étant donné les tabous dressés entre elles et lui (28).

Cependant, au-delà de ces motifs que l'on pourrait juger «fri-voles», la maîtrise du savoir s'imposait, à cette époque, d'elle-même. En effet, envisageant des situations spécifiques courantes où les femmes se trouvaient souvent prises sans recours, tels les cas de veuvage ou de répudiation, on rappelait que l'instruction n'était pas seulement un aliment spirituel, mais un instrument à exploiter en cas de nécessité (29).

Mais, c'était finalement le devoir envers la patrie qui demeurerait le stimulant le plus légitime et la caution la plus valable. En vertu de cet argument, le monde féminin se départageait en deux catégories : celle des analphabètes dont la destinée était de se dévouer pour le bien-être de la famille, l'éducation des enfants... sans toutefois se soustraire à l'influence bien-faisante des sœurs de la seconde catégorie qui était composée, elle, de femmes cultivées et instruites dont la mission était de se mettre au service de leur pays sans pour autant négliger l'entretien de leur foyer (30).

Evidemment, le mobile - trouvant sa source, ici comme chez les autres groupes, dans une présence étrangère colonisatrice et provocatrice - était de s'affranchir et de «rattraper les pays avancés» (31).

(27) Fatma Charchad : *L'heure du travail a sonné* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(28) S.B.Mrad : *La femme et le théâtre* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(29) F. Charchad : *Prière aux mères* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(30) Safia Hamami : *La femme tunisienne sur le terrain* (en arabe), El Ilhem, mars 1955, n° 1.

(31) Wahida Lassoued : *Les bienfaits de la science* (en arabe) El Ilhem, mars 1955, n° 1.

La particularité de ce discours est que c'est le seul, assimilé à ce mouvement des femmes musulmanes, où l'on peut lire en interstice, un espoir réel d'émancipation. Parti d'un point de vue rigoriste et puritain, il aboutit à l'expression d'un égalitarisme inavoué.

Cette «audace» relative semble être imputable à la période de constitution et d'activité du Club : 1954 - 1955 signale la proximité de l'annonce de l'autonomie du pays et signifie une plus grande liberté d'auto-détermination.

C'est, en tous les cas, en ces termes que se présentait l'éditorial de juillet 1955 publiant un texte d'encouragement du leader Habib Bourguiba au journal et appelant ses lectrices à réagir après une longue léthargie.

## L'approbation sociale

Les prolongements de l'appel au rejet du voile réapparaîtront ici, d'une part dans la volonté désormais affichée de contrôler le mouvement, d'autre part, dans la poursuite, par voie de presse, du débat amorcé quelques années auparavant sur la nature de ce mouvement.

Le projet, issu du milieu religieux, allait bientôt être accaparé par le monde politique étant donné les multiples ramifications qu'il sous-tend. Dans un premier temps, chacune des parties en présence tendra à l'interpréter, à vouloir le conformer à ses visions spécifiques et à sa conception du rôle des femmes dans la société. Dans un second moment, certains y voyant la continuité du processus déclenché en 1924, tandis que d'autres l'évaluant comme une véritable renaissance, il s'ensuivra une polémique faisant des femmes le centre d'une bataille de patronage, mais aussi d'une querelle d'hégémonie.

Quant au mouvement lui-même, à mesure de sa structuration et de son organisation, il acquerra un poids de plus en plus important dans la société. D'un côté, il se forgera une place et un rayonnement notables auprès de certaines couches de la population, de l'autre, il s'attirera les faveurs de certains responsables politiques.

### *Un acte conforme à la nature*

Le facteur essentiel qui a milité en faveur de l'acceptation de ce mouvement par son environnement était qu'il ne déparait pas avec la conception que l'on avait du caractère féminin et qu'il ne débordait pas de la marge d'initiative que l'on accordait à ses porteuses. Tels étaient les critères d'évaluation de l'opportunité ou de la nocivité d'une action féminine.

## Un hommage intéressé

Lorsqu'en 1932 Dar el Khalsi accueillit une fête de charité féminine, un torrent d'applaudissements émanant d'autorités socio-politiques diverses fit écho à ce geste. Chacune y voyant des raisons de satisfaction propre, elles étaient toutes unies par un même élan d'enthousiasme et d'encouragement.

C'est ainsi que, quelque temps après le déroulement de la fête, le journal «Es-Sawab», qui défendait les positions progressistes, publiait un article consacré à l'événement. Selon cette source, cette opération de secours menée par des femmes contenait en soi les sens de la noblesse, de la bonté et de l'altruisme. Mais elle était d'autant la bienvenue qu'elle était en parfaite adéquation avec les qualités si proprement féminines de la sensibilité, de la pitié et de la bienfaisance.

Le second atout de cette démarche était d'avoir su respecter les valeurs suprêmes de la société que sont l'honneur, la dignité et l'honnêteté. La réunion avait su rester dans le cadre de la pudeur féminine évitant tout exhibitionnisme superflu et toute provocation inutile.

D'autre part, rapportant l'événement aux thèses qu'a toujours défendues ce groupement, l'auteur indiquait que cette fête était la démonstration éclatante de ce que les femmes tunisiennes étaient promptes à agir pour le bien de la société et non pour sa destruction, qu'il s'agissait, par ailleurs, d'êtres dynamiques doués d'esprit d'initiative et non d'une masse inerte et inapte.

Enfin, faisant allusion à la manifestation précédente sur le voile et aux remous qu'elle a suscités, on fustigea l'hypocrite duplicité des conservateurs qui, hier, voulaient maintenir cloîtrées les femmes et qui, aujourd'hui, s'arrogeaient le beau rôle en proclamant bien haut leur adhésion(1).

Quant au porte-parole de la mouvance réformiste, «En-Nahdha», relatant le déroulement d'une seconde fête ayant eu

---

(1) Anonyme : *L'association des femmes musulmanes* (en arabe), Es-Sawab du 18.3.32.

Non, quelque temps plus tard (le 22 juillet 1932) à l'occasion du Moulded, il réserva le même appui et accorda la même bénédiction que son confrère. Ce projet, lit-on, est annonciateur de la renaissance des femmes tunisiennes, de leur éveil culturel et de leur prise de conscience quant à leurs responsabilités sociales.

Par ailleurs, le fait qu'elles aient désigné le Moulded du Prophète comme date d'élection pour la tenue de leur réunion était chargé d'un double symbolisme. Il informait d'abord, de la personnalité de ces femmes dont ni les vertus ni les intentions ne pouvaient être mises en doute. Il référait, ensuite, au moment historique de la victoire de la communauté islamique sur le paganisme et le polythéisme et de son accession aux lumières de la civilisation.

Le lien entre ces deux termes d'une même problématique que sont, d'une part l'insertion des femmes dans la société et d'autre part, le rétablissement de ce prestige civilisationnel était la condition nécessaire pour un remodellement de cette société (2).

Pour la rédaction de «La Voix du Tunisien», ouverte aux intérêts destouriens, l'approbation était aussi totale. Si on déclarait en préambule que l'on ne portait guère de soupçons sur les sentiments patriotiques de chaque femme tunisienne, le parallèle entre les deux étapes du mouvement féminin faisait, néanmoins, ressortir des différences notables quant aux conséquences selon qu'il s'agisse des détractrices du voile ou des avocates de l'instruction.

Aussi regrettait-on que la femme bourgeoise fit preuve d'une ambition limitant sa portée à une simple européanisation, se fixant pour finalité «l'émancipation». Cette tendance avait pour effet de creuser, entre elle et son contexte national, un fossé qui ne cessait de s'élargir, la rejetant à la marge de la vie sociale locale et de ses exigences.

Par contre, les femmes musulmanes, en conformant leur action à la réalité du pays, en ne décollant pas de ses traditions et ses coutumes, ont réussi leur insertion dans l'action sociale

---

(2) Zitouni : *Une fête de femmes à l'occasion du Moulded* (en arabe), En-Nahdha du 26.7.32.

sans provoquer de contestation, ni d'indignation. Car, en accord avec la ligne politique prônée, on considérait que l'évolution féminine était inéluctable à condition évidemment qu'elle fût liée à l'évolution sociale. Et l'on proclamait pour finir, faire confiance aux femmes pour la réaliser avec l'aide des hommes mais aussi malgré eux (3).

Enfin, c'est peut-être le journal socialiste «Tunis-Socialiste» qui publia le plus d'articles élogieux et stimulateurs au cours de cette période espérant que cette action serait bien accueillie par le public et qu'elle concentrerait autour d'elle encore plus de femmes afin de créer un mouvement à la mesure des besoins(4). Mettant en exergue les efforts déployés par toutes ces dames, il donna un relief particulier à leurs qualités, à leurs capacités, à leurs dons naturels ou apprivoisés, déplorant implicitement l'inhibition, la stérilisation, le reniement dont elles avaient jusque-là souffert (5).

C'est, dans un deuxième temps, aux pères, frères et époux ayant consenti ou avalisé l'engagement de leurs femmes qu'on rendait justice. L'impression communiquée était que ceux-ci avaient fait preuve d'un libéralisme, d'une ouverture d'esprit et d'une tolérance rares dans la société tunisienne. Ce mérite leur valait la fierté et l'orgueil des idéalistes socialistes (6).

Néanmoins, on ne pouvait s'empêcher de voir là une occasion opportune offerte à l'union entre Françaises et Musulmanes «qu'une cloison étanche séparait malheureusement depuis un demi-siècle».

La collaboration entre la Présidente de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (d'obédience socialiste) et le groupe des organisatrices de la fête de Dar el Khalsi a semblé faire naître l'espoir d'une concrétisation prochaine de cette communauté d'intérêts. Ainsi, tandis que les femmes tunisiennes

---

(3) Ch. Khairallah : *Trêve de discussions, des garanties*, La Voix du Tunisien du 19.3.32.

(4) E. Nohelle : *Les dames musulmanes et la charité*, Tunis-Socialiste du 13.2.32.

(5) E. Nohelle : *La fête de charité des dames musulmanes*, Tunis-Socialiste du 7.3.32.

(6) O. Payachi : *La soirée du 29*, Tunis-Socialiste du 8.3.32.

désireraient s'activer mais seraient traumatisées par les multiples blocages que leur imposaient leurs traditions, les Françaises, elles, seraient handicapées par l'ignorance de la langue et de la culture qui les empêchait d'avoir prise sur les questions d'ordre local (7).

La complémentarité paraissait être de rigueur entre les deux parties, éclipsant tous les «malentendus» et toutes les «divisions» pour le triomphe de la solidarité (8).

### La bataille de tutelle

Cependant, l'apparente unité tissée entre les différents courants par ce même élan de sympathie et de bienveillance laissera bientôt place à la collision et à la discorde. Ce débat mettra, principalement, vis-à-vis un porte-parole du Vieux-Destour (Chedly Khairrallah) et un représentant du Parti Socialiste (Aly Bouhajeb), chacun d'entre eux s'attribuant l'affiliation de ce regroupement et le revendiquant comme un pendant de sa politique respective.

Le thème d'élection portera, précisément, sur la «nature» de cette sortie féminine : fallait-il y voir les symptômes de l'émancipation ou les marques de l'humanisme ?

Retraçant les péripéties qui ont conduit à la préparation de la fête, Aly Bouhajeb y adjoignit un commentaire qui outragera ses adversaires. Il était inutile, constatait-il, de s'investir dans une polémique aussi violente quelques années plus tôt, à propos de l'abandon du voile, puisque le temps avait fait irrévocablement son œuvre. Car, voici que les femmes, sans l'ombre d'une hésitation, rejetaient toutes les entraves et pénétraient de plain-pied dans les rouages de la vie sociale. Après avoir abordé le monde par son aspect le plus «agréable» (sorties, distractions, toilettes...) dont elles avaient été longtemps privées, elles faisaient maintenant preuve de maturité et d'évolution.

(7) E. Fichet : *Psychologie féminine*, La Voix du Tunisien du 23.7.32.

(8) E. Fichet : *Un projet qui prend corps*, La Voix du Tunisien du 16.7.32.



Cependant, cette progression supposait, de façon intrinsèque, le rejet de ce revêtement qui entravait le geste et freinait l'allure. Cette fête était, en vérité, l'avant-signé d'une émancipation éclatante (9).

Récusant énergiquement cette interprétation insultante pour les femmes concernées qui risquaient fort d'être découragées par une telle perception et offensante pour leur époux dont la suspicion pouvait être éveillée, Chedly Khairallah considérait que cette intervention était susceptible de porter un coup fatal à toute nouvelle tentative et d'étouffer ce pas à peine amorcé.

Quant à lui, sa première réaction avait été inspirée par une attitude de bienveillante neutralité. Cette attitude était forcée par la conviction qu'une telle démonstration de générosité et d'altruisme ne pouvait qu'honorer tous les musulmans car elle s'inscrivait dans leurs mœurs et n'y était pas artificiellement introduite.

*«Pour notre part, si nous sommes hostiles à une émancipation qui ne serait qu'un prétexte à divertissement, nous ne pouvons désapprouver des femmes quand elles se proposent de soulager les misères»* (10).

En effet, ne doutant pas du caractère exclusivement charitable de l'action et soucieux de le préserver, il s'interdit d'y appliquer des «considérations étrangères au but» (10).

Mais voilà qu'alerté par des insinuations qui éclairaient le fait d'un jour nouveau, cet observateur vigilant, soudainement alarmé par les dimensions et les allures que pourrait prendre le mouvement, décidait de s'en prendre aux alliances qu'il s'était forgé et qui menaçaient d'influer sur son contenu. Exprimant d'abord sa défiance à l'égard de l'aide apportée par la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté (11), il expliqua que, malgré les déclarations d'autonomie de sa Présidente Eva Fichet (12), l'obéissance socialiste du groupe était notoire. Par ailleurs,

(9) A. Bouhajeb : *Les dames musulmanes de la charité*, Tunis-Socialiste du 12.3.32.

(10) Ch. Khairallah : *A l'ombre de la charité*, La Voix du Tunisien du 14.3.32.

(11) E. Fichet : *Psychologie féminine*, La Voix du Tunisien du 23.7.32.

(12) E. Fichet : *Réponse de la Ligue des Femmes à la Voix du Tunisien*, La Voix du Tunisien du 1.8.32.

ayant eu l'occasion de constater le «sectarisme» et le «monopolitisme» exercés par les membres influents du Parti Socialiste envers les musulmans dont il avait cautionné personnellement l'entrée dans cette Ligue, il conclut à «l'accapement effectif» de cette dernière par ces personnes.

Or, toute intervention de cette tendance, concernant la question féminine, lui ayant déjà été rendue suspecte par ses tentatives assimilationnistes, il soupçonna ses adeptes de se livrer, par l'entremise de cette Ligue, à des opérations manœuvrières visant à assurer leur politique de fusion qu'ils n'ont pu appliquer ouvertement.

Chedly Khairallah aboutit donc au raisonnement suivant: adhérents du P.S. et de la Ligue confondus avaient toute latitude pour intervenir autour de tous les problèmes dont ils jugeaient du caractère grave ou urgent, tous, exceptée la condition féminine que leur empreinte ne pouvait que travestir.

*«Je fais...confiance à la Ligue - affiliée au Parti Socialiste ou non, peu m'importe - toutes les fois qu'il s'agit de lutter contre la prépondérance française, l'injustice et l'arbitraire en Tunisie.*

*Mais je n'hésite pas à lui dénier le droit de s'immiscer dans les questions qui nous sont exclusivement particulières» (13).*

Par contre, l'avertissement était encore plus sévère et solennel à l'adresse de la Résidence Générale (Mme Manceron ayant été invitée à présider le gala), les dangers pressentis d'assimilation se faisant plus redoutables de ce côté.

*«... nous irons plus loin cette fois en affirmant qu'une tentative d'émancipation comme celle qui paraît-il se dessine, n'aura jamais notre approbation si, au lieu de chercher son appui auprès de nous, elle continue à se faire patronner par la Résidence» (14).*

C'est donc, en dernière analyse et transparaisant sous les mots, une lutte non seulement pour «l'authenticité» du mouvement que menait là Ch. Khairallah, mais aussi pour sa direction. Ainsi, l'action féminine devait, pour avoir son agré-

(13) Ch Khairallah : *Ma réponse à Mme Fichet*, La Voix du Tunisien du 8.8.32.

(14) Ch. Khairallah : *Trêve de discussions, des garanties*, La Voix du Tunisien du 19.3.32.

ment, réunir ces deux conditions «élémentaires» : être timide dans ses ambitions et évoluer sous la férule des «nationaux».

*«...appelés à prendre définitivement une attitude devant le mouvement féminin dont la fête de charité aurait été la première manifestation, nous voudrions savoir ce que les dirigeantes... se proposent de faire, dans quel but et dans quelle idéologie. Ces éclaircissements nous sont indispensables, car si nous sommes disposés à aider tout mouvement qui rejoindrait le nôtre, nous ferons bloc contre tout autre en qui nous sentirons l'avenir du pays et le peuple tunisien en danger».*

*«...nous sommes... pour la libération des individus et du peuple, dans le cadre rigide des institutions et de la vie spécifiquement tunisienne. Nous ne demandons donc à nos femmes qu'une seule garantie pour appuyer leur action : celle de donner le maximum d'effort dans un sens strictement tunisien, dans le cadre de l'action sociale tunisienne.*

*A elles de nous dire si elles ont assez de patriotisme et d'énergie pour cela» (15).*

Ainsi, et malgré toutes ses déclarations de bonne foi, ce second souffle du mouvement aura à subir les répercussions de sa phase initiale et ne pourra guère échapper aux prises du tiraillement polémique.

Parachevant la délimitation des contours à l'intérieur desquels il devait se mouvoir, l'admonestation s'axa cette fois-ci non plus sur les formes des manifestations féminines à propos desquelles se dégagait une certaine unanimité, mais sur ses coalitions. Cette appréhension pose, dans toute son ampleur, la problématique du type de rapports entre mouvement féminin et mouvement national; rapports qui, toutes choses égales par ailleurs, se verront consolider à mesure de l'implantation et de l'affermissement du mouvement.

### *Des implications sociales*

Si l'action féminine encore balbutiante a joui d'un crédit tel qu'elle est devenue l'objet de convoitises adverses, sa struc-

---

(15) Ch. Khairallah : *Trêve de discussions, des garanties*, La Voix du Tunisien du 19.3.32.

turation dans le cadre d'associations ou d'organisations s'appuiera sur des considérations similaires pour étendre son influence jusqu'à s'investir dans l'action nationale elle-même.

### L'impact du mouvement

Dans cette évaluation des effets du mouvement sur son contexte, seul le Club de la Jeune Fille Zitounienne semble être demeuré un cercle clos sur lui-même sans grands contacts avec l'environnement. Ceci est probablement dû à la particularité de son profil ouvert à une catégorie spécifique d'adhérentes, à savoir les étudiantes de la Grande Mosquée dont le nombre était relativement faible (150 à 200 en 1955) et préoccupé par des thèmes assez sélectifs de la culture et de la connaissance. De ce fait, il ne parviendra ni à représenter un pôle d'attraction, ni à s'infiltrer auprès de la population, restant isolé et méconnu.

Il en ira autrement pour la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans. De par sa composition, cette dernière était appelée à susciter un plus grand écho autour d'elle. En effet, les Jeunes Musulmans, soucieux d'assurer à leur Section Féminine une mobilisation lui garantissant le consensus et l'insertion, arrangeaient, parallèlement à la tenue des réunions féminines, des rencontres masculines au cours desquelles s'échangeaient et se recueillaient les points de vue la concernant.

C'est ainsi que, accueillant l'annonce de sa création, une assemblée formée d'éminentes personnalités appartenant au monde politique et religieux, tel que Moheddine Klibi, Mohamed Dargouth, Tahar Ben Saïd et Mohamed Chedly Belkadhi, s'interrogeant sur les raisons du succès que trouvait cette initiative contrairement aux autres tentatives de réformisme féminin, révélera le courant d'adhésion qu'elle soulevait.

Les réponses se résumaient, d'une part, à sa nature même conforme aux enseignements et au dogme islamiques et, d'autre part, à sa mission qui consistait à élever les femmes dans le sens et la valeur de leur identité.

Et, en réalité, la Section réussit à occuper, sur le devant de la scène et sur le sujet précis de l'instruction, une position non

négligeable. D'abord en influant (par l'intermédiaire des Jeunes Musulmans) sur les décisions des chefs de famille concernant l'inscription de leurs fillettes aux cours religieux infléchissant par la même occasion, sur le courant de l'instruction féminine de façon globale. Ensuite, et par contre-coup, en provoquant au niveau de l'ensemble de la société une sorte de «mode» (selon le terme utilisé) de l'apprentissage de la langue arabe.

Il semble que l'idée de créer ces cours eut une telle résonance auprès des familles désirant inculquer à leurs filles un enseignement national que même celles parmi ces dernières fréquentant les écoles publiques voulurent, désormais, en bénéficier (16).

Enfin, le retentissement de cette action fut d'une ampleur telle qu'il eut des incidences jusque dans les milieux de l'administration coloniale. Il apparaîtrait que c'est sous ses effets que la Direction de l'Instruction Publique, après avoir longtemps refusé aux Tunisiens l'augmentation du volume horaire des cours d'arabe dans ses écoles et l'intégration de cette discipline aux examens, ait finalement fléchi ses positions (16).

Ce sont, cependant, les déclarations maintes fois réitérées de B.B. Mrad sur le caractère «populaire» de son organisation qui témoignent de son interaction avec les faits de la vie sociale et nationale. De fait, elle se plaisait à répéter que l'Union Musulmane des Femmes était non seulement l'Union de toutes les Tunisiennes, qu'elle embrassait les femmes de toutes les catégories sociales, mais qu'elle était aussi l'Union de tous les Tunisiens, qu'elle avait la stature d'une véritable organisation nationale, reconnue et soutenue par ses semblables.

Relevant de son action strictement féminine, nous avons déjà pu noter que les rassemblements de l'Union réussissaient, effectivement, à attirer les dames de tous les secteurs de la société : celles de la Maison du Bey, les traditionalistes, les nationalistes et même les occupants de la Résidence Générale.

---

(16) Anonyme : *La Section Féminine* (en arabe), Majallat el Chouban el Muslimin, mars 1947, n° 1.

La fondation de sections à travers les principaux points du territoire (La Marsa, Hammam-Lif, Radès, Béja, Nabeul, Kairouan, Mahdia, Tataouine) permettait d'accomplir le champ d'implantation de l'organisation et de faire participer des femmes des couches populaires à son action.

Cependant, B.B. Mrad ne se suffit guère de ce travail de collecte de fonds réalisé en milieu féminin pour le remettre ensuite aux nationalistes.

Sa collaboration avec le Vieux puis le Néo-Destour, prit des formes plus explicitement politiques. Avec les destouriens, elle effectuait des déplacements, assistait aux réunions de quartiers, patronait des conférences et participait aux manifestations.

Ses rapports avec l'Union Générale Tunisienne du Travail de Farhat Hached étaient tout aussi bien établis. Ainsi, les défilés du 1<sup>er</sup> Mai voyaient-ils les Unionistes occuper l'espace de la rue, les meetings signalaient leur présence.

Pour les autorités coloniales elles-mêmes, cette organisation était de quelque poids dans la société. La maintenant dans l'illégalité jusqu'en 1951, elles soumièrent de façon plus particulière sa dirigeante à maints blocages se rapportant à son activité féminine, allant jusqu'à sa détention pour quelques jours pour son activisme politique (17).

### Les coalitions du mouvement

Un point demeure cependant à éclaircir, celui des rapports qu'entretenait ce mouvement avec les différentes parties en présence.

Evoquant les conditions et le contexte de son émergence, nous le relierions à une réaction du milieu zitounien contre ce qu'il considérait être comme des traits d'un «modernisme» contenant en puissance les germes de l'occidentalisation. De même, ses principales figures ainsi que son audience étaient

---

(17) Anonyme : *Bchira Ben Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, art. cit.

issues de ce milieu où elles avaient fait leur éducation et leur formation.

La renaissance de la civilisation de l'authenticité et la réhabilitation de l'identité originelle qu'elles prônaient se confondaient, dans cette enclave de la colonisation, avec la lutte contre l'infiltration et la perversion de la société par les manifestations sociales et culturelles étrangères. De ce fait, les ponts furent jetés avec les nationalistes et l'union entre élites traditionalistes religieuses et nouvelles élites politiques trouvait ainsi son complément et sa confirmation dans la formation correspondante des femmes. C'est sur cette simple proposition d'appui au combat national que se sont engagées à œuvrer ces femmes.

Le choix de leur domaine et de leur aire d'action se décidait en principe de façon autonome, et faisait du reste le consensus de tous. L'association de certaines parties en vue de guider et de soutenir leur entreprise était, théoriquement, fonction de leurs propres besoins, de leurs propres évaluations, bien qu'elle obéissait, en réalité, au type de rapports prévalant sur l'échiquier politique et adaptait les positions conjoncturelles des nationalistes vis-à-vis aussi bien du Palais Beylical que de la Résidence Générale.

Toutefois, et se fondant une nouvelle fois sur le contexte colonial, cette seconde tentative féminine fera élever des voix contestataires. En effet, parce que compromettant de façon expresse des femmes - toujours assujetties à un statut de mineures malgré tous les déploiements d'efforts et d'ingéniosité dont elles pouvaient faire preuve, toujours consignées sous le regard bienveillant mais néanmoins vigilant de leurs protecteurs et tuteurs - « l'ouverture » qu'elles ont pratiquée en direction « d'ennemies fondamentales » à leur cause a été pressentie, vécue comme un danger. Elles devaient appeler, alors, à une rectification de la ligne de conduite de manière à se dégager de toute compromission en préservant leur « pureté » première et en s'aliénant, en toute conséquence logique, aux représentants du nationalisme.

Avec son affirmation, ce mouvement non seulement continuera à se targuer de sa loyauté et de sa fidélité envers les nationalistes comme d'une légitimation allant de soi mais

coopèrera organiquement avec eux, jugeant qu'il était de son devoir de le faire. Ceci, cependant, tout en continuant à préserver son autonomie organisationnelle.

Toutefois, si ce geste marque de la part des femmes, et pour la première fois de l'histoire contemporaine de la Tunisie, le signal de départ de leur entrée en tant que corps organisé dans la vie publique du pays, de leur engagement militant pour la cause nationale, quelle signification supporte l'approche effectuée par les nationalistes auprès d'elles ? les tentations monopolistiques exprimées par Chedly Khairallah ? les encouragements généreux prodigués par Habib Bourguiba ?

Tenant compte du fait que le mouvement national, jusqu'à une date avancée de sa progression, n'a jamais accordé une attention effective à la question féminine, ni accompli un examen sérieux de la condition des femmes que par ricochet et de manière circonstancielle, nous sommes effectivement en droit de nous interroger sur la nature des liens qu'il entretenait avec le mouvement spécifiquement féminin de l'époque.

Les arguments de Ch. Khairallah, exposés précédemment, semblent être clairs quant à leurs sous-entendus. De la même veine que ceux opposés à l'aspiration à l'abandon du voile, ils tirent leur sens d'une volonté de tutelle sur le mouvement, justifiée à son tour par les menaces que font peser les colonialistes de tous bords sur lui. Or, cette attitude dénote, en fait, une absence de fiabilité totale envers ses meneuses dont les intentions sont pourtant dénuées de toute manifestation «douteuse». Malgré cela, Ch. Khairallah a éprouvé le besoin d'énoncer ses «directives» politico-morales aux femmes autant sur des questions de fond que de forme.

La réaction de Habib Bourguiba sera, elle, sensiblement différente, se basant sur un autre type de calcul. Il ne faut pas perdre de vue qu'on se réfère, ici, à un leader du Néo-Destour confronté à une organisation féminine (l'Union Musulmane des Femmes). Les impératifs de chacune des deux structures ainsi que les conditions générales du pays tendaient vers leur rapprochement.

*«En cette période difficile, nous avons reçu un soutien constant de la part de Bourguiba qui a assisté à la plupart de nos réunions pour*



*coordonner la résistance nationale » (18)...Au cours des visites qu'il nous rendait, il nous disait : sans la femme on ne peut rien faire» (19).*

Il y a dans cette citation de B.B. Mrad, les reflets d'une conception nouvelle : celle de faire associer les femmes au combat national comme un pendant nécessaire à la réalisation d'un certain nombre d'activités. C'est, à leur tour, elles qui étaient sollicitées pour l'assomption de ce combat.

Cependant, dans quelle mesure peut-on considérer «innocente» cette inclination ? Dans quelle mesure peut-on considérer qu'il s'agit d'un encouragement désintéressé à l'activisme féminin ?

Les Femmes Musulmanes en proclamant les principes de l'islamisme et du nationalisme comme postulats à leur organisation leur donnaient un caractère institutionnel qui était, certes, rassurant comparé aux manifestations «féministes» précédentes contre le port du voile.

Mais surtout, la constitution de cette organisation allait donner à ses dirigeantes une emprise guère négligeable à la fois sur la population (plus spécialement féminine) et sur les structures de la société. Elle signifiait l'émergence d'un cadre nouveau qui disposait de moyens d'influence et d'instruments d'action, aussi faibles soient-ils.

Envisager une coopération bilatérale ne donnait-il pas une assise de plus à un pouvoir dont les contours se dessinaient ?

Il semble, en tout cas, que telles étaient les motivations profondes de cette liaison.

Al'indépendance, alors qu'était décidée l'implantation d'une organisation nationale de femmes, B.B. Mrad se retrouva dans un exil forcé.

*«Après avoir été Présidente de cette organisation pendant vingt ans, il était trop humiliant pour moi de me sentir dégradée en occupant une place quelconque dans la nouvelle Union, car j'ai été élevée dans le sens de la dignité et du respect de soi» (20).*

(18) Anonyme : *Bchira Ben Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, art. cit.

(19) L. Chebbi : *Bchira Ben Mrad et le mouvement des femmes musulmanes*, Le Temps du 9.8.82.

(20) Entretien avec Bchira Ben Mrad.

*«Après l'indépendance je me suis retirée. J'ai offert à mon pays et aux femmes de mon pays plus de vingt ans de ma vie. Sans aucun regret. Tout ce que je possédais, je l'ai donné pour que la Tunisie vive indépendante un jour...Il est normal que des hommes sèment et d'autres récoltent» (21).*

---

(21) Anonyme : *B.B. Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, art. cit.

## Entre l'émancipation islamique et l'émancipation "scientifique"

Pour pouvoir comprendre l'importance et la considération que prêtent ses promotrices à ce visage du mouvement féminin, il faut garder constamment présent à l'esprit le contexte de son émergence et de son développement.

D'abord la date. En effet, on estime fréquemment extraordinaire «qu'à l'époque» une telle entreprise eût pu être prise en charge et menée à son terme par des «femmes». On n'oublie guère de rappeler «qu'en ce temps-là» les choses étaient différentes. Et, en réalité, les pesanteurs et les contraintes ne manquaient pas.

Il y avait ce règne où toutes les libertés étaient confisquées, ce qui entravait la vie associative, chaque noyau étant perçu comme une menace par l'autorité coloniale et était exposé aux pressions et à la répression.

Il y avait aussi ce monde des femmes clos sur lui-même, surprotégé et sur-oppresé. Peu d'entre elles avait accès à l'espace extérieur et droit à l'indulgence environnante. Avoir réussi à les extraire de ce désœuvrement qui les enlisait et à leur offrir l'opportunité de se réunir et de s'investir, constituait déjà en soi un exploit digne de l'orgueil des initiatrices.

Enfin, quand on s'était affranchi de ces deux obstacles, demeurait l'absence de tradition militante chez les femmes qui transparaissait évidente, aussi bien au niveau des thèmes que des formes d'action.

Néanmoins, et indubitablement, c'est ce même contexte qui a participé à l'impulsion et à la formation d'un tel mouvement; ce même régime colonial qui a incité à la mobilisation, à l'engagement de toutes les forces pour faire barrage à son infiltration sociale; cette même condition féminine dont le précédent

de sa remise en cause a certainement joué aussi bien dans le sens d'une réaction en contre-pied que dans celui d'une tentative de dépassement.

En effet, l'histoire se soumettant, en cette circonstance comme en d'autres, aux lois de l'évolution dialectique, nous allons voir ces femmes, imbuës d'une idéologie mais aussi surtout de recommandations relevant d'une stricte orthodoxie, se surpasser elles-mêmes et opérer une sorte de retournement des événements (nonobstant la modestie de ses manifestations). En fait foi cette déclaration de Bchira Ben Mrad : *« Je dis que l'instruction religieuse et une moralité, basées sur des fondements solides, procurent à la jeune fille musulmane une sécurité plus efficace que celle du voile et la protègent de tout accident. Les conditions actuelles dans lesquelles se trouve aujourd'hui le pays sont celles d'une renaissance...et il est nécessaire que nous paraissons dévoilées. Le combat pour notre mouvement et pour cette renaissance nous absorbe trop pour que nous léviions notre attention sur des préoccupations d'ordre aussi matériel que celle du voile et que nous nous abaissions aux petites choses auxquelles appellent les avocats du voile pour la femme moderne »*(1).

Etonnant, mais aussi admirable aveu après une bataille qui a soulevé les passions de tout le pays et engagé toutes ses instances représentatives ! Et de fait, toutes ces femmes feront preuve d'un esprit d'initiative et d'une ténacité exemplaires. Leur travail les poussait à assurer des contacts, multiplier les démarches, à assumer des responsabilités auxquelles elles n'ont guère été préparées et qu'elles expérimentaient au fil de l'exercice. Et, en retour, chaque effort les forçait à aller de l'avant, leur donnait la mesure de leurs potentialités.

Ainsi, bien que persévérant à défendre, à peu près invariables, des conceptions traditionalistes et conformistes de la femme et de son rôle dans la société, la pratique quotidienne de ces femmes opposait un démenti insolent à leurs discours.

---

(1) B.B. Mrad : *La renaissance féminine à Tunis* (en arabe), El Mostamaa el Arabi, mars 1952, n° 12.

## La conception des femmes

Au centre de ce mouvement, nous avons retrouvé le thème de l'instruction féminine si longtemps prônée par les réformistes du XIX<sup>ème</sup> siècle et finalement envisagée par les femmes elles-mêmes. C'est, en fait, à une véritable célébration de la science qu'elles se sont livrées, chaque formation à sa manière. Celle-là est considérée, d'une part, comme la condition essentielle et privilégiée de l'essor de toute nation et, d'autre part, comme un instrument spirituel indispensable aux femmes pour, justement, participer à cette évolution et ne pas se laisser ravir par les illusions de l'émancipation « creuse ».

L'acquisition du savoir accomplit la personnalité féminine arabo-musulmane et l'éclaire sur ses responsabilités. C'est en ce sens qu'elle fut une constante de ce mouvement: de l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie pour qui l'éducation était élevée au rang de principe à la Section Féminine de l'Association des Jeunes Musulmans et au Club de la Jeune Fille Zitounienne qui œuvreront pour sa promotion.

Pendant, quelle finalité devait avoir cette instruction pour les femmes ?

Deux articles publiés par B.B. Mrad résument fidèlement l'attitude soutenue par tout le mouvement par rapport à cette question.

Dans le premier, intitulé *Instruisez la femme si vous désirez la dignité et la vie*, l'auteur, insérant une dimension nouvelle et proprement féminine à la lecture historique classique, explique que si la décadence du monde islamique est due à l'abandon des préceptes religieux par la population, elle est aussi fonction de l'état d'ignorance et d'analphabétisme dans lequel ont été laissées les femmes. Car l'Islam, ajoute-t-elle, a bâti son système sur la coexistence et la coopération entre les deux sexes. La rupture de cet équilibre est capable d'entraîner une décadence générale (2).

---

(2) B.B. Mrad : *Instruisez la femme si vous désirez la dignité et la vie* (en arabe), Chams el Islam, 1356 H, n° 5-6.

Poursuivant l'exposé de sa conception, B. B. Mrad consacre le second article à trancher le débat entre ceux qui penchent pour un enseignement à l'occidentale et ceux qui préconisent de suivre l'exemple que donnent les féministes orientales.

L'Islam ayant prévu l'instruction des femmes, c'est à ses indications qu'il faut se référer, considère-t-elle. Or, celui-ci n'a jamais exigé des femmes d'abandonner leur foyer. C'est donc à une formation compatible avec leurs devoirs qu'elles doivent accéder. Il s'agit de leur inculquer d'abord une éducation religieuse et nationale, des notions d'entretien ménager et des rudiments de prévention sanitaire, pour qu'elles puissent au mieux remplir leur devoir de maîtresses de maison selon les impératifs d'une répartition «logique» des tâches (3).

Ainsi, si l'initiative d'instruire des femmes et sa réalisation effective a pu paraître avant-gardiste pour la Tunisie du milieu de ce siècle, on ne pourrait déduire qu'elle était à même de provoquer des répercussions révolutionnaires sur la société. Car en fait, cette conception cachait un entendement particulier de l'émancipation où les femmes deviennent agent social, mais non individualité réalisée.

*«Je regrette que la femme perde de plus en plus sa personnalité. L'Islam qui était un garde-fou est considéré par certaines comme une religion rétrograde et elles se trompent. Je suis profondément musulmane, mais j'ai manifesté dans la rue, organisé des cours, participé à des collectes, discuté avec les hommes... Et l'égalité c'était de manifester dans la rue, d'aider les ignorants et de répandre le véritable savoir.*

*C'est ça la réaction ?*

*Il faut prendre ce qu'il y a de mieux en Occident et non imiter de manière aveugle les féministes occidentales» (4).*

Telle est l'opinion de la Présidente de la première organisation féminine tunisienne. Une opinion qui superpose, qui confond un don de soi envers sa société et un reniement de ses propres

---

(3) B.B. Mrad : *La vie de la femme est au foyer et elle doit avoir une instruction religieuse et nationale* (en arabe), Chams el Islam, 1356 H, n° 3.

(4) Anonyme : *B.B. Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, art. cit.

exigences. Un point de vue somme toute ambigu qui pose les préalables de la libération et occulte ses conséquences.

### *La pratique féminine*

Le second trait caractéristique de ce mouvement se rapporte aux formes que ses actions ont revêtues. Deux types particuliers de manifestation : celui de la fête et celui du discours.

Il est vrai que le recours à ces formes a été quelque peu forcé par les conditions inhérentes à ces associations, à savoir leurs possibilités matérielles (l'impossibilité de se doter de moyens d'action propres à de véritables organisations) et leurs buts (qui étaient d'orienter et de guider l'audience féminine en agissant, souvent, sur ses qualités généreuses pour l'amener à faire œuvre charitable).

Cependant, ne peut-on voir dans l'adoption de ces formes particulières la reproduction d'une certaine tradition, celle du regroupement féminin et de la pratique orale dont «l'efficacité» s'accommode d'une réputation bien établie ? Reproduction qui a, à la fois le mérite d'éviter de rebuter ou d'effaroucher les adhérentes et la faiblesse, inhérente, de ne pas les «déranger».

Les retrouvailles de la fête ont effectivement toujours fait partie du monde des femmes, elles leur sont familières, naturelles. Se les approprier, dans un mouvement, comme mode d'action et de manifestation confère, cependant, à ce dernier une allure sécurisante éliminant cette idée de force que comprend toute union et les procédés lui afférents.

La prise de parole exigeait, quant à elle, de fournir un plus gros effort de la part des oratrices. Spontanée dans le privé, elle s'embarrassait en public (quoique exclusivement féminin). Il fallut quelque temps pour qu'elles acquièrent ce pouvoir des mots. Et l'on décèle, effectivement, dans cet enchaînement de «discours» auquel donnaient lieu les réunions féminines une volonté secrète d'exhibition et de prédication. Néanmoins, ces exercices ne pouvaient générer qu'une libération symbolique. L'explosion, l'enthousiasme, l'exaspération se limitent à être ceux des voix féminines.

En définitive, cette formule des fêtes de bienfaisance qu'ont adoptées les Femmes Musulmanes comme une modalité d'action pour la concrétisation de leur mouvement relève d'un type de manifestation dont on a toujours considéré qu'il était de l'apanage des femmes.

La matérialisation de cette formule par le don monétaire n'engage en rien les donatrices dans un procès de changement social. La collecte d'argent constitue un fait ponctuel de soutien à une cause mais non une révision de son statut par rapport à cette cause.

Cette démarche est donc limitée par ses propres défaillances. N'attirant, généralement, que des dames de la haute société tunisoise, elle leur prête un cadre favorable à la révélation d'elles-mêmes. Le témoignage d'altruisme auquel elle prétend est quant à lui, l'expression de l'idéologie du conservatisme humaniste.

L'équivalence est alors réalisée entre problématique de fond et approche formelle.

Ainsi, l'avènement de l'organisation des femmes en Tunisie, loin de représenter un événement subversif dans une société islamique, a fait au contraire partie intégrante du système de défense et de conservation de cette société.

Pourtant, il n'en demeure pas moins que l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie aura été la première école de formation pour un certain nombre de militantes tunisiennes dont nous retrouverons les traces au sein de l'Union des Femmes de Tunisie et de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie.



## Idéologie communiste et libération des opprimés

Rappelant, au milieu de la Tunisie, le schéma entre socialisme et racisme, amibet advenue sur les rives de l'océan en 1923, la même année à Tunis, un meeting consacrait la séparation entre la Section Fédérale Internationale Socialiste et la nouvelle Section Fédérale Internationale Communiste (1).

### Deuxième partie

## LE PRIMAT DU SOCIAL

Les 19 et 20 mai 1956, le Parti communiste tunisien, affilié au Parti International des travailleurs, se prononce pour la position communiste l'écroulement de l'impérialisme colonial.

Parmi les Vingt et une conditions du 2<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale Communiste de Moscou, à l'égard desquelles est accordé tout parti s'étendant à l'extérieur, à cette International, la huitième énonce encore de manière explicite que « tout parti appartenant à la 2<sup>ème</sup> Internationale a pour devoir inéluctablement les promesses de « sans impérialisme colonialisme, de capitalisme, sans capitalisme, sans et sans, tout impérialisme d'impérialisme dans les colonies, d'écroulement de l'impérialisme des impérialistes de l'impérialisme, de nationalisme et des impérialistes du pays des impérialistes impérialistes, de la vie de la population impérialiste des colonies et des nationalités opprimées et des nationalités opprimées de la métropole une révolution mondiale contre tout impérialisme des peuples colonisés » (2).

(1) M. Kriben, *Idéologie et impérialisme en Tunisie*, Librairie Charles Tranchesi de Tunis, 1976.

(2) Ibid., p. 302.

Le mouvement socialiste, tel qu'il se présente aujourd'hui, est le résultat de la lutte incessante de la classe ouvrière pour la reconnaissance de ses droits sociaux et politiques. Cette lutte a été menée avec une persévérance et une énergie qui ont permis de réaliser de grandes conquêtes. Mais il ne faut pas se laisser aller à une confiance aveugle dans le succès définitif de ces efforts. Il faut continuer à lutter, à s'organiser, à se défendre, à se défendre.

Le mouvement socialiste est un mouvement de masse. Il ne peut réussir que si il est soutenu par la majorité de la population. C'est pourquoi il est essentiel de travailler à l'élargissement de sa base sociale. Il faut aller vers les masses, vers les couches les plus déshéritées de la société, vers les paysans, vers les petits commerçants, vers les artisans, vers les fonctionnaires, vers les intellectuels honnêtes. Il faut leur expliquer les raisons de leur situation, leur montrer les possibilités de leur libération.

Le mouvement socialiste est un mouvement international. Les frontières nationales ne peuvent pas être une barrière à son développement. Il faut unir les prolétaires de tous les pays, leur faire comprendre qu'ils ont des intérêts communs, qu'ils doivent se défendre ensemble. C'est la seule voie qui mène à la victoire définitive. C'est la seule voie qui mène à la construction d'une société nouvelle, plus juste, plus libre, plus heureuse.

Le mouvement socialiste est un mouvement de progrès. Il ne peut reculer devant aucune difficulté, devant aucune persécution, devant aucune mort. Il doit aller de l'avant, jusqu'au bout, jusqu'à la réalisation de ses buts.

Le mouvement socialiste est un mouvement de lutte. Il ne peut réussir que si il est basé sur la lutte. Cette lutte doit être menée avec une fermeté et une détermination qui ne permettent pas de reculer. Il faut être prêt à tout sacrifice, à tout sacrifice.

Le mouvement socialiste est un mouvement de transformation. Il ne peut réussir que si il est basé sur la transformation de la société. Cette transformation doit être menée de manière à ce que les intérêts de la classe ouvrière soient toujours au premier plan. Il faut être prêt à tout sacrifice, à tout sacrifice.

## LE PRIMAT DU SOCIAL

Le mouvement socialiste est un mouvement de lutte. Il ne peut réussir que si il est basé sur la lutte. Cette lutte doit être menée avec une fermeté et une détermination qui ne permettent pas de reculer. Il faut être prêt à tout sacrifice, à tout sacrifice.

## Idéologie communiste et libération des opprimées

Reconduisant, au niveau de la Tunisie, la scission entre socialistes et communistes advenue au congrès de Tours en 1920, la même année, à Tunis, un meeting consacrait la séparation entre la Section Fédérale Internationale Socialiste et la nouvelle Section Fédérale Internationale Communiste (1).

Très vite le P.C.T. se trouva confronté à la situation spécifique que vivait le pays caractérisée, à la fois, par une forte disparité économique entre les couches sociales et par l'omnipotence de la présence impérialiste. L'élaboration d'une ligne politique adéquate s'imposait.

Les résolutions de la III<sup>ème</sup> Internationale à laquelle était affilié ce Parti fournissaient les axes de ce que devait être la position communiste à l'encontre de l'exploitation colonialiste.

Parmi les Vingt et une conditions du 2<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale Communiste de Moscou, à l'accord desquelles est soumis tout parti prétendant à l'adhésion à cette internationale, la huitième clause énonce de manière explicite que : *« Tout parti appartenant à la III<sup>ème</sup> Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de «ses» impérialistes aux colonies, de soutenir, non en parole mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalistes opprimés et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux »* (2).

(1) M. Kraiem : *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie*, Union Générale Tunisienne du Travail, 1976.

(2) Idem p. 352.

C'est là donc une déclaration de guerre ouverte contre toute domination étrangère et une invitation aussi claire au soutien des forces locales pour obtenir cette libération.

Cependant, et à partir de 1943-44, période qui nous intéresse ici, nous verrons le P.C.T. osciller entre les deux sollicitations. D'abord fervent appui de l'internationalisme prolétarien, il dévia de plus en plus, vers les années 1945-46, vers la conformation des aspirations nationalistes - obéissant en cela aux orientations fluctuantes que prenait l'idéologie marxiste(3).

### *L'union avec le peuple de France*

Le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, l'envahissement de la France par l'Allemagne hitlérienne et enfin la constitution du gouvernement provisoire de Vichy, événements auxquels le Parti Communiste Français avait opposé une résistance acharnée, allaient très vite s'imposer comme préoccupation centrale pour le Parti Communiste de Tunisie. En effet, ce dernier, encore fortement lié à son homologue français qui représentait l'organisation-mère au niveau du contre-pouvoir, se devait de se dresser à ses côtés contre un seul et même ennemi.

De fait, l'émergence et les proportions que prenait l'invasion nazie (qui avait pénétré jusqu'à la Tunisie) étaient considérées comme une menace pour l'éclosion et le rayonnement de la démocratie et de la lutte anti-fasciste, comme un combat contre le progrès et le bien-être de tous sans distinction de race ou de religion. Pour cela, une unité organique était chaudement recommandée entre le peuple de France et le peuple tunisien, ce dernier devant mobiliser toutes ses énergies pour prendre part à «l'effort de guerre» et favoriser la construction d'une «France nouvelle». Cet effort consistait à libérer le pays à la fois de l'hitlérisme et des trusts qui en sont les «meilleurs soutiens».

---

(3) M. R. Hamza : *Le Parti Communiste Tunisien et la question nationale (1943-46)*, Cahier du Mouvement Social, 1978, n° 3.

A la 2<sup>ème</sup> conférence nationale du Parti Communiste de Tunisie, Maurice Nisard, Secrétaire du Parti, s'en prenant à tout semeur de discorde et de division entre les deux peuples, dit : «...en Tunisie, une politique [fasciste] inspirée par les trusts...tend à créer un mécontentement qui favorise les menées des diviseurs de toutes races et à dresser le peuple tunisien contre le peuple français.

*La réponse à cette politique de division est clairement indiquée: unir le peuple de Tunisie, l'unir au peuple de France pour développer l'effort de guerre et édifier une démocratie nouvelle.*

*A nous communistes de forger l'alliance fraternelle du peuple français et du peuple tunisien, à nous communistes de prendre comme exemple le Parti Communiste Français, parti de la renaissance française, en faisant de notre Parti le Grand Parti de la Renaissance de la Tunisie» (4).*

C'est, qu'effectivement, du triomphe de la France dépendait la libération des Tunisiens, de cette union à la base était tributaire le sort des masses nord-africaines. En s'unissant à elle, en contribuant au combat qu'elle menait, les militants tunisiens venaient à bout de ses adversaires mais aussi des leurs. Ce bloc semblait bien motivé par une finalité unique. Car la France, en accédant à la démocratie, se réapproprierait son identité originelle, celle des Lumières et de l'humanisme. Elle effacerait alors l'exploitation et la répression et saurait se montrer «généreuse» envers les peuples colonisés, leur offrant un autre visage de sa politique. En recouvrant cette dimension d'elle-même, elle saurait honorer les revendications immédiates de ses bastions.

Les dirigeants du P.C.T. ont repris et appuyé donc cette option considérant que la population tunisienne n'avait aucun intérêt à se séparer de cette puissance rénovée, pleine de promesses d'avenir quant à son émancipation, l'assurant de la dégager de l'emprise des colonialistes, de leurs alliés extérieurs (les trusts) et intérieurs (les féodaux) - seuls traits auxquels se réduisait, d'après eux, la domination française. Ils se poseront,

---

(4) M. Nisard : *La grande politique communiste d'union et d'action, L'Avenir de la Tunisie* du 16.12.44.

en conséquence, comme les détracteurs farouches de tout aspirant à l'indépendance nationale.

« [ Le Parti Communiste Tunisien ] est... le Parti du peuple de Tunisie parce qu'il lui éclaire sa route d'une façon sûre. A l'heure où une poignée de féodaux brandit le drapeau de «l'autonomie intérieure», véritable machine de guerre contre la liberté, la démocratie et le progrès social (nous n'en voulons pour preuve que le soutien accordé aux féodaux par une administration qui, par ailleurs, freine par peur du peuple tout mouvement démocratique en Tunisie); au moment où nos grands seigneurs terriens prônent le «séparatisme» de crainte de voir étendues à l'Afrique du Nord les conquêtes du peuple français, 213 délégués venus de tous les coins du pays ont exprimé leur accord avec la ligne politique de notre Comité Central, affirmant la nécessité d'une union étroite de toutes les populations tunisiennes, comme de l'union librement consentie de notre peuple et du peuple de France. Pour la Tunisie, comme pour l'Algérie, comme pour le Maroc, il n'est de meilleur gage de renaissance du pays que son union avec la France nouvelle pour gagner la guerre et bâtir une démocratie nouvelle» (5).

«...L'union du peuple tunisien et du peuple français s'impose parce que l'un et l'autre ont les mêmes ennemis et parce que la volonté de rénovation démocratique du peuple français est une puissante garantie d'avenir pour la Tunisie qui, peu développée industriellement et politiquement, a besoin de l'aide d'un peuple avancé économiquement et politiquement. C'est pourquoi il est nécessaire de briser le complot des diviseurs. Et en mettant tout en œuvre pour réaliser la politique d'union de notre Parti, animateur de l'union des deux peuples, nos militants sont au service de la Nation Tunisienne» (6).

Ainsi, la perspective du «séparatisme» était fortement repoussée autant par la partie française que tunisienne et l'union entre les deux était envisagée comme un scellement à long terme. Car, après les aléas de la guerre, il restait à satisfaire les stratégies d'après-guerre.

---

(5) A. Jrad : *Le parti du peuple*, L'Avenir de la Tunisie du 16.12.44.

(6) A. Jrad : *Les communistes au service de la Nation*, L'Avenir de la Tunisie du 16.12.44.

Pour le communisme français, l'unique moyen de diffuser son idéologie et d'englober l'aire la plus importante par le système qu'elle sous-tend consistait non seulement à assurer et renforcer l'indépendance de la France, mais aussi à lui préserver son empire converti en «associé». Dans la course à l'hégémonie, une France d'allégeance pro-soviétique ne pourrait que renforcer ce bloc et conduire ses colonies vers l'émancipation «réelle».

Les communistes tunisiens se tenaient dans le sillage de cette ligne considérant que, dans un pays objet de convoitises voraces, il s'agissait de protéger la prépondérance française. Une autonomie intérieure ne serait qu'une illusion mettant la population à la merci d'un impérialisme puissant et réactionnaire entretenu par l'arbitraire caïdal et l'exploitation féodale. Elle empêcherait, en Tunisie, l'épanouissement d'une «démocratie nouvelle». L'acquisition de la souveraineté nationale constituait de ce point de vue une régression nette.

### *Le front national*

Cependant, et à partir de 1945 pour s'affirmer en 1946, commençait à se profiler une révision de positions qui se révélaient par trop intransigeantes. Quelque amertume jaillissait des promesses de la France libérée. Les réflexes de repli sur soi et les clivages colonialistes ont très vite repris le dessus et ont effacé les élans de la résistance. Les réformes proposées pour la Tunisie étaient en-deçà de toute attente.

Dans le pays lui-même, le Parti Communiste Tunisien réalisait l'envergure et la popularité du mouvement national. Demeurer sur ses retranchements allait conduire le Parti vers l'isolement et la marginalité.

Une politique à double volet devait alors être inaugurée: exercer une pression de la périphérie sur les autorités françaises pour les amener à reconsidérer les rapports entre métropole et colonies; combler le décalage qui séparait le peuple du Parti du peuple.

En France même, le P.C.F. commençait à se démarquer du bloc gouvernemental se mettant à l'écoute des revendications

provenant des colonies pour compenser l'affaiblissement de leur influence. L'espoir d'un inflexissement des intérêts gouvernementaux lui provenait toujours de ses antennes étrangères.

En Tunisie, une lente ouverture s'amorçait vers le mouvement nationaliste, transparaissant à travers les actes du 2<sup>ème</sup> congrès du P.C.T. pour être consacrée avec l'Appel au front national lancé par le comité central du même parti.

Le 2<sup>ème</sup> congrès national, placé sous le slogan de «l'union», faisait un bilan de sept ans passés au combat du fascisme et de ses effets mais traçait surtout les perspectives à venir.

*«Pourquoi nous, communistes, préconisons l'union avec le peuple de France pour réaliser les aspirations du peuple tunisien ? Pour une raison bien simple, c'est que les deux peuples ont des ennemis communs : ce sont les trusts».*

*«Il n'est rien de commun entre cette union que nous préconisons et l'assimilation... Nous défendons, au contraire, des principes et des mesures qui permettront à la personnalité tunisienne de s'affirmer davantage et de s'épanouir. Telle l'Assemblée Nationale, telle l'instruction de notre jeunesse en sa langue maternelle, telle la reconnaissance dans les faits de l'arabe comme langue officielle... L'union que nous poursuivons... c'est la conjonction des forces de deux peuples pour la victoire sur leur ennemis communs».*

*« [Mais] cette union doit être librement consentie... » (7).*

Et si les dirigeants destouriens continuaient, pour un moment, à être fustigés pour leurs trahisons et leurs collusions, une main était tendue à la «masse» des destouriens.

*«Au moment où nous entendons jeter les bases d'un grand mouvement national démocratique tunisien, fraternellement uni avec le peuple de France», «...notre parti tend une main fraternelle aux destouriens, il entend tout mettre en œuvre pour réaliser une unité d'action féconde avec tous les patriotes tunisiens qui veulent conquérir un régime démocratique» (8).*

La fondation d'une organisation féminine dépendant du Parti Communiste Tunisien s'insérait-elle dans le cadre d'une politique

(7) A. Jrad : *Sept années de lutte du P.C.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 27.4.46.

(8) M. Nisard : *Unir pour vaincre*, L'Avenir de la Tunisie du 27.4.46.



de multiplication des structures d'appui et de diffusion des positions dudit parti ?

Un fait demeure, cependant, établi c'est que cette formation répercutera, à travers son évolution propre, le cheminement idéologique décrit précédemment et agira dans le prolongement des mots d'ordre évoqués.

## L'idéal internationaliste

L'Union des Femmes de Tunisie fut créée en mars 1944, renforcée par la formation de l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, toutes deux impulsées par le Parti Communiste de Tunisie et implicitement liées à lui. Cependant, la fondation d'une organisation féminine pro-communiste en Tunisie ne représentait pas un fait isolé, une initiative originale appelée par la réalité locale. Elle formait, plutôt, un ultime anneau dans le réseau des regroupements féminins dont se dotaient les partis communistes en divers pays. Répondant à un projet d'extension et d'implantation mondiales, s'étaient déjà constituées une Union des Femmes Françaises, une Union des Femmes de Corse, une Union des Femmes d'Algérie et l'Union des Femmes de Tunisie en était l'organisation équivalente.

Le 26 novembre 1945, à l'issue du 1<sup>er</sup> congrès international des femmes réuni au Palais de la Mutualité à Paris, naissait la Fédération Démocratique Internationale des Femmes. La F.D.I.F. allait, désormais, représenter le pôle de rencontre et de concertation des femmes communistes du monde entier. Edictant son orientation générale et la finalité qu'elle se traçait, ses promotrices dirent : *«Les travaux du congrès ont mis en lumière la nécessité d'un organisme mondial coordonnant l'action des femmes de tous les pays pour la même cause. La F.D.I.F. réunira donc toutes les organisations féminines démocratiques et anti-fascistes du monde entier, ainsi que les femmes appartenant à d'autres organisations démocratiques: syndicats, coopératives, etc., sans distinction de races, de nationalités, de religions ou de partis politiques. La Fédération œuvrera de toutes ses forces: pour l'anéantissement du fascisme et l'organisation de la paix, pour l'égalité complète des hommes et des femmes dans tous les domaines, pour la protection de toutes les mères et de tous les enfants»* (1).

(1) Compte-rendu : *La Fédération Démocratique Internationale des Femmes est née*, L'Avenir de la Tunisie du 8.12.45.

D'emblée donc, l'Union des Femmes de Tunisie était située sur la scène internationale et elle entretiendra des relations permanentes avec la F.D.I.F. et les Unions correspondantes, en particulier en direction de l'Est (participation aux congrès, échanges d'adresses de solidarité, de délégations, actions conjointes...)

L'adhésion de l'U.F.T. à la F.D.I.F. aura aussi pour effet l'adoption du 8 mars célébré comme Journée Internationale des Femmes. En effet, à partir de 1946 et jusqu'aux environs de 1951-52, le 8 mars sera régulièrement commémoré par les Femmes de Tunisie et de manière active souvent outrepassant les interdictions résidentielles.

Cette date est, pour les communistes, revêtue d'un fort symbolisme. Marquant, à des années d'intervalle (d'abord en 1857 puis en 1908), des manifestations de femmes américaines pour l'amélioration des conditions de travail et du salaire, elle fut proclamée au cours du congrès de Copenhague de la II<sup>ème</sup> Internationale (1910) Journée Internationale des Femmes par Klara Zetkin, membre fondatrice du Parti Communiste Allemand.

Voulant rappeler à la mémoire de tous la lutte des femmes contre l'exploitation capitaliste, elle sera chaque année, en Tunisie, mise sous le signe du combat que l'U.F.T. a inscrit à son programme.

Ces différentes manifestations, empiétant sur les limites frontalières pour rejoindre l'aire internationale, étaient autant d'occasions pour affirmer l'idéal auquel aspirait ce vaste mouvement celui de construire un ordre universel nouveau où règneraient la paix, la liberté et l'égalité pour toutes et pour tous.

### *Les femmes, partie prenante dans la lutte*

L'engagement des femmes dans cette organisation ne semble guère avoir été motivé par l'intention d'imposer une présence féminine au sein de structures politiques de lutte, mais a été vécu comme un phénomène «naturel» s'embranchant sur celui des époux appartenant au Parti Communiste de Tunisie et à l'Union Syndicale des Travailleurs Tunisiens d'obédience communiste.

Néanmoins, une fois constitué, le mouvement va attirer un grand nombre de femmes provenant de milieux socio-politiques divers. Pour celles-ci, l'Union des Femmes représentait le

lieu où elles pouvaient investir leur volonté et leur détermination de combattre tout en étant dans un cadre proprement féminin.

Et, autant pour les unes que pour les autres, ce sera dans leur sensibilité de femme et de mère qu'elles auront trouvé les raisons et la stimulation nécessaires pour leur participation.

### De l'uniformité à l'hétérogénéité

La conjoncture mondiale, caractérisée par la déflagration guerrière et la mobilisation en faveur de la lutte anti-hitlérienne, allait attirer autour de Charlotte Joulain, militante communiste et elle-même veuve de guerre, un grand nombre de femmes françaises impliquées dans l'organisation clandestine de la résistance et de femmes de confession juive révoltées par la menace nazie. Des femmes tunisiennes, communistes de la première heure, ont été aussi intéressées par la formation du mouvement.

Ainsi, et conformément à la vocation pluri-ethnique du Parti, le Comité Directeur de l'Union des Femmes de Tunisie, bien qu'en majorité européen, comprenait des membres tunisiennes. Tandis que Charlotte Joulain en était Présidente; Hafidha Darrage, Vice-Présidente; Simone Vaïs, Secrétaire Générale; le reste du Comité était formé par : Louise Lederlé, Mongia Mouldi, Fatma Ben Romdhane, Garnier, Azzopardi, Denise Sfez, Fatma Mazigh, Khiari, Marie-Louise Sarrasin, Lépidi, Boujemâa, Azzouz, Ben Abdenbi, Gabison, Chantal et Julia Lebas (2).

Si les Secrétaires des cellules de Tunis et environs (Tunis-Centre, la Médina, le Passage, Halfaouine, Belvédère, Gambetta, Ariana, Hammam-Lif, la Goulette, le Kram) étaient parfois des Tunisiennes (3), les sections de l'intérieur (Sousse, Sfax, Ferryville, Tinja, Bêjà, Enfidaville, Kairouan, Mateur, Bizerte,

(2) Compte-rendu : *Congrès de l'U.F.T. : grande démonstration d'union des femmes tunisiennes et françaises*, L'Avenir de la Tunisie du 4.8.45.

(3) Compte-rendu : *Le 1<sup>er</sup> congrès local de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 29.4.45.

Gabès et Jerba) étaient, elles, toutes dirigées par des non-Tunisiennes (4).

La même composition se retrouvait au niveau de l'Union des Jeunes Filles de Tunisie comprenant au niveau de son Comité Directeur : Eugénie Foata, Fatma Jellouli, Béatrice Slama, Jacqueline Dambourgès, Hélène Poindrelle, Khédija Mazigh, Marie-Rose Nizet, Fatma Manaï, Valentine Gadus, Sylvia Raccah, Simone Joulain, Jacqueline Sebag, Etiennette Bartoli, Augustine Martin, Beya Klai, Juliette Bessis, Kalthoum Bouhafa, Marcelle Allal, Denise le Coz, Andrée Samartino (5).

Néanmoins, l'organisation prônant elle aussi « l'union » entre femmes françaises et femmes tunisiennes « sans distinction de race, de religion ou d'opinion politique », nous allons observer vers les années 45-46 un important mouvement de recrutement au sein de la population féminine tunisienne.

En même temps que le P.C.T. infléchissait sa politique vers la création d'un front national regroupant les différentes sensibilités politiques, affluaient vers l'U.F.T. des femmes de militants socialistes, destouriens ou, tout simplement, de nationalistes. Désormais, l'Union se pluralisait tout en réalisant un plus grand enracinement dans son contexte.

Au 3<sup>ème</sup> congrès, on remarquait une variation dans l'équilibre du Comité Directeur : à Ch. Joulain qui gardait toujours la Présidence de l'organisation, s'adjoignait Gmar el Bahri qui en partagera la responsabilité; Fatma Ben Romdhan en même temps que Marie-Louise Sarrasin en étaient les Vice-Présidentes; Simone Vaïs Secrétaire Générale; Louise Lederlé et Saïda Ben Mohamed Secrétaires; et, finalement, Fabienne Volpière, Fatma Ben Brahim et Denise Sfez, membres assesseurs (6).

(4) Compte-rendu : *Congrès de l'U.F.T. : grande démonstration d'union des femmes tunisiennes et françaises*, L'Avenir de la Tunisie du 4.8.45.

(5) Compte-rendu : *Jeunes Filles de notre pays. Leur magnifique congrès les aidera à réaliser leur mot d'ordre : Unir, défendre, distraire, éduquer*, L'Avenir de la Tunisie du 29.12.45. Compte-rendu : *Des lendemains qui chantent*, Jeunes Filles de Tunisie, janvier 1945, n°3.

(6) Compte-rendu : *Au 3<sup>ème</sup> congrès de l'U.F.T. : Pour le pain, la démocratie et la sécurité de leurs foyers*, L'Avenir de la Tunisie du 22.6.46.

De plus grandes responsabilités étaient aussi confiées aux Tunisiennes représentées de façon plus importante aussi bien au niveau du comité local (7) que des sections de l'intérieur(8).

La base du mouvement était elle aussi enrichie d'éléments nationaux. Parmi les nouvelles recrues, on remarque l'arrivée, en 1945, de Nébiha Ben Miled, co-fondatrice de l'Union Musulmane des Femmes. Interrogée sur les causes de son transfuge, elle confiera que l'organisation musulmane était entrée, au cours de la deuxième guerre mondiale, dans une léthargie désespérante comparée à l'activisme dont faisaient preuve les Femmes Françaises à la même époque. De même, l'orientation «bourgeoise» et l'allégeance destourienne de l'U.M.F.T. contrevenaient à ses propres idéaux (9). Nébiha Ben Miled, ayant eu un passé riche d'activités aussi bien individuelles que collectives, déploiera un grand effort, en connexion avec ses camarades tunisiennes, dans le cadre de l'U.F.T. C'était désormais à elles qu'il revenait de traduire dans un premier temps les positions des Françaises, puis d'entrer directement en contact avec les femmes des couches populaires, de participer aux rencontres et congrès arabes, etc.

Les initiatrices, ayant du mal à communiquer leurs revendications et donc à mener une politique locale, se trouveront peu à peu écartées. C'est de cette manière que s'opèrera la «relève» tunisienne.

Néanmoins, il semble que ce n'est que vers le début des années 50 (probablement en 1951), alors que le P.C.T. se lançait dans la bataille pour «l'indépendance nationale», que s'est constitué le bureau tunisien. S'il a continué à comprendre des communistes de souche celles-ci n'étaient plus que minoritaires, alors qu'il englobait des «associées» qui avaient été avantagées, par rapport à leurs concitoyennes communistes, par le fait d'être instruites.

---

(7) Compte-rendu : *Le 2<sup>ème</sup> congrès local de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 30.3.46.

(8) Compte-rendu : *Au 3<sup>ème</sup> congrès de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 22.6.46.

(9) Entretien avec Nébiha B. Miled.

Le passage ne paraît pas s'être réalisé sans heurts, certaines militantes françaises ayant même quitté l'organisation. Cependant, cet acte, en même temps qu'il était perçu comme «naturel», résultat d'un travail effectif entrepris par les Tunisiennes, il consacrait en fait l'ouverture «nationaliste» que voulait se donner le parti impulsateur.

Le dernier Bureau Directeur comprenait donc : Nébiha Ben Miled en tant que Présidente; Chérifa Saadaoui (communiste) Vice-Présidente; Zohra Ben Slimen, Secrétaire Générale; Gladys Adda (communiste), Secrétaire Générale Adjointe; Soufia Zouiten, Neyla Haddad et Fatma Ben Brahim (destourienne), Secrétaires(10).

Il est à remarquer que la passation se fit au cours d'une des réunions ordinaires du groupe qui procéda par cooptation.

### Le combat des mères

*«Nous n'entendons pas rester indifférentes à la lutte qui met aux prises les hommes de la barbarie contre les hommes du progrès car nous sommes des femmes, car nous sommes des mères» (11).*

Engagées, dans le cadre d'une bataille politique globale, à mettre à contribution la partie féminine de la population sur la base de thèmes qui l'impliquaient et la touchaient de manière immédiate, les militantes de l'U.F.T. fonderont leur argumentation sur l'ensemble des prérogatives adjacentes au statut de mère, en faisant un levier de combat. Selon les termes de cette argumentation, les femmes qui exercent un rôle social de procréatrices, d'éducatrices, de piliers et de gardiennes du foyer, ont le droit, le devoir, de se prononcer sur l'environnement dans lequel se pratique leur fonction.

Conditionnées par les structures socio-économiques auxquelles elles réfèrent et qui sont concrétisées par une réalité faite de l'exploitation du plus faible par le plus fort et du plus pauvre par le plus riche, elles sont appelées à agir sur leurs

(10) Entretien avec Gladys Adda.

(11) Ch. Joulain : Editorial, *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n° 3.

manifestations flagrantes pour imposer des changements à ce système. Le statut de maîtresse de maison renferme donc, en soi, des exigences de transformation et d'amélioration suffisantes, il offre une plate-forme de revendications primordiales. Le constat prenant toute sa signification lorsqu'on sait qu'il s'agit là d'une réalité qui embrasse des milliers de femmes dont l'engagement massif dans le procès social ne saurait être ni négligé, ni marginalisé.

Ainsi, cette approche énonce qu'en mobilisant les femmes sur des questions de leur vécu quotidien et palpable on peut parvenir à provoquer chez elles une prise de conscience des inégalités et des injustices régnantes. Leur insertion dans la lutte en vue de prendre en charge des problèmes qui les concernent de façon particulière concourt alors au renforcement de la lutte générale pour l'édification d'un monde autre.

C'est pour cette raison que nous verrons les militantes elles-mêmes se présenter à leurs interlocutrices non comme des politiques mais comme de simples mères de famille décidées à s'opposer arouchement à toute menace qui pourrait atteindre les leurs. Elles développeront, au cours de leurs contacts et dans leurs discours, les qualités de l'humanisme, de la compréhension, de la compatissance. En contre-partie, elles solliciteront chez leurs adhérentes leur sensibilité maternelle, les élans de leur instinct de génitrices, la force qui fait naître en elles le danger planant sur leur famille. Cependant, ce sera autour de thèmes éminemment politiques que convergeront ces efforts conjugués et que se traduira le soulèvement maternel.

### *Pour le Pain, la Paix et la Liberté*

Une étude du schéma d'évolution de l'Union des Femmes révélera, à ce niveau aussi, des points de rupture à la faveur desquels s'esquisseront des tentatives d'évaluation et de réadaptation aux interpellations ambiantes.

De ce fait, les buts de l'organisation seront soumis à certaines reconsidérations ou, du moins, subiront des déplacements nettement perceptibles.



## Des mots d'ordre révisés

La préservation et la défense de la paix désignent là un programme qui ne peut manquer de concerner et de motiver les femmes. Où qu'elles se situent à travers les nations, quelles que soient leurs convictions religieuses ou politiques, elles ne sauraient rester indifférentes aux manifestations de la barbarie et se montrer froides face au combat qui se mène contre elles.

Se tenant aux côtés des «forces de la démocratie triomphante», l'U.F.T. s'engagera dès sa création dans la lutte contre tous les «auteurs de guerre» et les «ennemis du peuple».

L'hitlérisme était perçu par les militantes communistes comme l'expression exacerbée de la coïncidence de la domination du trio trusts-grands seigneurs-féodaux. La production du nazisme à laquelle leur conjuration a donné lieu est un complot ourdi contre la réalisation et l'épanouissement des potentialités humaines auxquels aspirent les peuples et en particulier le peuple de France. L'organisation féminine, plaquant donc sa conception sur celle du Parti, s'engagera d'emblée dans la lutte pour l'extermination du fascisme et l'extirpation de ses séquelles - les répercussions de la Grande Guerre se faisant ressentir jusqu'en Tunisie hypothéquant lourdement son avenir.

C'est ainsi que Denise Sfez, Secrétaire de la cellule de Tunis, déléguée en même temps que Ch. Joulain au congrès des Femmes Françaises, présentait les buts de l'U.F.T.: «*L'action de l'U.F.T. s'insère dans le cadre général de l'action de tout le peuple de France pour l'extirpation de toutes les racines du fascisme et le triomphe de la démocratie. C'est ainsi, par exemple, qu'elle demande l'expropriation des trusts et que d'une façon générale, elle donne son adhésion à tout programme du Conseil National de la Résistance*» (12).

Parallèlement, et en appoint à l'union des «hommes», l'unité des femmes «quelles que soient leur race, nationalité ou religion» reviendra ici aussi comme un leitmotiv, Françaises et Tunisiennes étant liguées par une même condition. Leur solidarité

(12) Compte-rendu : *Le congrès de l'Union des Femmes Françaises, L'Avenir de la Tunisie* du 28.7.45.

devait être indéfectible pour faire échec à tous les «diviseurs» et les «racistes», «amis de Hitler», qui tentaient d'établir une ségrégation entre les femmes des deux pays et d'empêcher la jonction entre elles(13).

*«L'U.F.T. sait combien sont artificielles les barrières que certains cherchent à élever entre Françaises et Tunisiennes. Et pourtant, de quelque nationalité qu'elles soient n'ont-elles pas, il est vrai, toutes le même idéal, le même désir ardent, celui de pouvoir édifier leur foyer dans la paix et le bonheur, de savoir leurs êtres chers à l'abri du besoin et de les voir vivre et s'épanouir dans un monde fraternel et juste ?» (14).*

Cependant, vers les années 45-46, avec l'avènement de la Libération et alors que le schisme entre la sphère occidentale et le bloc de l'Est se dessinait avec clarté, c'est à la défense et au renforcement de tout un front, celui soviétique, contre les menées impérialistes que va s'élargir l'orientation. En effet, alors que le monde ne parvenait pas encore à se relever de ses décombres et à colmater ses dégâts, l'alliance entre les puissances occidentales faisait déjà lever le spectre d'une troisième guerre mondiale visant à ruiner la construction du socialisme, mettant à contribution pour cela les populations des pays colonisés. Les protestations féminines contre la guerre s'étendront à une exigence de paix globale et c'est à cet objectif qu'elles dédieront leurs efforts.

A l'occasion de la Journée Internationale du 8 mars 1947, célébrée «afin d'assurer l'avenir de nos enfants dans un monde de paix et de joie», Ch. Joulain dira : *«Les Femmes de Tunisie ont tenu à manifester leur union pour balayer les forces mauvaises qui les oppriment, elles ont tenu à joindre leurs efforts à ceux de toutes les femmes du monde qui luttent pour une démocratie réelle, pour la défense de la paix» (15).*

(13) H. Darrage : *Plus d'inégalités basées sur la haine des races*, Femmes de Tunisie, juin-juillet 1945, n° 4.

(14) M. L. Sarrasin : *Avec nos sœurs musulmanes*, Femmes de Tunisie, octobre 1945, n° 5.

(15) Compte-rendu : *La journée internationale des femmes*, L'Avenir de la Tunisie du 15.3.47.

De même, «l'union» dans ce contexte ne se limitera plus à la restriction «Femmes Françaises et Tunisiennes» puisque s'imposait l'idée d'action concertée et de construction de front. L'U.F.T. s'ouvrait, désormais, à toutes les volontés démocratiques et progressistes.

*«Les femmes sans parti, les socialistes, les communistes, les radicales-socialistes, les patriotes tunisiennes, toutes les femmes sans distinction doivent s'unir toujours davantage au sein de l'U.F.T. pour défendre leur pain, la paix, la démocratie, seules garanties de sécurité de leurs foyers» (16).*

Pourtant, il a fallu attendre 1949-50 pour que s'impose, en biais à cette confrontation, le mot d'ordre de libération nationale. L'Appel du 8 mars 1951, rédigé par le comité d'organisation, s'introduisait ainsi :

*«Femmes ! Mères ! Sœurs !*

*Depuis soixante-dix ans notre peuple gémit sous l'oppression colonialiste. Les mères de Tunisie mettent au monde des enfants sans joie, voués à la misère, au chômage, à l'ignorance.*

*Maudit soit le colonialisme qui empoisonne ou qui tue nos fils qui, une fois devenus des hommes, aiment leur pays et ne veulent plus vivre en esclaves.*

*Maudit soit le colonialisme qui veut faire de notre pays un amas de ruines et menace la vie de tous ceux qui nous sont chers, livrant aux impérialistes américains Karouba et Sidi Ahmed pour la 3<sup>ème</sup> Guerre Mondiale qu'ils préparent. Nous voulons, aux côtés de nos maris et de nos fils, lutter pour la conquête d'une véritable indépendance » (17).*

Toutefois, l'Union des Femmes, en conformité avec sa ligne politique, saura développer une action «spécifique» aux femmes. En effet, la connexion pour elle est simple, évidente : ce sont les capitalistes-fascistes qui portent la responsabilité de la misère populaire, en les combattant on lutte pour le bonheur de la famille.

(16) Compte-rendu : Au 3<sup>ème</sup> congrès de l'U.F.T., L'Avenir de la Tunisie du 22.6.46.

(17) Compte-rendu : 8 mars 1951 : journée de lutte, L'Avenir de la Tunisie du 23.2.51.

La prédominance d'une structure sociale qui institue au centre des enjeux la possession des richesses matérielles et la domination par une minorité engendre certainement, d'une part, des phénomènes tels que la guerre, l'impérialisme et le colonialisme qui sont des expressions graduées et diversifiées de cette même ambition de s'approprier le monde et, d'autre part, les traits de la dégradation humaine, de la spoliation et de l'injustice.

Ces traits se traduiront, dans la société tunisienne, par le malheur des familles dont les enfants ont été anéantis par le fascisme, la misère des familles dont les enfants sont privés de ressources et d'approvisionnement, la dégradation des familles dont les enfants sont frustrés de leur liberté.

La lutte de ces femmes n'est donc pas conçue comme une fin en soi, mais est liée aux traits prédominants de la société. De même, elle n'a en elle-même aucun sens, mais vise à l'équilibre familial et donc social.

### Les inflexions du programme

Le 29 avril 1944, les dirigeantes de l'U.F.T. annonçaient la tenue d'une conférence au cours de laquelle seraient exposés les buts de leur organisation. Et de fait, le 2 mai suivant, la salle des fêtes du Lycée Carnot accueillait une assistance féminine qui s'engageait à travailler sur les points suivants (18) :

1 - Créer un lien entre les soldats qui luttent au front et à l'arrière, en aidant les combattants et leurs familles, en visitant les blessés, en apportant des secours aux familles nécessiteuses des mobilisés.

2 - Intensifier l'aide au peuple français et aux départements français libérés (fonds recueillis à destination de la Corse).

3 - S'intéresser également à tous les problèmes qui préoccupent les femmes de Tunisie : le ravitaillement, le marché noir...

4 - Soutenir les justes revendications des femmes travailleuses.

---

(18) Compte-rendu : *Une importante réunion de l'Union des Femmes, L'Avenir de la Tunisie* du 6.5.44.

Ces axes seront explicités dans l'organe de l'Union qui énonce : «*Tout faire pour bâtir une Tunisie forte et heureuse, telles sont les tâches que nous nous sommes fixées et que nous voulons de toutes nos forces réaliser; visiter les blessés; parrainer des unités combattantes ou des combattants; demander que soit créé un arrière fort et solide en relevant le taux des allocations et en établissant l'égalité de ces allocations entre familles de mobilisés français et tunisiens, en supprimant le marché noir et en améliorant le ravitaillement; tout faire pour développer la production de guerre et stimuler toutes les énergies, notamment les énergies féminines par l'application du principe «à travail égal, salaire égal» et par de meilleures conditions de vie pour les femmes qui travaillent; aider l'enfance tunisienne qui, comme l'enfance de France, a tant souffert et souffre encore de l'état de guerre, voilà notre programme*» (19).

La perspective de travail de l'U.F.T. apparaît donc clairement empreinte par sa première orientation politique d'organisation anti-fasciste.

Pourtant, peu à peu, avec le tournant que prenait tout le courant communiste, le flux important de Tunisiennes qui allaient influencer sur les préoccupations de l'association, s'opèrera progressivement un rapprochement avec les faits de la société tunisienne, une implication avec ses mécanismes de fonctionnement.

Ainsi le 2<sup>ème</sup> congrès traçait-il comme objectifs futurs de travail :

1 - Au côté de l'obtention de l'égalité entre Français et Tunisiens, la réalisation de l'équilibre entre villes et campagnes.

2 - Une lutte intensifiée pour les droits et libertés politiques des femmes.

3 - Un plus grand accent sur les conditions de vie et de travail des femmes : autant celles des artisanes dans les villes que celles des paysannes.

4 - L'examen du problème de l'enfance : revendication de dispensaires, hôpitaux, crèches et surtout d'écoles.

---

(19) Ch. Joulain : Editorial, Femmes de Tunisie, mars-avril 1945, n°3.

Enfin, les revendications de 1951 comporteront, entre autres:

- 1 - Le droit pour le peuple tunisien de gérer ses propres affaires.
- 2 - Du travail pour les chômeurs.
- 3 - De meilleurs salaires pour ceux et celles qui travaillent.
- 4 - Des écoles pour tous les enfants.
- 5 - La libération de tous les patriotes et travailleurs emprisonnés.

Les Jeunes Filles de Tunisie, qui pratiqueront le même cheminement idéologique, prendront en charge au niveau de leur programme les difficultés qui concernent de façon particulière la jeunesse complétant ainsi le champ d'intervention de l'organisation féminine.

Dans l'Appel aux jeunes filles publié par leur Union, celle-ci se présente comme la structure privilégiée pour la défense de leur «droit au bonheur, ouverte aux ouvrières, paysannes, artisanes et étudiantes sans distinction aucune».

*«Vous aspirez à vous instruire ! Vous aspirez à vous distraire dans une atmosphère saine et fraternelle ! L'U.J.F.T. a été créée pour vous: Pour vous elle organise des cours de lecture en langue arabe et française, des cours de coupe, de broderie, de sténo et de dactylo. Elle organise des sorties collectives à la campagne, elle prépare à tous les sports...*

*Elle organise la solidarité en faveur de notre jeunesse nécessiteuse.*

*L'U.J.F.T. est au service de la jeunesse féminine.*

*Sans rien négliger de ce qu'elle peut réaliser par elle-même et avec l'aide de toutes les jeunes filles, elle veut obtenir de ce pays une politique qui garantisse le bien-être de notre jeunesse» (20).*

Le premier congrès de ces Jeunes Filles leur permettra de préciser leurs buts :

1 - Des mesures énergiques et immédiates contre la famine et le chômage.

2 - L'instruction pour toutes dans la langue maternelle et la création de nombreuses écoles d'apprentissage permettant à chaque fille d'acquérir une formation professionnelle.

3 - L'amélioration des conditions d'hygiène, d'alimentation et d'habitation.

---

(20) Compte-rendu : *Un appel de l'Union des Jeunes Filles de Tunisie*, L'Avenir de la Tunisie du 8.9.45.

4 - La fin d'une odieuse exploitation et la protection de la jeune fille travailleuse, des salaires plus justes qui lui permettent de vivre décemment et l'application du principe «à travail égal, salaire égal».

5 - L'institution du prêt aux jeunes ménages pour leur permettre de fonder un foyer (prêt en argent, priorité pour trouver un logement...)(21).

Ainsi donc, on observe clairement, quant au profil de cette organisation, un glissement se superposant en trois niveaux et s'égrenant en trois temps : les étapes de 44, 46 et 51 au fur et à mesure desquelles se sont relayés les animatrices, les mots d'ordre et les programmes. Ces remaniements se seront faits en adéquation totale avec les virages pris par le Parti Communiste Tunisien.

---

(21) Editorial : *Des lendemains qui chantent*, Jeunes Filles de Tunisie, janvier 1946, n° 3.

## Soutenir les milieux populaires

Le fait que l'Union des Femmes ait été chapeautée par le Parti Communiste impliquera, au-delà de la convergence de leurs stratégies respectives, une étroite collaboration dans leur action politique. Cette «coopération», qui niait les différences de sexe en matière de structures et de construction sociales, voulait que tous les membres conscients et démocrates mettent leur potentiel d'énergie et de combativité au service de la réforme et de la transformation de leur société.

C'est pour cette raison que nous verrons cette alliance se réaffirmer de façon régulière à chaque manifestation ou cérémonie officielles. C'est ainsi que congrès et conférences nationales du P.C.T. faisaient, à chaque fois, place à l'intervention d'une ou de plusieurs déléguées de l'U.F.T. Opportunité au cours de laquelle ces dernières réexprimaient la confiance mutuelle et l'identité de vues.

De même, les défilés et meetings des 1<sup>er</sup> Mai de l'Union Syndicale des Travailleurs Tunisiens (avec l'association occasionnelle de l'Union Générale Tunisienne du Travail) mettront à contribution la participation des femmes. Celles-ci apparaîtront souvent au premier plan portant drapeaux et banderoles et scandant les slogans défendus par le mouvement communiste. Mais, peut-être aussi du fait que certaines des dirigeantes ont appartenu à un moment ou l'autre de leur exercice aux instances internes du P.C.T., ces militantes ne se sont pas suffi d'un appui circonstanciel, mais ont jeté l'U.F.T. dans de véritables batailles politiques, ou plus précisément électorales, soutenues par le Parti.

Les communistes, partisans de l'entrisme et de la participation au pouvoir pour avoir prise sur le fonctionnement de l'Etat et imposer les amendements qu'ils jugent convenables,



ont toujours présenté leur liste de candidats dans la course aux sièges.

C'est donc dans cette optique que les membres de l'U.F.T. ont fait partie de toutes les campagnes d'après-guerre visant à remplacer le Grand Conseil par une Assemblée Constituante et à promouvoir des municipalités élues et démocratiques. A cette occasion, un travail de propagande intense était assuré de leur propre initiative.

### *L'arme de la contestation*

Mais, indépendamment de leurs partenaires masculins, les femmes de l'U.F.T. vont se poser comme un véritable groupe de défense politique s'opposant aux traits de la « barbarie » et de « l'oppression » qui émanaient du système social en vigueur. Ce faisant, elles acheminaient auprès de la population féminine les sujets de préoccupation de l'heure du P.C.T.

### **Guerre et Paix**

L'hitlérisme a enchaîné les femmes dans un « rôle avilissant », celui de simples reproductrices, auxquelles, en sus, époux et enfants étaient réquisitionnés pour renforcer les troupes du dictateur. A la lumière de ce constat, les femmes de Tunisie, et du monde entier, vont vouloir infliger un démenti cinglant à cette réduction et relever ce défi à un double niveau : en opposant une réaction active à cette guerre criminelle que mène le Führer contre l'humanité ; en organisant une chaîne de solidarité avec les soldats engagés dans son anéantissement (1).

L'U.F.T. se consacra donc entièrement, au cours des deux premières années de son existence, à réaliser cette œuvre à la fois humanitaire et militante.

Au cours d'un grand rassemblement tenu le 6 décembre 1944 et réunissant près de mille cinq cents femmes françaises et

---

(1) Anonyme : *Les femmes de tous les pays ont participé à la guerre*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n° 6.

tunisiennes au Théâtre Municipal de Tunis, le Comité Directeur exposa ses principales propositions dans ce domaine: parrainage d'une unité de combattants (par l'envoi de colis...), action en faveur des mobilisés et des blessés (visites aux hôpitaux...), soutien moral et matériel à leur famille. De façon constante sera mis l'accent sur l'unité entre combattants français et tunisiens et sur l'égalité de traitement auquel ils ont droit, les deux ayant versé pareillement leur sang sur le champ de bataille pour le triomphe de la liberté (2).

A la libération, le retour des soldats donna lieu à un déploiement d'activité aussi fébrile: des réceptions étaient organisées à l'arrivée de chaque contingent, des repas offerts en son honneur (3). Mais ce seront surtout les prisonniers de guerre qui feront l'objet d'une agitation soutenue (cinq mille cinq cents rentraient en Tunisie parmi lesquels trois cent cinquante étaient Français) (4). Considérant que « le gouvernement doit faire preuve de plus de reconnaissance envers les combattants du nazisme » (5), l'U.F.T. va établir une charte des « Droits des prisonniers »: une indemnité impartie par mois de détention, un rapatriement et une démobilisation rapides, droit aux soins et aux médicaments gratuits, une prime de retour et une avance sur la prime de séjour, priorité pour la réintégration dans l'emploi, enfin un costume complet et des rations doubles (6).

Finalement, la prise de Berlin puis la victoire seront célébrées avec force manifestations de rue et meetings exprimant la « joie populaire ». A cette occasion, un hommage sera rendu aux millions de jeunes et de femmes à qui « Hitler l'assassin » et son « valet Pétain » ont fait endurer les pires souffrances et sera

---

(2) Anonyme : *Ardent rassemblement des femmes*, L'Avenir de la Tunisie du 9.12.44.

(3) Anonyme : *L'U.F.T. réalise : un repas offert à 130 soldats*, L'Avenir de la Tunisie du 26.5.45.

(4) Anonyme : *Nos prisonniers vont rentrer*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n° 6.

(5) Anonyme : *Des prisonniers musulmans rentrent des stalags*, L'Avenir de la Tunisie du 16.12.44.

(6) Anonyme : *Droits des prisonniers*, Femmes de Tunisie, juin-juillet 1945, n° 4.

exprimée la détermination de poursuivre le combat pour l'idéal pour lequel tant de personnes sont tombées : «justice sociale, liberté et fraternité» (7).

«*Nous saluons toutes les femmes du monde qui ont pris une part importante dans la lutte. Nous jurons de défendre les idées pour lesquelles beaucoup sont tombées. Nous jurons de rester unies pour défendre la paix et détruire les prolongements du fascisme en Tunisie*» (8).

La fin de la guerre n'annonçait pas la retraite des militantes mais l'engagement pour le combat déterminant. «Les femmes sauront apporter leur contribution à la paix», c'est sous ce thème que l'U.F.T. organisera son programme d'après-guerre (9). Et l'ennemi désormais désigné par toutes les forces du progrès et de la démocratie, celui qui menaçait aujourd'hui les peuples libres, était l'impérialisme. Cette puissante coalition englobant les Etats-Unis et les Etats d'Europe Occidentale se profilait comme une force hégémonique visant à dominer et à s'aliéner le monde. Contre elle devaient donc s'associer tous les esprits épris de justice et de liberté.

C'est dans ce contexte qu'à l'appel des communistes se constitua en Tunisie un Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix regroupant les représentants des multiples organisations en présence sur la scène politique du pays (10). Ce Comité «d'union nationale» aura à son premier Bureau, formé en 1949, Ali Belhouane à la Présidence et comme représentantes féminines Monjia Mouldi pour l'Union des Femmes de Tunisie et Bchira Ben Mrad pour l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie (11). Le Bureau final, élu une année plus tard à l'occasion du premier congrès du

(7) H. Darrage : *La joie populaire*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n°6.

(8) Anonyme : *Pour la première fois l'union nationale est réalisée...*, L'Avenir de la Tunisie du 14.5.49.

(9) H. Darrage : *Assemblée d'information de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 12.5.45.

(10) Anonyme : *L'Appel du Comité Tunisien pour la Défense de la Paix*, L'Avenir de la Tunisie du 2.4.49.

(11) Anonyme : *Pour la première fois l'union nationale est réalisée...*, L'Avenir de la Tunisie du 14.5.49.

Comité, subira quelques modifications : la Présidence en sera attribuée au Dr. Slimen B. Slimen mais surtout l'adhésion féminine de l'U.F.T. sera renforcée (parallèlement à la disparition de celle de l'U.M.F.T.) avec la présence de Fatma Ben Brahim, Chérifa Saadaoui, Ch. Joulain et Louise Lederlé (12).

Pour les militantes communistes le combat pour la paix s'était amorcé antérieurement sous l'impulsion de leur propre sommet, la Fédération Démocratique Internationale des Femmes. En 1948, en coordination avec le Congrès de la Paix que la F.D.I.F. tenait à Budapest, l'U.F.T. organisait le 3 décembre à Tunis une conférence sur le thème : «La paix ne s'attend pas, elle se gagne». Ch. Joulain et Dalila Majaji y intervinrent «pour faire entendre la voix des mères et épouses de Tunisie» (13).

Cet axe d'intervention fut maintenu au cours de l'année suivante où l'anniversaire du 8 mars lui fut consacré. Dans l'Appel aux femmes de Tunisie publié par le comité du 8 mars, on lisait notamment :

*«Nous souffrons plus que les autres des horreurs de la guerre. Notre souffrance est faite de la souffrance de tous ceux que nous aimons, celle du mari, du fiancé et du fils sur le front, celle des petits et des vieux qu'il faut protéger des bombardements.*

*Une grande responsabilité pèse sur nous.*

*Si avec les forces immenses de paix nous disons Non ! à la guerre.*

*Si avec notre peuple nous disons Non à ceux qui veulent faire de notre pays un champ de bataille, de ses fils des esclaves pour les marchands de canons et de bombes atomiques, il n'y aura pas de guerre.*

*Nos forces sont immenses.*

*Faisons entendre la voix puissante des mères qui veulent bâtir à leurs enfants un avenir libéré de l'horreur de la guerre» (14).*

---

(12) Anonyme : *Le 1<sup>er</sup> congrès du Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix, L'Avenir de la Tunisie* du 4.11.50.

(13) Anonyme : *La paix ne s'attend pas, elle se gagne, L'Avenir de la Tunisie* du 4.12.48.

(14) Compte-rendu : *Pour le 8 mars, L'Avenir de la Tunisie* des 12.2.49, 19.2.49, 26.2.49.

Parallèlement, des Cahiers de la Paix étaient mis en circulation sur lesquels s'accumulaient les signatures et des témoignages contre la guerre (15).

Cependant, dès la constitution du Comité pour la Paix, c'est en son sein que s'activeront les Femmes de Tunisie agaçant leurs efforts dans ce nouveau cadre. Désormais, les manifestations de la suprématie et de la prépondérance américaines seront l'objet d'une contestation systématique d'autant que les colonies nord-africaines étaient destinées à jouer un rôle de premier plan de «fournisseur de chair à canons».

Le projet de Pacte Atlantique élevait contre lui toutes les voix et formait le point nodal de cette opposition. Les 20 et 21 avril 1949, des meetings de protestation se déroulèrent à travers tout le pays. A Tunis, Esma Belkhoja, présente au nom des Femmes Musulmanes, décrivit la haine de la guerre et la volonté de la paix que ces dernières couvaient. Simone Joulain, déléguée par l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, défendit le point de vue de la sauvegarde de l'U.R.S.S. comme «bastion de la paix» (16).

À l'orée de l'année 1950, l'U.F.T. prendra la première initiative d'une pétition contre la guerre du Viet-Nam, autre visage de l'agression impérialiste contre la lutte des peuples pour leur liberté et le terrain que conquerrait peu à peu la démocratie dans le monde (17). Cette année-là, le 8 mars fut aussi dédié à la dénégaration de la «sale guerre du Viet-Nam». L'Appel du comité d'organisation était ainsi formulé :

*«Mères, épouses !*

*Signez et faites signer de maisons en maisons, dans toutes les entreprises... notre pétition qui réclame la paix du Viet-Nam, l'interdiction de la bombe atomique, l'arrêt de la répression contre les*

---

(15) Compte-rendu : *Les cahiers de la Paix*, L'Avenir de la Tunisie des 5.3.49, 12.3.49, 24.9.49.

(16) Compte-rendu : *Le peuple tunisien a dit non à la guerre impérialiste*, L'Avenir de la Tunisie du 23.4.49.

(17) Anonyme : *La pétition de l'U.F.T. contre la guerre du Viet-Nam*, L'Avenir de la Tunisie des 28.1.50, 11.2.50, 22.4.50, 6.5.50.

*combattants de la liberté et de la paix, l'utilisation pour la vie et le bien-être du peuple, des milliards consacrés à la guerre.*

*Mamans ! Même si vos fils sont chômeurs ne les laissez pas partir à la guerre d'Indochine. Nous sommes responsables de leur vie...*

*Travailleuses ! le 8 mars déposez vos cahiers de revendications.*

*Réclamez la demi-journée de congé payé pour participer ce jour-là aux manifestations.*

*Femmes ! le 8 mars, unissons-nous. Il dépend de nous que nos enfants ne connaissent pas les misères que nous avons connues. Pour qu'ils ne vous reprochent pas demain de n'avoir pas tout fait pour leur assurer une vie heureuse, faisons du 8 mars 1950 une étape importante sur le chemin du bonheur » (18).*

Et c'est le 11 mars que l'ensemble du Comité de la Paix se rattachant à cette initiative, consacra la journée à la République Démocratique du Viet-Nam que venaient de reconnaître le bloc de l'Est et la Chine Populaire.

Toutefois, les membres de l'U.F.T. ne se contenteront pas de simples déclarations publiques mais participeront, dans ce même registre, à toutes les démonstrations de rue: manifestation du 2 octobre 49 pour la paix (19), manifestation du 4 mars 50 contre la venue de l'ambassadeur des Etats-Unis(20), manifestation contre l'arrivée et le déchargement du Dixmude (porte-avions militaire U.S. accosté à Bizerte) (21), stands publics pour la collecte de signatures en faveur de l'Appel de Stockholm exigeant l'interdiction absolue de l'arme atomique(22) etc., sans compter leurs propres processions du 8 mars et les rassemblements devant la Résidence Générale auxquels donnait lieu à chaque fois la remise de leurs

(18) Compte-rendu : *Vive la Journée Internationale des Femmes*, L'Avenir de la Tunisie du 25.2.50.

(19) Anonyme : *Le 2 octobre, le peuple tunisien manifeste contre la guerre*, L'Avenir de la Tunisie du 8.10.48.

(20) Anonyme : *Les femmes de Tunisie ont célébré dignement la Journée Internationale*, L'Avenir de la Tunisie du 14.3.50.

(21) Anonyme : *Puissante manifestation contre le Dixmude*, L'Avenir de la Tunisie des 8.4.50, 3.6.50.

(22) Anonyme : *L'Appel de Stockholm*, L'Avenir de la Tunisie des 20.5.50, 9.9.50.

pétitions et leurs cahiers de revendications. Ces multiples déploiements, se heurtant aux interdictions de l'autorité coloniale, donnaient généralement lieu à des confrontations avec la police au cours desquelles les femmes de l'U.F.T. étaient prises à partie subissant souvent des agressions physiques.

Cependant, les thèmes de mobilisation du Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix s'insérant dans le cadre de la ligne d'action du Congrès Mondial des Partisans de la Paix, nous allons bientôt voir émerger au niveau de ce dernier l'impératif de l'accès aux libérations nationales comme une garantie irréductible de l'établissement de la paix à travers le monde.

### Contre la colonisation

La première fois où les membres du Comité de la Paix se prononcèrent pour la suppression du « régime du protectorat » ce fut à l'occasion de la commémoration du Traité du Bardo le 12 mai 1949 (23). A cette occasion, il lança un Appel traçant son programme d'action pour la lutte anti-coloniale :

1 - Abrogation du traité du protectorat et suppression de tout l'appareil colonial civil et militaire et la réalisation d'une véritable et entière souveraineté tunisienne.

2 - L'institution d'une Assemblée Nationale Constituante élue au suffrage universel.

3 - Formation d'un véritable gouvernement responsable devant les élus du peuple.

4 - L'emploi effectif dans toutes les administrations de la langue arabe du fait qu'elle est la langue officielle unique du pays et son enseignement obligatoire à tous les Tunisiens et Tunisiennes.

5 - L'élaboration d'un statut national de la fonction publique.

6 - La suppression de l'état de siège et l'instauration de toutes les libertés démocratiques.

---

(23) Anonyme : *A l'occasion de l'anniversaire du traité du Bardo : appel historique du Comité pour la Défense de la Paix, L'Avenir de la Tunisie* du 14.5.49.

L'U.F.T., tenue par ce programme, se mettra elle aussi sous le signe de l'indépendance, guidée par la réalisation de ce but.

Donnant le ton à ce tournant nouveau, les animatrices du comité de préparation du 8 mars 1951 annonceront :

*« Femmes ! N'épargnons aucun sacrifice, aucune peine. Il dépend de nous, de notre action, de notre courage que se lève bientôt sur le pays une ère de paix et de liberté.*

*La force de notre amour maternel aura sans nul doute raison des individus sans cœur et sans entrailles qui oppriment les peuples et leur préparent un horrible massacre.*

*Vive l'union de toutes les femmes de Tunisie pour le bien-être de nos foyers, l'indépendance et la paix » (24).*

Mais ce sera la préparation de la Conférence du Caire pour la Paix, devant réunir les peuples du Maghreb et du Proche-Orient, qui donnera le signal de la rupture effective entre nationalistes de tous bords et protectorat français puisqu'elle devra aboutir à la résolution du recours aux Nations-Unies pour le règlement de la question coloniale.

L'U.F.T. et l'U.J.F.T. participent activement à la Quinzaine de la Paix précédant une conférence nationale devant élire sa délégation pour le Caire. Toutes les sections féminines du pays ainsi que les quartiers de Tunis tiennent des assemblées choisissant leurs propres représentantes (25).

Malgré l'interdiction résidentielle, la Conférence Nationale de la Paix se tint à Tunis le 13 janvier 1952. « Fait à signaler, les femmes composaient le quart du nombre des délégués » (26). Parmi elles, Nébiha Ben Miled et Tawhida Ben Cheikh seront choisies pour aller au Caire.

Cependant, le même jour arrivait à Tunis le nouveau Résident Général Jean de Hautecloque qui, pratiquant une politique de

(24) Compte-rendu : 8 mars 51 : journée de lutte, L'Avenir de la Tunisie du 23.2.51.

(25) Anonyme : Les femmes préparent la Conférence Nationale activement, L'Avenir de la Tunisie du 4.1.52.

(26) Anonyme : La Conférence Nationale de la Paix, L'Avenir de la Tunisie du 13.1.52.



répression à outrance, exila et emprisonna les leaders des courants d'opposition visant par là à décapiter le mouvement national. Néanmoins, la réaction populaire fut violente puisque la nuit du 18 janvier marquera le déclenchement de «l'offensive générale».

Dans le contexte de ce conflit ouvert, les femmes de l'U.F.T. s'investiront énergiquement dans le secours des victimes de l'agression française.

Le 21 janvier 1956, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes célébré à Tunis par ses membres tunisiennes, Ch. Saadaoui évoquant l'action de la F.D.I.F. soulignera notamment ses démarches auprès de l'O.N.U. et du gouvernement français pour mettre un terme aux menées colonialistes. Lui succédant, Wassila Jaballah rappellera quelle était la situation en Tunisie en 1952.

*«En janvier 1952, chaque jour un village subissait les odieux ratissages, nos maris et nos frères étaient emprisonnés ou déportés au Sahara. [Mais] ces quatre années de sacrifices ont permis au peuple tunisien de remporter d'importantes victoires contre les colonialistes» (27).*

De fait, une chaîne d'entraide fut entretenue par ces militantes avec les familles atteintes par ces opérations à qui on dispensait un soutien autant matériel que moral. Les Femmes de Tunisie s'organisèrent pour rendre visite aux militants emprisonnés et s'agitèrent pour améliorer leurs conditions de détention.

Leur solidarité se manifesterait aussi en direction du peuple algérien, martyr de la guerre d'Algérie. En 1957, un appel radio était diffusé aux femmes du monde entier pour mettre fin au massacre que perpétraient les colons français dans ce pays depuis quarante et un mois le soumettant aux pratiques les plus contraires aux principes humanitaires et démocratiques (28). On les invitait à présenter tous les dons et secours possibles aux volontaires de l'U.F.T. (29).

(27) Document de l'U.F.T.: *Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la F.D.I.F.*, Tunis le 21.1.56.

(28) Anonyme: *L'Union des Femmes appelle les femmes du monde à se solidariser avec l'Algérie* (en arabe), Et-Talia du 8.5.57.

(29) Anonyme: *L'Union des Femmes appelle au secours des réfugiés* (en arabe), Et-Talia du 2.7.57.

En coordination avec le Croissant Rouge algérien, elles prendront en charge les milliers d'Algériens pourchassés par l'armée française et réfugiés en Tunisie (30). Des «séances récréatives» spéciales étaient organisées pour les enfants algériens.

Le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef fera encore élever les plus vives protestations de ces femmes contre cet acte «barbare». Dans un message transmis au Président de la République Tunisienne, N.B. Miled dira, au nom du Bureau Directeur de son organisation: «*Le Bureau Directeur de l'Union des Femmes de Tunisie, réuni le 14 février 1958, journée de Sakiet Sidi Youssef, manifeste son indignation à la suite des graves événements qui se sont passés aux frontières tunisiennes et particulièrement au village de Sakiet Sidi Youssef.*

*Déplore cette action barbare de la part des militaires français contre le peuple tunisien qui ne demande qu'à vivre en paix.*

*S'engage de soutenir de toutes ses forces toutes actions en vue de la sauvegarde de l'indépendance de notre pays.*

*Exprime son soutien au Président de la République pour son attitude ferme et énergique » (31).*

Ainsi, l'U.F.T. déploiera donc une activité soutenue s'exprimant autant sous les traits de l'opposition politique que de l'appui humanitaire, en vue d'acquiescer et de sauvegarder l'indépendance des colonies françaises.

En 1962, la bataille d'évacuation de Bizerte verra ses membres encore mobilisées, promptes pour la lutte et le secours de leurs concitoyens. Elles seront actives aux journées de contestation et dévouées au sein du Comité de Secours National (32).

### *Vaincre la misère*

Le pendant de cette action politique sera figuré par le champ des activités sociales. En effet, cette approche fondait son analyse sur le rapport dialectique qui existe entre formes

(30) Document de l'U.F.T. : Lettre du Croissant Rouge algérien du 25.6.57.

(31) Document de l'U.F.T. : Lettre au Président de la République du 14.2.58.

(32) Document de l'U.F.T. : Notes de N.B. Miled.

institutionnelles de la société et modes de vie : le monopole du pouvoir par une minorité d'exploitants est une conséquence de la misère dont souffre l'ensemble de la population et, de manière encore plus aiguë, les femmes.

### Le porte-parole des ménagères et des travailleuses

*« Il existe du tissu, des vêtements, des vivres; mais il existe aussi ceux qui se chargent d'organiser la misère, d'affamer notre jeunesse, susciter des troubles et y trouver un magnifique prétexte à nous enlever toutes nos libertés. Et ce n'est pas seulement une œuvre de solidarité que nous voulons entreprendre, ce que nous voulons aussi c'est lutter contre un tel complot parce que nous sommes des mères... » (33).*

C'est donc contre cette continuelle pénurie artificielle dans laquelle font sombrer la population tous les trafiquants et saboteurs de l'économie à la solde du fascisme que vont s'organiser les Femmes de Tunisie. En effet, l'état de guerre imposait un régime de rationnement à la faveur duquel s'étaient développées corruption, discrimination et injustice flagrantes. La mission de l'U.F.T. consistera alors à dénoncer les irrégularités dont est entaché le système de distribution mais aussi à intervenir de façon pratique pour le rationaliser.

Au cours d'une réunion tenue par l'U.F.T. avec les ménagères et les mères de famille, les animatrices proposeront un certain nombre de mesures à transmettre à la Direction du service d'hygiène : création d'un magasin par quartier, attribution aux revendeurs de quantités en rapport avec le nombre des inscrits et contrôle de la vente, remise des tickets d'accès dans les files d'attente pour empêcher bousculades et contre-temps (34).

Ces propositions, inspirées par un esprit d'équité et de justice envers tous, seront accompagnées par le geste qui entend faire la démonstration de l'impuissance des pouvoirs publics et, en revanche, de l'efficacité des militantes qui leur

(33) Ch. Joulain : Editorial, Femmes de Tunisie, février 1946, n° 7.

(34) Anonyme : Intervention de l'U.F.T. pour l'amélioration de la distribution du lait, L'Avenir de la Tunisie du 21.10.44.

offraient leur contribution comme la seule voie pour sortir de l'impasse.

C'est ainsi que des expéditions étaient organisées d'autorité devant la Maison de l'Enfance (35) et dans les maternités (36). Tout en recueillant les protestations des mères qui écoulaient des journées d'attente avant que ne vienne leur tour, elles attribuaient des jetons d'accès, facilitaient le roulement des bénéficiaires, etc.

De même, exploitant toutes les ressources possibles, nous les verrons installer dans les marchés publics des tables recouvertes de pétitions réclamant le remplacement des pâtisseries par l'augmentation des rations de sucre, d'huile et de pain et protestant contre la profusion de cafés-crème servis sur les avenues alors que le lait était rationné : «Pâtisseries et cafés-crème sont les deux mamelles de l'Economie Générale», accusaient ces textes(37).

Cependant, leur action ne se limitera guère à ce seul aspect du vécu quotidien de l'époque mais s'étendra à tout le système de ravitaillement en vigueur. L'acquisition des cartes d'alimentation, relevant du seul bon vouloir du Cheikh el Médina, se faisait de plus en plus ardue et l'U.F.T., conjointement avec le P.C.T. et l'U.S.T.T., interviendra à plusieurs reprises auprès de cette autorité pour que soit levé tout arbitraire quant à la délivrance de ces cartes (38).

L'après-guerre ne signera pas le répit de ce combat mais sera au contraire l'occasion pour s'attaquer aux racines du mal, à l'exploitation, aux inégalités flagrantes entre les couches de la population «pour la joie, le bonheur, pour que chaque famille...soit un nid de tendresse» (39).

(35) S. Vaïs : *L'intervention de l'U.F.T. a enfin mis de l'ordre dans la distribution du lait*, L'Avenir de la Tunisie du 3.2.49.

Anonyme : *Jours d'attente à la Maison de l'Enfance*, L'Avenir de la Tunisie du 5.1.46.

(36) Anonyme : *Quand les mères protestent*, L'Avenir de la Tunisie du 1.1.49.

(37) Anonyme : *Pâtisseries et cafés-crème*, L'Avenir de la Tunisie du 23.3.46.

(38) Anonyme : *Plus de conditions pour délivrer les cartes d'alimentation*, L'Avenir de la Tunisie des 1.2.47, 7.8.48.

(39) Ch. Joulain : *Appel aux femmes de Tunisie*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n° 6.

Dans cette optique une campagne d'envergure contre la «vie chère» sera entamée à partir de 1947 pour s'étendre deux années durant et prendre les formes les plus variées de la contestation (40).

Le 4 juin 1947 l'action est déclenchée par une «Journée de protestation contre la vie chère». Les volontaires de l'U.F.T. munies de pétitions circulaient de quartier en quartier, de patio en patio recueillant des milliers de signatures. Un camion de propagande faisait la tournée des marchés où, à chaque station, Saïda Ben Mohamed et Marie-Louise Sarrasin interpellaient les consommatrices pour leur expliquer la cause et la signification de leur démarche. La Journée se termina par une grande réunion de sensibilisation au Palais des Sociétés Françaises où les dirigeantes de l'organisation parlèrent du coût de la vie et appelèrent les femmes à s'unir contre les organisateurs de vie chère (41).

L'annonce de la hausse du prix du pain fera converger sur elle l'ensemble de l'opposition populaire. L'U.F.T. traduira cette opposition par des manœuvres concrètes: devant les boulangeries elle récoltera en trois jours des centaines et des centaines de signatures (42) qu'une délégation, formée par Jamila Meddeb, Suzanne Abita et Fatma Ben Brahim escortées de cent cinquante femmes, ira déposer auprès du Secrétariat Général du gouvernement tunisien.

Cependant, l'inertie des autorités acculera à la manifestation publique. Et, en décembre 1947, des déléguées des cercles de Halfaouine, Bab Jedid, le Centre, la Hara et le Belvédère défilent dans la rue avec leurs enfants nu-pieds et leurs bébés au bras. La protestation portait sur le coût de la vie et la faiblesse des salaires, le contingentement des bons, la hausse des prix, le prochain budget colonialiste qui surtaxait les couches défavo-

(40) Ch. Joulain : Editorial, Femmes de Tunisie, mai-juin 1946, n° 9.

(41) Anonyme : Grande journée de protestation contre la vie chère, L'Avenir de la Tunisie du 7.6.47.

(42) Anonyme : Les boulangers contre l'augmentation, L'Avenir de la Tunisie du 4.9.48.

risées. La police tentera de disperser la foule devant le Grand Conseil en formant de brutaux barrages, mais Jamila Meddeb et Fatma Ben Brahim feront malgré tout parvenir les revendications des mères rassemblées (43).

D'autres marches seront organisées à l'occasion des arrêts de travail ordonnés par la coordination U.S.T.T./U.G.T.T. C'est ainsi qu'une centaine de femmes du quartier de la Médina traverseront la ville pour exprimer au Ministre de l'Agriculture leur colère contre toute nouvelle augmentation des prix (44).

Toutefois, les femmes au foyer n'étaient pas les seules à souffrir de la polarisation des richesses et de la politique de la privation qui régissait la vie du pays. L'exemple des tisseuses de Kairouan en présentait le tableau le plus vivant. Le métier, qui regroupait cinq mille fabricantes de tapis, s'exécutait, en effet, dans les conditions les plus difficiles.

*«L'artisane est, en principe, une travailleuse libre, possédant ses instruments de travail, achetant elle-même ses matières premières et revendant ses produits. Dans notre pays, la réalité est tout autre. Dès l'achat des matières premières, l'artisane est victime des intermédiaires qui l'exploitent tout au long de son travail»* (45).

Ne bénéficiant guère d'une distribution de laine répondant à leurs besoins, les tisseuses se voyaient obligées d'acquérir ce matériau au prix du marché noir. Leur travail était sous-payé, trafiquants et intermédiaires en tirant de gros profits. Enfin, leur produit final étant souvent refusé à l'estampillage, elles devaient recourir à la vente à la criée (46).

C'est pour cette raison qu'une section de l'U.F.T. sera créée à Kairouan dans le but de regrouper les maîtresses de ce corps de métier et de les faire bénéficier d'un soutien continu venant de l'organisation (47).

---

(43) Anonyme : *Plus de 2 mille femmes manifestent à Tunis et à Kairouan*, L'Avenir de la Tunisie du 13.12.47.

(44) Anonyme : *La lutte des femmes*, L'Avenir de la Tunisie du 4.9.48.

(45) Anonyme : *Les artisanes de Kairouan*, L'Avenir de la Tunisie du 19.5.48.

(46) Anonyme : *A Kairouan, Jeunes Filles de Tunisie*, janvier 1946, n° 3.

(47) Aïcha Sahlia : *Les richesses de la Tunisie : les tapis*, Femmes de Tunisie, mai-juin 1946, n° 9.

Dans cette optique, un meeting de soutien et aussi de propagande fut organisé en juillet 1947 dans une salle de cinéma de Kairouan (48). Là, furent exposées les principales demandes des tisseuses qui tenaient dans les points suivants : la concession des textiles bloqués par l'Etat(49), la distribution de laine (qui a fait l'objet de plusieurs démarches auprès du Caïd de la région) (50), l'égalité répartition des matières premières, l'accord pour la protection de l'Etat au secteur de l'artisanat(51).

Mais surpassant le niveau du discours les tisseuses, exaspérées par leurs conditions de vie misérables, prendront massivement part à la manifestation organisée par l'U.F.T. Occupant les rues de Kairouan, un millier de femmes crièrent leur indignation à l'égard de la politique coloniale, résistant aux tentatives de dispersion de la police pour remettre une motion au Caïd et au Contrôleur Civil.

*«Les tisseuses ne veulent plus s'user les yeux pour des salaires de misère disproportionnés avec le coût de la vie sans cesse ascendant.*

*Elles ont assez de voir errer sans travail leur mari, pour la plupart anciens combattants, leurs enfants nus privés d'écoles.*

*Elles veulent vivre une vie digne et heureuse. Elles veulent élever leur foyer dans la joie et cela, elles le savent bien, ne pourra être réalisé que par la suppression du régime du protectorat, par une Assemblée Nationale Constituante élue par tout le peuple.*

*Les femmes de Kairouan, dont l'action ne manquera pas d'avoir un retentissement dans tout le pays, s'adressent à toutes les femmes de Tunisie et les appellent à suivre leur exemple, à s'unir et à agir aux côtés de tout le peuple pour libérer la Tunisie de cette oppression» (52).*

Cependant, le lieu d'intérêt de l'U.F.T. ne se limitera pas à cette seule catégorie de travailleuses mais consistera en une dénon-

(48) Anonyme : *Un meeting de femmes et de jeunes filles à Kairouan*, L'Avenir de la Tunisie du 12.7.47.

(49) Anonyme : *Un contrôle sérieux des textiles est réclamé par l'U.J.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 1.2.47.

(50) Anonyme : *Grâce à l'U.J.F.T. les tisseuses de Kairouan ont reçu de la laine*, L'Avenir de la Tunisie du 2.6.46.

(51) Anonyme : *Nos artisans demandent*, Femmes de Tunisie, octobre 1945, n°5.

(52) Anonyme : *Plus de 2 mille femmes manifestent à Tunis et à Kairouan*, L'Avenir de la Tunisie du 13.12.47.

ciation globale des conditions de travail des femmes caractérisées par une exploitation plus féroce (travaux en sous-traitance, travaux d'exécution...) et une plus basse rémunération comparées à celles de leurs camarades de sexe masculin.

Un grand nombre d'articles paraîtront touchant à l'un ou à l'autre des secteurs mais où, partout, se confondaient les situations: sur les artisanes de la *chebka* et de la *chéchia*, sur les ouvrières des usines, sur les employées de l'Etat et des entreprises privées, sur les paysannes, etc.

D'une manière générale étaient préconisées les mesures suivantes : congés et primes de mariage, deux mois de congé de maternité assortis d'une indemnité d'accouchement, droit de s'absenter pendant les heures d'allaitement trois fois par jour, crèches et garderies, meilleures conditions d'hygiène, etc., et bien sûr la revendication primordiale du salaire égal à travail égal (53).

Parce que les membres de l'U.F.T. considéraient que, si la participation économique des femmes était très importante, il ne fallait pas pour autant les accabler d'une responsabilité et d'une charge doubles, ni pénaliser pour cela leurs enfants, elles monteront leur propre garderie à la Goulette-Kram. A l'occasion de son inauguration, le 15 mai 1945, Mme Gabison, Secrétaire de la section de la Goulette, expliqua qu'un tel geste répondait à l'un des buts de l'U.F.T.: l'aide aux travailleuses et aux ménagères pour que celles-ci puissent accomplir leur rôle dans les meilleures conditions. Elle souhaita, de même, que les pouvoirs publics puissent en prendre l'exemple et multiplier ce genre d'initiative (54). Cette institution servira aussi de lieu de jonction avec les femmes «musulmanes» qui y plaçaient leurs enfants, les animatrices en profitant pour établir avec elles des contacts et nouer des liens suivis (55).

(53) Anonyme : *Droits de la femme au travail*, L'Avenir de la Tunisie du 25.5.44.

(54) Anonyme : *L'U.F.T. réalise : inauguration d'une garderie d'enfants*, L'Avenir de la Tunisie du 26.5.45.

(55) Anonyme : *Avec les femmes musulmanes*, L'Avenir de la Tunisie du 14.7.45.



## Pour les nécessiteux

Toujours dans l'idée de se tenir aux côtés des victimes du capitalisme-fascisme, les Femmes de Tunisie développeront une action d'aide sociale en faveur des déshérités de la population tunisienne. Leur intervention relèvera soit de leur propre initiative, soit sera appelée par les événements ou par les intéressés eux-mêmes.

Les tournées qu'effectuaient de temps à autre les membres de l'U.F.T. à l'intérieur du pays étaient une occasion pour elles de noter l'état de misère et de dénuement déplorables dans lequel se débattaient les habitants (56). Etat et pouvoirs publics ignoraient sciemment la situation et se déchargeaient de leurs responsabilités. Seules les organisations démocratiques continuaient à fournir un soutien aux familles (57).

Dans ce cadre, le geste le plus régulier qu'accomplissaient Femmes et Jeunes Filles de l'Union consistait en cérémonies de distribution de vivres et de vêtements collectés grâce à des dons ou produits par les ouvriers de l'organisation. Ces séances prenaient chaque année pour motif l'une ou l'autre des fêtes religieuses des trois communautés juive, chrétienne et musulmane : Le Mould, les Aïds, le Noël ou le Nouvel an, le Pourim, etc.

De même, des visites régulières étaient rendues aux personnes hospitalisées. Rendant compte des conditions de séjour des malades et de travail des infirmières de la Rabta, une adhérente de l'U.J.F.T. considérait que, s'il relevait de la responsabilité des gouvernants d'améliorer la situation sanitaire dans le pays et d'élever le traitement du personnel hospitalier, le devoir des Jeunes Filles était, par contre, «de parrainer sans plus tarder les jeunes malades et tuberculeux des hôpitaux...de leur apporter un peu de joie de vivre...» (58). Les femmes séjournant dans les maternités étaient l'objet des mêmes soins: des gâteaux et des

(56) S. Vaïs : *Une tournée de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 20.1.45.

Anonyme : *Dans nos campagnes*, Femmes de Tunisie, mars-avril 1945, n°3.

(57) Editorial : *Novembre*, Jeunes Filles de Tunisie, novembre 1945, n° 2.

(58) Mireille Ferris : *En visite à la Rabta*, Jeunes Filles de Tunisie, novembre 1945, n° 2.

layettes leur étaient présentés au cours de ces visites (59). Enfin, l'U.J.F.T. a adopté plusieurs pouponnières qui bénéficiaient de son aide matérielle et morale (60).

Touchant à ce domaine, l'U.F.T. compte à son actif la réalisation d'une permanence médicale gratuite tenue par les cercles de Lafayette et du Belvédère. Une grande collecte auprès des pharmaciens et des médecins avait permis de réunir les médicaments nécessaires mais coûteux et la permanence attira grâce à ce stratagème un grand nombre de femmes, lui donnant un impact remarquable (61).

Mais, au côté de cet engagement permanent, les actions d'ordre ponctuel n'en étaient pas moins fréquentes. La famine qui éclata dans le pays en janvier 1946 incita à un immense regroupement d'une cinquantaine d'associations politiques, culturelles, féminines et sportives sous l'égide d'un Comité d'Action et de Solidarité pour faire échec au «sabotage organisé du ravitaillement» et «déjouer le complot de ceux qui voudraient pousser le peuple au désespoir de la faim» (62). L'U.F.T. et l'U.J.F.T. participaient, évidemment, à cette instance collective (63). Ce Comité soutiendra auprès du gouvernement toute mesure de nature à freiner les ravages causés par ce fléau. Mais il s'opposera aussi au vaste mouvement de répression que déclenchèrent, en sus, les autorités: des raffles monstres sévissaient sur la ville de Tunis ramassant une population décharnée, dénudée, en vue de la refluer vers sa région d'origine pour «assainir» l'aspect de la capitale et surtout se prémunir contre un éventuel soulèvement (64).

C'est aussi sous l'égide du Comité de Solidarité que les militantes présidèrent à la distribution d'une soupe populaire

(59) Anonyme : *Visite à la maternité Sadiki*, L'Avenir de la Tunisie du 21.12.46.

(60) Anonyme : *Dans nos foyers*, Jeunes Filles de Tunisie, octobre 1945, n°1.

(61) Anonyme : *Visite à la Permanence Médicale gratuite de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 9.10.48.

(62) Béatrice Slama : *J'ai faim...* Jeunes Filles de Tunisie, mars-avril 1946, n°4.

(63) Anonyme : *Un Comité d'Action et de Solidarité s'est constitué à Tunis*, L'Avenir de la Tunisie du 26.1.46.

(64) Fatma Jellouli : *Notre pays meurt de faim*, Jeunes Filles de Tunisie, janvier 1946, n° 3.

dans une vieille écurie aménagée par leurs soins, impasse Sidi Abderraouf, rue El Marr à Bab Jedid(65).

Au Kef, où la ruine et les ravages humains étaient indescriptibles, une délégation de femmes se rendit auprès du Chef de Région lui présentant la liste des revendications des habitantes qu'elles avaient auparavant contactées (66).

Dans le même ordre d'idées, l'organisation des Femmes de Tunisie se préoccupa du problème du relogement des sinistrés et des sans-logis. Rejetés pour certains dans des refuges publics ou dans des casernes, subsistant dans des conditions inhumaines, ils vivaient constamment sous la menace d'une expulsion (67). A la requête de ces infortunés, l'U.F.T. proposera de les placer dans les villas de banlieue jetant ainsi un défi aux manifestations indécentes du gaspillage et de la dissipation(68). Finalement, soutenue par des Conseillers Municipaux, elle parviendra à les faire reloger à «l'Hôtel Moderne» dont la destination première était justement de recueillir les sans-abri mais qui fut détourné de cette vocation par des manœuvres frauduleuses (69).

Enfin, en 1956, à la suite de nouvelles vagues de faim et de froid, l'U.F.T. militera encore en faveur d'un vaste courant de soutien pour venir en aide aux victimes (70).

Ce bénévolat était mis, en particulier, au service de l'enfance en tant que catégorie sociale distinctive d'autant plus victime des conditions socio-économiques qu'elle était incapable d'agir

(65) Marthe Jacquinot : *Une soupe populaire rue El Marr*, Femmes de Tunisie, mai-juin 1946, n° 9. H. Bertrand : *Rue El Marr, une soupe du Comité d'Action et de Solidarité contre la famine*, L'Avenir de la Tunisie du 20.4.46.

(66) Anonyme : *Une délégation de l'U.F.T. et du Comité d'Action auprès du Chef de Région du Kef*, L'Avenir de la Tunisie du 20.4.46.

(67) S. Joulain : *Quand sortirons-nous de ces affreux taudis ?* Jeunes Filles de Tunisie, janvier 1946, n° 3.

(68) Anonyme : *Des logements pour les sinistrés*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n° 6.

(69) Anonyme : *22 familles relogées*, L'Avenir de la Tunisie du 4.1.47.

(70) Anonyme : *Donnez vos vieux vêtements*, L'Avenir de la Tunisie du 7.2.56.  
Anonyme : *Aidez l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 24.2.56.

sur elles. Il s'agissait d'une catégorie privilégiée de la population qu'il fallait savoir protéger et préserver de la misère(71).

C'est pour tenter d'atténuer quelque peu leur infortune que l'U.F.T. et plus spécialement l'U.J.F.T. prodigueront une attention soutenue en faveur de l'enfance et de la jeunesse tunisiennes axant plus particulièrement leur démarche sur les questions de la scolarité et de l'instruction, meilleurs garants contre le «vagabondage et la détresse».

Chaque rentrée scolaire posait, en effet, un ensemble de problèmes insolubles pour les familles défavorisées étant donné d'une part les dépenses qu'elle supposait (72) et, d'autre part, les défaillances infrastructurelles dont ces familles étaient, immanquablement, les victimes(73). Aussi chaque début d'année sera-t-il l'occasion d'une agitation soutenue menée auprès de la Direction de l'Instruction Publique(74).

Mais ne se suffisant pas à ces démarches, l'organisation s'emploiera d'elle-même à assurer aux élèves un confort minimal en collectant et fabriquant pour eux un trousseau décent qui fera l'objet d'un rituel de distribution.

Une grande importance était donc accordée à l'instruction et l'U.J.F.T. investira une grande énergie pour qu'elle touche le plus d'enfants possible.

(71) Anonyme : *L'enfance*, Femmes de Tunisie, juin-juillet 1945, n°4. Editorial: *Au secours crie l'enfance tunisienne*, Femmes de Tunisie, février 1946, n° 7.

Anonyme : *Je vais en classe*, Femmes de Tunisie, décembre 1945, n° 6.

Anonyme : *La jeunesse tunisienne est en péril*, Femmes de Tunisie, mars-avril 1945, n° 3.

(72) Anonyme : *1er octobre*, Jeunes Filles de Tunisie, octobre 1945, n° 1.

(73) Anonyme : *Nos enfants rentrent en classe*, Femmes de Tunisie, octobre 1945, n°5.

(74) Anonyme : *Nos écoliers peuvent et doivent être habillés*, L'Avenir de la Tunisie du 7.10.44. Anonyme : *Rentrée des classes*, L'Avenir de la Tunisie du 4.9.48. Anonyme : *Nos enfants rentrent en classe*, Femmes de Tunisie, octobre 1945, n°5.

F. Jellouli : *Je ne sais ni lire, ni écrire*, Jeunes Filles de Tunisie, mai-avril 1946, n°4. Anonyme : *Les centres d'enseignement technique*, Jeunes Filles de Tunisie, octobre 1945, n° 1.

En 1945, une enquête fut entreprise à travers tout le territoire tentant de détecter les besoins de la population en matière d'alphabétisation (75). Selon les résultats de ce sondage, le nombre d'écoles ainsi que celui des enseignants étaient insignifiants par rapport à la demande. Ainsi, seules 3% des filles âgées entre 5 et 15 ans fréquentaient un cours. Cette ignorance ne serait pas due à un parti-pris de la population vis-à-vis de l'instruction mais à l'absence d'écoles et à la culture étrangère qui était inculquée dans ces institutions (76).

À l'issue de ce constat, l'U.J.F.T. entreprit de créer par ses propres moyens des cours du soir. Lançant un appel à toutes les femmes et les jeunes filles lettrées en langue arabe pour l'aider à réaliser cette initiative (77) elle parvint, quelque temps plus tard, à faire effectivement fonctionner un cours à Hammam-Lif (78).

Mais ce n'est qu'en 1949 que l'Union des Femmes lança sa grande campagne pour la scolarisation de tous les enfants et leur instruction dans leur langue maternelle. À chacun était demandé de faire circuler des pétitions évoquant les besoins de la population dans ce domaine et démontrant au gouvernement où trouver les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet («dans les bénéfiques scandaleux des grosses sociétés internationales qui exploitent notre pays»). Ces cahiers passant de quartier en quartier et faisant le tour du pays devaient comporter les noms de tous les enfants privés d'instruction et être déposés auprès des pouvoirs publics (79).

(75) Anonyme : *Une enquête de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 28.7.45.

(76) F. Jellouli : *Je ne sais ni lire, ni écrire*, Jeunes Filles de Tunisie, mars-avril 1946, n° 4.

(77) Anonyme : *Aux femmes et aux jeunes filles lettrées en langue arabe*, L'Avenir de la Tunisie du 16.3.46.

(78) Anonyme : *Cours d'arabe à Hammam-Lif*, L'Avenir de la Tunisie du 21.2.46.

(79) Anonyme : *L'Union des Femmes commence une grande campagne pour la scolarisation de la jeunesse*, L'Avenir de la Tunisie du 16.7.49. Anonyme : *Les cahiers de l'U.F.T. se couvrent de signatures*, L'Avenir de la Tunisie du 27.8.49.

Anonyme : *La campagne pour l'instruction de l'U.F.T.*, L'Avenir de la Tunisie du 8.9.49.

## Echec et soumission

L'Union des Femmes de Tunisie, épaulée par l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, a déployé pendant près de vingt ans une activité sans relâche, défendant vigoureusement les intérêts des classes faibles et opprimées de la société dans une perspective d'amélioration de leurs conditions de vie.

Néanmoins, et malgré son champ d'intervention et son rayonnement dans les milieux populaires, l'action de l'Union demeurera, somme toute, marginale.

Peut-on alors considérer que c'est en tablant sur cela, en utilisant cette carence, que l'Etat tunisien ascendant viendra facilement à bout de cette formation ? Ou, en d'autres termes, que ce sont ses propres lacunes qui faciliteront son élimination ?

### *Une lutte marginale*

L'U.F.T. s'est voulue d'abord une organisation d'ordre à la fois politique et social; mobilisant également des mères, des ménagères, des travailleuses et des nécessiteuses, elle est localement implantée et internationalement représentée.

Paradoxalement, l'étendue de ces tâches n'a pas contribué à son affirmation mais plutôt à son affaiblissement.

### *Les aléas de l'avant-garde*

Evaluant l'impact de ce groupement féminin, Gladys Adda, qui a vécu toute l'évolution du mouvement depuis sa constitution jusqu'à son dernier Bureau, dira : « *Le mouvement est resté, sans conteste, marginal et c'est la faute du Bureau Directeur qui n'a guère su trouver les mots d'ordre mobilisateurs et aussi en raison de ses origines sociales* » (1).

(1) Entretien avec G. Adda.

Il est notable que la direction de l'U.F.T. n'est guère issue des couches défavorisées dont elle serait un organe représentatif mais qu'elle est plutôt formée de femmes appartenant aux milieux aisés et lettrés de la population. Il semble qu'en réalité ce facteur ait activement joué pour bloquer la jonction entre deux catégories de femmes qui pourtant se rencontraient.

L'appartenance au même sexe qui implique un minimum de points communs, les convictions idéologiques et morales des militantes et le mode et le niveau de vie des masses féminines auraient théoriquement dû provoquer une adhésion totale entre elles. Or, ce principe de départ ne pourra guère résister aux impératifs de la réalité.

Le premier obstacle provenait du fait que les fondatrices de ce mouvement étaient en majorité étrangères. Cet élément ne saurait être négligé car les barrières avec la population, autres que de classe, étaient concrètes, évidentes : celle de la langue en particulier mais aussi celle de toute une culture en général. Elevées sous d'autres cieux, se reconnaissant en d'autres valeurs, conditionnées par d'autres motivations, il était difficile pour ces premières militantes d'approcher la réalité locale, malgré toute la perspicacité et toute la bonne volonté dont elles pouvaient faire preuve. De ce fait, il faudra du temps avant que l'organisation ne puisse s'implanter dans les couches profondes de la société.

Il reviendra sans aucun doute à la deuxième vague d'adhérentes d'entreprendre ce travail d'enracinement. Néanmoins, l'organisation s'ouvrant désormais à toutes les volontaires c'est la question du degré d'engagement de ces recrues qui va alors se poser. Pour quelques-unes, pas toujours convaincues de la cause mais s'intégrant au milieu de leur époux, la distance sociale sera toujours présente, nettement marquée, préservée. Pour d'autres, ce seront, au contraire, des penchants idéologiques, autres que communistes, qui les auront stimulées. Enfin certaines auront simplement la conscience d'avoir rempli un «devoir» en participant à cette entreprise. Mais quels que soient ces motifs, cet effrètement ne rapprochera pas les militantes de l'organisation et les femmes du peuple, ne créera pas un courant de compréhension ni une interaction entre elles.

Toutefois, cette distance aussi bien sociale que culturelle était d'autant moins perçue comme un handicap qu'elle correspondait parfaitement aux conceptions doctrinaires communistes. Au regard des stratégies de pensée et d'action qui y sont développées, il est erroné de croire que l'appartenance aux classes défavorisées est suffisante en elle-même pour la prise de conscience de soi. Bien au contraire, pour atteindre cette prise de conscience, il faut s'en remettre à une «avant-garde» qui échappe aux conditions de la misère et de l'exploitation pour prévaloir par son caractère éclairé et sa capacité à porter le «sens de l'histoire».

Ce schéma repris et mis en œuvre par l'U.F.T. s'avèrera rapidement inapplicable à la réalité à la fois féminine et tunisienne qui marginalisera le message communiste et obligera à son réajustement.

Le premier axe de déplacement concernera le contenu de ce message.

Ce contenu avait d'abord porté, durant les premières années de la formation de l'U.F.T., sur la lutte anti-hitlérienne et s'était ensuite élargi à la lutte anti-impérialiste. Sous-jacentes à ce programme étaient préconisées «l'union entre le peuple de France et de Tunisie» et «l'alliance entre Françaises et Tunisiennes» pour réaliser l'égalité complète.

Mais alors que tous les membres de la population se coalisaient pour ne former qu'un seul corps aspirant à un seul but : celui de la libération nationale, prôner l'internationalisme prolétarien, qui plus est en y impliquant les femmes, ne pouvait être perçu que comme une double trahison vis-à-vis du peuple et de ses convictions les plus profondes. Le combat internationaliste d'avant-garde se mua donc en un repliement sur le nationalisme.

C'est dans ce nouveau cadre que le contenu du message de l'U.F.T. s'orienta dans une deuxième phase vers l'action sociale. Par le recours à cette action, les militantes se voulaient proches des problèmes quotidiens qui se posaient aux femmes tunisiennes, concernées et impliquées par leurs conditions de vie,



agissantes et efficaces dans leur soutien face aux multiples obstacles entravant «l'harmonisation de la vie familiale».

Mais le profil même de ces interventions était revêtu d'un sens humanitaire bienfaisant qui s'épanchait sur des cas malheureux, voulant leur apporter consolation et appui. Le but était de soulager quelque peu les détresses, de remédier par retouches aux formes les plus aiguës de l'injustice. L'action n'était pas le reflet d'un programme, d'une ligne politique intégrée œuvrant à bouleverser les conditions en vigueur et à les reconstruire, mais seulement d'une intention de les améliorer. Là encore la lutte révolutionnaire d'avant-garde se mua en politique d'intégration sociale.

Pourtant ces limites continuent de paraître singulières émanant d'une structure qui se voulait radicale dans son engagement.

C'est que le second axe de déplacement concernera justement le contenant de ce message, à savoir l'organisation féminine elle-même.

De fait, l'explication finale de cette impasse relève de la «répartition des tâches» (2) au sein du Parti Communiste Tunisien. Dans le cadre de cette répartition, il n'était effectivement pas du ressort du maillon féminin d'encadrer et de mener une lutte pour la remise en cause des structures socio-économiques de la société en tant que génératrices de l'exploitation des classes et de l'oppression des femmes. Son rôle se limitait simplement à former une masse d'appoint revendiquant des aménagements à sa situation dans l'optique d'un appui à la lutte globale que s'arrogé l'autorité de mener un parti communiste fort de ses bases. Ainsi l'avant-garde féminine devient-elle arrière-garde d'une garde qui se présume encore plus avancée qu'elle.

### Une base aléatoire

La voie d'approche qu'ont pratiqué les adhérentes de l'U.F.T. vis-à-vis d'une population féminine isolée, dispersée et inconsciente, recèle cet aspect original et pertinent d'être allé à elle et

---

(2) Entretien avec G. Adda.

non de l'avoir froidement interpellée, attendue, pour se donner une audience.

Cette démarche s'est, certes, imposée d'elle-même étant donné le vide qui aurait certainement fait écho à un tel appel, les femmes ne possédant ni l'initiative ni l'autorité nécessaires pour y répondre. La fatalité avec laquelle elles subissaient leur mode de vie tout autant que la crainte du père ou du mari formaient des barrières entre le privé et le public qu'il était difficile pour elles de franchir.

Comment alors une organisation féminine forgée dans les années 40 a-t-elle pu établir et maintenir des contacts permanents avec une base formée de femmes appartenant aux couches populaires ?

C'est qu'à partir d'une déléguée par quartier il se formait un noyau qui pouvait à tout moment être réuni et mobilisé. Désormais, les foyers de ces déléguées étaient promus « quartier général » de la zone.

*« La spécificité de cette structure était que si les réunions du Bureau se déroulaient dans les locaux officiels, toutes les réunions de sections se faisaient dans les foyers des femmes elles-mêmes. Ceci avait l'avantage de ne pas les soumettre à la rigidité de structures froides, de ne pas les dépayser mais, au contraire, de les mettre à l'aise et faciliter leur intégration » (3).*

En réussissant cette continuité avec leur mode de vie quotidien, les dirigeantes évitaient, effectivement, à ces femmes l'impression désagréable et inquiétante d'être manipulées par une autorité supérieure qui leur imposait des contraintes en échange de son intervention ; d'être aussi confrontées à une sphère étrangère et inhabituelle. En un mot, cette issue leur permettait de vaincre craintes et obstacles. C'est ainsi que les mois de Ramadan de manière particulière voyaient, pendant leurs soirées, les femmes se voiler et tourner d'une maison à l'autre dans les quartiers de Mellassine, El Omrane, Bab Souika, Bab Jedid... (4).

(3) Entretien avec N. Ben Miled.

(4) Anonyme : *Quand les femmes se rassemblent pendant Ramadan*, L'Avenir de la Tunisie du 2.8.47.

Anonyme : *Les femmes entrent de plus en plus nombreuses dans la ronde*, L'Avenir de la Tunisie du 30.8.47.

C'est au cours de ces rencontres informelles et amicales que l'on débattait des événements politiques du pays et de son avenir, de la hausse des prix et de l'état de pénurie, des lacunes en matière d'infrastructure scolaire, sanitaire et sociale et des batailles à mener pour le bien-être de toutes et de tous.

C'est en ces termes simplifiés, familiers, populaires qu'étaient examinés les problèmes, mais qu'étaient aussi situées les solutions.

Cette méthode d'approche était quasiment obligée car elle s'adressait à des femmes non seulement démunies de ressources matérielles, mais aussi démunies de ressources idéologiques. L'appartenance aux couches populaires n'en faisait pas ipso facto une force porteuse d'avenir capable de subvertir l'état des choses mais, dans le cas de figure, des sujets uniquement définis par leur sujétion.

Pour une large part de ses activités, l'U.F.T. avait affaire à la catégorie des «mères et des ménagères» : mères de soldats et de «chair à canon» en temps de guerre, ensuite mères jalouses de la paix de leur foyer en temps de colonisation; ménagères souffrant de la pénurie et du rationnement, de la vie chère et de la corruption.

Dans le prolongement de ce même axe, l'U.F.T. se préoccupait d'une manière générale de la population défavorisée des deux sexes, dépourvue de toit, de nourriture, de vêtements.

Dans une moindre mesure, l'attention était portée sur la catégorie des travailleuses, artisanes ou paysannes, soumises aussi bien à l'exploitation capitaliste qu'à la discrimination sexuelle.

Enfin, et dans le cadre de l'U.J.F.T., la jeunesse et l'enfance étaient prises en charge autant du point de vue matériel que de l'alphabétisation et de l'instruction.

Socialement parlant, nous pourrions conclure de ce tableau à une large présence de l'organisation et donc à une forte interaction entre elle et ses membres : sollicitations et donc reconnaissance et légitimation de la part de ces dernières, implantation et donc encadrement et renforcement pour la première.

Pourtant, et politiquement parlant, le bilan se présente différemment.

Comme il est facile de le constater, les adhérentes de l'organisation représentent un ensemble informe et disparate, plutôt troupe hétérogène que base coalisée. En effet, de par la distinction des positions sociales, de par la différence des préoccupations, aucune convergence des motivations et des intérêts n'est envisageable. Bien plus que cela, on peut même parler d'un certain cloisonnement entre les mondes faisant que la jonction entre ces catégories, toutes dépossédées, est de l'ordre du virtuel.

Car, le dénuement, l'exclusion, la marginalisation loin de représenter un terrain de regroupement et de mobilisation, une source de prise de conscience pour une cause commune sont, au contraire, facteurs de démission ou, dans le meilleur des cas, de compétition. Ils ne sont traduits en termes de combativité que sous l'impulsion extérieure d'un cadre politique qui prenne en charge les concernés.

C'est le rôle qu'ont tenté de jouer, auprès des femmes, l'U.F.T. et l'U.J.F.T. Si cela leur a permis de se prévaloir d'une masse de manœuvre s'impliquant dans leurs mots d'ordre, par contre, elles ont échoué à structurer cette masse pour en faire une assise de ces Unions, garante de leur autonomie et de leur durée.

### *La lente asphyxie*

A partir de 1956, l'U.F.T. devait se trouver confrontée à des problèmes de survie : la préservation de son entité le disputait désormais à l'injonction de rejoindre les rangs. Mais sa précarité immanente ne lui permettra guère de surmonter les obstacles entravant désormais son parcours.

### **L'autonomie interne**

Il est assez remarquable de constater que l'Union des Femmes de Tunisie (contrairement à l'U.M.F.T.) ne se soit pas trouvée au cœur d'une polémique médiatique et d'une controverse poli-

tique forçant son identification et son positionnement. Il semble donc que, pour l'opinion publique comme pour les différents acteurs politiques, la chose était entendue et que l'étiquette « communiste » dispensait de toute curiosité, de toute intervention ou, tout au moins, que les règles du jeu étaient claires.

L'affirmation d'une témoin de l'époque, Juliette Bessis, selon laquelle : « ...les organisations [de femmes] ... ne peuvent s'étudier valablement que dans le cadre des partis politiques; l'U.F.T. s'étudie avec « les organisations de masse » du P.C.T. après-guerre » (5) vient corroborer cette appréciation.

Dans la perception de certaines des dirigeantes aussi les rapports avec le P.C.T. étaient clairement établis :

*« Nous élaborions notre politique de façon autonome du P.C., mais jamais nous n'entrions en conflit avec sa politique, tout en demeurant liées aux aspirations féminines. L'organisation, tout en prenant une certaine autonomie, demeurait communiste. Ainsi, si dans le dernier Bureau Directeur on était, Ch. Saadaoui et moi, les seules communistes... il est quand même resté des membres communistes dans les structures, jusque dans les sections de base.*

*En s'ouvrant aux femmes non communistes et à leurs problèmes locaux, les femmes communistes ne s'éloignaient pas du Parti, mais jouaient sur un inflexionnement de sa politique » (6).*

A priori donc, il semble qu'il n'y avait guère matière ni à des interférences extérieures, ni à des divergences internes. La destinée de l'Union concordant avec celle du Parti n'aurait été pour étonner personne.

Mais là où s'introduisent des éléments « perturbateurs » de cette logique, c'est lorsque, d'une part, nous savons que la représentation de l'U.F.T. était effectivement composite et que, d'autre part, les membres non-communistes vont plutôt mettre l'accent sur le caractère « indépendant » de leur organisation, deux traits allant d'ailleurs de pair.

(5) Correspondance personnelle du 28.2.86.

(6) Entretien avec G. Adda.

A partir du moment où se trouvaient alliées dans une même structure des femmes communistes, des femmes destouriennes dans les deux composantes du Vieux et du Néo-Destour, des femmes sans parti, les tensions et désaccords présents sur la scène politique risquaient fort de fissurer l'Union de l'intérieur. Les prétentions de chacune des parties auraient profité de cette indétermination pour en faire l'enjeu de revendications partisans contradictoires et idéologiquement inconciliables.

Cependant, le « consensus » sur la nature communiste de l'organisation était tel qu'aucune ligne politique ne pouvait prévaloir et que la seule issue honorable était de déclarer l'autonomie du groupe féminin vis-à-vis de tous. Cela était d'autant plus aisé relativement au P.C.T. que lui-même menait cette politique d'ouverture; les destouriens, eux, y trouvaient une carte politique supplémentaire, tandis que les femmes sans parti une des rares opportunités d'action légale.

*« Nous étions un mouvement minoritaire, mais le seul légal dans l'opposition et nous tenions à faire profiter les autres formations et à mener des actions unitaires. »*

*Cependant les destouriens s'engageaient dans ces actions sur la base d'un calcul politique. Quand ils voyaient que la Résidence Générale ne leur faisait guère de concessions, ils la menaçaient de s'allier avec les communistes » (7).*

L'autonomie de l'U.F.T. allait donc se manifester de manière quelque peu singulière. Voulant s'affirmer par rapport à tous, elle allait consister à se concilier chacun, ménageant diversité des activités et disparité des tendances. Ses militantes seront aussi bien auprès des communistes et des destouriens dans le Comité pour la Liberté et la Paix ou dans le Comité pour l'amnistie des condamnés à mort, qu'auprès de l'U.G.T.T. et de l'U.S.T.T. au moment des actions de lutte contre la vie chère, qu'avec des représentantes de l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie, elles aussi engagées dans ces coalitions.

Toutefois, la « preuve » par la diversité des affiliations n'en est guère une car la faiblesse des rangs obligeait à la conciliation

(7) Entretien avec G. Adda.

et la relative autonomie à l'égard du Parti qui en résultait n'empêchait guère des liens d'obédience.

Par contre, l'U.F.T., déjà soumise à une hiérarchisation bureaucratique et sexuelle de cet appareil qui l'excluait de la prise de décision politique, allait par suite de son métissage, se trouver d'une part déchargée de toute prérogative politique propre et, d'autre part, mêlée à des jeux d'influence qu'elle ne commandait pas plus.

Pour s'être réclamées de l'autonomie, ses militantes n'en faillirent pas moins à assurer les véritables fondements de leur émancipation. Et celle-ci ne tient guère à une liberté d'organisation interne à l'Union mais à une rupture effective avec toute tutelle politique.

Un tel acte de sédition aurait probablement entraîné l'U.F.T. à concevoir sa propre «ligne» au même titre que ses programmes de revendications et d'actions et il lui aurait peut-être permis de garantir les conditions de son accès à l'indépendance.

### A l'indépendance

*«Dès 1956, on opposait un blocage constant à toutes nos activités. Il n'était plus possible de faire quoi que ce soit sans se trouver en butte à l'opposition du gouvernement» (8).*

De fait, entre 1956 et 1959, l'U.F.T., bien que toujours présente sur la scène, allait se voir dans l'obligation de diminuer ses activités, ses contacts, ses manifestations. Plus aucune autorisation ne lui était délivrée. La police contrôlait les moindres faits et gestes limitant ainsi la liberté de manœuvre des militantes et intervenait à chaque apparition publique. L'organisation faisait l'objet d'une mise à l'index générale sous le coup d'intimidations autoritaires.

Puis, on opta pour la dissuasion individuelle. Les dirigeantes étaient personnellement interpellées par les services de sécurité et faisaient l'objet d'interrogatoires durant plusieurs heures. Elles devaient fournir des renseignements précis sur

---

(8) Entretien avec N.B. Miled.

leurs activités, sur leur vie privée... Les passeports de certaines d'entre elles leur furent aussi retirés.

Cependant, la forme officielle à laquelle on recourut d'abord pour faire taire et soumettre les associations d'opposition céda bientôt le pas à l'offensive «musclée». La nouvelle loi sur les associations promulguée en novembre 1959 faisait obligation à tout regroupement à caractère associatif de déposer auprès du Secrétariat d'Etat à l'Intérieur une nouvelle demande de visa, abstraction faite de celui qu'il avait déjà (9).

L'U.F.T., qui avait obtenu l'accord sur ses statuts à l'issue de la deuxième guerre mondiale alors que les communistes étaient influents au sein du gouvernement français, se vit forcée d'accomplir cette nouvelle formalité. En vertu du texte désormais en vigueur l'absence de réponse équivalait à un agrément. Cependant, malgré des démarches répétées, pratiquement quotidiennes, auprès des autorités, l'U.F.T. ne reçut jamais de visa officiel. Elle poursuivra donc, jusqu'aux environs de 1963, ses activités sans se départir de sa combativité.

Parmi ses dernières batailles, on compte la mobilisation pour le vote des femmes tunisiennes qui en furent privées au cours des premières années de la Constitution. L'annonce de cette mesure avait donné lieu à une réunion unitaire au Lycée Carnot au cours de laquelle les femmes se réclamant de tendances différentes débattirent du problème(10).

Toutefois, l'U.F.T. mena parallèlement sa propre campagne. Ainsi, à l'occasion du dixième anniversaire de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, Wassila Jaballah dira : *«Nous femmes, nous avons conscience de l'importance des prochaines élections qui vont permettre au peuple tunisien, et pour la première fois, d'élire une Assemblée Constituante. Nous nous élevons toutefois contre le mode de scrutin anti-démocratique et contre une loi électorale qui, mettant les femmes sur le même pied d'égalité que les aliénés ou les repris de justice, les exclut de la prochaine consultation*

(9) Anonyme : *Remarques sur la nouvelle loi sur les associations* (en arabe), Et-Talia du 4.8.60.

(10) Anonyme : *Les Tunisiennes veulent voter*, L'Avenir de la Tunisie du 30.12.55.



électorale qui pourtant intéresse l'avenir de nos enfants. Mais les femmes tunisiennes ne doivent pas s'avouer battues, elles continueront à agir jusqu'à ce que leur soient accordés les mêmes droits que leurs compatriotes masculins» (11).

Car, effectivement, on considérait que l'accession à l'indépendance était aussi une victoire des femmes.

«...cette Assemblée Constituante que les Tunisiens vont élire est aussi un succès de la lutte des femmes, succès qu'elles ont payé de souffrances endurées dans les prisons et dans les camps, du sang de leurs fils et de leur époux...ni le port du voile, ni le manque d'instruction n'étaient des obstacles valables au vote des femmes.

Un suffrage qui se dit universel ne peut écarter plus de la moitié du peuple de la vie politique»(12).

Mais, malgré le gain de cette cause, la répression continuait à se faire de plus en plus dure et finissait par éliminer la vitalité des militantes rompues par une longue étape de lutte.

La création d'une Union Nationale des Femmes de Tunisie, enjeu central des pressions du gouvernement, posait de surcroît, au sein même de l'U.F.T., le dilemme d'intégrer ou de boycotter cette structure. De fait, l'ambiance d'euphorie qu'avait suscité la libération nationale, les espoirs immenses que l'on mettait dans la naissance du nouvel État tunisien forçaient à la réconciliation générale, à l'édification commune du projet national à qui tout un chacun voulait apporter sa contribution, sinon son influence.

La tentation fut forte pour un grand nombre d'ex-unionistes. Mais elles n'y demeurèrent pas longtemps car inaccoutumées à la «rigidité des structures qui y sévissait» (13) et déçues par «les modes de prise de décisions et d'action» (14) qui y étaient appliqués.

---

(11) Document de l'U.F.T. : *Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la F.D.I.F*, Tunis le 21.1.56.

(12) Anonyme : *Une loi électorale implique*, L'Avenir de la Tunisie du 6.1.56.

(13) Entretien avec G. Adda.

(14) Entretien avec N. Ben Miled.

## Contradiction de classes et contradiction de sexes

La caractéristique notable de l'organisation de l'Union des Femmes de Tunisie est qu'il s'agit là d'une formation éminemment politique aussi bien du point de vue de son idéologie de référence que de son profil d'activité. Elle tendra à former des mères conscientes, non plus de leurs devoirs religieux envers leur famille et leur patrie, mais des mères conscientes de leurs devoirs civiques et aussi de leurs droits sociaux.

Cette démarche sera reflétée aussi bien au niveau de la conception théorique de la «question féminine» que de son approche pratique. Pourtant, au cours de toute sa carrière, jamais l'U.F.T. n'aura posé, auprès des femmes, de «principes idéologiques» mais les aura «traduits» en termes usuels et les aura adaptés au rythme de la quotidienneté.

### *Grâce à la Révolution*

Malgré les échéances «tactiques» que se donnaient les communistes, l'inéluçabilité de l'avènement révolutionnaire restait une croyance solidement ancrée dans l'esprit de chaque militant, la visée ultime qui lui permettait de poursuivre le parcours.

Pour y parvenir, pour réussir ce bouleversement, tout le peuple, victime de l'exploitation des dominants et des possédants, devait investir son énergie dans le processus de renversement des valeurs et des structures pour élaborer une société nouvelle qui objectivera le règne de la paix, de la justice et de l'égalité. Ce passage apportera pour tous, et au même titre, les bénéfices d'un système où l'humanité est, enfin, réalisée.

En vertu de cette thèse, les clivages sociaux qui régissent le monde pré-communiste sont ceux qui séparent les deux classes antagonistes des capitalistes et des prolétaires et se réduisent à cette seule majeure expression.

Hommes et femmes de la sphère des favorisés jouissent également des privilèges qu'une telle appartenance procure puisqu'ils accèdent au même titre à l'usage des biens matériels de ce monde. En conséquence, leurs relations, établies sur des bases monétaires, sont celles de couples bourgeois ignorants et insouciants des aléas et des problèmes terrestres.

Par opposition, les prolétaires, indifféremment hommes ou femmes, sont cette fois-ci, identifiés par leur statut de travailleurs qui concentre toutes leurs qualités humaines. En ce sens, ils subissent au même degré l'exploitation capitaliste et vivent équitablement la misère et les privations. Déchargées des enjeux de l'argent, leurs relations sont motivées par une volonté de soutien mutuel et de défense d'intérêts communs.

Les conséquences de cette perception sur la lutte féminine seront de deux ordres.

La première proposition est que le conflit est total entre femmes de la bourgeoisie et femmes du prolétariat. L'opposition entre leurs deux modes de vie étant radicale, elle ne peut laisser subsister aucun soupçon sur leur différence essentielle. Le fait qu'elles appartiennent toutes deux à la même catégorie générique n'est certainement pas une raison suffisante pour engendrer une communauté de destin ou même quelques points communs - l'instance économique déterminant de façon primordiale, exclusive, les formes de la vie et de la pensée.

La seconde déduction relève du même type de raisonnement logique que la première. Les femmes ne vivant pas de problèmes «spécifiques», ne partageant pas une condition socio-culturelle qui leur aurait été désignée par leur environnement au fil d'un processus historique long de plusieurs siècles, ces femmes donc ne connaissent l'exploitation que dans la mesure où elles sont situées dans une place donnée du procès de production. Automatiquement, c'est la restructuration de ce procès dans le sens de l'égalité de tous, citoyens et citoyennes, qui introduira le changement de leur condition. C'est la révolution qui est le signe de leur libération.

Ce mécanisme nie alors l'existence d'une «cause» des femmes, nie le fait que, quelles que soient leurs origines, les femmes

puissent mettre en avant des revendications portant sur le respect de leur dignité humaine, la révision du type de rapports entre elles et les hommes, l'octroi de droits, d'avantages particuliers eu égard au rôle qu'elles accomplissent dans la société, etc. Elles ne peuvent se battre sur un front commun dans un processus continu jusqu'à la révolution qui leur garantirait des acquis qui correspondraient exactement à leur demande et pour l'obtention desquels elles ont contribué. Dans cette conception, il ne peut y avoir place pour une coalition de sexe qui pervertirait l'axe de la lutte et affaiblirait les forces du progrès.

C'est cette acception du changement qui a présidé à l'approche et à la manipulation de la question féminine par l'U.F.T. Tout au long de ses activités, un voile tenace était levé entre le statut des femmes et l'entité féminine qu'il recouvre.

Ainsi, la «condition» de ménagères était-elle prise comme un a-priori jamais remis en cause, comme un rôle naturel et immuable qui revenait aux femmes et dont elles devaient assurer, dans les meilleures modalités possibles, la performance. L'effort portait sur le fait qu'elles assument cette responsabilité en surpassant les multiples contraintes y attenantes.

La défense des travailleuses entre déjà dans le cadre de la défense globale de la classe des travailleurs. Et il revenait normalement à l'organisation féminine de veiller à ce que soient protégés pour ses troupes, les droits équivalents à ceux des camarades hommes. Faisant partie de cette classe, les femmes devaient jouir de toutes les garanties qui leur étaient dues. Mais c'est en tant que prolétaires et non en tant que femmes qu'elles sont alors considérées.

Faire surgir le clivage hommes/femmes était donc perçu comme une déviation nette par rapport aux mots d'ordre qui étaient inscrits au programme communiste. Entretenir et absorber les femmes par la discrimination, le sexisme dont elles pouvaient faire l'objet aurait été les secouer de leur rôle séculaire d'assistantes et priver, du même coup, les meneurs des grandes batailles d'un soutien précieux. N'en faut-il pas pour preuve suffisante le fait que la plus grande majorité des adhérentes mêmes de l'U.F.T. menaient leurs activités en voile et en tcherchef noir ?

Mais n'auraient-elles pas mieux contribué à la cause, ne seraient-elles pas plus efficacement investies, si elles avaient été en mesure d'évaluer le fossé qui sépare l'humanité du véritable égalitarisme ? si elles-mêmes avaient été en mesure de maîtriser toutes leurs potentialités de personnes autant que de militantes ?

C'est ce que semble croire, aujourd'hui, une des dirigeantes de ce mouvement : *« Je pense que la lacune de ce mouvement est qu'il considèrerait que les problèmes des femmes se résoudraient par la libération de toute la population. Pourtant, au contact des délégations étrangères, on se rendait bien compte que, même après la révolution (soviétique), les femmes n'étaient pas réellement libérées. Mais ce problème n'a jamais été franchement posé parmi nous »* (1).

### *Une approche populiste*

Pourtant au contact de la réalité tunisienne, la théorie était forcément démentie par l'imbrication des problèmes vécus et les grands schémas radicaux forcément adaptés à des réformes circonscrites.

Ainsi, évoquer un antagonisme de classes où le statut des femmes serait déterminé par les privilèges dus aux capitalistes d'un côté et par l'exploitation subie par le prolétariat de l'autre était pour le moins inadéquat, sinon totalement illusoire, dans la Tunisie des années 40-50.

De même, si l'issue de la grande guerre pouvait porter avec elle l'espoir de transformations révolutionnaires qui se communiqueraient par effet de contagion à travers le monde, la situation coloniale persistante allait rendre, elle, le thème de la libération nationale beaucoup plus à l'ordre du jour.

Il en découlera que, au mépris des dogmes les mieux établis, les femmes de l'U.F.T. seront amenées à opérer une double transposition qui équivalait à une double « révision » du point de vue de l'orthodoxie communiste : se rallier les femmes du « peuple » sur des questions de l'ordre du « vital ».

(1) Entretien avec G. Adda.

Il a déjà été souligné que les troupes de l'U.F.T. ne sont partie prenante dans aucun procès de production mis à part artisanes et paysannes relevant plus de l'économie domestique que d'un secteur marchand. Aucune structure productive ne vient donc les rassembler, les conscientiser, pour les mobiliser enfin dans un processus qui, en même temps que le changement social, apporterait éventuellement leur libération. L'absence d'un prolétariat féminin ne laisse d'alternative qu'à la présence d'une masse féminine où l'image de la «mère» prend enfin toute sa signification : personnage le plus éloigné de la sphère politique, elle est le rempart contre toutes les détresses, les misères, les privations dont souffre tout un chacun dans sa vie privée (2).

Et c'est le thème de la défense de la vie, à travers l'image-symbole de cette mère, que l'U.F.T. a pris comme cheval de bataille pour répondre à des interpellations tout simplement «premières», existentielles, où les notions d'exploitation matérielle et d'oppression sexuelle, même si elles se trouvent présentes, sont décodées et insérées dans le registre de la quotidienneté.

Ainsi, du passage prolétariat-peuple au glissement défense des intérêts de classe-défense des besoins vitaux, le fossé entre théorie et réalité est apparu béant.

### *Un activisme remarquable*

Pourtant, au-delà de toutes ses limites théoriques ou idéologiques, l'U.F.T. aura impulsé une véritable dynamique de l'action menée et soutenue par des femmes. Ses membres auront eu le privilège de démontrer que la population féminine n'était pas toute appesantie sous la lourdeur des rouages séculaires, immobilisée par la léthargie, indifférente aux événements extérieurs. Elles auront surtout eu le mérite de ne guère sacrifier au mécanisme de la présence - absence, aux formes classiques qui prennent la précaution de ne déranger personne.

---

(2) A. Touraine : *La parole et le sang*, Ed. Odile Jacob, 1988.

En effet, rompant avec des pratiques « dociles » et finalement rassurantes, elles opteront - très probablement en raison du soubassement politique de leur organisation - pour des méthodes combattives, téméraires. Convaincues de mener un combat d'avenir contre le Pouvoir à qui il s'agissait d'arracher la vie du peuple, le seul souci qui prévalait dans le choix des moyens était celui de l'efficacité : réussir réellement son acte de contestation, faire effectivement aboutir ses revendications.

C'est pour cette raison que nous verrons ces militantes affronter des procédés qui étaient peu en vigueur à cette époque mais qui étaient l'expression d'un véritable héritage de luttes pour la démocratie et le progrès. Ces procédés nécessitaient souvent un grand courage physique mais aussi une grande force de caractère et le génie de l'innovation.

C'est ainsi que leurs campagnes couvraient tout le pays, les voyant effectuer des tournées de ville en ville, s'infiltrer de quartier en quartier, frapper aux portes des maisons et investir les patios.

Les coups d'éclat faisaient aussi partie de leur registre : combien de stands publics ont été montés dans les rues, dans les marchés, chez les revendeurs pour collecter signatures ou protestations, alors même que ces militantes étaient pourchassées par la police ? Combien de délégations auprès des pouvoirs publics ont-elles conduites organisant de véritables sièges et résistant aux manœuvres de dispersion ? Sans compter les manifestations de rue et les meetings auxquels elles ne manquaient pas de prendre part et où elles invoquaient les problèmes dans lesquels se débattaient les femmes en Tunisie. C'est en vérité toute la population qu'elles faisaient participer à leurs actions.

The first important step in the development of the American system was the establishment of a national government. This was achieved through the signing of the Declaration of Independence in 1776, which declared the colonies' independence from Great Britain. The next step was the drafting of the Constitution in 1787, which provided a framework for the new government. The Constitution established three branches of government: the executive, the legislative, and the judicial. The executive branch was headed by the President, the legislative branch by Congress, and the judicial branch by the Supreme Court. The Constitution also provided for a system of checks and balances to ensure that no one branch became too powerful. The first President, George Washington, was inaugurated in 1789. He presided over a period of national unity and growth. The Constitution was ratified by the states in 1788, and the new government began its operations in 1789. The American system of government has since become a model for other nations.



## Le moudjahidisme absent

Produit un régime d'édification en vue d'apaiser l'insécurité et d'exploiter. Comme dit Jerry Moore (1) réagissant que le système à partir de masses, « est la Tunisie d'après un exemple tyrolien, repousser vers les caractéristiques moyennes ».

1 - A l'indépendance est apparu une classe d'arabes du pouvoir mais celle-ci n'est que l'expression des intérêts de la bourgeoisie nationale et des intérêts de la bourgeoisie internationale. Les différents groupes sociaux sont représentés par des partis politiques.

### Troisième partie

2 - Alors ce système a permis l'instauration d'un régime de parti unique.

## LA PRISE DU POUVOIR

3 - La prise de pouvoir a été réalisée par un parti unique qui a permis l'instauration d'un régime de parti unique. Ce régime a permis l'instauration d'un régime de parti unique.

4 - La prise de pouvoir a été réalisée par un parti unique qui a permis l'instauration d'un régime de parti unique. Ce régime a permis l'instauration d'un régime de parti unique.

5 - La prise de pouvoir a été réalisée par un parti unique qui a permis l'instauration d'un régime de parti unique. Ce régime a permis l'instauration d'un régime de parti unique.

Ces bases théoriques sur lesquelles est construit le pouvoir d'Etat en Tunisie sont, d'ailleurs, à l'origine d'un certain nombre de revendications qui se résument en deux points :

### Complexité des structures et suite de la persistance

Alors, ce système a permis l'instauration d'un parti de masse non autoritaire (éprouvée mass-parti) comparativement aux régimes

(1) Cf. Moore, *Le régime tunisien*, éd. L'Harmattan, Paris, 1985, p. 100.

Troisième partie  
LA PRISE DU POUVOIR

## Le monolithisme absolu

Etudiant un régime politique encore à sa phase d'ascendance et d'implantation, Clement Henry Moore (1) dégagera que le système à «parti de masse», dont la Tunisie offre un exemple typique, repose sur les caractéristiques suivantes :

1 - A l'indépendance est opérée une concentration du pouvoir monopolisé soit directement soit indirectement à travers les différentes structures de l'appareil d'Etat alors que ne persiste qu'une faible opposition politique .

2 - Alors que sa cohésion interne relève surtout du prestige et du pouvoir personnel de son «leader-héros», le parti se revêtant de ce prestige sera un symbole national.

3 - Le parti est ouvert à (presque) tous les nationaux.

4 - Ses leaders et cadres sont sélectionnés, principalement, sur la base de leur loyauté et de leurs performances politiques et non de leur origine sociale.

5 - La parfaite articulation de sa structure, complétée par un réseau d'organisations qui lui sont subordonnées, œuvre activement à l'encadrement de la masse et vise à l'intégration sociale.

6 - Bien que ce parti n'ait pas produit une idéologie cohérente, il diffuse un message de modernisation économique et sociale.

Ces bases théoriques sur lesquelles est construit le pouvoir d'Etat en Tunisie seront, évidemment, à l'origine d'un certain nombre de répercussions sur la vie politique et sociale du pays.

### *Complexité des structures et culte de la personnalité*

Ainsi, ce système fondé sur un parti de masse non-autoritaire («permissive mass-party») comparativement aux régimes

(1) C.H. Moore : *Tunisia since independence* , University of California Press, 1965.

totalitaires d'un côté et aux démocraties constitutionnelles de l'autre, est porteur d'une spécificité dont l'essence est aussi ambiguë que ses conséquences ambivalentes.

C'est que ce type de parti a été, effectivement, en mesure de permettre l'émergence et le développement d'un vaste appareil d'Etat structurant un ensemble de canaux d'expression et de «représentativité» qui embrassent toutes les catégories de la population.

C'est qu'il est parvenu à cristalliser le consensus national, à se doter d'une constitution démocratique et d'une multiplicité d'organisations particulières à des groupes d'intérêt dont le but est d'impulser une politique de modernisation économique et sociale.

Mais, dans ce schéma, c'est le «leader-héros» qui représente l'arbitre suprême, le garant de l'équilibre entre une version par trop dictatoriale de ces instances ou, au contraire, trop laxiste. Il est le seul juge de la marge de permissivité dont peuvent s'accommoder ces institutions et de la rigueur qu'impose la pérennité de l'Etat.

Ce système, en plaçant son dirigeant charismatique au-dessus de l'ensemble de l'appareil étatique avec ses diverses tentacules et ses rouages complexes, en lui conférant une telle prééminence dans les processus de décision et de contrôle, dépose entre ses mains une puissance qui va contre-balancer le poids et les prérogatives de tout cet appareil.

La suprématie n'est donc pas celle d'une structure rigide mais d'un pouvoir personnel.

*« Le culte de la personnalité dans le régime « permissif » présage d'un problème sérieux.*

*La présence omnipotente du leader-héros peut retarder le développement des institutions politiques, même si ce régime pourvoit des canaux de représentativité plus flexibles que ceux de l'appareil néo-léniniste [ la dictature ].*

*Pour conserver son monopole du pouvoir, le leader bloque l'émergence de centres d'influence opposants stables aussi bien dans le cadre du parti que dans celui de la bureaucratie » (2).*

(2) Moore : op. cit., p.6.

### *Le règne de l'unicité*

Cette configuration fera donc du Président le dépositaire de l'autorité décisive en matière d'affaires de l'Etat et de la société. C'est à lui qu'il reviendra de faire et défaire tous les pouvoirs l'entourant. Mais c'est aussi lui qui assurera un contrôle vigilant et sans relâche visant à vérifier la subordination de tous les organismes de l'Etat à sa politique et à annihiler l'apparition de tout groupe de pression dissident. N'hésitant pas à sévir dès qu'une menace risque de se concrétiser, il se posera ainsi comme l'unique pôle de commande et de direction du pays.

Ainsi, dès à partir de 1956, le Président Bourguiba allait procéder à l'élimination, d'abord progressive puis brutale, de toutes les formations échappant à sa tutelle, de toutes les personnes constituant une menace réelle ou virtuelle de déstabilisation de son assise.

Alors que la période antérieure était marquée par une floraison d'associations de toutes natures, de formations politiques, de productions journalistiques variées, écloses dans le prolongement des institutions françaises ou comme formes de leur contestation plus ou moins ouverte, le passage du pouvoir aux dirigeants tunisiens signera la fin de cette «fragmentation» de l'autorité.

Alors que sous la domination étrangère ne manquaient pas les opportunités d'animer un lieu d'opposition qui se justifiait car œuvrant pour le nationalisme, la domination des nationaux imposera, elle, discipline et alignement au nom, cette fois-ci, de l'unité qu'elle symbolise.

Au cours de l'étape allant de la campagne d'élection de l'Assemblée Constituante à la répression du complot youssefiste seront exécutés tous les vestiges et toutes les manifestations d'une vie politique et associative multidimensionnelle et s'affirmera un Etat fort dont le Chef monopolise toutes les sources de pouvoir et dont le Parti étale son hégémonie sur tout le champ de la vie politique et sociale.

C'est que le Président s'entourera, effectivement, de tout un réseau qui devra répondre à sa conception, mais qui devra

aussi diffuser cette dernière au niveau de la société. Ainsi, promouvant une politique de cohésion à toute épreuve, Bourguiba fera du Parti Destourien un bloc solidaire et uniforme d'où ne sauraient filtrer ni faille, ni friction. Un bloc solide qui devra être conforme aux idéaux projetés sur des compagnons ayant participé au combat national.

Et de fait, cette contribution investira le Parti d'une immunité - legs légitime de la lutte menée par ses militants - qui l'impulsera automatiquement au rang de parti au pouvoir.

Parce que Parti du Président, il sera Parti du peuple et parce que Parti du peuple, il sera Etat du peuple.

De la direction politique ses tentacules s'étendront en effet, à la direction du gouvernement. L'ensemble de la structure de l'appareil d'Etat sera occupée par ses leaders et ses cadres depuis les postes ministériels jusqu'aux présidences des multiples associations à vocation corporatiste. Toutes les instances de la vie économique, sociale et culturelle seront prises dans cet étai et pénétrées par l'idéologie et les normes dominantes.

Et si la qualité de « national » pouvait paraître suffisante au recrutement, si la discrimination ne s'établissait pas en fonction de l'origine sociale, l'adhésion à ces normes, le degré d'endoctrinement et d'obéissance étaient par contre des critères absolus.

Ce blocage de toutes les issues-clés était le seul moyen d'assurer un encadrement total et effectif de la population et son intégration à l'élaboration de l'œuvre de construction nationale commune.

En effet, l'homogénéité politique était destinée à faire figure de pendant à l'uniformité économique. Les cadres du Parti et les dirigeants du gouvernement en axant leurs discours, à la limite du populisme, sur les traits « de la fusion et de la complémentarité nationale », en faisant une « politique » de démocratisation de l'enseignement, de plein-emploi, d'égalisation des chances, tentaient d'occulter les disparités sociales et « d'effacer », par la même occasion, les noyaux de mécontentement et de contestation. L'intégration passe par la polarisation du pouvoir et s'accommode mal de la représentativité.

Pour parachever ce quadrillage, l'Etat se fera seconder par une suite d'Unions Nationales ancillaires, se réclamant d'un même passé militant et se préparant à une même mission de mobilisation.

Pratiquement toutes ces organisations sont nées avec l'aval et sous les auspices du Destour, qui pour faire front à la domination coloniale, qui pour contrecarrer des groupes d'influence opposants. Leurs statuts seront donc, dès l'origine, marqués par leur appartenance idéologique et leur rôle tracé dans l'échiquier politique.

Dans un discours prononcé le 7 novembre 1958, Bourguiba exposait ainsi les motifs de la formation de ces organisations :

*« La répartition du peuple tunisien dans le cadre d'organisations nationales était tactiquement nécessaire ( avant l'indépendance ) pour préserver quelques éléments en-dehors du Parti et les protéger de la répression et des risques de l'activité politique ouverte.*

*Contrôlées par le Parti, ces organisations étaient chargées de la défense des intérêts professionnels » (3).*

Cependant, poursuivait-il, cette argumentation « politique » avait pour but de porter tous les efforts et toute l'attention sur le front de la lutte nationale et d'éclipser les revendications particulières... « pour prévenir ces organisations et leurs leaders contre le déploiement d'un zèle excessif dans la défense exclusive des intérêts qu'ils représentent, ce qui menaçait de diviser le peuple en classes ou en cliques et d'ériger des murs entre citoyens de la même nation » (4).

L'histoire des « organisations nationales » en Tunisie (si l'on excepte celle plus particulière du syndicalisme) trouve donc ses racines dans le projet de libération nationale, dans la décision de la direction de ce mouvement de se donner des piliers sur lesquels puisse reposer son pouvoir et s'élargir son combat.

Cette fonction première poursuivra ces organisations tout au long de leur évolution et elles ne parviendront jamais à s'en dégager pour se convertir en groupes de pression et en lieux de contre-pouvoir.

*« Dans le cadre du régime à parti unique aux bases consolidées, les organisations nationales remplissent, au niveau horizontal, les mêmes fonctions que les branches du parti sur un plan vertical.*

(3) Moore : op.cit., p.160.

(4) Idem.

*Ces associations articulent et représentent les intérêts et les aspirations de leurs membres, mais en tant que groupements «nationaux», elles mobilisent un support pour le régime et collaborent à des projets spécifiques avec le gouvernement. Embrassant des secteurs politiquement significatifs de la société - travailleurs, hommes d'affaires, agriculteurs, étudiants et femmes - elles apparaissent comme des appendices dociles du parti dominant. Cependant, en tant que groupes de pression, elles requièrent une marge d'autonomie pour influencer sur la vie politique. Il est alors évident qu'elles mènent une existence équivoque, n'étant ni des groupes pleinement autonomes, ni des instruments aveugles du parti. Dans la mesure où elles subordonnent les intérêts professionnels aux intérêts nationaux, elles contribuent à maintenir la cohésion du pays, mais le contrôle exercé par le parti sappe leur vitalité et tend à provoquer un divorce entre leurs membres et elles»(5).*

Donc ces organisations, créées par les propres soins du pouvoir et travaillant en étroite collaboration avec lui, peuvent être considérées comme un prolongement de sa structure.

Leurs dirigeants seront liés de l'une ou de l'autre des manières à l'instance centrale de ce pouvoir (à savoir la Présidence) et devront jouir de ses faveurs.

Mais ils seront aussi appelés à faire montre d'une participation active au déroulement de la vie nationale. Les élections verront le Bureau Politique établir des listes de « front national » dans lesquelles devront impérativement figurer les têtes de file des Unions Nationales. Un ou plusieurs sièges leur seront régulièrement acquis au sein de l'Assemblée Nationale. Les événements à l'échelle internationale aussi bien qu'à l'intérieur du pays verront gouvernement et organisations s'aligner sur une même position et ces dernières, en cas de menace, renouveler leur allégeance et mobiliser leurs troupes pour ne plus faire « qu'un seul corps » avec leurs gouvernants.

Ces mécanismes d'interdépendance sont valorisés non seulement pour assurer un contrôle politique mais aussi une conformité des lignes d'action, pour que ces institutions contribuent à faire réussir les plans étatiques.

(5) Moore : op. cit., p.159.



En l'occurrence, il s'agit d'un programme de modernisation par en-haut que l'on veut appliquer à la société tunisienne. Du fait de la culture et des références occidentales dans lesquelles a évolué son élite, cette société se verra soumise à une politique volontariste de transformation des mentalités et des modes de vie par le placage de structures économiques et de modèles sociaux «modernes», dévalorisant, dénigrant le «traditionnel».

Les organisations devront avoir un rôle actif dans ce processus puisque en contact avec des secteurs à la fois spécifiques et stratégiques de la société. Elles se feront donc un écho fidèle à ces opérations de prise en charge et de réorganisation de la population dans le cadre du rôle qui leur est imparti par l'État.

Le phénomène de monopolisation du pouvoir dans un système à «parti de masse» suppose donc, dans un premier temps, la répression de tous les centres de diffusion d'un pouvoir opposant pour élaborer une armature propre qui puisse encadrer aussi largement que possible toute la population et, dans un deuxième temps, le plébiscite de son dirigeant en tant que leader incontesté et maître absolu au sein de ce système.

La constitution de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie exigeait, à son niveau, d'une part l'effritement des anciennes formations féminines en vue de concentrer l'ensemble de leurs troupes sous sa férule et, d'autre part, la monopolisation du champ de la vie associative féminine en pesant de tout le poids que confère à cette Union son allégeance au parti au pouvoir.

## Réaliser l'équilibre de la Nation

Au Président Bourguiba revenait l'insigne honneur d'avoir été à l'origine de la «libération de la femme tunisienne». Cette gloire personnelle est concrétisée par l'acte de promulgation du Code du Statut Personnel à quelques mois de l'accès à l'indépendance. Le 13 août 1956 coïncidera désormais, avec la Fête Nationale de la Femme et se posera plus tard comme une alternative au 8 mars.

Ce geste sera garant de la dette historique dont doivent être reconnaissables les femmes de Tunisie envers leur libérateur mais il apposera surtout le sceau de la confusion entre politique étatique et devenir féminin. Devançant les intéressées quant à toute possibilité d'intervention propre, le Chef de l'Etat leur aménagera les voies de leur libération mais les mettra, du même coup, de façon quelque peu paradoxale, sous sa tutelle.

*«Les lois émancipatrices promulguées en sa faveur ont évité à la femme tunisienne de s'épuiser dans des luttes revendicatrices auxquelles se voient astreintes les femmes de la plupart des pays et lui ont permis de s'atteler d'emblée à l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité» (1).*

Cette subordination se manifestera de manière concrète dans l'autorité qu'il s'arrogera à chacun des congrès de l'unique organisation féminine, l'Union Nationale des Femmes de Tunisie, d'ouvrir l'assemblée par ses directives d'orientation qui figureront plus tard comme les directives d'action de l'Union Nationale.

C'est donc à lui qu'il reviendra de définir et la nature de cette organisation et son rôle dans la société.

---

(1) Discours de Bourguiba, Actes du 6<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T., Monastir les 13-15.8.76.

« Je dirai que l'œuvre de réforme des mœurs et des habitudes que j'ai entreprise est un élément indissociable de la lutte contre le colonialisme et l'un des éléments les plus sûrs pour développer dans la nation une force de défense suffisante contre les convoitises et les entreprises de domination étrangère, d'où qu'elles viennent. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce qui nous a livrés à l'impérialisme et aux convoitises étrangères, ce fut notre état de faiblesse, né de l'ignorance et des superstitions auxquelles nous nous accrochons, les croyant, à tort, inséparables de la religion ».

« ... à l'époque [coloniale] nous n'avons pas voulu ouvrir tous les fronts à la fois sous peine de nous détourner de l'impérialisme. Nous avons voulu commencer par l'essentiel et reconquérir l'appareil de l'Etat et en contrôler les rouages pour faire face à de nouveaux fronts ».

« Nous voulons réaliser les conditions d'une force véritable et d'un progrès réel. C'est pourquoi je vous recommande [à la population] vivement de favoriser l'action de ces organisations et de ne pas contrecarrer ces réformes, si vous ne pouvez les encourager » (2).

L'institution des organisations nationales, et dans le cas de figure celle de l'Union Nationale des Femmes, s'insère donc dans le cadre d'un projet de société où l'émancipation des femmes fait partie de l'œuvre d'édification nationale. Cette émancipation a pour finalité, d'une part, de doter cette société de « forces vives » prêtes à la défendre et, d'autre part, de la rapprocher du modèle des sociétés « évoluées ».

Ainsi, est dévolu à l'U.N.F.T., auprès de la population féminine, le même rôle qu'a joué le Parti dans les années 30-31, à savoir celui de secouer la population de son état d'acceptation et d'amorphisme. Car le processus de « décollement » ne pouvait reposer sur la responsabilité de la seule élite cultivée du pays, mais devait faire participer l'ensemble de la population vivant jusque là à l'état passif (3).

Cependant, la mise à contribution spécifique des femmes s'explique, non seulement, par le profond retard qu'accusent les citoyennes, mais aussi, par la difficulté des rapports qui

---

(2) Discours de Bourguiba, *Actes du 1<sup>er</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Tunis les 7-9.4.58.

(3) Discours de Bourguiba, *Actes du 2<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Monastir les 13-16.8.60.

prévalent entre les sexes. Les cadres de l'U.N.F.T. n'ont pas uniquement pour tâche de lutter contre les croyances et préjugés que les femmes ont intériorisés mais aussi d'éduquer et de convaincre les hommes de la bonne cause.

L'U.N.F.T. a pour charge de réaliser un juste équilibre entre une participation efficiente des femmes à la vie économique et sociale et la promotion d'une vie familiale saine et harmonieuse.

Aussi, le Président lui recommande-t-il d'encourager l'insertion professionnelle féminine en conformité avec les «prédispositions naturelles» des concernées : dans la fonction d'infirmière si humaine, le métier de secrétaire dont l'accomplissement représente un véritable «devoir national» et aussi dans les rôles de couturières, de jardinières d'enfants, d'assistantes sociales ...

Le travail est un moyen fondamental pour l'émancipation de la femme, mais il ne faudrait pas qu'il entraîne à des extrémités à l'occidentale, qu'il aboutisse à renverser «l'ordre naturel». Au contraire, le Président précise que son but à lui est de défendre et de protéger la famille en maintenant à l'homme son statut de chef, tout en faisant respecter la concorde au sein de cette structure(4).

C'est pour faire obstacle à la «déchéance sociale» vers laquelle semblaient mener, d'après lui, quelques années d'exercice de la liberté féminine que, dans son mémorable discours du 13 août 1966 appuyé encore par celui du 13 août 1973, Bourguiba accomplira ce qu'il a été convenu d'appeler un «bond en arrière».

C'est ainsi qu'il soulignera de manière énergique qu'il n'avait jamais appelé au soulèvement des femmes contre leur époux, ni à la transgression des normes morales ; faits dont il se refusait à assumer la responsabilité face au mécontentement populaire.

L'U.N.F.T. devra alors, en collaboration avec les autres institutions de l'Etat, lutter contre les repaires de l'immoralité (comme le milieu artistique) et mener campagne contre la «nudité» qu'évalent les femmes du pays, le vice et la luxure qui ruinent les fondements de la société. Il faut, dit-il, savoir vaincre

---

(4) Discours de Bourguiba, *Actes du 3<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Tunis les 26-29.12.62.

ses instincts primaires d'autant que le mode de résolution des besoins sexuels a été prévu et délimité dans le cadre du mariage(5).

Mais, toujours pour préserver l'équilibre de la société, ce seront quelque temps plus tard, les impératifs économiques qui justifieront de nouvelles rétractations touchant, cette fois-ci, au droit des femmes au travail.

Attirant l'attention des responsables de l'U.N.F.T. «sur des obligations pressantes qu'elles se doivent d'assumer et des difficultés qu'elles se doivent d'aplanir», le Président leur indiquera qu'il convient de faire, dorénavant, prendre conscience aux femmes du fait que leur rôle dans la vie publique peut parfaitement prendre, à leur regard, un caractère secondaire compte tenu des circonstances économiques que connaît le pays. En vertu de ces circonstances, il décrètera qu'il n'est effectivement pas nécessaire que les femmes exercent une activité rémunérée hors de chez elles mais qu'elles peuvent mettre à profit leurs compétences manuelles dans le cadre de leur foyer - d'autant que les femmes tunisiennes ont été conditionnées, depuis les temps les plus reculés, à pratiquer ce type d'activité.

Pour cela, l'U.N.F.T. devra faire ressortir que la revendication des emplois dans les administrations et entreprises comporte le danger d'éloigner les femmes de leur famille et pourrait les amener à négliger leur devoir de maîtresses de maison. L'organisation devra, au contraire, leur faire «prendre conscience» de leurs responsabilités en tant qu'épouses et mères pour qu'ainsi soient réduites les causes de discorde qui engendrent la désagrégation des familles(6).

Enfin, le Président finira par suggérer «la solution du travail à mi-temps pour les femmes débordées par leurs responsabilités familiales »(7).

(5) Discours de Bourguiba, *Actes du 5<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Monastir les 13-16.8.73.

(6) Discours de Bourguiba, *Actes du 6<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Monastir les 13-15.8.76.

(7) Discours de Bourguiba, *Actes du 7<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, Monastir les 10-13.8.81.

Cette revue de l'approche officielle de la question féminine éclaire nettement sa manipulation en tant que facteur d'équilibre de la société. Et, en tant que telle, ses exigences propres seront soumises aux aléas de ce dernier, tributaires de son évolution.

L'U.N.F.T., pour être l'exécutante fidèle de cette politique, sera à chaque occasion gratifiée par les félicitations du Chef de l'Etat pour le travail accompli par ses cadres.

*«Ce travail est de nature à encourager les autres cadres du Parti et de les pousser à franchir les mêmes étapes pour que, rapidement, ils atteignent leur but avec l'aide de l'Etat et les orientations du Parti pour que l'on puisse faire front à la problématique du progrès»*(8).

### *Du militantisme à l'organisation*

Une rétrospective historique nous dévoile que l'activité des cadres féminins ne s'est pas toujours limitée à l'occupation des postes de direction de l'organisation nationale des femmes mais qu'elle remonte à une époque antérieure où elles se sont manifestées en tant qu'actrices dans le mouvement national de libération.

### *Une période d'agitation*

*«Toutes les organisations nationales ont historiquement servi en tant qu'armes du Parti pour la libération nationale... Même l'U.N.F.T., créée en 1958, fut dirigée par des femmes qui, tout au moins dans la mythologie nationale tunisienne, ont, antécédemment, joué des rôles politiques héroïques»*(9).

De fait, l'histoire officielle, dont on a laissé le soin à l'U.N.F.T. de tracer la version féminine, indique une participation des femmes aux événements majeurs qu'a vécu le pays avant 1956 (10).

En 1934, à la formation du Néo-Destour, les nièces de Bourguiba, Chedlia et Saïda Bouzgarou, entamaient l'action natio-

(8) Discours de Bourguiba, *Actes du 4<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T.*, les 24-26.6.66.

(9) Moore : *op.cit.*, p.160.

(10) Fatma B. Cheikh : *Etude monographique sur l'U.N.F.T.*, 1961.

naliste en formant un groupe clandestin engageant une action politique auprès des femmes (réunions de sensibilisation et de propagande, distribution de tracts, collage d'affiches ...).

Mais, c'est vers 1936 que l'on s'accorde à situer la première réunion patriotique féminine tenue au foyer de Bchira Ben Mrad; réunion à la suite de laquelle les femmes assistèrent au meeting où Bourguiba rendit compte des revendications nationales arrêtées par le conseil national du Parti.

1938, année de grande répression du Destour, marqua l'entrée sur la scène publique des destouriennes grâce à l'accomplissement d'un certain nombre de «coups d'éclat» .

Le 8 avril, Neïla Ben Ammar et les sœurs Bouzgarou manifestaient à la tête d'un groupe de femmes devant la Résidence Générale pour protester contre la répression.

Le 9 avril, elles étaient aussi présentes aux meetings et manifestations qui ont ponctué cette journée, réclamant des garanties constitutionnelles .

Cependant, l'arrestation des principaux chefs destouriens allait obliger à modifier les méthodes de travail qui se poursuivra dans la clandestinité, empruntant aux hôpitaux, aux *zaouïas* et aux *hammams* les locaux de rencontre ; jusqu'à l'arrivée du nouveau Résident Général.

Le 22 décembre de la même année, une délégation ayant à sa tête Zakia et Jamila Fourati, Chedlia et Saïda Bouzgarou, se présentait à la rencontre d'Eric Labonne au port de Tunis. C'est Z. Fourati qui, s'avançant vers le Résident et lui présentant un bouquet de fleurs, l'accueillit aux cris de : « Vive la France ! Vive la Tunisie ! Vive le Destour ! Vive Bourguiba ! Libérez les prisonniers ! ». Cette déclaration intempestive valut au groupe une arrestation de quelques jours .

Janvier 1939, le même scénario se répéta à l'occasion d'une réception offerte en l'honneur d'Edouard Daladier, Chef du gouvernement français en visite en Tunisie. Une nouvelle délégation de femmes exigea la libération des prisonniers politiques et fut, cette fois-ci, sanctionnée par des condamnations de quinze à trente jours de prison ferme.

Néanmoins, il faudra attendre les réactions à la politique de poigne mise sur pied en 1952 par le Résident Jean de Hautecloque, pour que les femmes soient de nouveau mises à contribution dans le mouvement de contestation.

Le 15 janvier 1952 à Béja, dans le cadre des manifestations de protestation contre la répression coloniale, défilèrent des femmes avec, à leur tête, Wassila et Neïla Ben Ammar, les sœurs Bouzgarou et un certain nombre d'autres militantes. Cette procession fut suivie par l'arrestation de quinze d'entre elles dont les chefs de file. Elles furent condamnées par le tribunal de Bizerte à des peines allant de trois à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le 20 janvier, à la suite d'une manifestation devant le Consulat des Etats-Unis, trente-quatre autres femmes étaient arrêtées.

Le long de l'année 1952 les femmes maintinrent ce climat d'agitation autant par des réunions clandestines que par des manifestations publiques. Cet activisme déboucha, dès les débuts de 1953, sur des arrestations et des déportations collectives vers Tabarka, Bône et Remada. Les mesures touchèrent Chedlia Bouzgarou, Bchira Ben Mrad, Zineb Miledi, Esma Belkhoja, Essia Ghaleb, Mejida Boulila, Chérifa Messaadi et d'autres encore.

Mais, outre ces actions spectaculaires qui intervenaient surtout dans les phases de vide politique palliant à la répression ou pour attirer l'attention sur les aspects humanitaires qu'elle violait, d'autres femmes restées dans l'ombre ont soutenu et secouru des combattants, des militants pourchassés en les hébergeant, en les ravitaillant, en cachant leurs armes, d'autres encore sont mortes pour cette cause.

### L'ordre établi

Il ne le fut pas de suite. Au cours de la période allant de 1954 à 1956, l'avenir de ces militantes était demeuré quelque peu flou et leur voie d'évolution n'était pas précisément tracée, la question féminine n'ayant jamais fait partie des priorités du Néo-Destour avant 1956, ni fait l'objet d'une réflexion spécifique.

Le fait que les premières tentatives se soient dirigées vers la fondation de cellules destouriennes féminines (à Tunis, Bizerte et



Béjà entre 1951-1952) et que l'U.N.F.T. fut l'ultime des Unions Nationales à être fondée le prouve amplement.

Néanmoins, le point d'achoppement interviendra bientôt au moment où se posera de manière épineuse le problème de la participation des femmes aux élections de l'Assemblée Constituante. Au cours du meeting unitaire du Lycée Carnot le 26 décembre 1955, fut posé, non seulement le problème du vote des femmes, mais aussi celui de fonder une Union Nationale des femmes.

Sur la question du vote, les femmes destouriennes exprimèrent la même opposition au gouvernement que les autres parties. «Si les hommes illettrés votent, la femme illettrée doit voter» et «électricienne, la femme doit également être éligible, au même titre que l'homme, selon ses capacités» car, considérait Tawhida Ben Cheikh, les élections ne sont pas affaire de science mais de prise de conscience (11).

Enchaînant sur le thème, Bchira Ben Mrad interviendra au cours de cette rencontre pour dire que les femmes exigeaient du gouvernement le droit de participer aux prochaines élections exactement au même titre que les hommes et que «à partir de cette idée, je propose de fonder une association féministe» (12).

Néanmoins, cette proposition suscitera un débat houleux qui, à la suite d'une série de réunions, débouchera sur une impasse.

C'est alors à l'impulsion donnée par le Président Bourguiba que les destouriennes sont redevables de la constitution de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie.

A partir de ce moment, l'U.N.F.T. s'instituera «organisation de Bourguiba» dans la mesure où elle sera investie par les proches du Président, «ses dirigeantes [étant] des parentes, des admiratrices ou des épouses de ses collaborateurs» (13) et, également, dans la mesure où ses cadres devront se réclamer exclusivement du parti au pouvoir.

(11) T. Ben Cheikh : *La Tunisienne doit-elle voter ?*, L'Action du 26.12.55.

(12) Anonyme : *Un homme chez les femmes*, L'Action du 2.1.56.

(13) Moore : op.cit., p.164.

«L'U.N.F.T. [soutenant] qu'elle ne peut accepter en son sein et surtout parmi ses cadres des femmes appartenant à n'importe quel autre parti politique que le Néo-Destour ... l'U.N.F.T. loind'être une association apolitique des femmes [est] une organisation issue du Néo-Destour» (14).

La première réunion eut lieu au domicile de Neïla Ben Ammar et élit le Comité fondateur suivant: Radhia Haddad, Esma Belkhoa Rebaï, Saïda Bouzgarou Sassi, Neïla Ben Ammar, Naïma Ben Hamouda, S. Benghazi, Bakhta Dahan, Khédija Tabel, Fethia Mzali, Leïla Darghouth, Khédija Ben Rebah, Monjia Ben Ezzedine, Radhia Badra et Aïcha Bellagha qui en assura la présidence provisoire jusqu'au premier congrès de l'organisation (15).

Sous la Présidence d'honneur de Wassila Ben Ammar, le premier congrès, tenu en 1958, élira Radhia Haddad à la tête du Bureau, secondée par Fethia Mzali, Esma Rebaï, Saïda Sassi et Aïcha Bellagha. Un certain nombre de commissions spécialisées mettront en avant les autres membres de l'équipe.

Cette composition se maintiendra, particulièrement au niveau de sa Présidence, inchangée. Les remaniements touchant aux autres postes consisteront surtout en roulements mais ils seront aussi dus à un élargissement du staff grâce à la multiplication des commissions. Il en sera ainsi jusqu'au 5<sup>ème</sup> congrès d'août 1973.

«Congrès extraordinaire», tenu après une période de sept ans d'intervalle, il devait être décisif quant à la réorganisation de cette structure après la défection spectaculaire de R. Haddad se ralliant au Mouvement des Démocrates-Socialistes mené par Ahmed Mestiri, dissident du pouvoir.

La confiance se placera, à partir de ce moment, en Fethia Mzali, avec comme collaboratrices au Bureau : Dordana Masmoudi, Jelila Daghfous, Aïcha Bellagha, Faïza Mzali Slama.

Cependant, comme nous pouvons le constater, les mutations vécues par cette organisation se déroulent au sein même de la catégorie des fondatrices et se résolvent, généralement, en de

(14) R. Haddad : *Lettre à la section de Paris*, Centre de Documentation Nationale, Tunis (non datée).

(15) U.N.F.T. : *Dix ans de notre Union*, 1956-66.

simples interversions de personnes - toutes choses demeurant égales par ailleurs. L'émergence de représentantes nouvelles ayant un poids déterminant dans l'orientation politique de l'Union semble avoir des chances limitées.

Ceci aura pour conséquence un blocage au niveau de la relève des responsabilités et de la régénération de l'organisation soumise à une structuration rigide du pouvoir.

### *La mission de l'U.N.F.T.*

Parlant de l'U.N.F.T., R. Haddad, sa première Présidente, déclarera : *« Si elle est, dans le pays, la seule dans son genre, c'est tout d'abord pour éviter la dispersion des efforts et les aléas d'une pluralité en l'occurrence négative.*

*L'unicité de notre organisation tient surtout à des données fondamentales d'ordre sociologique spécifiques à la Tunisie. Un même moule millénaire a homogénéisé notre peuple. Nous ne souffrons point d'une trop grande disparité économique. Des aspirations communes définissent nos ambitions et orientent notre action car une même culture, partout profondément enracinée, propose à notre foi le même idéal » (16).*

C'est donc cet « idéal » que se charge l'U.N.F.T. de mettre en exergue et d'impliquer dans les attitudes et les comportements grâce au support d'une organisation qui voudra embrasser par ses structures l'ensemble de la population.

### *La charte de l'U.N.F.T.*

Dès son 1<sup>er</sup> congrès, l'U.N.F.T. s'était dotée d'une charte où elle édictait en quelque sorte sa profession de foi. En fait, le texte de 1958 se limitera à expliciter la vocation de l'Union qui était celle de *« grouper les femmes tunisiennes ... en vue du progrès social et culturel de la femme »* et de *« combattre toutes les causes d'inertie, rompre les chaînes qui paralysaient la femme l'empêchant de jouir de ses droits et lui permettre de prendre conscience de ses obligations ».*

(16) R. Haddad : *La femme dans l'Etat et la société*, L'Action du 17.6.67.

Cette première ébauche aux allures quelque peu floues sera reformulée deux ans plus tard, à l'occasion du second congrès, pour prendre la tournure de principes moraux guidant la conduite des membres:

*«Nous, membres du 2<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T. réuni à Monastir, conscientes de notre responsabilité en tant que représentantes du mouvement féminin tunisien :*

*- Enregistrons avec toute considération que le Combattant Suprême, le Président Bourguiba, qui a redynamisé notre mouvement par la promulgation du Code du Statut Personnel le 13 août 1956, nous a permis une participation effective à la grande révolution menée par l'ensemble du peuple tunisien contre le sous-développement mental et économique.*

*- Enregistrons les grands progrès réalisés depuis lors grâce à la restitution de nos droits, de la sauvegarde de notre dignité, notre participation aux élections, notre éligibilité à l'Assemblée Nationale et aux Conseils Municipaux, la prise de contact avec les organisations féminines internationales.*

*- Proclamons que notre mouvement vise à orienter les citoyennes sur la juste voie pour former des femmes pleinement conscientes de leurs droits et de leurs obligations de manière à ce que leur renaissance soit assurée, leur évolution continue et leur modernité saine.*

*- Proclamons la poursuite de notre parcours pour diffuser la conscience parmi les femmes tunisiennes dans les villes, villages et campagnes pour l'implantation de notre mouvement sur des bases solides en vue d'élever le niveau de la femme et la rendre capable de remplir son rôle de construction et de réalisation au service de la patrie ainsi que de contribuer, avec le reste des femmes du monde, à créer une société meilleure où règnent l'amour, la concorde, le bonheur et la fraternité.*

*- Assurons que nous atteindrons nos buts tant que nous nous conformerons aux orientations de notre sauveur et libérateur, impulsateur de notre renaissance, le Combattant Suprême, le Président Habib Bourguiba, ainsi qu'aux principes que nous a inculqués le parti fort de la nation, le Parti Libéral Destourien, et qui énoncent la suprématie de l'intérêt général sur l'intérêt particulier, de la raison sur les sentiments, de la politique de l'orientation et de la conviction sur la*

*répression, ainsi que d'agir selon le mot d'ordre de la sincérité dans le discours et la fidélité dans l'action».*

Le 3<sup>ème</sup> congrès verra, lui, une reconduction de ce serment de fidélité, apportant simplement au texte de référence quelques aménagements et développements nouveaux.

*«Nous, femmes de Tunisie, militant au sein de l'U.N.F.T.*

*- Proclamons notre conviction que notre union est une organisation nationale qui œuvre pour l'évolution de la femme et le développement de son sens civique et qui travaille en relation avec toutes les organisations nationales sous l'égide du Parti du Néo-Destour et de son Président, le Combattant Suprême, Habib Bourguiba, libérateur de la patrie et de la femme.*

*- Convaincues que le Code du Statut Personnel de la femme est une loi révolutionnaire réalisée par notre régime républicain qui reconnaît à la femme des droits qu'elle se doit d'exercer et lui impose vis-à-vis d'elle-même, de la famille et de la société, des obligations qu'elle se doit d'assumer.*

*- Convaincues que la culture assure la dignité, qu'il est du devoir de la femme de s'instruire, enrichir ses connaissances et de développer ses capacités physiques et morales.*

*- Proclamons notre conviction que le respect mutuel entre conjoints est une condition essentielle du bonheur de la famille et de la bonne éducation des enfants.*

*- Proclamons notre conviction que la participation de la femme à la vie publique contribue à l'épanouissement de sa personnalité et lui permet de jouer un rôle important dans l'édification d'un monde meilleur.*

*- Convaincues que pour le succès de toute œuvre collective de nos activités, chacune de nous doit respecter la démocratie, faire passer l'intérêt général avant les intérêts personnels et particuliers et donner l'exemple par son comportement.*

*- Convaincues que le socialisme destourien constitue pour notre société le meilleur système et que le plan décennal est la meilleure voie pour sa réalisation.*

*- Convaincues que la défense de la patrie est un devoir sacré et que la femme se doit, à son appel, de sacrifier sa personnalité et ce qu'elle a de plus cher.*

- *Convaincues que le Grand Maghreb Arabe est notre grande patrie et que la femme a le devoir de mettre tous ses moyens en œuvre pour aider à son édification.*

- *Déclarons que notre action se place sous le signe de la sincérité, du désintéressement et du devoir accompli en toute confiance».*

Par-delà les remaniements d'ordre formel introduits ça et là dans le texte, nous pouvons constater en fait, une unité parfaite dans le temps concernant le fond du discours. Deux éléments ressortent avec une constance remarquable : le premier se rapportant à la relation exprimée entre l'U.N.F.T. et le pouvoir, le second à la relation entretenue entre l'Union et « La femme tunisienne »

Dans ses statuts (art.1, alinéa 6), l'organisation stipule une coopération étroite entre elle-même et les autres organisations nationales sous la tutelle du Destour. La réinsertion de cet objectif sous forme de principe moral maintes fois appuyé et souligné ne manifeste plus simplement une finalité d'exercice ou de fonctionnement mais une conviction acharnée, intime et profonde de l'irréductibilité de ce choix. Le caractère consacré de la terminologie employée : «la restitution de nos droits», «nous nous conformerons aux orientations de notre sauveur et libérateur», «la défense de la patrie est un devoir sacré et la femme se doit à son appel, de sacrifier sa personnalité et ce qu'elle a de plus cher», renvoie bien évidemment au contrôle serré auquel sont soumises l'ensemble des organisations nationales. Mais il n'en dénote pas moins une dépersonnalisation et une dépossession totales de sa conscience et de ses aptitudes, une démission face à son devenir.

Mais en réalité, le plus grave est ailleurs. Il se trouve dans la répercussion et la reproduction de cette vision réductrice par l'U.N.F.T. elle-même sur les femmes tunisiennes qu'elle est censée représenter. Il se passe comme un sorte de réactions en chaîne où des femmes contraintes par le pouvoir vont projeter leur propre diminution sur plus assujetties qu'elles. A lire les chartes adoptées aux trois premiers congrès, on a le sentiment que l'Union s'adresse à une mineure handicapée et infantilisée à qui il s'agit de «faire prendre conscience de ses obligations»,

«d'élever le niveau et la rendre capable de remplir son rôle», «de développer ses capacités physiques et morales». On ne manquera pas de se demander comment cette femme autant physiquement que mentalement «diminuée» serait en mesure d'assumer toutes les obligations dont on veut bien la charger, dans l'ordre décroissant, envers sa patrie, sa famille et elle-même ?

L'U.N.F.T. a-t-elle conquis un degré de maturité qui signifie un dépassement de ces deux axes de focalisation ?

La pratique de l'adoption d'une charte - qui, à la naissance d'un groupement, veut lui donner un terrain commun d'ancrage et, par la même occasion, faire commurier les motivations des protagonistes - cette pratique s'est éclip­sée à partir du 4<sup>ème</sup> congrès. Mais on ne saurait dire à la suite de cela si le besoin d'affirmer son positionnement a été ainsi considéré comme définitivement satisfait ou, au contraire, est tombé en désuétude.

### Les objectifs de l'U.N.F.T.

A son 7<sup>ème</sup> congrès, les objectifs de l'U.N.F.T. étaient ainsi formulés :

1 - Relever les niveaux culturel, éducationnel, social, économique et politique de la femme, la soutenir pour mieux acquérir ses droits, mieux accomplir ses devoirs et assurer convenablement et dans le respect ses responsabilités au sein de la famille, de la société, au service de la Nation, de son authenticité.

2 - Coordonner les activités des masses féminines dans les divers domaines pour une participation accrue dans l'effort de développement du pays.

3 - Faire que dans les milieux du travail et au sein du foyer l'homme et la femme collaborent fructueusement. Etudier à l'intérieur des commissions les solutions nécessaires qui sont à même de résoudre les problèmes issus d'une part du rôle de la femme en tant que mère et épouse et, d'autre part de celui de salariée et de citoyenne et ce, par le recours au développement des institutions chargées de la protection et de l'éducation des enfants, des services sociaux et aussi au réaménagement de la législation s'y rapportant, tout en veillant à sa stricte application.

4 - Prendre toutes dispositions et engager le dialogue à tous niveaux et par tous moyens et publications, aux fins de mieux réaliser les buts visés par les prescriptions citées plus haut.

5 - Organiser des sessions spéciales en vue de la formation des cadres de l'U.N.F.T. en matière sociale, économique et politique et les préparer ainsi à assurer convenablement leur rôle positif en matière d'orientation et d'organisation dans l'intérêt du développement du pays.

6 - Asseoir un socialisme tunisien par une collaboration efficace entre l'ensemble des organisations et institutions nationales, sous l'égide du Parti Socialiste Destourien, aux fins de garantir à tous les Tunisiens et Tunisiennes un mieux-être dans l'égalité et la justice sociale.

7 - Chercher à développer les relations avec les organisations des pays frères et amis et avec les organisations internationales qui s'intéressent à la condition de la femme et échanger les expériences, tout en visant la coopération internationale et la paix mondiale.

En termes pratiques, la mission de l'U.N.F.T. consistait à vulgariser, à diffuser auprès des femmes, dont la majorité était inculte, les droits, et surtout les devoirs, dont les a récemment dotées le nouveau Code du Statut Personnel, qui figure comme un acquis pour les Tunisiennes.

Le préalable d'une telle entreprise est qu'il ne suffit pas d'avoir des droits, encore faut-il qu'ils pénètrent la réalité, qu'ils deviennent des réalités. Il faudrait aussi que leurs principales bénéficiaires en comprennent la signification, en expérimentent l'usage.

Néanmoins, c'est aux risques d'un passage trop brutal d'un état de frustration complète à un état de jouissance soudaine de libertés (dont la plupart des femmes sont considérées ne pas être en mesure d'évaluer le sens et les limites) que l'organisation devait parer.

C'est pour faire contre-poids à une utilisation «inconsidérée» des potentialités nouvelles qui s'ouvraient devant les Tunisiennes que l'U.N.F.T. devait, prioritairement et quasi-exclusivement, mettre l'accent sur les obligations qui sont la contre-partie de ces droits.



Pour cela, un travail d'explication et de sensibilisation constant sera entrepris aussi bien auprès des femmes que des hommes pour réussir dans des conditions optimales la « transition » ; travail dont l'ultime finalité est la réalisation du « bonheur familial ».

*« Nous expliquons aux femmes que les droits qu'elles ont obtenus ne doivent pas apporter la révolution dans les familles.*

*Nous lui apprenons [à la femme] comment elle doit user du droit qui lui a été reconnu.*

*Elle a ses droits, mais il faut aussi qu'elle assume ses devoirs » (17).*

Toutefois, l'éducation des hommes est, elle aussi, à faire pour polir la rigueur du caractère masculin et faire régner l'entente au foyer.

*« Il nous semble que l'armée serait bien placée pour la faire [l'éducation]. L'homme qui va toujours au café, qui ne rentre que très tard chez lui, qui dépense tout son argent au-dehors est d'un mauvais exemple » (17).*

Un tel déploiement d'efforts, une telle activité ont bien sûr pour but de faire intégrer les femmes dans le projet d'essor social mais sont surtout une réponse à l'attente qu'a fondée le Président en « ses » femmes, attente qui ne doit en aucun cas aboutir sur un échec ou sur des désillusions.

*« ... nous devons à la vérité historique de reconnaître que ce cadre idéal d'épanouissement de la femme est, en Tunisie, l'œuvre de l'homme.*

*Il est, essentiellement, l'œuvre de celui envers qui nous ne saurions être trop reconnaissantes. Il est l'œuvre du Président Bourguiba, soutenu dans cette optique par ses plus éminents collaborateurs. Cette promotion, conçue hors de nous, réalisée parfois contre nous, nous nous devons de la mériter » (18).*

Néanmoins, et exprimant des préoccupations plus à l'ordre du jour, les objectifs de l'U.N.F.T. vont subir par la suite une nette évolution, sinon une réorientation, où l'effet de l'émulation exté-

---

(17) R. Haddad : *L'action de l'U.N.F.T.*, Confluent, novembre 1962, n° 25.

(18) R. Haddad : *La femme dans l'Etat et la société*, l'Action du 17.6.67.

rieure (la compétition aussi bien à l'échelle nationale qu' internationale) n'est pas complètement étranger. On évoquera principalement parmi ces nouveaux objectifs:

1- Elaborer une stratégie de développement fondée sur l'intégration des femmes comme facteur de développement.

2 - Œuvrer pour la promotion de la femme dans tous les secteurs scientifique, social, économique et politique.

3 - Eliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

4 - Conscientiser la femme de l'importance de ses droits et la convaincre d'être vigilante pour la sauvegarde de ses acquis.

5 - Considérer l'implication des femmes dans les espaces de décision comme garantie d'un développement effectif.

6 - Agir comme groupe de pression auprès du pouvoir pour veiller à l'application des programmes concernant les femmes.

7 - Consolider l'éducation des femmes en luttant contre l'analphabétisme suivant les recommandations d'études et de recherches effectuées à ce propos et en combattant les causes de déperdition scolaire.

8 - Former des jeunes filles en rupture de scolarité dans des centres de formation professionnelle de l'U.N.F.T.

9 - Conscientiser la femme et l'opinion publique que l'emploi est un droit et un acquis que la femme se doit de sauvegarder.

10 - Encourager la femme à investir dans le secteur économique.

11 - Améliorer les conditions de travail de la femme active en veillant à la mise en place d'un dispositif de crèches et de jardins d'enfants.

12 - Sensibiliser la femme vis-à-vis de sa propre santé et améliorer les prestations de santé qui lui sont dues.

13 - Coopérer avec l'Office de la Planification Familiale afin de permettre à la femme de décider d'elle-même du nombre d'enfants qu'elle veut avoir en toute sécurité.

14 - Sensibiliser l'opinion publique sur la violence à l'encontre des femmes.

15 - Mettre en place une nouvelle stratégie d'information et de communication au profit des femmes en luttant d'une part

contre la désinformation des médias qui véhiculent une image dégradante de la femme et en faisant participer d'autre part la femme à la création de l'information.

Programme incisif présageant d'une intervention «musclée» quant à la condition des femmes en Tunisie, mais dont il reste à évaluer les répercussions pratiques et l'impact effectif.

## La politique d'émancipation de la femme

Comme nous l'évoquions, l'U.N.F.T. a été conçue comme une courroie de transmission pour mettre en application la politique de l'Etat en matière d'émancipation féminine.

En quoi consiste cette politique ?

Elle consiste en l'affirmation absolue et primordiale de l'institution familiale comme cellule de base de la société. Cette cellule doit faire figure de référence pour chaque membre de cette société car c'est à travers elle que s'infiltrer l'idée de la prééminence de l'Etat. C'est en son sein que l'individu s'en imprègne et que s'effectuent sa socialisation et son conditionnement en vue de sa conformation aux visées de cet Etat.

Autour de cette entité familiale s'élaborera donc toute une politique visant à réaliser sa promotion pour qu'elle cesse de constituer un vecteur de retard et sa consolidation pour qu'elle représente, désormais, un lieu dynamique qui épouse les orientations que prend le pays. Au centre de cette démarche, les femmes sont perçues et utilisées comme le principal levier à la fois du changement et de l'équilibre.

L'U.N.F.T. déploiera donc, en ce sens, une activité intense, en coordination avec l'appareil gouvernemental, pour mettre en place et réussir ce projet en procurant beaucoup plus aux femmes les moyens de s'intégrer socialement que de « s'émanciper ».

### *Entre l'authenticité et la modernité*

Le retard des femmes en Tunisie est dû à la colonisation, mais il ne s'agit pas non plus que l'exemple métropolitain serve de modèle à l'émancipation des femmes tunisiennes... C'est entre les limites si étriquées et si ambiguës de cet espace que l'U.N.F.T. devra se mouvoir et diffuser son message : « Nous ne voulons pas des femmes libérées mais des femmes responsables ».

En pratique cela consiste à prendre ses distances par rapport à deux représentations jugées limites et qui sont fustigées :

« *La femme moderne* » qui se lève à midi après des soirées tumultueuses passées dans les salons à plaisanter, fumer des cigarettes et jouer aux cartes pour tuer l'ennui; cette femme-là n'a plus d'existence dans notre pays... nous nous sommes révoltées contre ces pratiques et nous les avons éliminées » (1).

«...les coutumes et croyances rétrogrades et quasi-religieuses (zaouias, etc.) qui sont responsables du retard des populations [et qu'il faut éliminer] pour ne sauvegarder que les normes morales et les idées rationnelles » (2)..

L'intervention majeure de l'U.N.F.T. consistera donc en un travail d'éducation des esprits pour permettre aux individus d'atteindre ce juste équilibre qui doit se réaliser au sein de la famille. Néanmoins, nous verrons ses sujets de préoccupation évoluer, au fur et à mesure d'une évolution populaire que l'on jugeait positive, vers des questions d'un niveau plus «élevé», telles les batailles d'ordre juridique et politique.

### La duplicité des rapports hommes-femmes

A l'orée de cette nouvelle ère qui s'ouvre pour le pays, un nouveau type de rapports devait s'instaurer entre les femmes et les hommes - des rapports libérés à l'image de tout le pays. Et la libération pour les Tunisiens, et encore plus assurément pour les Tunisiennes, signifiait jeter les bases d'une personnalité nouvelle, d'une personnalité nationale par opposition à une personnalité aliénée au monde occidental.

Ainsi, la liberté «vraie» pour une femme consistait à s'imprégner de son identité arabo-musulmane si âprement défendue et à ne pas se laisser tromper par les symboles de la « fausse libération » (3).

---

(1) R. Haddad: *La femme tunisienne* (en arabe), Majallat el Arabi, mars 1964, n° 64.

(2) Ch .el Abidi: *Les coutumes qu'il faut condamner* (en arabe), El Mar'a, mai 1962, n° 6.

(3) Editorial: *Nous préserverons notre indépendance* (en arabe), El Mar'a, mars 1962, n°4.

Elle consistait à savoir préserver et protéger son « honneur », sa pudeur et les spécificités de la nature féminine que sont la réserve, la timidité, la droiture (4).

En revanche, les hommes sont présentés comme des êtres sans scrupules, comme des violeurs potentiels en qui il ne faut jamais avoir confiance, auprès desquels aucun instant de faiblesse n'est permis (5).

La rencontre entre ces deux êtres est alors conçue comme une véritable partie de « chassé-croisé ». Il est d'ailleurs révélateur que le seul cas où ce genre de rencontre est envisagé c'est dans le cadre des « fiançailles ». Cet intermède précède l'avènement des relations légales ne devant pas servir à se « divertir » mais à identifier, chez la fille, sa véritable « nature » et, chez l'homme, son statut socio-économique. En cette circonstance, la fille devait déployer toute son habileté pour ne pas se laisser « piéger » par un homme qui pouvait, à tout moment, l'abandonner, brisant ainsi son avenir (6).

Par contre, ce sont désillusions et regrets indélébiles qui guettent toute celle qui s'aventurerait à transgresser les normes sociales, à établir des relations libres avec son entourage masculin, à mener une vie affranchie de contraintes multiples (7).

De fait, c'est d'une marginalisation complète qu'elle est menacée: renvoi de ses structures scolaires ou professionnelles pour ne pas faire preuve de l'attention et de l'effort requis, absence de mari et donc de foyer, de famille, éléments qui représentent l'idéal pour toute jeune fille (7).

C'est pour cette raison qu'un grand intérêt sera accordé aux questions de la socialisation et de l'éducation ainsi qu'aux problèmes qui en découlent (délinquance juvénile, etc.). Les pères sont ici sollicités pour inculquer à leurs filles les valeurs morales et religieuses et le sens de leur identité nationale, les posant ainsi en gardiennes de la tradition. De même, ils sont chargés d'exercer

(4) R. Bhiri : *Ô sœur* ( en arabe ), El Mar'a, janvier 1962, n°2.

(5) Anonyme : *De quelques problèmes de société* ( en arabe ), El Mar'a, décembre 1961, n°1.

(6) H. Azouz : *La période des fiançailles* ( en arabe ), El Mar'a, juillet 1962, n°8.

(7) Anonyme : *Attention aux dévoïements* ( en arabe ), El Mar'a, mai 1962, n°6.

un contrôle serré et sévère sur leur conduite, leurs fréquentations, leurs lectures ...(8). Aux mères, il sera demandé de préparer convenablement leurs fillettes aux futurs rôles d'épouses et de mères, de les initier aux travaux de la maison, de leur dispenser les conseils nécessaires à leur vie de femme...bref, d'établir entre elles et leurs filles une relation de complicité qui leur soit une protection implicite (9).

La période de l'adolescence est par suite traitée comme la phase la plus critique. C'est à ce moment là qu'il faut savoir étouffer toute velléité de contestation, toute manifestation d'indépendance aussi bien chez les filles que chez les garçons, pour produire des citoyennes et des citoyens modèles (10).

### La famille, noyau de changement ?

La famille est, certes, un lieu de mutation. Mais dans quelle direction doit se faire cette mutation ? Dans le sens d'une incarnation parfaite des «hautes valeurs» morales et sociales pour contribuer à un fonctionnement de plus en plus normatif de la société (11).

Dès le départ donc, il faut que cette cellule soit fondée sur des valeurs sûres. Ainsi, si le bonheur du couple ne peut, en aucun cas, être basé sur l'attrait physique ce n'est pas, non plus, l'acquisition d'un niveau intellectuel égal entre l'homme et la femme qui le garantira. Au contraire, les centres d'intérêt, les penchants, les goûts différents que ce dernier développe peuvent être à l'origine de discorde et de séparation. Aussi un mariage réussi sera celui qui se fierà à une connaissance et à un lien réciproques construits après la cérémonie (12).

(8) D. Mziou : *La rubrique de la jeune fille* (en arabe), mars 1962, n° 4. Anonyme : *La nécessité de sauvegarder nos caractéristiques arabes* (en arabe), El Mar'a, avril 1962, n° 5.

(9) W. Naïfar : *Les devoirs scolaires et domestiques* (en arabe), El Mar'a, mars 1962, n° 4.

(10) Anonyme : *La période de l'adolescence* (en arabe), El Mar'a, juin 1962, n° 7.

(11) Anonyme : *L'opinion de la femme sur la crise de l'ennui* (en arabe), El Mar'a, juin 1963, n° 17.

(12) F. Ajel : *Le bonheur familial* (en arabe), El Mar'a, décembre 1961, n° 1.

Ce rapport post-marital devra être fondé sur l'entente et l'harmonie dont la femme devra être le principal pilier. Celle-ci ne doit pas établir un rapport de force avec son époux tendant à concurrencer son autorité, rendant par là infernale la vie au foyer. Elle doit réaliser que sa domination à elle est plus subtile, résidant en la force de l'amour et de la tendresse, de la patience, de l'humilité et de l'abnégation (13).

Ainsi, et dans le cadre d'une répartition des tâches «équilibrée», tandis que le mari doit s'astreindre à procurer les ressources nécessaires à sa famille, la femme doit lui être un reflet parfait au foyer. Elle doit pouvoir le soulager, non seulement, des travaux ménagers, de la gestion du budget familial qu'elle doit savoir manipuler avec intelligence(14), mais aussi lui servir de secrétaire accomplie (tapant ses travaux à la machine, rédigeant son courrier, répondant au téléphone)(15), de même qu'elle doit encourager ses ambitions et la promotion de sa carrière (16). Mais, en même temps, elle doit savoir éviter à son couple la voie qui mène à la routine et à la monotonie et se montrer chaque jour différente et inattendue...(17).

Evidemment, il reviendra aux mères (dont la fête fait l'objet chaque année d'une véritable idyllisation) de prendre exclusivement à leur charge l'éducation des enfants et tous les soucis qui en découlent. Glorifiant la fonction, on apprendra aux femmes que, comme tout un chacun a sa spécialité, la leur consiste en la formation des générations à venir. Et si le «maternel» se réduisait dans le passé à un simple instinct, il est aujourd'hui un art (18).

Ainsi, une bonne mère ne doit abandonner l'éducation de ses enfants ni au père absorbé par d'autres questions, ni à l'école qui

(13) F. Ajel: *La fausse virilité* (en arabe) El Mar'a, mars 1962, n° 4.

(14) Anonyme: *Le budget familial* (en arabe) El Mar'a, mai 1962, n°6.

(15) Anonyme: *Aménage à ton époux la voie de la réussite* (en arabe), El Mar'a, janvier 1963, n° 12.

(16) Anonyme: *Encourage ton époux à la poursuite des études* (en arabe), El Mar'a, février 1964, n° 24.

(17) Anonyme: *Le bonheur familial à portée de la main* (en arabe), El Mar'a, juillet 1962, n° 8.

(18) Anonyme: *L'art de la maternité* (en arabe), El Mar'a, février 1979, n°84.



n'intervient que de manière secondaire, ni, a fortiori, à la rue (19). Par contre, pour en faire de bons citoyens, les mêmes mères ne doivent pas fonder leur rapport à leurs enfants sur «l'amour» et la «tendresse» mais sur des principes éducatifs stricts. Elles doivent savoir développer, chez le garçon, les sens de la responsabilité et du devoir et reproduire, chez la fille, les caractéristiques propres à la féminité.

En contrepoint à cette politique de sédimentation et de consolidation de la famille, le divorce est assimilé à un véritable échec, à un déboire dans la vie sociale et affective qu'il faut éviter. Détruisant le mythe de la liberté qu'il évoque, on insistera sur l'insipidité de cette dernière loin de la sécurité rassurante qu'offre le milieu familial et sur le désarroi qu'elle implique et qui pousse les gens à préférer « mille servitudes » au mirage de la solitude (20).

### Le dilemme de l'engagement professionnel

La participation économique des femmes à la vie du pays, comme à celle du foyer, a fait l'objet d'une attention constante de la part des dirigeantes de l'U.N.F.T.; attention aux mobiles fluctuants au gré de la flexibilité imposée à l'emploi féminin..

Réalisant périodiquement des sondages auprès des femmes et des hommes sur ce thème, on révélera une attitude «globalement positive» quant au travail professionnel des femmes. Mais, tandis que les hommes insistent sur le fait que ces dernières n'ont la possibilité d'exercer une fonction que dans la mesure où elle est en accord avec leur nature féminine et qu'elle réunit toutes les garanties morales (21), chez les concernées il ressort que leur activité est justifiée par l'obligation de renflouer l'économie familiale et n'est possible que dans la mesure où elle ne perturbe pas exagérément la vie du foyer (22).

(19) D. Mziou: *Nos enfants* (en arabe), El Mar'a, novembre 1962, n° 10.

(20) Anonyme: *Le mythe de la liberté après le divorce* (en arabe), El Mar'a, décembre 1970, n° 91.

(21) Anonyme: *Votre opinion sur votre épouse* (en arabe), El Mar'a, janvier 1963, n° 75.

(22) D. Mziou: *Sondage sur le travail des femmes* (en arabe), El Mar'a, mars 1964, n° 25.

Et c'est en réalité comme un sacrifice constant, comme la mauvaise conscience des femmes que sera traité ce sujet.

De fait, si on juge que les femmes sont dans l'obligation de répondre à la demande du marché, on n'omet jamais de rappeler que l'exercice professionnel pour une femme n'est jamais un fait «naturel», allant de soi, mais qu'il est la source de perturbations et de problèmes graves affectant la vie familiale. On excitera alors l'orgueil des femmes, faisant appel à leur «héroïsme» mythique, à leurs capacités infinies, pour qu'elles surmontent ces épreuves que sont la double journée de travail (23) et l'éducation des enfants qui doivent, malgré tout, croître dans des conditions optimales d'équilibre (24).

Il est vrai que l'U.N.F.T. préconisera à chaque occasion, et plus encore à partir de 1975 Année Internationale de la Femme, un soutien aux travailleuses consistant en l'aménagement de nouveaux droits, d'une infrastructure sociale adéquate, d'allocation de primes, de congés, etc. Mais elle ne se départira jamais de cette conception réductrice du travail féminin.

À l'occasion de la seconde Conférence Mondiale de la Femme de Copenhague, publiant un dossier sur la femme et l'emploi, l'organisation recommandera, entre autres mesures et en reconnaissance du «sacrifice» que font les femmes en postulant un emploi, «une diminution et un assouplissement des horaires de travail pour les femmes» (25).

Ainsi, si le droit au travail a été reconnu aux femmes, leur fonction de femmes au foyer restera dans tous les cas primordiale. L'activité féminine sera donc tributaire et des obligations familiales et des impératifs de la planification.

### La participation à la vie publique

En fait, ce n'est qu'à partir de l'annonce par l'Organisation des Nations-Unies de l'Année de la Femme en 1975 et de la consécration

---

(23) S. Mellouli : *Parmi les problèmes de la femme travailleuse* (en arabe), El Mar'a, janvier 1968, n° 65.

(24) Anonyme : *La femme travailleuse* (en arabe), El Mar'a, janvier 1970, n°83.

(25) Anonyme : *Dossier sur l'emploi*, El Mar'a, décembre 1980, n° 32-33.

de la Décennie 1975-85 à sa promotion que se développe au sein de l'U.N.F.T. une approche plus dynamique de la question féminine. Cette approche est, désormais, axée sur une volonté de mise en application effective des droits acquis par les femmes non plus seulement au niveau de la vie privée mais aussi de la vie publique.

Le fait que chaque gouvernement participant au Sommet de la Femme ait été prié d'établir et de réaliser un programme de promotion féminine semble être à l'origine de cette offensive de prestige déclenchée par l'U.N.F.T.

Dans un discours, Fethia Mzali constatera «avec regret» que les traditions et les coutumes sociales continuent de mettre un frein à la participation active des femmes à la vie publique permettant ainsi la discrimination entre elles et les hommes. Les femmes, disposant de droits juridiques, doivent entrer de plain-pied dans les rouages de la vie politique et sociale du pays (26).

Deux directions de travail sont requises pour cela : une adéquation effective entre les droits acquis et leur application (27) et une présence plus importante des femmes dans les instances politiques (28).

Aussi, l'U.N.F.T. s'attèlera-t-elle à l'examen d'un grand nombre de dossiers évaluant la situation des femmes dans l'éducation, l'emploi, le monde politique. De même, en sa qualité d'organisme chargé d'évaluer les répercussions des innovations juridiques, l'Union s'emploiera à concevoir et à proposer des révisions aux textes en vigueur concernant les femmes (29).

Elle appellera aussi les citoyennes à devenir membres conscientes et à part entière dans le système de participation politique et de prise des décisions. En effet, réalisant à quel point il était dangereux pour l'ensemble de l'institution sociale d'abandon-

---

(26) Editorial : *La responsabilité de la femme* (en arabe), El Mar'a, janvier-février 1978, n° 20.

(27) F. Mzali : *Le message de Tunis à Mexico* (en arabe), El Mar'a, août 1975, n°8. Editorial : *La femme et le développement* (en arabe), El Mar'a, novembre-décembre 1975, n° 9-10.

(28) H. Nouira : *La femme tunisienne est tenue de s'imposer sur la scène politique*, El Mar'a, juillet-octobre 1978, n°23-24.

(29) N° Spécial : *Etudes*, El Mar'a, mars 1976, n°12. Anonyme : *La femme tunisienne et la vie publique* (en arabe), El Mar'a, juin-août 1979, n°28.

ner à elle-même toute une masse de femmes facilement «manœuvrables», on appellera à leur entrée en force dans les différentes organisations (jeunesse estudiantine, U.N.F.T.). Et, décidée, l'U.N.F.T. proposera de la même façon leur entrée dans les rouages du pouvoir par le biais d'un amendement du code électoral en leur faveur et la réservation d'un quota féminin sur les sièges à disputer (30).

Traduisant dans les faits ce profil revendicatif nouveau dont voulait se revêtir l'U.N.F.T., on verra ses principales dirigeantes s'impliquer activement dans la préparation du VI<sup>ème</sup> plan. L'aspiration était d'intégrer à ce plan un programme d'action spécifiquement consacré aux femmes de manière à leur acquérir un certain nombre de garanties, rompant avec la conception qui consiste à ne les percevoir que comme membres d'une famille ou encadrées par une structure professionnelle (31).

En effet, l'étude des documents préparatifs du VI<sup>ème</sup> plan révélait la persistance d'une nette discrimination touchant les femmes aussi bien au niveau de la scolarisation, de l'emploi, des infrastructures que des structures de représentation. Et l'U.N.F.T., marquant une évolution notable, proposera aux décideurs un certain nombre de mesures plus en adéquation avec les besoins des femmes (32).

Cependant, ces constatations donneront lieu à la dénonciation d'une amère réalité, à savoir que l'U.N.F.T. ne pèse pas d'un grand poids dans le processus de planification économique et sociale du pays bien qu'elle soit la seule organisation à pouvoir représenter le «point de vue» féminin.

Aussi, sa Présidente, F. Mzali, s'insurgeant contre le fait que, contrairement aux autres Unions Nationales, sa structure n'entretienne pas de rapports de négociation directe avec le gouvernement pour la simple raison qu'elle ne représente pas d'intérêts

(30) Editorial : *La femme, la vie politique et les élections* ( en arabe ), El Mar'a, janvier-février 1979, n°26.

(31) F. Mzali : *La part de la femme dans le plan* ( en arabe ), El Mar'a, novembre-décembre 1982, n° 40.

(32) D. Masmoudi : *Etude sur le VI<sup>ème</sup> plan* ( en arabe ), El Mar'a, novembre-décembre 1982, n° 40.

économiques mais sociaux, recommandera que la prise en charge de la condition féminine soit, désormais, le fait d'une instance gouvernementale (« un ministère») permettant ainsi une plus grande efficacité et coordination des tâches.

« *La sortie des femmes vers la vie publique est l'un des plus grands acquis qu'il faut encourager et les femmes ne doivent pas fléchir mais continuer à aller de l'avant* » (33).

### *Un travail d'assistance*

Quinze jours après sa fondation, l'U.N.F.T. se trouvait engagée dans la campagne contre la misère et le froid qui ont touché la Tunisie en 1956. Parce que les institutions de bienfaisance existantes ne prenaient en charge que les garçons, l'organisation se préoccupa du devenir des fillettes, les accueillant dans des *zaouias* (34), cherchant à faire instituer le régime d'adoption en leur faveur (35). De même, elle montera des centres de collecte et de distribution de vêtements, des soupes populaires ...

Cependant, ce profil que revêtait l'Union Nationale des Femmes sous la pression d'événements majeurs allait l'amener à s'interroger sur sa propre vocation.

Dans une correspondance publiée par l'organe du parti au pouvoir, les dirigeantes relevaient que leur organisation était une « Union de défense des droits civiques et sociaux de la femme » et qu'entraînées sous le coup de l'urgence dans des actions de secours, elles n'en pensaient pas moins qu'il était logique que l'Etat prenne la relève en faisant des compressions sur son budget de dépenses somptuaires (36).

Ce mouvement d'incertitude, d'interrogation sur soi, se produira au cours de ces dernières années au moment où l'U.N.F.T. semblait réviser quelque peu son rôle et mûrir ses options.

(33) F. Mzali : *La part de la femme dans le plan* ( en arabe ), El Mar'a, novembre-décembre 1982, n° 40.

(34) Leila : *Ni bienfaisance, ni charité : Devoir*, L'Action du 27.2.56.

(35) Anonyme : *L'U.N.F.T. nous écrit: l'adoption existe-t-elle en Tunisie ?*, L'Action du 5.3.56.

(36) Anonyme : *L'U.N.F.T. nous écrit*, L'Action du 20.2.56.

Dans un éditorial de F.Mzali publié en 1978 cette dernière, retraçant le cheminement de l'organisation, exposait que, malgré le fait que Président et responsables destouriens affirmaient un soutien indéfectible à l'Union et que les membres de celle-ci aimaient à leur tour prendre conseil auprès de leur autorité, jamais les instances de l'Etat (les congrès du Parti) n'avaient expressément abordé la question de «l'émancipation féminine», aucune motion n'avait fixé «la fonction du mouvement féminin».

*« On ne sait toujours pas trop encore si l'U.N.F.T. doit se préoccuper de politique, d'économie, si elle doit défendre les droits de la femme ou si elle doit se vouer seulement à l'action sociale » (37).*

Néanmoins, forcée de clarifier sa position, la Présidente de l'Union Nationale des Femmes conclura à l'imbrication de ces différents axes et à la confusion entre orientation du Parti et action des femmes.

*« En vérité dans un pays tous les problèmes ainsi posés sont liés et la manière de les résoudre constitue une politique et fait un régime. En somme, le Parti Socialiste Destourien qui anime la vie nationale est aussi leur Parti [des femmes], le Combattant Suprême est aussi leur leader » (37).*

L'intervention pratique de l'U.N.F.T. se caractérisera donc par un large rayon d'action et son approche sera empreinte, fondamentalement, de la première coloration qui a teinté son entrée en fonction : celle d'une contribution en appoint tentant d'agir sur les manifestations de «retard» flagrantes en vue de réaliser une société «d'équilibres»(38).

### **Le domaine politique**

L'engagement des voix féminines dans les campagnes électorales a constitué l'angle prioritaire à partir duquel fut examinée la «participation politique» des citoyennes.

A partir du moment où l'émancipation politique des femmes fut reconnue par les textes constitutionnels, les élections législa-

(37) F. Mzali : *La femme et la politique* ( en arabe ), El Mar'a, mai-juin 1978, n° 22.

(38) Cf. pour cette partie aux rapports moraux des congrès de l'U.N.F.T.

tives ou municipales représentèrent désormais, et avec constance, l'événement le plus important de la vie politique de l'organisation. Campagnes et consultations étaient mises en œuvre pour faire accéder le maximum de représentantes parmi les dirigeantes de l'U.N.F.T. dans les instances du pouvoir. C'est ainsi que sa Présidente sera régulièrement membre de l'Assemblée Nationale et, plus tardivement, du Bureau Politique du Parti Destourien. L'organisation disposera, de même, d'autres députées au parlement et d'un nombre fluctuant de conseillères municipales.

La participation politique de l'U.N.F.T. s'exprimera aussi par sa présence aux assises du Parti où l'intervention des dirigeants des Unions Nationales est consacrée par la tradition. Il en sera de même aux séances et aux débats préparatifs des plans de développement où l'Union est censée introduire un «point de vue» féminin tout autant qu'elle est chargée de diffuser les prévisions des plans auprès de la population féminine.

C'est ainsi que l'organisation aura, par exemple, joué un rôle important d'orientation et d'endoctrinement au cours de la période coopérativiste qu'a connue le pays. Il était demandé aux femmes de faire réussir le plan en collaborant avec le gouvernement pour aplanir et résorber les difficultés qui se dressaient devant lui (institution de coopératives de quartiers, contribution à la campagne contre la thésaurisation en liquidant les bijoux, compression des dépenses familiales dont les femmes étaient censées régir le budget...).

Enfin, sa dernière prérogative politique consiste en l'encadrement et la formation de cadres féminins, de manière à disposer d'équipes fiables capables à leur tour de sensibiliser la population féminine. Cette formation comprend une initiation à l'histoire du mouvement national, aux buts du socialisme destourien, à la géographie de la Tunisie, au rôle de la femme dans la société, ainsi qu'aux méthodes de direction et de gestion d'une organisation.

En réalité, il est remarquable que ce champ de la vie et de l'action politique ne soit pas conçu comme un lieu d'investigation du rapport des femmes au politique mais plutôt comme une sphère où s'exprime le lien de dépendance entre femmes et politique dominante.

## Le domaine économique

En véritable organisation nationale, l'U.N.F.T. présidera à la gestion d'un certain nombre de projets économiques en concordance avec les options et les besoins de l'Etat, entendant par là assurer une « contribution effective à l'essor du pays ».

Parmi les premières entreprises fut créé le Vestiaire National dirigé par Saïda Sassi. Il se chargeait de fournir les tenues des agents de l'Etat (militaires, etc.) et aussi de distribuer des vêtements pour les nécessiteux.

L'usine de tricot de la Marsa compte, elle, comme l'un des plus importants projets de l'organisation qui n'a cessé de grossir son capital, grâce à des dons présidentiels, et à développer sa production, étendant ainsi son marché.

L'U.N.F.T. dirigera aussi, seule ou en co-actionnaire, la gestion d'autres centres: une usine de vêtements pour enfants, une société de confection pour femmes, une société de lingerie et de draps, etc. et sera même amenée à ouvrir ses propres points de vente.

Cependant, son secteur d'activité le plus important consiste en l'organisation d'un réseau de travail artisanal en sous-traitance. Ainsi montera-t-elle, à Tunis même, des ateliers de couture, de broderie, de création de poupées, etc. De même, et à travers tout le pays, seront fondés d'autres centres: de filage (à Gafsa), de tricot (à Tala), de broderie (à Raf-Raf), de tapisserie (à Bizerte), de *chéchias* (à El-Alia), de nattes (à Nabeul).

Enfin, et dans le cadre du Programme de Développement Rural lancé en 1973, il sera procédé à la distribution de matières premières (laine, graines, volaille) pour permettre aux familles les plus démunies de s'intégrer au marché de la production.

Parmi les récents projets figure celui des « potagers familiaux » qui veut donner aux petites propriétaires de parcelles terriennes les moyens de faire fructifier leur propriété grâce à l'exploitation de la petite culture.

Ces différentes tentatives qui aspirent à l'impulsion d'une économie de petite production venant à la rescousse des femmes (des familles) sans ressources ne fait, en réalité, que perpétuer, sinon renforcer, ces noyaux du sous-développement en main-



tenant une économie marginalisée au service des grandes entreprises et du marché.

Les femmes ainsi prises en charge, loin de pouvoir s'émaniper matériellement, sont soumises à un assujettissement double : celui de la spoliation salariale et celui de la dépendance économique (les productrices étant liées autant en amont qu'en aval à l'intercession de l'U.N.F.T.).

### Le domaine social

C'est en réalité dans ce domaine que l'Union des Femmes trouvera le mieux à s'investir. Depuis la vague de froid de 1956 elle ne cessera de déployer dans cette direction un effort motivé et continu.

Si les occasions et les thèmes d'intervention en matière de bienfaisance ne sont pas rares (ouverture de foyers pour les nécessiteux, de centres pour jeunes filles déshéritées, organisation de galas de bienfaisance, distribution de vêtements...), l'U.N.F.T. s'est surtout faite remarquer par sa participation à un certain nombre de campagnes lancées par les ministères de tutelle.

Ainsi, l'Union sera de toutes les actions contre les catastrophes naturelles, les diverses maladies, pour l'hygiène, la santé, l'éducation, la nutrition, pour la moralisation des mœurs. Chaque campagne devait être précédée d'une étude de la zone à aborder et de contacts avec les familles touchées. Elle consistait souvent en l'organisation de réunions de sensibilisation avec les femmes du quartier, en projection de films, mais aussi en interventions à l'intérieur même des foyers.

Parmi les plus remarquables de ces campagnes, il y a celle menée durant les années 60 contre les coutumes et traditions «surannées». Elle a consisté à s'insurger contre les manifestations «rétrogrades», telles que les visites aux marabouts, les offrandes qui y étaient faites, l'escalade vertigineuse du montant des dots; tous aspects considérés comme des «séquelles moyenâgeuses, contraires à la religion, aux véritables traditions et aux buts socialistes de la politique tunisienne».

La seconde campagne exemplaire sera celle menée dans les milieux ruraux dans le cadre d'un programme d'éducation sociale et sanitaire conçu en 1960 par le Secrétariat d'Etat à la Santé et aux Affaires Sociales. Le projet reposait, d'une part sur la formation de staffs d'assistantes et de visiteuses sociales, d'autre part, sur la contribution monétaire apportée par le Fonds Alimentaire International (en voitures, appareils audiovisuels, ustensiles ménagers...).

Le but était d'entreprendre une véritable «révolution» contre «les croyances, la paresse et la saleté» et de réussir une uniformisation des modes et des niveaux de vie entre campagnes et villes. L'action consistait à introduire dans les maisons cette catégorie nouvelle de personnages qui avaient pour mission de prodiguer des conseils en matière de rapports conjugaux, d'éducation des enfants, mais aussi d'aménagement et de gestion du foyer, d'hygiène et de santé. De même, des démonstrations culinaires étaient exécutées pour initier les rurales à des plats «nouveaux» et «sains». Enfin, l'U.N.F.T., se souciant de l'amélioration de la tenue vestimentaire des femmes rurales, organisa des «défilés de mannequins» revêtus de tenues modernes coupées dans les tissus bédouins de la *mélia*.

Toutefois, cette mission «éducative» de relèvement social et culturel que voulait mener l'U.N.F.T. semble en rupture totale avec la réalité qu'elle cherche à réformer.

En effet, transformer les croyances morales et les coutumes civiques traditionnelles ne peut tenir simplement à quelques réaménagements partiels et superficiels, mais dépend de tout un soubassement structurel fait de données économiques, sociales et culturelles sur lesquelles il faut agir.

### Le domaine culturel

Dans ce domaine aussi, l'intervention de l'U.N.F.T. a été riche s'exerçant autant au niveau de l'éducation, de la formation que de l'équipement socio-culturel.

Cette action s'introduisit par la campagne de lutte contre l'analphabétisme menée au début des années 60. Tandis que le

Secrétariat à l'Education Nationale se chargeait de former les instituteurs, de pourvoir en équipements et en manuels, l'U.N.F.T. fournissait le local et dirigeait effectivement les centres.

L'«enseignement» consistait surtout en l'inculcation de notions civiques (information des femmes de leurs droits et leur incitation à entrer dans les organisations nationales), économiques (incitation à être des agents de production actifs et non une charge sociale) et enfin politiques (incitation à participer à la vie du Parti).

L'U.N.F.T. encouragera aussi constamment l'intégration du maximum d'enfants au cursus scolaire et l'extension de l'instruction à toutes les régions du pays. Néanmoins, c'est en matière de formation technique et professionnelle que l'organisation s'investira le plus multipliant les centres et diversifiant leurs objectifs.

Après la formation des assistantes et des visiteuses sociales et la création de sa propre école de formation des cadres, l'Union des Femmes se tournera vers la résorption des «déchets» scolaires et de la jeunesse non-scolarisée. C'est ainsi qu'elle créa des centres «d'éducation sociale» destinés aux jeunes filles ayant interrompu leurs études au niveau primaire. A celles-ci, on dispensait des notions d'éducation ménagère et d'économie domestique. Cette formation était fournie par l'ensemble des sections de l'organisation et comprenait : couture, broderie, arts ménagers, instruction civique et religieuse ...

L'U.N.F.T. créa aussi des centres de la jeune fille rurale accueillant des jeunes filles pour des stages d'alphabétisation, d'éducation sociale et ménagère et une école d'agriculture pour jeunes filles formant des «assistantes rurales» ayant pour rôle de faire diversifier et moderniser les cultures «féminines» en milieu rural.

Enfin, l'Union fut à l'origine des premières implantations de jardins d'enfants en Tunisie (implantations qu'elle ne cessa d'encourager); de l'ouverture de centres culturels et sociaux pour la jeunesse scolaire (formation musicale, théâtrale, activités sportives, excursions, participation aux festivités nationales); de la

multiplication des internats pour jeunes filles destinés à faciliter l'accès à l'instruction dans les zones d'habitat dispersé.

Au niveau strictement intellectuel, l'U.N.F.T. développera une tendance de plus en plus affirmée à l'organisation de séminaires, conférences et colloques à l'échelle aussi bien nationale que régionale qu'internationale. Cette activité semble, actuellement, d'autant plus prévaloir que l'Union paraît motivée par l'acquisition de recherches scientifiques touchant à la condition féminine en Tunisie. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, elle commandera un certain nombre d'études portant sur l'image de la femme dans les médias, le travail de la femme dans la région de Tunis, le divorce dans la région de Tunis, la participation des femmes à la vie politique et publique (39).

L'Union Nationale des Femmes a donc fait preuve d'un grand intérêt pour la situation culturelle dans le pays et plus particulièrement, pour le niveau éducatif de la jeunesse féminine. Néanmoins, son action ne visait pas à permettre à cette dernière l'accession à une formation scientifique qui aurait occasionné un rétrécissement supplémentaire du marché de l'emploi, mais visait à la pourvoir d'une formation domestique servant, d'une part à retenir dans leur milieu d'origine les jeunes rurales et, d'autre part à constituer une catégorie professionnelle dotée d'une «sous-formation» répondant aux seuls besoins de l'économie du pays.

---

(39) Collectif : *L'image de la femme dans la société tunisienne*, Institut El Amouri de Psychologie Appliquée, 1981. Collectif : *Le travail de la femme dans la région de Tunis*, Institut El Amouri de Psychologie Appliquée, 1983.

A.M.Hmed / A.Hermassi : *Le divorce dans la région de Tunis*, Institut El Amouri de Psychologie Appliquée, 1983. A.Dargouth Mdimegh : *Participation des femmes à la vie politique et publique*, Centre de Prospective Sociale, 1984.

## De l'inféodation à la désertion

L'U.N.F.T. est une organisation qui a l'opportunité de se prévaloir d'un certain nombre de caractéristiques spécifiques lui donnant autorité en matière de question féminine : celle d'abord d'être l'unique institution à faire fonction dans le domaine, celle aussi d'être investie par l'Etat de la charge d'émanciper les femmes, celle de disposer pour cela d'une structure complète qui s'étend à tout le pays, celle enfin d'avoir les moyens matériels de répondre aux besoins des femmes.

A ce titre, l'U.N.F.T. peut, légitimement, se proclamer comme «l'Union» des femmes de Tunisie, comme «leur» organisation.

Mais quel est son poids réel dans ce contexte ? Quel rôle joue-t-elle dans la vie sociale ? Se contente-t-elle d'être l'outil de l'Etat ou se ménage-t-elle une marge de manœuvre, d'influence sur lui ?

D'autre part, quel est son degré de rayonnement sur la population féminine qu'elle est appelée à prendre en charge ? Parvient-elle à attirer et à unifier toutes les femmes en son sein ? Et quel est son impact sur elles ? Réussit-elle à s'imposer, effectivement, comme le vis-à-vis où se reconnaissent et s'investissent les femmes tunisiennes ?

C'est ce rapport de l'institution officielle à son environnement que l'on va tenter de cerner.

### *Après les hommages, les recommandations*

Contrairement à l'idée généralement admise, l'U.N.F.T., à côté d'une adhésion inconditionnelle aux orientations politiques et économiques fluctuantes qu'a connues le pays, a développé un certain nombre de «revendications» ponctuelles portant sur des situations d'ordre social ou législatif. Ce profil se verra

de plus en plus précisé et accentué au fil des ans, au fur et à mesure que l'organisation se consolidait, mais aussi peut-être au fur et à mesure qu'elle tentait de se revitaliser(1).

### Une foi inébranlable

Les congrès de l'U.N.F.T. sont, à chaque fois, une occasion renouvelée pour les dirigeantes de l'organisation d'exprimer une confiance indéfectible au Président et à son gouvernement et une satisfaction totale des acquis réalisés pour la nation.

En 1958, saluant l'institution du régime républicain, elles annonçaient la détermination de la femme tunisienne à «engager la bataille décisive à côté de ses frères» en vue de la liquidation de toute présence étrangère en Tunisie et dans l'Algérie voisine. S'en tenant fidèlement à cette disposition, les cadres salueront avec fierté le combat mené par le Combattant Suprême et son Parti ainsi que l'avènement de la libération totale du pays en 1962 (évacuation de Bizerte).

Par ailleurs, des motions spécifiques seront consacrées à l'Algérie en guerre. Ces motions appelant à la solidarité internationale et au recours aux négociations feront une mention spéciale des femmes combattantes d'Algérie, telles Bouïza, Bouhired, et inciteront Croissant et Croix Rouge internationaux à financer le Fonds de solidarité Jamila Bouhired créé au profit des détenues algériennes.

De même, cette période d'orée d'indépendances des pays du Maghreb apportant avec elle des aspirations à la solidarité, à l'unification, à l'identification, l'Union Nationale des Femmes joindra sa voix au concert des avocats de l'unité du Maghreb, soutenant les résolutions du congrès de l'unité arabe de Tanger (27-30.4.57) et rendant hommage à toute action tendant à réaliser cette unité.

Parallèlement, elle ambitionnera elle-même de réaliser cette unité au féminin en incitant à multiplier et renforcer les relations entre les femmes maghrébines et en impulsant une Ligue des

---

(1) Cf. pour cette partie aux motions adoptées aux congrès de l'U.N.F.T.

Femmes Maghrébines; Ligue dont l'existence sera aussi éphémère que l'unité entre les peuples du Grand Maghreb.

Néanmoins, c'est sur le registre de la vie économique que se manifesterà de la manière la plus explicite cet alignement de l'Union Nationale des Femmes sur les décisions officielles.

Ainsi, après avoir assuré le gouvernement de son soutien au projet «d'élévation du niveau de l'Homme, de progrès économique et d'égalité sociale», l'organisation s'engagera dans un processus d'approbation continue.

L'institution du plan, en 1962, fut saluée avec un grand enthousiasme. Cette voie était considérée comme le gage du redressement économique du pays, le garant de son indépendance désormais consolidée et le levier de sa prospérité sociale. Le plan était l'instrument qui allait enrayer les déséquilibres régionaux et les disparités entre les couches de la population.

Enregistrant avec satisfaction les réformes réalisées sous le règne du système coopératif, l'U.N.F.T. y apportera même sa contribution sous forme de propositions de politique économique: révision du taux de profit des commerçants sur les produits fabriqués en Tunisie, distribution des produits textiles importés, constitution d'une entreprise nationale de commercialisation et d'une société d'exportation des produits locaux, stimulation de la conscience professionnelle dans le but de développer la production, etc.

Dans le même sens, elle remettra un programme au Secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances destiné à mobiliser les femmes pour faire réussir les objectifs du plan, à les encourager dans les milieux ruraux à participer aux coopératives agricoles, à leur faire réaliser leurs propres coopératives de consommation, à faciliter l'écoulement de leurs productions agricoles et artisanales. Elle proposera également la création d'un Comité d'économie familiale.

C'est dire si les cadres féminins étaient satisfaites de l'instauration de ce régime et si elles y trouvaient les conditions adéquates à la promotion sociale spécifiquement féminine. Ce fut vrai jusqu'au virage de 1969 et au rétablissement de l'économie libérale. A cette occasion, l'Union, dans sa motion générale de 1973, soulignera la «continuité dans l'enthousiasme», rescellant son

allégeance aux directives données par le Président. Elle rendra, de la même façon, hommage au nouveau Chef du gouvernement et Secrétaire Général du Parti, lui garantissant l'application du dernier plan de développement présenté par lui devant l'Assemblée Nationale.

Persévérant dans cette voie, l'U.N.F.T. annoncera une nouvelle reprise en main des masses féminines par la dispense d'un recyclage solide et efficace de ses cadres, l'intégration et l'encadrement de toutes les femmes quels que soient leur âge ou leur origine grâce à la multiplication de cercles, d'associations à vocation sociale œuvrant pour la promotion «de la famille, de la femme et de l'enfant».

A ce niveau, l'Union Nationale des Femmes fera figure de maillon sûr et fidèle dans les rouages du pouvoir. Même la crise interne qui la secouera en 1972 avec la défection de sa première Présidente, Radhia Haddad, ne parviendra pas à l'ébranler ni à lui faire réviser ses options fondamentales.

En effet, bien que signalant en filigrane la dureté de cette rupture dans une organisation non familiarisée avec les changements, Fethia Mzali, la Présidente succédante, ne fera aucune allusion explicite aux événements qui ont secoué l'institution et manœvrera de manière à donner, non seulement toutes les apparences, mais aussi toutes les assises et les garanties de la stabilité.

### Parachever l'œuvre

Le second axe de conformité à la ligne politique dominante sera figuré par l'adhésion complète de l'Union à l'entreprise d'émancipation féminine. A chaque manifestation officielle, un même motif revient chantant les louanges du Président pour son esprit éclairé, pour avoir sorti la femme des ténèbres de l'asservissement et lui avoir restitué sa dignité. On appuie, par ailleurs, sur le fait que cette même femme est consciente de ses responsabilités vis-à-vis de la société et prête à défendre ses fondements. Cette apologie de la politique présidentielle quant à la condition féminine veut signifier que, par la grâce des textes



juridiques que le Président a promulgués en sa faveur, la femme tunisienne peut, désormais, se considérer comme un être émancipé, libéré de l'oppression et de la répression.

*«La situation actuelle de la femme tunisienne dans la société dépasse ce qu'elle a jamais espéré car, depuis longtemps déjà, la femme tunisienne espérait, sans trop y croire d'abord, puis en y croyant de plus en plus, au rétablissement de ses droits»(2).*

Néanmoins, cette description idyllique ne trouvant pas sa complète confirmation dans les faits, les membres de l'U.N.F.T. vont se charger de lui apporter les compléments et correctifs nécessaires, se faisant de plus en plus audacieuses.

Leur premier type d'intervention portera sur le registre législatif. C'est ainsi que l'organisation a eu un rôle actif dans l'adoption d'un certain nombre de dispositions et de lois.

Dès 1958, et dans l'esprit de la campagne de lutte contre les «coutumes désuètes» que l'acquisition de l'indépendance permettait désormais de mettre à l'index, l'U.N.F.T. fut parmi ceux qui appelèrent à l'élaboration d'un texte interdisant le port du voile aux jeunes filles et, plus particulièrement, aux fonctionnaires.

De même, le Code du Statut Personnel fut l'objet d'amendements issus d'une concertation présidentielle avec les membres de l'organisation féminine. Parmi ces amendements nous pouvons citer l'institution de l'examen pré-nuptial, suivi de la mesure de relèvement de l'âge du mariage de quinze à dix-sept ans pour les filles et de dix-huit à vingt ans pour les garçons.

Les dernières réformes introduites en 1981 sur les procédures du divorce et, plus précisément, sur les «garanties» assurées aux femmes en cas de divorce ont fait, en réalité, l'objet de recommandations de l'U.N.F.T. depuis 1976 déjà. Cette dernière demandait à ce que les femmes, salariées ou pas, soient rassurées quant à la jouissance du logement et au paiement rapide et intégral de leur pension. La création d'une caisse publique fut même proposée pour pallier aux multiples défaillances. On précisait, toutefois, que de telles mesures étaient beaucoup plus destinées à

(2) F.B. Cheikh : *Etude monographique sur l'U.N.F.T.*, 1961.

consolider l'institution de la famille (entendre : rendre inaisées et inabondables les séparations) qu'à faciliter et encourager les ruptures.

La disposition tendant à rapporter le délai imparti pour l'établissement du délit d'abandon de famille de trois à un mois sera, à son tour, saluée comme un succès.

Ainsi en est-il pour toutes les réformes juridiques relatives à l'augmentation des traitements, pensions, retraites, introduites nouvellement et que l'organisation a toujours revendiquées. Dès 1973, on réclamait la promulgation d'une loi permettant aux enfants des femmes fonctionnaires de toucher une pension de retraite au décès de leur mère. On considérait également illogique que les femmes sans emploi ne soient protégées par aucune couverture sociale leur permettant de survivre.

De manière générale, il était conseillé de veiller à ce que les textes juridiques promulgués soient anti-discriminatoires.

Le second thème de préoccupation prédominant pour l'organisation sera celui de l'emploi. Préconisant de soumettre le recrutement des femmes à une échelle de priorités allant des besoins familiaux aux aptitudes et au niveau culturel et enfin aux exigences imposées par le marché du travail, l'U.N.F.T. n'en accordera pas moins une certaine attention aux conditions dans lesquelles s'exerce l'emploi féminin.

Aux patrons d'entreprises, il sera demandé de faire participer les femmes aux comités d'entreprises dès que leur nombre est assez important. De même, ils devront aménager des séances récréatives (sport) et encourager leur main-d'œuvre féminine à suivre des cours d'alphabétisation.

Concernant les femmes rurales, en faveur desquelles une Commission Nationale pour la Promotion de la Femme Rurale a été créée (1973), on réclamera une égale répartition des équipements, une formation adéquate pour l'utilisation des machines agricoles, de même que des privilèges pour la commercialisation de la production féminine.

A partir de 1976, un intérêt accru sera accordé au problème de l'emploi féminin. L'U.N.F.T. proposera la création d'un Comité

National de la Femme au Travail devant réunir toutes les parties concernées par la question et coordonner entre elles l'action.

Deux axes sous-tendent les suggestions de l'U.N.F.T. dans ce domaine : d'une part, dégager le marché de l'emploi d'une main-d'œuvre féminine en « surcharge » en la ramenant à ses responsabilités domestiques et d'autre part, offrir à la masse des travailleuses restantes les conditions adéquates pour assumer leurs charges professionnelles.

Relevant du premier volet, après l'insuccès qu'a trouvé la proposition de la généralisation du régime du mi-temps pour un mi-salaire réservé aux femmes, l'U.N.F.T. opéra au cours de son 7<sup>ème</sup> congrès (1981) pour l'attribution d'une demi-journée de « congé » supplémentaire pour les salariées. Cette option était justifiée par le fait qu'elle allait au-devant des souhaits des travailleuses débordées par la double journée d'emploi.

Cependant, et parallèlement, l'Union n'a cessé d'encourager l'extension d'une infrastructure para-scolaire destinée à libérer les femmes des contraintes familiales afin qu'elles soient plus disponibles pour leurs préoccupations professionnelles et qu'elles collaborent davantage à la vie nationale. Dans le même sens, elle proposera une baisse sur les taxes des produits électro-ménagers qui allègent le labeur ménager.

L'U.N.F.T. soutiendra aussi la revendication de la prolongation à deux mois du congé de maternité dont la durée est sujette à débats et controverses. Cette prolongation ne devrait pas être accompagnée de sanctions quelconques telles que retenues sur la prime de rendement, ralentissement des augmentations et des promotions...

De la même manière, elle considèrera que les femmes, étant engagées au même titre que les hommes dans une fonction professionnelle donnée, sont en droit de jouir d'un salaire égal et d'assumer les mêmes charges en haut de l'échelle hiérarchique.

Enfin, et dans le cadre de la Décennie de la Femme, l'U.N.F.T. demandera à substituer le Conseil National créé à l'occasion de l'Année de la Femme par un Bureau permanent ayant un statut et un budget propres et dont l'objectif serait de « mieux soutenir l'émancipation féminine ».

En définitive, si les membres de l'U.N.F.T., conscientes qu'il en allait de la crédibilité même de leur organisation, particulièrement face aux instances internationales, ont développé un programme d'amélioration, de promotion de la condition féminine, il semble clair qu'elles parviennent difficilement à surmonter les blocages de leur appareil pour mettre en œuvre une véritable politique de libération des femmes.

### *Une structure fictive*

L'U.N.F.T. est assimilée à l'ensemble de l'appareil d'Etat, elle fait partie de ses rouages et avance ses propositions dans son cadre. Mais elle se fait remarquer par une absence notoire quant aux manifestations publiques.

En conséquence, si elle parvient à toucher un certain nombre de femmes par le biais de son travail d'assistance, elle ne suscitera aucune adhésion spontanée de la part de femmes qui y auraient perçu un instrument d'émancipation efficient.

### **Les effectifs de l'U.N.F.T.**

*«En groupant les femmes de tous les âges, de tous les milieux et de toutes les conditions, l'U.N.F.T. se propose d'assurer un dialogue continu et bénéfique entre toutes les Tunisiennes et d'établir ou de resserrer les liens entre la Tunisie et les femmes du monde entier» (3).*

C'est en ces termes que la propagande officielle de l'U.N.F.T. présente l'organisation : comme un lieu qui réalise la réconciliation entre tous les membres de la population féminine sans considération pour les distinctions qui la divisent, comme un maillon dans la chaîne d'amitié entre les femmes du monde entier. A-t-elle réussi dans les faits cette ambition ?

Si l'organisation ne rend pas compte au public de manière ponctuelle et précise, statistiquement et analytiquement, de sa ligne d'évolution et de l'ampleur de son impact, la collecte de données à travers divers documents permet néanmoins une évaluation approximative.

(3) U.N.F.T. : *Vingt ans de croissance et de développement*, 1976.

De fait, ces chiffres, se rapportant au nombre des sections ouvertes à travers le pays et à celui des adhésions, sont peu fiables car ne parvenant jamais à une concordance entre eux selon les documents auxquels on se réfère. Ces derniers, voulant tous donner une image positive de l'importance croissante qu'acquiert l'U.N.F.T., laissent place à des espaces « creux » lorsqu'ils sont confrontés.

Ainsi, le nombre des sections fondées est, selon les sources, présenté comme étant de :

115 en 1960 (4)	273 en 1965 (6)
280 en 1961 (5)	304 en 1975 (7)
152 en 1962 (4)	436 en 1983 (8)

Ni la répartition géographique, ni le mode de formation de ces sections ne sont évoqués. Néanmoins, s'impose la remarque d'une harmonisation dans l'ordre de la croissance entre les données de 1960 et 1962, présentées par le même congrès, et « l'achoppement » de 1961 qui contribue à mettre en doute l'objectivité de pareilles déclarations.

Les informations concernant le nombre des adhérentes sont relativement plus nombreuses. Elles permettent de reconstituer les statistiques suivantes :

1958	1.951 (4) ou 5 mille (7)	1966	29.390 (9)
1960	13.881 (4)	1967	26.444 (9)
1962	32.814 (4)	1968	37.235 (9)
1963	28.887 (6)	1969	38.821 (9)
1964	30.736 (6)	1972	26.008 (10)
1965	33.963 (6)	1974	40.265 (10)

(4) Actes du 3<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T., Tunis les 26-29.12. 62.

(5) F.B. Cheikh : *Etude monographique sur l'U.N.F.T.*, 1961.

(6) Actes du 4<sup>ème</sup> congrès de l'U.N.F.T., Tunis les 24-26. 6. 66.

(7) U.N.F.T. : *Vingt ans de croissance et de développement*, 1976.

(8) El Mar'a, juillet 1985, n° 47.

(9) U.N.F.T. : *Femmes Tunisiennes*, 1971.

(10) El Mar'a, août 1975, n° 8.

1975	45.916 (11)	1980	57.000 (12)
1976	43.000 (12)	1981	57.500 (12)
1977	46.000 (12)	1982	58.000 (12)
1978	53.000 (12)	1983	60.000 (12)
1979	54.000 (12)	1984	70.000 (12)

Là aussi ne sont mentionnées ni la distribution spatiale ni surtout la typologie des adhésions. Et là aussi on remarque les mêmes contradictions entre les sources, qui soulèvent la même circonspection.

Cependant, une analyse plus poussée des éléments provenant de la même origine serait en mesure de nous révéler les contours d'une situation finalement mouvante. En effet, tandis que les premiers temps sont marqués par un étoffement des rangs de l'organisation à un rythme de quelques milliers de plus par an, on observe à partir de 1965 une courbe en dents de scie qui renvoie à des phases de déflation rapidement surmontées selon ce tableau mais néanmoins révélatrices.

A cinq années de distance, l'U.N.F.T. enregistrait pratiquement le même taux d'adhésion : 26.444 en 1967 et 26.008 en 1972. Aucune explication n'est fournie quant aux aléas de la vie interne de l'Union Nationale. Pourtant, rapportant ces indices aux événements contemporains, une interprétation cohérente pourrait être avancée.

Il semble que les origines du point de chute de 1967 remontent déjà à la fin de l'année 1965 et au début de l'année 1966, date où s'est amorcée la baisse des effectifs.

En effet, à la même époque, l'U.N.F.T. passait par une crise de légitimité sous le feu croisé de critiques populaires rapportées par voie de presse. L'opinion publique était mécontente des «libertés» que prenaient les femmes tunisiennes dans leurs allures et leurs comportements et en faisait porter la responsabilité à l'organisation officielle. Sa constitution, sa composition, son efficacité étaient en cause.

Celle-ci réagira. Tout en précisant que ses détracteurs ne représentaient qu'une minorité, l'organisation rappellera que sa

(11) U.N.F.T. : *Vingt ans de croissance et de développement*, 1976.

(12) El Mar'a, juillet 1985, n° 47.

légitimité ne pouvait être l'objet de doute, car elle émanait de son alliance étroite avec l'Etat et le Parti et s'abritait derrière leur rempart pour se préserver(13).

Comme pour faire écho, le 13 août suivant le Président Bourguiba consacra son discours habituel de la Fête de la Femme à la «libération» des femmes et à la nécessité de réagir fermement aux aspects décadents qu'elle pouvait engendrer (14).

Le 13 août 1970, recevant les cadres de l'U.N.F.T., le Président leur ordonnera de mettre fin à une campagne journalistique axant son thème sur la révision du Code du Statut Personnel, revendication qui finissait par toucher à son prestige même(15).

L'organisation en profitera pour affirmer que son action fut un succès complet se fondant sur la diffusion d'une législation inspirée de l'esprit islamique et promulguée à la lumière d'une connaissance approfondie de l'état social de manière à y répondre adéquatement. Personne ne pouvait alors être considéré responsable de «cas marginaux» observés chez la jeunesse aliénée à l'Occident et dont le tort était d'être trop portée sur «l'imitation aveugle» (16). Enfin, cherchant à renouer la confiance autour d'elle, elle insistera sur le fait que tous les citoyens honnêtes devaient partager la charge de la restructuration morale et sociale.

Cependant, peu de temps plus tard, l'organisation passera par une autre période trouble plus grave celle-ci car s'attaquant à ses fondements internes ; période qui aboutira à la rupture de Radhia Haddad en 1972.

Les activités de l'Union étaient, entre-temps, entrées dans une phase de ralentissement sinon de léthargie quasi-totale: les assises ne s'étaient plus tenues depuis 1966, la revue «El Mar'a» avait cessé de paraître pendant deux ans et, d'une manière générale, les rouages fonctionnaient à allure réduite. Le volume

(13) Editorial : *Frères, plus d'indulgence* ( en arabe ), El Mar'a, novembre 1965, n°10.

(14) Compte-rendu : *Le discours du Président à la Fête de la Femme* ( en arabe ), El Mar'a, septembre 1966, n°54.

(15) Compte-rendu : *Notre aventure pour la libération des femmes a été une réussite* ( en arabe ), El Mar'a, septembre 1970, n°89.

(16) Anonyme : *Des points sur les I* ( en arabe ), El Mar'a, septembre 1970, n°89.

des recrutements s'en ressentira logiquement puisque ces derniers sont fonction directe des campagnes d'adhésion menées par les cadres locaux (17).

De même, on remarquera, après une certaine remontée, que les effectifs accusent de nouveau un mouvement de chute entre 1975 et 1976. Est-ce la raison qui a motivé une volonté énergique de reprise en main de la part des dirigeantes? Aucune indication précise ne le confirmerait sinon cette décision prise au 6<sup>ème</sup> congrès (1976) et appuyée par le 7<sup>ème</sup> congrès (1981) de procéder à une consolidation des structures de l'Union.

On considérait ainsi, qu'après vingt ans d'exercice, l'U.N.F.T. devait songer à «faire évoluer» ses programmes et ses méthodes d'action de façon à les concilier avec l'évolution sociale environnante. Des modifications portant sur les statuts et sur les instances étaient principalement envisagées pour assurer une meilleure intégration des adhérentes et une adéquation avec les objectifs fixés. Pour cela, il était demandé au gouvernement d'insérer le programme de financement de l'organisation féminine dans le cadre du VI<sup>ème</sup> plan, lui impartissant des subventions croissantes en fonction de l'extension de ses projets et lui assurant une infrastructure et un équipement dignes de son rôle - dont l'aménagement de son nouveau local «dans les quartiers résidentiels».

### L'isolement de l'U.N.F.T.

Qui sont, maintenant, ces femmes qui fréquentent l'Union Nationale des Femmes de Tunisie ?

Tout comme pour les autres aspects, il est difficile de le vérifier. Mais il n'est pas impossible de le déduire ...

Au sommet, parmi les dirigeantes et les cadres, dominent des femmes appartenant à la sphère du pouvoir mais aussi des femmes qui, tout en étant proches, font partie de la bourgeoisie aisée, cultivée et entreprenante. Ce sont des femmes qui sont «recrutées» sur la base non seulement de leur appartenance de

---

(17) Editorial : *L'Union* ( en arabe ), El Mar'a, décembre 1973, n°1.



classe mais également de leurs capacités intellectuelles, considérant qu'elles maîtrisent le « bagage » linguistique, culturel et civique suffisant pour la direction et l'éducation de la « masse ».

A l'opposé, une « base » appartenant aux milieux populaires, pourvue de cartes d'adhésion en contrepartie de l'inscription d'un enfant à la crèche ou au jardin d'enfants voisin, d'une offre de travail, d'un soutien matériel ou moral ...

Le rapport de l'U.N.F.T. à ses troupes est fondé sur le clientélisme. Il se lie dans le cadre des campagnes d'assistance qu'offre l'organisation à des femmes démunies de toute autre ressource et qui souvent ne voient, en retour, dans l'Union qu'un département chargé des secours populaires.

La distance qui sépare l'Union Nationale des Femmes du reste de la population est révélée par la perception floue qu'a le public de cette structure, par la connaissance vague qu'il a de sa fonction sociale et de ses prérogatives (18).

Deux grandes catégories peuvent être distinguées parmi la population féminine.

Pour la plupart des femmes, il existe une instance au sein du gouvernement qui est représentée par des personnalités féminines. Cette instance est alors confondue avec ces personnalités, elles-mêmes réduites à quelques visages célèbres qui se meuvent directement dans le giron du pouvoir. L'U.N.F.T. est Radhia Haddad ou Fethia Mzali. Elles font partie de l'équipe gouvernante et, à ce titre, on leur accorde le même intérêt (peu ou prou) qu'au reste des dirigeants.

Dans certains cas, cela se traduit par une ignorance totale. Les femmes, peu informées ou peu intéressées, ne se sentent pas « concernées » par la politique qui peut continuer à se faire sans elles.

Dans d'autres cas, et particulièrement lorsqu'on est à l'écoute de l'idéologie dominante ou, plus simplement, que l'on a bénéficié d'une aide de l'organisation, une confiance totale est alors accordée aux cadres de l'Union, considérant qu'elles

---

(18) N. Haïble Sfayri : *La femme tunisienne*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris V, 1980.  
A. Dargouth Mdimegh : op.cit.

agissent dans le prolongement de la direction bourguibienne et qu'elles se sacrifient pour le bien du pays.

Par contre, une autre conception a cours chez une minorité de femmes, intellectuelles pour la plupart, soutenant une émancipation militante des femmes tunisiennes. A leurs yeux, l'U.N.F.T. n'est pas une composante ordinaire du gouvernement mais une structure particulière remplissant une mission spécifique.

Pour ces femmes, une Union Nationale ne peut être une «chasse gardée» de l'Etat, mais doit être une organisation populaire, démocratique, c'est-à-dire ouverte à toutes les formations, à toutes les composantes de la société. De la même manière, une Union Nationale ne peut se cantonner à faire la politique du pouvoir, mais doit interroger, explorer les besoins des femmes librement exprimés et se rallier à leurs mots d'ordre. Elle doit leur servir d'instrument pour leur réalisation et non se servir d'elles pour la réalisation de desseins qui leur sont étrangers.

Au regard de cette conception, l'U.N.F.T. apparaît donc comme un cadre léthargique et paralysant ne stimulant aucune dynamique et n'impulsant aucune évolution.

Enfin, aussi bien dans la première que dans la seconde des situations, que ce soit pour raisons d'amorphisme politique ou, au contraire, d'opposition active, un large fossé apparaît séparant l'Union Nationale des Femmes de son public féminin, une désaffection générale règne. C'est ce qui ressort de cet aveu subtil d'une de ses Présidentes : *« Quand on est jeune, et encore au stade des études, on croit qu'on est l'égale de son camarade garçon, mais la vie estudiantine est superficielle parce que tout à fait coupée de la vie de la cité. Les jeunes ne viennent pas nombreuses à nous, elles sont un peu réticentes. Peut-être n'avons-nous pas su les intéresser aux problèmes sociaux ? »* (19).

L'Union, rejetée, est donc considérée comme un cadre désuet, ne remplissant pas une fonction réelle, originale, ne répondant pas aux besoins naissants.

Pourtant, elle est le lieu d'un enjeu qui met face-à-face les tenants des deux positions précitées : l'U.N.F.T. est une

(19) F. Mzali : *L'U.N.F.T.*, L'Action du 9.6.73.

construction du pouvoir et, comme telle, ne peut servir que ses intérêts; l'U.N.F.T. est une organisation nationale et, dans cette mesure, doit être investie par les masses féminines et reconvertie en organisation populaire. Au centre, le débat sur le système de la représentativité et l'inconstitutionnalité prévalente dans la vie politique et sociale du pays.

De fait, les cadres de l'U.N.F.T. n'ont pas manqué de lancer des invitations plus ou moins explicites aux protagonistes du nouveau courant féminin de contestation mais il ne semble pas que ce geste soit confondu avec une décision de réaménagement réel de son fonctionnement interne. La nomination de la Présidente de l'Union à la tête du premier Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme (Décret n° 84-107 du 9 février 1984) n'est qu'un signe supplémentaire de la collusion entre Etat, Parti et organisations nationales.

## Les femmes-alibi

A leur accession au pouvoir, les dirigeants maghrébins se sont tous empressés d'ériger des unions de femmes destinées à renforcer leur assise tout en soumettant les concernées à leur politique «féminines» - politiques qui, sans conteste, obéissent aux impératifs de la raison d'Etat, aux orientations économiques, sociales et culturelles dans lesquelles sont engagés les pays respectifs.

Cette mission de «coordination» a été confiée à des femmes proches des centres de pouvoir, comptant sur leur fidélité inconditionnelle et leur alignement sur les décisions autoritaires. A leur tour, ces femmes sont placées en situation de « pouvoir » par rapport au reste de la population féminine.

Quelles significations supporte donc le statut des femmes au pouvoir ? De quelle importance est-il pour le mouvement d'émancipation féminine ? Ou, au contraire, quelles concessions, quelles compromissions entraîne-t-il pour la cause féminine ?

Les conséquences en apparaîtront clairement, pour ce qui est de la Tunisie du moins, à travers la conception de «l'émancipation » véhiculée par l'organisme officiel et à travers les «moyens » retenus de cette émancipation.

### *Les femmes et le pouvoir*

L'exhibition de quelques «personnalités» féminines dans des situations « normalement » réservées aux hommes compte parmi les procédés de mystification dont on puise les exemples chez les peuples les plus anciens : l'évocation de pléiades de déesses, de femmes ayant régné sur des trônes ou, plus d'actualité, de présidentes, de ministres ou d'ambassadrices...a toujours servi à occulter la misère, l'oppression dans lesquelles vit le « restant » des femmes.

En citant ces «modèles» on veut faire croire implicitement, et même explicitement, que la femme n'a pas de quoi se plaindre puisqu'elle a atteint le même «niveau» que l'homme et qu'elle lui dispute son champ de rayonnement.

Cependant, l'examen du cas tunisien qui veut symboliser, à travers quelques noms, la réussite de la politique d'émancipation féminine, nous permet de saisir, à côté de cet aspect de démonstration, la fonction effective des femmes associées au pouvoir.

*«Il faut essayer de comprendre comment la «politique» se réfère aux femmes lorsqu'on veut les sortir de la parenthèse sociale, de l'espace domestique où elles sont confinées et les associer à un quelconque processus de décision. Elles sont perçues soit comme un être occulte, destructeur, incapable de prendre une décision cohérente, soit comme un moyen à utiliser à des fins politiques. Le rôle des femmes comme «tampon politique» est entretenu par les différents régimes, les traditions locales, les mœurs et la religion. Une femme doit mettre avant tout, au service de la communauté, son sens de la modération, de l'ordre et de la discipline» (1).*

Ceci veut non seulement dire, qu'en fait, ces femmes ne sont pas appréhendées, reconnues comme des êtres politiques, mais de plus qu'elles sont utilisées à des fins contraires à leurs propres intérêts émancipatoires au nom de caractéristiques «spécifiques».

Pratiquement cela se traduit par la marge exiguë où sont, effectivement, confinées les militantes de l'U.N.F.T. et ses cadres.

D'une part, elles ne participent pas au processus de décision, elles ne sont pas véritablement impliquées dans le fonctionnement des affaires de l'Etat, averties des orientations à prendre. Leur contribution ne peut être que de l'ordre du consultatif. D'autre part, même conscientes et manifestement insatisfaites des discriminations qui règnent à leur égard, leur situation dans la sphère du pouvoir leur interdit de le contester.

C'est ainsi que, de par son statut, l'U.N.F.T. continue à mettre au service du pouvoir sa force stabilisatrice, régulatrice ayant pour but d'endiguer tout mouvement de remise en cause ou de contestation.

(1) Samya Machat : *Femmes et pouvoir en Tunisie*, Les Temps Modernes, novembre 1982, n° 436, p.976.

*«Une chose est sûre : l'organisation féminine apparaît «prisonnière» de l'idéologie qui l'anime - est-il possible à la fois de suivre les directives d'un parti peuplé d'hommes et de promouvoir la condition féminine selon un modèle équilibré et cohérent alors que la société fonctionne, dans son ensemble, comme un patriarcat? »(2).*

### *Une émancipation enclavée*

Le discours idéologique diffusé par l'union féminine est élaboré autour d'une dualité centrale : faire participer les femmes aux activités économiques et politiques du pays (et plus précisément du Parti) tout en organisant l'ensemble de leur vie autour de cette institution principale qu'est la famille.

L'accès au travail est admis dans la mesure où il est un appoint, de plus en plus impératif, à l'organisation familiale. L'engagement politique est encouragé dans le sens où il permet de véhiculer, d'introduire au sein des foyers l'idéologie et les perspectives dominantes.

A l'opposé, les femmes sont tenues d'abandonner toute obligation si elle s'avérait nuisible à leur vie familiale. Elles se doivent de faire montre d'une obéissance et d'un dévouement inégalables envers leur époux en tant que chef de famille. De même, elles doivent consentir à tous les sacrifices au profit de l'éducation de leurs enfants.

Le message de l'U.N.F.T. apparaît, en définitive, d'un traditionalisme classique et anachronique. Il n'est, finalement, ni conforme aux droits acquis par les femmes tunisiennes, malgré leurs limites, ni à la réalité sociale en mouvement constant.

Comment, alors, peut-on expliquer ce double décalage du discours par rapport à l'entreprise de modernisation volontariste engagée par le Président de la République lui-même et par rapport aux conditions de vie des femmes ? D'autant que ce décalage est en contradiction ouverte avec la mission de l'organisation qui consiste à insérer, et dans les mentalités et dans les pratiques, des conceptions nouvelles.

---

(2) S. Machat : art.cit., p.986.

C'est que l'action de l'U.N.F.T. s'inscrit dans le cadre d'une formation sociale combinant les formes les plus «évoluées» des modes de vie et des rapports sociaux aux formes les plus «archaïques».

Tout comme l'introduction d'une économie marchande dominante est dans l'incapacité d'absorber l'ensemble du système productif, laissant à sa marge de larges franges d'économie domestique ponctionnée au profit de la première; de la même manière, une intervention volontariste de modernisation de la société ne peut être menée que si elle épargne des pans plus ou moins entiers de croyances sacrées ou sacralisées, instrumentalisées aux fins de la première.

C'est en concordance avec ce double registre de références et de modèles que devra agir l'U.N.F.T. Car, s'il paraît logique, inéluctable que quelques femmes soient touchées par ce processus de modernisation, qu'elles fassent figure «d'élite» mise au service des secteurs avancés du pays, une intégration massive des modes de libération «à l'occidentale» serait par contre responsable d'un effritement fatal des structures fondamentales sur lesquelles repose encore le fonctionnement de la société.

Parmi ces structures il y a l'institution familiale tant célébrée. C'est que sa préservation constitue un atout majeur dans la formation tunisienne. Lieu à la fois de reproduction sociale et de production économique, elle permet, en même temps, la normativité des comportements et une épargne appréciable autant sur les dépenses en infrastructure collective que sur le coût du travail. Il ne relève pas du hasard si, dans les pays sous-développés, le regroupement familial demeure un pilier de la vie en société.

C'est pour cette raison que nous observons aujourd'hui dans la société tunisienne, l'image d'une condition féminine hybride alliant les pointes du modernisme le plus extrême à leur valeur antinomique (à savoir l'intégrisme religieux). De même, nous voyons coexister les mêmes dissemblances au niveau des régions : tandis que les grands centres urbains donnent l'illusion d'une complète émancipation des femmes, il

suffit d'avancer quelque peu vers l'intérieur du pays pour palper un effacement quasi-total de la présence féminine.

A l'évidence, il apparaît donc qu'il en est pour le processus de modernisation de la condition féminine tout comme il en est pour les autres instances de la vie sociale. Celui-là ne s'est réalisé ni de manière uniforme, ni de manière à répondre aux besoins des femmes, mais a été modelé par les seules exigences de la situation socio-culturelle tunisienne.

### *L'économie d'une lutte*

*«Notre force, c'est le soutien du Président d'abord ... l'appui du Parti et des hommes dans leur ensemble. Sans leur compréhension nous aurions été impuissantes. Je suis contre un féminisme exacerbé: nous n'avons pas à lutter contre les hommes mais contre le sous-développement sous toutes ses formes» (3).*

L'engagement d'une action autoritaire d'émancipation féminine a eu pour conséquence immédiate de mettre celle-ci au service de ses propres promoteurs, de diriger ses destinataires vers des buts qu'ils ont eux-mêmes tracés et donc répondant à leurs propres choix et à leurs propres projets sociaux. En l'occurrence, il ne s'est pas agi de donner la latitude aux femmes de constituer un groupe de revendication et de pression appelant à l'amélioration de leur condition, mais de les investir dans des œuvres d'intérêt «général», pour le bonheur de «tous». Cette conception est clairement exprimée dans le type d'actions menées par l'U.N.F.T. En mettant l'accent sur un effort «d'assistance» aux femmes, l'Union prouve qu'elle n'entend point en faire des personnes réellement émancipées de toute tutelle, mais, au contraire, des personnes prises en charge, orientées dans le sens édicté par les intérêts dominants.

Ainsi, si l'U.N.F.T. ne cesse de clamer que la femme tunisienne a eu la «chance» d'être épargnée des méandres et des embûches dans lesquels sont prises les femmes occidentales, si elle ne cesse

---

(3) Compte-rendu : *Entretien avec Radhia Haddad* (en arabe), El Mar'a, octobre 1971, n° 97.



de rappeler que la femme tunisienne est née d'emblée à la liberté qu'elle doit simplement se consacrer à consolider, elle oublie de préciser que c'est justement cette «chance» qui explique que cette femme soit, aujourd'hui encore, aussi facilement manipulable, qu'il soit si aisé de la leurrer sur les schémas de son idéal.

C'est parce qu'on n'a pas donné à cette femme l'opportunité de se définir, de se connaître, d'évaluer ses besoins et par rapport à son partenaire homme et par rapport à son statut dans l'ensemble de la société, que l'émancipation en Tunisie est vécue de manière aussi désordonnée, perdue entre les modèles.

C'est aussi parce que cette femme n'a pas dessiné elle-même les contours de ses droits, qu'elle n'a pas fait l'expérience de l'action revendicatrice et donc n'en a pas pesé la signification, le poids, que la majeure partie de la population féminine en ignore la consistance, l'existence même.

Très significativement, c'est sur ce bilan que semble s'accorder R. Haddad quelque temps seulement après sa démission : *«Après vingt-cinq ans de Code de Statut Personnel et les acquis enregistrés en faveur de l'émancipation de la femme au début de l'indépendance, il n'y a pas eu un «changement» de mentalité que ce soit chez les hommes ou chez les femmes.*

*Je pense que les organisations féminines peuvent contribuer dans une large mesure à l'émancipation effective des femmes. Seulement cela nécessite un système démocratique où les gens jouissent réellement de la liberté d'association... et la liberté d'expression et d'association leur permet précisément de prendre conscience de la réalité. Or, cela n'existe pas chez nous et c'est une grande perte» (4).*

### **La Femme Tunisienne**

Enfin, à quel public féminin s'adresse l'U.N.F.T. ?

L'U.N.F.T. s'adresse unilatéralement et invariablement à La Femme Tunisienne, personnage essentiel, métaphysique et, de toutes les manières, problématique.

---

(4) R. Haddad : *Le fait féminin en Tunisie après 25 ans de C.S.P.*, Er-Ray, septembre-octobre 1981.

En effet, aucune référence n'est jamais faite à des distinctions de condition entre femmes des villes et des campagnes, femmes aisées ou défavorisées, femmes instruites ou illettrées ... toutes réunies sous une même appellation générique.

Cette confusion, en même temps qu'elle empiète sur la diversité des approches féminines, issue de la différence de ces positions, veut fondamentalement occulter les antagonismes qui traversent la société. Ceci pour affirmer une entité populaire unique, homogène et solidaire et, à travers elle, une femme «idéale» vivant dans des conditions économiques optimales, dotée de capacités intellectuelles et menant un mode de vie «moderne», mais aussi une femme soumise aux désirs de son mari, compréhensive à l'égard de ses enfants, dévouée envers son foyer (5).

Pourtant cette attitude masque une réalité faite de contradictions et de contrastes. Il s'agit des contradictions inhérentes au message même de l'Union. Celui-ci combine une double politique : celle de l'intégration sociale basée sur l'obéissance aux rôles et statuts traditionnels et celle de la diffusion des valeurs «modernes» greffant des notions culinaires, vestimentaires, comportementales totalement étrangères à ces traditions.

Preuve, s'il en était encore besoin, de la double aliénation entre laquelle oscille le référent culturel. Preuve, s'il en était encore besoin, de la distorsion régnant entre dirigeantes féminines et population féminine.

---

(5) Leila Majbri : *L'émission féminine, pour qui ?* (en arabe), Mémoire de l'I.P.S.I., Tunis, 1976.

## Dans la montée de l'oppression d'oppression

Les années 70, si plus particulièrement les années 70-75, ont été marquées par un tournant décisif dans l'histoire socio-politique mondiale.

Pour la première fois depuis l'indépendance des pays du tiers monde, une nation a pu se libérer de la domination impérialiste et se lancer sur la voie de la construction d'une société nouvelle.

### Quatrième partie

## LA CONTESTATION

Cette explosion de la contestation a été le résultat de la prise de conscience par les peuples du monde entier de la nécessité de se libérer de la domination impérialiste et de se lancer sur la voie de la construction d'une société nouvelle. Cette prise de conscience a été le résultat de la prise de conscience par les peuples du monde entier de la nécessité de se libérer de la domination impérialiste et de se lancer sur la voie de la construction d'une société nouvelle.

### La crise de la contestation (1)

L'année 1970 marque l'heure de la prise de conscience des peuples du tiers monde qui ont commencé à se libérer de la domination impérialiste et à se lancer sur la voie de la construction d'une société nouvelle.

(1) Jean P. Drouot, *Crise et contestation*, Paris, Editions de la Pléiade, 1970, Vol. XV.

... les conditions de la vie sociale, les conditions de la vie intellectuelle, les conditions de la vie économique, les conditions de la vie politique, les conditions de la vie culturelle, les conditions de la vie scientifique, les conditions de la vie artistique, les conditions de la vie littéraire, les conditions de la vie philosophique, les conditions de la vie religieuse, les conditions de la vie morale, les conditions de la vie juridique, les conditions de la vie administrative, les conditions de la vie militaire, les conditions de la vie diplomatique, les conditions de la vie internationale, les conditions de la vie mondiale.

... les conditions de la vie sociale, les conditions de la vie intellectuelle, les conditions de la vie économique, les conditions de la vie politique, les conditions de la vie culturelle, les conditions de la vie scientifique, les conditions de la vie artistique, les conditions de la vie littéraire, les conditions de la vie philosophique, les conditions de la vie religieuse, les conditions de la vie morale, les conditions de la vie juridique, les conditions de la vie administrative, les conditions de la vie militaire, les conditions de la vie diplomatique, les conditions de la vie internationale, les conditions de la vie mondiale.

### Quatrième partie

... les conditions de la vie sociale, les conditions de la vie intellectuelle, les conditions de la vie économique, les conditions de la vie politique, les conditions de la vie culturelle, les conditions de la vie scientifique, les conditions de la vie artistique, les conditions de la vie littéraire, les conditions de la vie philosophique, les conditions de la vie religieuse, les conditions de la vie morale, les conditions de la vie juridique, les conditions de la vie administrative, les conditions de la vie militaire, les conditions de la vie diplomatique, les conditions de la vie internationale, les conditions de la vie mondiale.

### LA CONFÉRENCE

... les conditions de la vie sociale, les conditions de la vie intellectuelle, les conditions de la vie économique, les conditions de la vie politique, les conditions de la vie culturelle, les conditions de la vie scientifique, les conditions de la vie artistique, les conditions de la vie littéraire, les conditions de la vie philosophique, les conditions de la vie religieuse, les conditions de la vie morale, les conditions de la vie juridique, les conditions de la vie administrative, les conditions de la vie militaire, les conditions de la vie diplomatique, les conditions de la vie internationale, les conditions de la vie mondiale.

## Dans la montée du mouvement d'opposition

Les années 70, et plus particulièrement leur seconde moitié, allaient marquer un moment historique important dans la vie socio-politique tunisienne.

Pour la première fois depuis l'instauration de l'Etat tunisien se dessinaient les fissures d'un pouvoir que l'on voulait monolithique, d'une nation que l'on voulait unifiée. Elles se dessinaient de manière non seulement claire, explicite, mais aussi massive, touchant aux nerfs déterminants du fonctionnement et de l'encadrement social : les mondes économique et politique.

Cette tendance, amorcée dès 1976 pour aller s'accroissant jusqu'à l'explosion de janvier 1978, en même temps qu'elle révélait l'échec du projet d'intégration sociale, renvoyait aux disparités effectives sur lesquelles reposait la construction de la société et provoquait l'émergence d'une multitude de formes d'expression de ces disparités. Après plus de vingt ans d'un gouvernement autocratique, se régénérant à coups de conflits étouffés, se renouvelant par la grâce de réorientations approximatives, avec leur corollaire de subordination des «partenaires sociaux» et, d'une manière générale, de l'ensemble de la population, après plus de vingt ans donc s'érigait un nouveau type de rapport, un nouveau mode de gestion qui donnait au pays l'allure d'un «nouveau-né» à la démocratie.

### *La crise de mutation (1)*

L'année 1976 marque l'heure des bilans d'une politique économique guidée par les critères de la croissance dans un contexte de développement désarticulé.

(1) Issa B. Dhiaf : *Chronique politique : Tunisie*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1976, Vol. XV.

Cette option bi-dimensionnelle aura pour conséquence, d'une part, un succès notable quant à l'amélioration des niveaux de vie, amélioration qui sera accompagnée, d'autre part, par des phénomènes de disparités sociales de plus en plus profondes s'exprimant par la marginalisation de larges couches de la population.

Ainsi, à contre-courant de la première décennie 56-66, celle de 67-76 signalait un tassement de la croissance démographique, une urbanisation constante, une augmentation de la population active et son transfert graduel du secteur agricole vers le secondaire et le tertiaire et, corrélativement à cet ensemble de traits, un relèvement remarquable de la dépense annuelle par personne touchant une masse de plus en plus large de la population.

Néanmoins, des indices porteurs de transformations évidentes quant à la configuration sociale ne sont guère de nature à induire une forme de développement intégré de la société. En effet, tandis que prospère une activité économique de type «moderne», celle-ci sera à l'origine d'un mouvement rampant d'exode rural (explicatif de l'évolution de l'urbanisation) sans être en mesure d'assimiler cette demande supplémentaire sur le marché du travail (révélée par la croissance du nombre des sans-emploi pour la première fois dans un taux global stable du chômage).

Cette restructuration de la société aura donc pour effet fondamental une polarisation plus rigide des richesses malgré un grossissement apparent et fluctuant de la «classe moyenne»: tandis que 10% de la population continuent de détenir 30% de l'ensemble des dépenses, 25% ne manipulent que 8% de la masse de ces dépenses(2).

Mais au-delà de l'évolution globale de ce système, ces traits caractéristiques seront responsables de la formation progressive d'une société répartie et sédimentée en classes; construction dont les responsables du régime sentiront très tôt les prémices.

C'est ainsi que Hédi Nour, alors Premier Ministre et Secrétaire Général du Parti, évoquant ces mutations socio-économiques, dira

---

(2) B. Dhiaf : art. cit., p. 384.

à la réunion du comité central du Parti le 2 juillet 1976 : « *Le problème des différentes catégories socio-professionnelles de la population se pose aujourd'hui en termes de statut social des unes et des autres et des unes par rapport aux autres. Cette situation que nous avons voulue, que nous avons façonnée, je dirais de nos propres mains, nous devons veiller à ce qu'elle ne débord pas sur des rapports de classe et n'entraîne pas des relations qui se résolvent en termes de lutte de classes* ».

« *Les normes de conduite anciennes se désagrègent et ne sont pas remplacées par un système de valeur cohérent, apte à orienter la conduite du nouveau profil du jeune tunisien. Cette dégradation de l'éthique fondamentale rend nécessaire la formulation de nouvelles règles de comportement capables de garantir la cohésion sociale* » (3).

C'est désormais la recherche de cette cohésion qui figurera à l'ordre du jour de toutes les tentatives du gouvernement amorçant le passage d'une légitimité personnelle à une légitimité institutionnelle.

Cette transition était imposée par la nécessité de ne pas se laisser déborder par le large mouvement d'opposition qui émergeait et d'essayer, au contraire, de lui permettre de contribuer au fonctionnement du système pour assurer sa continuité.

### *L'effervescence politique*

La réforme constitutionnelle, effective depuis le 8 avril 1976, représente le premier pan tombé du monopole et de la concentration du pouvoir. Cette réforme stipule, dans son essence, une décentralisation, une diffusion des centres de décision en même temps qu'une concession d'une part des responsabilités (de gestion) présidentielles au profit du Chef du gouvernement dans une perspective de succession ouverte.

Cependant, l'effacement du Leader du devant de la scène (effacement juridique et physique) va avoir pour effet de laisser surgir, affleurer les tensions politiques et les dissidences; des formes d'expression inhibées jusque-là.

(3) B.Dhif : art.cit, p. 385.

«... les changements intervenus dans le mode d'exercice du leadership bourguibien ont contribué à une modification du rapport du politique et du social sous la forme d'une plus grande perméabilité du premier aux tendances centrifuges du second» (4).

Désormais, les différentes parties en présence, se présentant comme des vis-à-vis autonomes de l'appareil de l'Etat mais n'en représentant pas moins des intérêts sociaux stratégiques, vont s'efforcer de mettre à l'épreuve le nouveau type de rapports de force qui penche en faveur de leur émergence.

Le 7 mai 1977, la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme recevait son visa officiel déclenchant le processus d'opposition au monolithisme. De fait, et pour la première fois depuis 1956, était reconnue une association autonome de toutes les institutions officielles du Parti et de l'Etat.

La Ligue s'est donnée explicitement pour but «La défense et la protection des libertés fondamentales, privées et publiques, de l'Homme énoncées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme» (Statuts, art.2).

Malgré des objectifs inspirés d'une stricte légalité, l'avènement de la constitution d'une Ligue de Défense des Droits de l'Homme en Tunisie représentait un événement notable marquant un mouvement de rupture dans la sclérose de la vie politique du pays.

Cette initiative fut précédée de peu par la publication d'un Appel pour le respect des libertés publiques en Tunisie (le 12 avril 1977) engageant le Mouvement des Démocrates-Socialistes, aile libérale dissidente du P.S.D. Cet Appel invitait au respect «des droits de l'homme et du citoyen» et à la tenue d'une conférence nationale sur les libertés publiques.

Bien que cette action, qui prenait pour thème central celui des «libertés», n'ait pas abouti en elle-même, elle fut, néanmoins, de quelque profit pour le Mouvement qui obtint l'autorisation de publier l'hebdomadaire de langue arabe «Er-Ray» (le 29 décembre 1977). Ce dernier fait empiétait, à son tour, sur la rigidité d'un

---

(4) B. Dhiaf : *Chronique politique : Tunisie*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1977, Vol. XVI, p.518.



Code de la Presse contesté et ouvrait la voie à la prolifération d'une presse indépendante et d'opposition.

Telles furent les premières manifestations d'une «détente» de la vie politique tunisienne. Détente consacrant l'émergence de nouveaux canaux d'expression qui, bien qu'encore timides et conformistes, allaient contribuer à introduire des changements dans l'échiquier politique du pays.

### *L'agitation sociale*

Sur le plan social, la souscription à un Pacte Social le 15 janvier 1977 entre gouvernement et «partenaires sociaux» (U.G.T.T., U.T.I.C.A., U.N.A.) avait pour ambition d'engager la responsabilité de ces différentes parties en faveur d'un assainissement global de la situation et du maintien du rythme de la production pour éviter un effondrement total de l'économie.

L'année 1976 avait observé un mouvement de grèves jusqu'alors inconnu dans le pays. Atteignant un chiffre total de 321, ces arrêts de travail avaient touché à des secteurs aussi divers que ceux des transports publics, des postes et télécommunications, des mines, des terres domaniales, de la magistrature et de l'enseignement.

En 1977, le mouvement s'accentua pour monter au chiffre de 452 grèves. Cette année-là encore, les actions prirent une ampleur et une importance variables pour l'économie du pays : grève des ouvriers boulangers, grève des ouvriers du complexe sidérurgique d'EL Fouledh, grève des ouvriers du textile de Ksar Hellal...

Néanmoins, de par leur nature, ces grèves ne recelaient pas toutes la même signification. Leurs modalités, désormais soumises à des dispositions réglementaires introduites par le Code du Travail, stipulaient que pour être «régulières» elles devaient être assurées de la caution et du soutien de la centrale syndicale. Or, tel n'était pas toujours le cas. Cette «pression» de la base allait, dans une grande mesure, être à l'origine d'une dénonciation, implicite ou claire, de l'allégeance du syndicat au gouvernement et, conséquemment, d'un durcissement progressif des positions de l'U.G.T.T.

*«Figure de proue du mouvement syndical, symbole de la continuité de l'œuvre de Farhat Hached et élément, parmi les plus importants, de l'équilibre politique, la personne d'Habib Achour jouissait en quelque sorte d'une immunité excluant toute atteinte, d'origine interne, de son leadership. Mais, en revanche, dans ses modalités d'exercice, ce leadership était affecté par la poussée venant de la base» (5).*

Dans cette spirale ascendante de la tension, l'U.G.T.T. allait vivre un mouvement d'évolution accéléré dont le premier acte fut enregistré par l'annonce de la démission de Habib Achour du Bureau Politique et du Comité Central du P. S. D. au cours de la réunion du conseil national de l'Union (8-10 janvier 1978).

La même instance votera une motion générale qui stipulait notamment : le refus du «langage de l'intimidation et de la violence»; la nécessité d'ouvrir la voie au débat libre et démocratique fondé sur le respect de toutes les opinions, sans idées préconçues, ni préjugés; «l'assainissement radical et pacifique du climat politique et social et ce, par le respect de la Constitution dans tous ses articles et plus particulièrement, ceux ayant trait aux libertés fondamentales qui garantissent les libertés syndicales et par la libération de tous les détenus syndicalistes et politiques»; la volonté de l'U.G.T.T. «organisation syndicale populaire et progressiste» de «préserver sa personnalité et son indépendance en transcendant tous les courants politiques et toutes les ambitions personnelles».

L'espace toutefois étriqué de l'ouverture aménagée par le gouvernement dans son système de direction et de contrôle, ne pouvant laisser place à une remise en cause aussi fondamentale de son mode de fonctionnement, ne permettra de trouver une issue à cette confrontation que dans l'épreuve de force du 26 janvier 1978.

Ainsi, l'histoire récente de la Tunisie a été marquée par l'engagement d'une phase de transition dans le procès d'évolution économique qui aura des répercussions marquantes au niveau politique et social. Au phénomène de la croissance accélérée

---

(5) B. Dhiaf : art. cit., p. 537.

ont répondu une exigence d'élargissement des canaux de participation politique d'une part et l'investissement de canaux de contestation d'autre part.

Le mouvement amorcé en 1976 non seulement ira s'accroissant jusqu'en 1978 mais, de plus, connaîtra une mutation «qualitative» à partir de cette date avec l'engagement d'un processus de «démocratisation» contrôlée.

La formation, au cours de la même année 78, d'un groupe de femmes indépendant figure donc comme l'une des manifestations de ce mouvement d'opposition à la monopolisation des centres de décision et d'action, celle de l'U.N.F.T. en l'occurrence, et comme une alternative à la présence-absence de cette organisation.

## Un nouveau projet de société

Voulant expliquer l'émergence de leur groupe (1), les tenantes du nouveau courant féminin rappelleront que le problème de la condition des femmes a effectivement été traité par l'une ou l'autre des parties, sous l'une ou l'autre des formes, mais sans jamais avoir abordé une tentative de transformation essentielle de cette condition. Dans le cadre des différentes aspirations exprimées en faveur d'une évolution sociale globale, le caractère patriarcal qui régit les rapports femmes-hommes n'a jamais été remis en cause.

La nouvelle forme de lutte proposée veut se situer dans le prolongement d'une longue expérience historique où les femmes ont investi et engagé leur force dans des projets nationaux, en particulier ceux de la libération nationale. Mais, constatant la faillite des Etats nationaux à leur reconnaissance pleine et entière, elle en prend aussi le contre-pied en investissant ses protagonistes de la prise en charge de leur propre devenir.

*«Le simple passage de la majorité des pays arabes à la phase d'indépendance n'a guère eu pour effet de mettre fin à la situation décadente des femmes mais l'a perpétuée.*

*C'est cet état de fait qui déclencha un mouvement de femmes d'un genre nouveau où la motivation nationaliste n'est plus le seul stimulant, mais est doublée par la prise de conscience de l'oppression et de l'exploitation qu'elles subissent» (2).*

Marquant cette rupture avec les formations dominantes, les femmes vont s'organiser de manière autonome pour, tout en formulant leur propre projet de changement global, inclure

(1) Anonyme : Editorial, Bulletin du Club d'Etudes de la Condition des Femmes (C.E.C.F.), 1978 - 79, sans n°.

(2) Aïcha Trabelsi : *Luttes de femmes dans les pays arabes* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1983, n°2.

dans ce projet le changement de leur propre statut. Jugeant que «leurs» problèmes ne sont pas des faits naturels, mais en rapport direct avec le contexte où elles vivent, elles considéreront que leur résolution est une contribution au révolutionnement des formes sociales qui les ont produits.

En effet, le point de vue marquant cette approche est que ce ne sont pas les hommes - qui entretiennent des rapports de domination immédiats avec les femmes - qui sont les responsables objectifs de l'oppression patriarcale puisqu'ils sont eux-mêmes victimes de l'exploitation capitaliste. La lutte des femmes n'a donc pas pour finalité de se dresser contre eux mais contre l'ensemble du système générateur du capitalisme et de son principal appui le patriarcat (3).

### *Le droit à la spécificité*

Pour la première fois dans l'histoire du féminisme tunisien, un groupe de femmes se réunissait indépendamment de toute impulsion partisane et tentait de se définir non pas par rapport à un programme politique et social pré-établi mais par rapport à ses aspirations propres.

### **Une insertion difficile**

A la rentrée d'octobre 1978, des étudiantes (4) de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis contactèrent la directrice du Club Culturel Tahar Haddad, Jelila Hafsia, lui soumettant la proposition de fonder un cercle féminin. Le regroupement devait, non seulement, se consacrer à l'examen de la question féminine mais, de plus, ne réunir que des femmes.

Cette perspective paraissait à la fois audacieuse et ambiguë. Audacieuse, car elle risquait d'être appréhendée comme un

(3) Anonyme : Editorial, Bulletin du C.E.C.F., 1978-79, sans n°.

(4) J'avais mûri l'idée de ce projet au cours de l'été 78 et à la rentrée je contactai une camarade du département de sociologie, Nedra Driss, qui se joignit à moi pour sa réalisation.

défi à l'Union Nationale des Femmes. Ambiguë car, en revanche, la formation d'un groupe autonome de femmes le revêtit d'emblée d'une connotation «sexiste». Néanmoins, les suspicions furent rapidement levées et le Club entra en activité.

Pour les initiatrices, les credos de départ étaient clairs, simples, évidents. Les discriminations, les inégalités et les injustices subies par les femmes tunisiennes sont flagrantes aux yeux de chacune d'entre elles. Elles les mutilent avant même leur naissance pour les accompagner dans les différents moments et différents champs de leur existence. De même, elles touchent de manière essentielle et fondamentale toutes les femmes, au-delà de leurs contradictions, car elles s'attaquent à leur être même, à leur condition de femme.

Dans cette mesure, c'est à elles qu'il revient principalement de prendre en charge cette condition, de passer de l'état de soumission passive à celui de révolte ouverte. Et, elles seules peuvent opérer ce renversement car seules à être effectivement impliquées dans la situation, à pouvoir s'unir dans un mouvement de solidarité immédiat et spontané soutenu par une compréhension mutuelle subjective et un lien organique objectif.

Convaincues de l'intangibilité de ces deux traits, les fondatrices ont pensé ce nouveau cadre féminin comme un lieu de rassemblement massif de femmes provenant de tout horizon et comme un tremplin à partir duquel se réaliserait le bouleversement de la condition féminine.

Cependant, les aléas de la réalité féminine et sociale tunisienne allaient rapidement dresser des obstacles face à ce projet.

D'abord, s'imposait l'évidence que la moitié féminine de la population n'avait pas une conscience aussi aiguë de l'oppression qu'elle vivait, que l'expérience du regroupement féminin autonome ne trouvait guère d'écho et que l'idée du combat féministe n'avait guère pénétré le monde des femmes. En raison de cela, l'audience de ce groupe ne se fera que de manière très lente attirant des adhérentes par petites grappes dispersées et son implantation réelle ne se fera qu'à la deuxième année de son existence durant laquelle il acquit une assise plus consistante. Néanmoins, et toujours pour la même raison, le

«recrutement» se fit quasi-exclusivement dans le milieu des intellectuelles (dans l'acception la plus large du terme, à savoir celle des travailleuses non-manuelles) évidemment plus sensibles à la question.

Ensuite, intervenaient les limites qu'imposait le cadre culturel lui-même. Alors qu'au départ l'intention était de bousculer ces limites, de les soumettre, ce seront finalement elles qui traceront et délimiteront l'activité au sein du Club. Cette situation se traduira en un premier temps par la sélection du public, les travailleuses, les femmes au foyer, les analphabètes, même motivées, n'ayant guère le réflexe de fréquenter une maison de culture. D'autre part, cette structure laissera très peu de marge d'initiative aussi bien au niveau du choix des thèmes de réflexion et de débat que des possibilités d'intervention effectives sur l'environnement.

En regard de cette double optique, le groupe-femmes du Club Tahar Haddad se consacra Club d'Etude de la Condition des Femmes.

Toutefois, un certain nombre de femmes parmi les animatrices de ce Club, intégrées à la vie syndicale, avaient déjà pris l'initiative d'organiser un colloque sur «La femme et le travail», prévu pour mai 1978, sous l'égide du Bureau de l'éducation syndicale de l'U.G.T.T. et financé par la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.). Néanmoins, les événements du 26 janvier 1978 allaient interrompre la réalisation de ce projet jusqu'aux retrouvailles au sein du Club.

A l'occasion du 8 mars 1980, célébré par le Club d'Etude de la Condition des Femmes, l'idée de constituer une commission syndicale féminine fut relancée. Elle fut suivie par une série de réunions des syndicalistes concernées tendant à délimiter les contours de cette commission et ses prérogatives; réunions qui débouchèrent sur la rédaction d'un texte collectif signé par cinquante femmes.

C'est le 8 mars 1982, à l'occasion de la journée organisée par des membres féminins du Syndicat de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en présence de Taïeb Baccouche alors Secrétaire Général de l'U.G.T.T., que ce dernier donna

l'aval définitif à la création de la Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail.

Ainsi, à quelques années de distance, ont émergé deux structures autonomes regroupant spécifiquement des femmes agissant sur le plan culturel et syndical.

### Le débat de la mixité

Pourquoi ce choix de l'autonomie féminine ?

Les «problèmes» des femmes n'étaient-ils pas la conséquence d'une certaine situation sociale et, comme tels, ne pouvaient être résolus que dans une confrontation de tous les moments avec elle ?

Les «problèmes» des femmes n'étaient-ils pas consécutifs à leurs rapports avec les hommes et, comme tels, ne pouvaient être résolus que par une concertation commune, dans un commun accord ?

Les femmes avaient-elles préféré opter pour ce retrait parce qu'elles se sentaient inaptes à faire face à l'interférence externe et continuaient par là à cultiver leur monde clos ?

Il semble, qu'au contraire, cette décision ait procédé d'une démarche nouvelle, d'un besoin nouveau ressenti chez ces femmes de sortir de leur isolement, de surmonter leur dispersion, de se donner un repaire commun pour débattre de leur cause hors de tout conditionnement ou dirigisme extérieur.

L'oppression des femmes est un phénomène millénaire et, en conséquence, elles ont un «solde» pesant et massif à combler par rapport à l'émancipation des hommes. Leur entrée dans la vie publique : celle de l'instruction, du travail, de la culture, de la politique est tellement récente et partielle qu'elles ne peuvent prétendre à dialoguer, à réagir sur le même pied d'égalité et avec la même tonalité avec leurs interlocuteurs hommes.

Ces femmes ont donc éprouvé la nécessité de se situer sur le parcours de cette évolution, de déterminer et délimiter les contours de leurs propres conditions de vie, la nature de leurs rapports avec leur environnement, de définir leurs aspirations pour être en mesure d'imposer leur identité dans son originalité et entrer de plain-pied dans la vie sociale.



C'est qu'en fait, les expériences communes se sont révélées jusque-là fortement décevantes pour un grand nombre d'entre elles.

Ayant, pour leur plus grande part, appartenu à des structures militantes au sein de l'université, à des formations politiques ou à des instances syndicales, elles tirent des bilans généralement négatifs quant à l'espace qui y est réservé aux femmes. Erigeant des schémas de libération collective, ces groupements permettent rarement une expression spécifique venant de leurs membres féminins à propos de leurs propres sujets de préoccupation, des obstacles qui s'opposent à elles dans l'assomption de leur rôle, de leurs responsabilités politiques mêmes et à propos des solutions spécifiques qui leur permettraient d'intégrer effectivement la vie militante.

Et, justement parce que ces thèmes sont remisés, ignorés, la situation des femmes au sein de ces cadres reproduit à l'échelle d'une micro-société les mêmes handicaps dont elles souffrent au niveau macro-social. De ce fait, elles ne pourront dédier à leur cause politique ou syndicale plus que l'étroite marge de manœuvre dont elles-mêmes disposent. Ainsi, elles demeureront minoritaires, ne pourront prétendre à assumer les mêmes rôles et fonctions que leurs camarades, se contentant d'un soutien à la base, et elles continueront à entretenir avec ces mêmes camarades les mêmes rapports traditionnels de domination.

Si elles ne sont plus perçues comme de simples objets mais comme des partenaires, ce sont des partenaires aux capacités réduites à qui on aura affaire. Imbus de cette « réalité », les militants s'arrogeront alors l'autorité de les orienter, de les conseiller, de leur indiquer le sens « juste » de la libération de la société, la leur comprise.

Vivant une situation qui leur est particulière, elles ont réalisé qu'elles étaient les seules à pouvoir en appréhender pleinement la signification, à l'imposer à la réflexion, à formuler les issues adéquates en s'unifiant en un bloc solidaire. Et c'est après avoir réussi à constituer une force capable de s'auto-libérer des multiples embûches qui se dressent en elles et face à elles que les femmes pourront participer effectivement et efficacement à l'action de libération sociale.

## *Patriarcat et capitalisme*

Se situant d'un point de vue original ce groupe-femmes, lançant une dynamique nouvelle dans l'approche de la question féminine, va opérer une remise en cause globale de l'ensemble du fonctionnement social, considérant ses implications sur la situation des femmes. Mais, de plus, il va y corrélérer des formes organisationnelles, des modes de collaboration et de convivialité rompant avec toute rigidité des structures classiques.

### **Une plate-forme commune**

Si l'ensemble des femmes regroupées se sont senties unies par une même condition, motivées par une même volonté de la comprendre et d'agir sur elle, leurs types d'appréhension, leurs conceptions du changement divergeaient, quant à elles, fortement. En effet, bien qu'ayant parcouru un itinéraire militant plus ou moins similaire qui les a unies en son point d'aboutissement (à savoir l'adhésion à un groupe autonome de femmes), les idéologies politico-sociales qui les ont marquées ainsi que les évaluations divergentes qu'elles en font, les trajets personnels eux-mêmes ont contribué à les distinguer les unes des autres.

Pourtant, arrivées à ce point d'unité dans le cadre d'un club culturel qui devait rester ouvert à toutes, il s'est avéré nécessaire de parvenir à l'élaboration d'une plate-forme minimale qui reprendrait les principes de base sur lesquels pourrait s'accorder le plus grand nombre de femmes.

Ce texte, qui a fait l'objet d'un long débat au sein du Club, a réussi à faire le consensus sur les thèses suivantes :

*« Notre situation particulière en tant que femmes, ainsi que nos réflexions sur la condition de la femme dans le monde et en particulier en Tunisie, nous ont conduites à créer dans le cadre du Club Tahar Haddad, un club d'étude dans lequel les femmes pourraient se prendre en charge, réfléchir et s'exprimer librement et fournir quelques éléments de réponse. Et, dans ce sens, nous avons choisi de faire du club, un club strictement féminin. »*

Nous avons donc été amenées à nous poser un certain nombre de questions dont essentiellement :

- quelles sont les raisons qui font que les femmes malgré les quelques droits acquis ( droit au divorce, interdiction de la polygamie et de la répudiation ) n'ont pu accéder au statut de citoyenne à part entière ?

- comment se manifestent dans les différents domaines où elles évoluent ( société, famille, travail ...) leur exploitation économique, leur domination intellectuelle et morale et, d'une façon générale, toutes les formes d'oppression qui les nient en tant qu'individu qui sent, pense, crée et décide de lui-même ?

Ainsi, partant de la réalité très complexe que nous vivons et dont nous souhaitons rendre compte avec le maximum de rigueur , par souci, également, d'éviter de tomber dans les généralisations les plus usuelles et de nous confiner dans une approche livresque , nous avons choisi de fixer au club un certain nombre d'objectifs concrets qui sont:

1 - Délimiter les problèmes spécifiques que rencontrent les femmes tunisiennes.

2 - Délimiter avec le maximum de rigueur et d'objectivité les manifestations concrètes de ces problèmes et ce, à l'aide d'enquêtes, de témoignages, confrontation d'expériences, débats, etc.

3 - Recueillir toutes sortes de documents se rapportant à la question.

4 - Analyser, synthétiser les données retenues dans des études.

5 - Organiser un certain nombre d'activités culturelles qui auraient pour objectif la sensibilisation du maximum de personnes sans différence de sexe autour de ces problèmes.

Ces activités culturelles pourraient prendre les formes suivantes :

1- Constitution d'une bibliothèque spécialisée qui serait mise à la disposition de tous ceux et celles qui s'intéressent à la question.

2 - Organisation de conférences et débats publics, de projection de films...

3 - Publication d'un bulletin où seraient reproduites les études faites par le club et qui, par ailleurs, permettrait à tous ceux et celles qui auraient un point de vue sur la question, de le formuler» (5).

---

(5) Texte : *Qu'est-ce que le Club d'Etude de la Condition de la Femme*, Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n°0.

Ainsi, ce projet, annonçant d'emblée la rupture des femmes avec l'état d'assujettissement où elles étaient cantonnées pour réagir contre une condition séculaire qui leur est faite, énonce, par ailleurs, leur décision d'intervenir par elles-mêmes sur leur propre contexte et de le soumettre à leur propre perception.

Cette intervention devait se centrer autour de deux axes :

L'axe de l'oppression particulière que vivent les femmes du fait de leur appartenance au sexe féminin indifféremment de leur statut ou de leur origine sociale et qui en fait les cibles d'une discrimination quotidienne.

L'axe de l'exploitation qu'elles subissent au même titre que chaque membre de la société et qui se manifeste dans la spoliation économique, dans la misère culturelle et sociale, dans l'absence de libertés...

Une telle optique entend apporter un éclairage nouveau à la lecture de la condition féminine en Tunisie. En effet, elle renvoie, non seulement, à un soulèvement contre un état social fait d'inégalités, d'injustices, de ségrégations mais elle appelle surtout à une révolte contre l'état traditionnellement fait aux femmes - situant ces dernières dans un double rapport à la société en tant que totalité et aux hommes en tant que partenaires immédiats.

Contrairement aux démarches antérieures, elle juge qu'il ne suffit pas que les femmes apportent leur contribution à la promotion, au développement ou au changement sociaux mais qu'il est nécessaire qu'elles remettent en cause leur propre condition de femmes au foyer, d'épouses et de mères et leur condition synonyme de femmes objet sexuel et de femmes marchandise.

Cette vision place donc les membres du Club dans l'articulation entre ces deux perspectives, position où elles chercheront à se définir, à se reconnaître en portant particulièrement leur effort sur un travail de documentation, de recherche, d'étude, d'interrogation...

La constitution de la commission syndicale féminine procède, elle, d'une autre plate-forme(6) : celle du combat pour plus de

(6) Souad Triki : *Aperçu sur les prérogatives de la Commission de la Femme Travailleuse et les circonstances de sa création* (en arabe), Bulletin de la Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail (C.E.C.F.T.), 1983-84.

justice et d'équité sociales, combat où le devenir des femmes, en l'occurrence travailleuses, est étroitement impliqué. Cette commission se situe au point de rencontre entre un mouvement de lutte mené par les travailleurs pour arracher l'autonomie de leur centrale syndicale et le renforcement d'un mouvement revendicatif féminin réagissant à une situation de crise économique et sociale de plus en plus profonde. L'U.G.T.T., consacrée à la défense de la cause des exploités et des opprimés, ne pouvait qu'adopter une telle initiative assumant ainsi pleinement son rôle.

C'est, de fait, la situation particulière que vivent les femmes au travail qui a incité à la création d'une telle structure au sein du syndicat.

Cette situation est caractérisée par un accroissement rapide du nombre des femmes ouvrières et salariées, conséquence des mutations économiques et sociales: environ 20% de la population active est formée de femmes. Évaluées par rapport au taux de la population active par secteur, elles représentent 90% dans le textile (implantation des multinationales encouragées par les lois d'avril 1972 et 1974), 50% dans les industries de transformation, plus de 30% dans le secteur de l'enseignement.

Ces femmes sont confrontées à un certain nombre de problèmes spécifiques dans le monde du travail, en sus des conditions qu'elles partagent avec leurs camarades hommes: le phénomène des licenciements abusifs, la prolongation indéterminée des périodes de stage, l'absence de garanties juridiques et sociales pour la protection de la maternité, etc. Néanmoins, cette spécificité ne se limite pas à ce champ du fait de la dualité de leurs rôles, d'une part, en tant que maîtresses de foyer et éducatrices et, d'autre part, en tant que travailleuses. Cette accumulation dont les femmes continuent de supporter le poids est due aux lacunes en matière d'équipements collectifs (cantines, crèches, jardins d'enfants).

L'émergence d'une orientation politique tendant à remettre en cause le droit des femmes au travail, tel que le laissent sous-entendre les propositions du travail à mi-temps et la transgression de ce droit dans la pratique finissent par donner son caractère aléatoire au travail féminin.

Ces différents facteurs ont, à leur tour, contribué à la faiblesse de l'engagement syndical féminin aussi bien à la base que dans les instances dirigeantes; faiblesse «entretenue» jusque-là par la centrale syndicale en raison de la dévalorisation et de l'inattention accordées à ces problèmes spécifiques aux femmes au travail.

C'est à la lumière de cet ensemble de faits qu'il a donc été décidé de créer une Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail qui se trace les buts suivants :

1 - La délimitation des problèmes spécifiques aux travailleuses et la proposition de solutions adéquates .

2 - Le soutien à la participation des travailleuses à la vie syndicale.

3 - La sensibilisation des cadres syndicaux et des syndicalistes aux problèmes des femmes.

4 - La sensibilisation de l'opinion publique à ces problèmes, expression de la condition sociale des femmes.

Pour réaliser ces buts, la Commission envisage d'entreprendre des études, des enquêtes, des colloques autour d'un programme ainsi conçu :

1 - La législation du travail : les textes spécifiques aux femmes et le degré de leur application; réalisation d'un guide juridique.

2 - La protection de la maternité : la santé de la mère et de l'enfant, les congés de maternité.

3 - Les équipements sociaux : crèches et jardins d'enfants, les restaurants d'entreprises, les différents services sociaux.

4 - La participation des femmes à la vie syndicale : statistiques d'adhésion, enquêtes sur la participation.

5 - L'aménagement des horaires de travail : le travail à mi-temps, la séance unique.

6 - La condition des employées de maison.

Ainsi, cette structure s'intéressant directement aux conditions économiques des femmes va s'atteler à un travail d'analyse de ces conditions qu'elle exploitera pour dégager des revendications syndicales.

## Un fonctionnement démocratique

Probablement du fait que les animatrices de ce courant se situent en marge de toutes les structures, qu'elles soient sociales ou politiques, qui ont secrété, dans leur rigidité, un esprit d'étouffement de l'initiative individuelle au profit de l'adhésion à une ligne; probablement du fait qu'elles se définissent en tant que critiques de toutes les formes actuellement existantes et en tant que porteuses d'un souffle nouveau, d'une créativité originale, ces femmes vont développer des formes associatives décloisonnées, non hiérarchisées.

L'appartenance à un club culturel tel que le Club Tahar Haddad, en même temps qu'elle empêche effectivement le recours à des formes organisationnelles élaborées, se prête, par ailleurs, à une structuration «décrispée».

Tentant de fixer la disposition de ses instances, le Club a élaboré un texte explicatif visant plus à «sauvegarder» la démocratie de toute atteinte qu'à canoniser pratiquement le fonctionnement(7).

Trois instances régissent ce fonctionnement :

L'assemblée plénière qui est souveraine en matière de débats de fond, d'orientation, de programmation et de décisions engageant l'ensemble du Club. Elle réunit tous ses membres.

*« [Elle] pourrait être fixée toutes les trois semaines. Mais ni sa tenue, ni sa durée ne doivent être réglementées de façon rigoureuse ».*

Les commissions hebdomadaires qui ne se sont formées qu'au bout d'une longue période de travail commun dans le cadre de l'assemblée générale. De ce fait, les discussions autour de thèmes globaux touchant à la condition féminine ont permis de dégager des centres d'intérêts variables d'une personne à l'autre. Ces personnes ont eu alors la latitude de former autant de commissions que de problématiques centrales et de préoccupations qui leur sont propres.

*« Il va sans dire que si les membres d'une commission cessent de s'intéresser à la problématique posée ou que celle-ci leur apparaissait*

---

(7) Anonyme : *Fonctionnement du Club d'Etude de la Condition Féminine*, Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n° 0.

*comme n'étant plus actuelle...il serait souhaitable qu'avec leur approbation elle puisse se transformer pour poser d'autres problèmes».*

Chaque commission doit choisir une rapportrice en son sein ayant pour rôle d'informer le Bureau de l'état des travaux et des débats. Le Bureau est formé par l'ensemble des rapportrices et tient des fonctions d'ordre strictement «administratif»: coordination, planification, contacts dans le pays et avec l'étranger, information, exécution des différentes tâches techniques, permanence...

*«[Le Bureau] n'entretient pas avec le reste de l'assemblée des rapports de hiérarchie, n'a aucun pouvoir de décision et ne peut prendre, en tant que Bureau, aucune initiative sans en référer au préalable à l'A.G.*

*Pour éviter tout fonctionnement bureaucratique, préserver l'originalité du Club, un débat réellement démocratique en son sein impliquant la coexistence de toutes les opinions quelles qu'elles soient, le Bureau n'est en aucune circonstance, sauf si l'Assemblée lui confie très exceptionnellement cette tâche, habilité à parler au nom du Club des Femmes».*

Outre donc l'extrême informalisme de cette «réglementation», l'intervention pratique laisse place à une grande tolérance.

Ainsi, aucune femme ne peut se prétendre adhérente de droit ou non adhérente au Club selon tel ou tel critère car celui-ci est ouvert à toute personne de sexe féminin. De ce fait, ses séances observent une audience très mouvante allant d'une centaine à une dizaine de femmes.

Le second élément important est qu'aucune des instances indiquées ne fonctionne de manière sclérosée et aucune n'est déterminante par rapport aux autres. Seule l'A.G. réunit tous les membres et les décisions y sont prises au consensus sans qu'aucune des structures ou des personnes puisse se prévaloir d'une autorité quelconque.

Les conditions de fonctionnement de la commission syndicale féminine sont, elles, un peu plus particularisées(8). Du fait de l'intégration de cette commission dans le cadre d'une organisation préexistante structurée selon des statuts et des règlements précis,

---

(8) S. Triki: *Aperçu sur les prérogatives de la Commission de la Femme Travailleuse* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.



son mode de gestion est donc préalablement fixé et ne peut laisser place à une grande marge de manœuvre .

La Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail a été insérée , sur décision du Bureau Exécutif de l'U.G.T.T. , au niveau du Bureau des Etudes de l'Union et est donc soumise au même règlement que le reste des commissions rattachées à ce Bureau . En ce sens, elle ne peut détenir aucun des pouvoirs de décision ni d'exécution dont jouissent les autres structures du syndicat aux différents niveaux de la hiérarchie. Ses seules prérogatives demeurent donc l'étude et la sensibilisation avec, toutefois, la faculté d'avancer les propositions envisagées à celles des structures concernées par leur défense.

Néanmoins, au niveau de son fonctionnement interne, la Commission reproduira le système usité au sein du Club . Choissant une coordinatrice, Dorra Mahfoudh, chargée de la représenter auprès du syndicat , elle répartira ses membres en trois sous-commissions centrées autour de thèmes précis : la protection de la maternité, le droit de la femme au travail, les conditions de travail des femmes.

Ce type d'organisation interne décidé par les intéressées aura pour ambition d'éviter encore une fois, entre femmes, les problèmes de direction et d'autorité.

## La cause des femmes

Le 8 mars, Journée Internationale des Femmes, est réhabilité en Tunisie. Au-delà de la seule mémoire militante que cette date évoque, elle sera revêtue, par ce courant, d'une signification élargie, totalisante : celle de la réaction des femmes à leur condition avec toutes les dimensions, tous les niveaux qu'elle implique.

Certes, les conditions de sa consécration sont rappelées(1), de même en est-il de la portée internationale qu'elle recèle (2). Le 8 mars est, effectivement, à son point de départ une révolte contre l'exploitation économique des femmes aux U.S.A. Mais, simultanément, toutes les femmes du monde se sont reconnues en lui et l'ont adapté à leurs problématiques particulières : la lutte révolutionnaire ( Russie, 1913,1917), la lutte pour la paix ( Oslo, 1915 ), la lutte pour la République ( Espagne,1936 ), la lutte contre le fascisme ( Italie, 1943 ), la lutte contre la guerre hitlérienne ( France, 1948 ), contre la guerre du Viet-Nam (USA, 1968), contre l'occupation soviétique en Afghanistan ( Afghanistan, 1979 ), pour la démocratie ( Argentine, 1980),etc.

Et pour les femmes de Tunisie que signifie cette Journée?

Elle signifie, en premier lieu, affirmer sa dimension internationale. L'identification à ce mouvement d'envergure mondiale renvoie à l'adhésion à l'idée de l'existence d'une cause féminine supra-nationale

Cette reconnaissance se situe, non seulement, au niveau de la manifestation formelle consistant en une contribution supplémentaire renforçant, imposant la commémoration de cette date

---

(1) A. Trabelsi : *L'historique du 8 mars*, C.E.C.F., 1980 (non publié).

(2) A. Trabelsi : *8 mars : la journée internationale de la femme* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1982, n° 1.

dans les différentes régions du monde mais elle est, aussi, une assimilation à un niveau plus fondamental, celui du partage d'une même condition, d'une même catégorie de problèmes au-delà des horizons limités que veulent poser les frontières, les idéologies.

Pour les membres du Club, manifester le 8 mars dans le contexte tunisien équivaut, concrètement, à l'accomplissement d'un acte fondamental : celui de la prise de parole. Geste qui veut affirmer cette identification à une problématique dédaignant les obstacles nationaux : celle de la libération des femmes.

Pour les militantes syndicalistes, le 8 mars a aussi revêtu cette tendance à la complexification de son sens et de sa pertinence.

*« Le 8 mars représente, essentiellement, la journée de la femme au travail. Cependant peu à peu, il est devenu le symbole de toutes les luttes féminines. La cause des femmes est une totalité qui les comprend en tant qu'êtres humains, citoyennes et travailleuses - les problèmes des femmes n'étant en dernière analyse que l'expression de problèmes sociaux globaux. Ils sont alors le reflet du niveau d'évolution sociale et de développement civilisationnel et préfigurent des changements futurs » (3).*

L'adoption par la Commission de la journée du 8 mars, en même temps qu'elle entend rendre justice à l'histoire des femmes, la réactiver en faisant de cette date une occasion, chaque année renouvelée, de soutenir et de développer le mouvement revendicatif ouvrier féminin (4), elle englobe pour les animatrices de cette structure une signification plus large.

Elle marque l'entrée effective, concrète, des femmes tunisiennes dans le mouvement de lutte international, leur participation à l'action de transformation de la condition féminine portant en germes la transformation de la structure sociale.

La prédilection pour la date du 8 mars pour la tenue de la plupart des manifestations publiques des deux groupes donne

(3) D. Mahfoudh : *Introduction* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

(4) S. Triki : *La commémoration du 8 mars* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1982.

à la cause féminine, en même temps que ce soubassement d'un horizon illimité, le sens d'une lutte pour la reconnaissance de l'individualité féminine par la société et l'engagement de cette individualité dans une construction différente de cette société.

### *Agir sur les mentalités*

Le Club d'Etude de la Condition des Femmes, en tant que partie intégrante d'une structure culturelle (le Club Tahar Haddad), a trouvé sa vocation essentielle dans un travail d'intervention et d'influence sur les « mentalités ». Ce travail, d'ordre intellectuel, veut, par la multiplication, la diffusion et la présentation d'études et de recherches, démontrer, convaincre que les Tunisiennes sont loin d'avoir accédé à l'émancipation à laquelle elles aspirent et qui serait prétendument d'ores et déjà acquise.

### **Un conditionnement séculaire**

Les femmes sont nées libres. Elles disposaient librement de leur corps, d'un corps qui était doué d'une force biologique et d'une résistance physiologique remarquables. De même, elles jouissaient de leurs pleines capacités mentales qui leur donnaient un statut privilégié dans la société où elles vivaient. C'est autour d'elles que s'effectuait l'organisation économique et sociale de la communauté.

Plus tard, c'est un certain type d'évolution historique qui a contribué à leur concéder une fonction et un rôle de plus en plus réduits et réducteurs.

Le développement de l'humanité et des techniques, en même temps qu'il a permis une accumulation des richesses monopolisées par une minorité au détriment des autres membres de la collectivité, a forcé le passage à un nouveau type d'organisation sociale où les hommes ont acquis une position dominante par rapport aux femmes.

Cette évolution d'une société communautaire à une société de classe, d'une société « matriarcale » à une société patriarcale est donc responsable de l'assujettissement des femmes. Et ce, à

un double niveau : exclues de la gestion de la vie sociale, elles vont être cantonnées dans les fonctions familiales(5). Pour cela, elles devront subir un conditionnement à la naissance destiné à leur faire intérioriser leur statut. Tandis que les garçons seront imbus de la supériorité de leur esprit et de leur force physique, les fillettes, elles, devront apprendre que leur capital réside dans leur corps en tant que source de reproduction ; tandis que les garçons feront l'apprentissage du monde au contact de la rue, celui des fillettes se limitera à l'univers domestique et à son servage (6). Ce modelage aura atteint une efficacité telle qu'il sera parvenu à convaincre les femmes de leur propre infériorité les rendant prisonnières de l'image que leur renvoie la société et les poussant à reconduire leur propre soumission para-chevant ainsi le processus (7).

Les femmes ont été éduquées dans un esprit « d'esclave » aptes à tous les travaux mais, ce que les « maîtres » veulent ignorer, c'est que le jour où « l'esclave » se révolte, il bouleverse tous les rapports dont celui qui lui aliène le « maître »(8).

Et, de fait, les femmes aujourd'hui savent que leur état actuel ne découle pas de caractéristiques naturelles et n'est donc pas immuable ; elles sont aujourd'hui conscientes d'être les reconductrices, les prisonnières de leur auto-aliénation et ont alors décidé d'unir leur force pour recouvrir leurs dimensions originelles.

La parole enfin retrouvée des femmes devra leur servir pour se dire mais aussi pour dire aux hommes que, derrière leur « euphorie patriarcale », ils ne sont en réalité que les produits de « l'ignorance » et de la « médiocrité » qui les conditionnent à leur tour pour jouer, « patriarcat oblige », la comédie de la puissance et de l'invulnérabilité.

---

(5) A. Trabelsi : *Les origines de l'oppression de la femme* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1982, n° 1.

(6) A. Trabelsi : *La femme dans l'acception commune : une résultante sociale* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n° 0.

(7) Anonyme : *A propos du sketch de Hayet Gribâa*, Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n° 0.

(8) F.Habchi-Hmila : *A propos du rapport de la femme à l'homme* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1982, n° 1.

« Nous sommes aujourd'hui assez nombreuses à vouloir que cette tragi-comédie cesse et que la lumière soit faite sur le sens réel des relations qui nous lient à nos partenaires et à tout notre environnement » (9).

Car, si ce procès d'évolution historique a finalement abouti à leur prise de conscience, a permis peu à peu leur reconnaissance par la société, les quelques droits obtenus sont loin de couvrir, de correspondre à la totalité de leurs exigences.

« Que de choses tues, oubliées, refoulées au nom des améliorations obtenues ! Que de sentiments de culpabilité paralysants nous devons vaincre pour oser dire qu'ici - comme ailleurs - il est difficile d'être femme ! » (9).

### Entre la loi et le vécu

S'engageant à débusquer et à dénoncer toutes les formes d'oppression qu'elles continuent à subir dans une société où on ne se lasse pas de les féliciter ou de leur en vouloir pour les droits qu'elles ont acquis et qui sont, néanmoins, démentis par les pratiques, les membres du Club poseront dans toute son ampleur la problématique de l'émancipation des femmes dans la société tunisienne.

Le Code du Statut Personnel contient-il les garanties suffisantes pour l'accès à l'émancipation ? Est-il aussi progressiste, anti-discriminatoire qu'on veut bien le présenter ?

Et, au fait, suffit-il à libérer les femmes ?

A-t-il su imprégner les mentalités ou, au contraire, suscite-t-il des réactions de rejet de la part de la population ?

Enfin, à quelle instance de la réalité s'articule-t-il ? Sur quels mécanismes repose le rapport d'adéquation-décalage entre droit et vécu ? A quel niveau faut-il opérer ?

La thèse qui veut que les femmes tunisiennes soient les plus avancées de toutes celles du monde arabe parce que jouissant de lois émancipatrices a formé une sorte de point de fixation au niveau des recherches menées dans le cadre du Club.

---

(9) Anonyme : *Journées d'ouverture : Par où commencer ?*, Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n° 0.

En même temps qu'on fera le geste de rendre justice aux « acquis » réalisés par les femmes, on ne manquera pas de mettre le point sur les multiples lacunes que les textes recèlent.

Si on reconnaît au Code du Statut Personnel le mérite d'avoir imposé le consentement mutuel au mariage, d'avoir aboli la répudiation et de l'avoir remplacée par le divorce judiciaire donnant, par la même occasion, le droit aux femmes de réclamer la rupture du contrat, l'article vingt-trois du même Code demeurera le point d'achoppement majeur puisqu'il attribue à l'homme le statut de chef de famille et lui reconnaît donc des privilèges discriminatoires.

Cette disposition sera à l'origine de répercussions importantes au niveau des rapports familiaux dont en premier lieu la préservation de la fiction de la supériorité masculine profondément ancrée dans les mentalités. Dans la pratique, l'homme continuera à jouir d'une part successorale double de celle de la femme, sera considéré comme le tuteur légal des enfants et engagera en tout la responsabilité de l'ensemble de la famille.

L'esprit de cette loi est imputé au fait que la formulation de la *Majalla* tunisienne, au moment de l'émergence d'un nouvel Etat se fondant sur le droit positif, bien que plus audacieuse que celle des textes algériens et marocains a veillé à garder un rapport respectueux vis-à-vis des contraintes imposées par l'Islam utilisé comme source de légitimité.

*« Faut-il y voir la faillite de ces Etats à proposer un nouvel idéal de vie débarrassé de toute préoccupation d'ordre religieux? Faut-il y voir la faillite de ces Etats à se proclamer Etats laïcs? Ce poids de l'Islam, de religion d'Etat, explique que là où les femmes commencent à se regrouper et à parler de leur oppression, elles posent tout de suite le problème du code de la famille » (10).*

Cependant, malgré sa mesure, son caractère conciliateur, ce Code ne réussit pas à « protéger » les femmes d'une structure

---

(10) Sana B. Achour : *Statuts juridiques des femmes au Maghreb*, Bulletin du C.E.C.F., 1982, n°1.

sociale qui ne parvient pas à les « digérer ». Le fait est que l'accès des femmes à la sphère publique : la rue, le travail, la vie civile, est vécu, ressenti par l'environnement comme une agression et est accueilli en retour par des réactions d'agression.

Les témoignages de violences verbales et physiques faites aux femmes sont pléthores alors même qu'ils sont entourés de l'anonymat, de l'indifférence sinon de la complicité de tous et de toutes : celle des hommes ligués par un même sentiment de solidarité, par une même conviction de leurs droits et de leur suprématie ; celles des femmes, au contraire, séparées par un même sentiment de culpabilité, par une même éducation de la passivité, de la peur, de l'impuissance.

L'incongruité de la présence féminine dans la rue, non encore assumée par les intéressées elles-mêmes, rend aisée la diffusion de la croyance si largement partagée que, pour avoir franchi les frontières morales et sociales que supporte le foyer, les femmes sont responsables d'avoir « provoqué » ce genre de situation. L'adhésion du commun des hommes et des femmes mais aussi des autorités publiques ( police, tribunaux, etc.) à cette version est significative de ce que l'émancipation des femmes ne répond pas à un phénomène « assimilé » (11).

C'est que l'atteinte à l'intégrité physique et morale des femmes ne saurait être jugée en elle-même mais en référence à un ensemble de mécanismes culturels et sociaux.

Au niveau idéologique, ce sont les modèles arabo-musulmans qui sont mis en cause. Ces modèles continuent à soumettre la population masculine à des comportements décadents et dégradants et constituent une sorte de rempart justifiant le refus d'un changement réclamé par les femmes. Dans un contexte mondial confrontant Orient et Occident, l'attachement à des valeurs-refuge du passé sacrifie la défense de valeurs nouvelles, de l'avenir.

---

(11) Zeineb Ghiz : Non titré, Bulletin du C.E.C.F., 1983, n° 2.

Leïla Zaïbi : Non titré, Bulletin du C.E.C.F., 1983, n° 2.

Zeineb Hamed : Non titré, Bulletin du C.E.C.F., 1983, n° 2.



« Est-ce un problème opposant le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident, ou un problème de droit garantissant les droits des êtres humains dans leur différence ? » (12).

Approché d'un point de vue structurel, le phénomène puise ses explications dans la nature capitaliste et patriarcale de la société : capitaliste, en tant que génératrice de frustrations et de violence d'une manière générale ; patriarcale, car elle place l'homme en situation de réclamant et la femme en situation de victime, qui de plus est, « consentante » (13).

Il suffirait de prendre pour preuve du statut que la société tunisienne accorde aux femmes, les messages diffusés par les médias, ces derniers jouant un rôle éminemment important à la fois en tant que reflet de l'opinion publique et en tant que producteur d'opinion au sein du public.

L'étude du premier aspect démontre amplement que, malgré la présence des femmes dans la vie publique ou, en d'autres termes, malgré une réalité mouvante, l'image d'elles véhiculée par les médias les cantonne dans des rôles en total anachronisme avec cette réalité. Voulant nier cette dernière, les manuels scolaires qui modèlent l'imaginaire de l'enfant, l'audiovisuel qui envahit les foyers, continuent à véhiculer les thèmes éculés de la femme maîtresse du logis, ignorante, soumise au chef de famille maître du savoir et du pouvoir (14). Par contre, journaux et revues reproduisent une conception plus ambivalente des femmes. Cette vision procède d'une appréhension manichéenne et désormais classique de la femme mère de famille ou prostituée, suggérant que si les femmes ne sont pas l'une, elles sont obligatoirement l'autre. Cette approche, complétant la première, en montre simplement le revers : les femmes échappées à leur condition traditionnelle sont les agents d'une émancipation qui

---

(12) Z. Ghiz : Non titré, Bulletin du C.E.C.F., 1983, n° 2.

(13) Hafidha Chkir, I. Marzouki : *Non à l'agression des femmes !*, Bulletin du C.E.C.F., 1983, n° 2.

(14) Zeineb : *La femme à travers les mass-média* (en arabe), Bulletin du C.E.C.F., 1980-81, n° 0.

équivalent à la montée du nombre de divorces, des cas de prostitution, viols, etc., devenus faits quotidiens (15).

La publication d'une bande dessinée intitulée « Les Tunisiennes » (16) constitue l'illustration parfaite du deuxième aspect du rôle joué par les médias puisqu'il s'agit d'un message de presse stimulant, mobilisateur de la masse car amplifié par le pouvoir d'attraction de la caricature. Sous un titre dont la généralité permet au lecteur à la fois d'associer les images du genre féminin en tant que tout et d'y projeter les femmes de « son » choix, les auteurs vont s'attaquer à toutes celles qui ont affronté les barrières du « traditionnel » les présentant comme porteuses de tous les vices et de toute la bêtise humaine.

*« Y-a-t-il tout de même une catégorie de Tunisiennes qui échappent à la sainte colère de nos auteurs ? Ce sont de toute évidence celles qui ne commettent pas le crime de circuler dans les rues, monter dans les bus ; celles qui ne vont pas dans les cafés, dans les cinémas ; celles qui ne passent pas le bac ; qui ne vont pas se faire avorter chez les gynécologues. Celles-là ne sont nullement désignées à la vindicte populaire, puisqu'elles restent tranquillement chez elles, n'investissent ni les rues, ni le bureau, ni le bus, ni l'usine, ni le café. Elles font des enfants nombreux et sages...Elles n'agressent personne par le spectacle qu'elles offrent, leur tenue, leur regard... puisque personne ne les voit, ne les entend, ne les approche... sauf qui de droit. Elles méritent le respect des Tunisiens puisque, contrairement à ces « jolies filles du M.L.F. » (Tunis-Hebdo du 25 juillet), elles sont le miroir fidèle de nos traditions, le porte-parole de notre civilisation et le bouclier qui nous protège de la pénétration des valeurs étrangères ! L'enseignement, le travail, la rue, les loisirs ne les regardent ni ne les concernent, ces reines du foyer paisible. Elles sont pures et sereines parce qu'enfermées. De plus, les lieux publics restent sains et propres parce que non pollués par leur passage. A chacun son monde, par conséquent sa place et son rôle dans cet ordre que nous voulons éternellement nôtre : l'ordre de l'ignorance et de la ségrégation, l'ordre des tartuffes et des bons apôtres, l'ordre du silence et du mépris.*

(15) Neyla Jrad : *Droit des femmes et liberté de presse*, Table ronde du C.E.C.F. du 26.11.83 (non publiée).

(16) Tahar Fazâa, Adel Mbaya : *Les Tunisiennes*, Tunis-Hebdo de mars à juillet 1983.

*Faut-il en arriver là après trente ans d'indépendance ?*

*A chacun son satan : faut-il que les auteurs de ces B.D. le voient dans les Tunisiennes et appellent en conséquence et en toute logique l'autre moitié de la société à voir dans la femme « l'homme à abattre », l'ennemi public n° 1 ? Car nous ne pensons pas exagérer si nous décelons dans ces bandes dessinées un appel à la claustration, au viol, au lynchage» (17).*

Ainsi, les textes de lois « émancipatrices » des Tunisiennes se révèlent bien en-deçà des aspirations féminines mais bien au-delà du réel qui les supporte. Où agir ? Quel levier actionner ? Car les femmes sont décidées à ne plus se laisser manipuler, à ne plus faire de concessions sur leur statut de citoyennes.

La « campagne Tahar Fazâa » organisée par les membres du Club a immédiatement imposé l'idée du recours juridique. Non seulement recours en diffamation contre les journalistes pour atteinte à la dignité humaine des femmes, action visant à dénoncer publiquement cet usage inconsidéré de la « liberté de presse » et de créer un précédent en matière de jurisprudence ( en ce sens des appels ont été lancés à l'opinion publique sous forme de pétitions adressées à l'Association des Journalistes Tunisiens et à la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme), mais aussi recours pour l'application et le respect effectif des droits acquis par les femmes tunisiennes.

Considérant même que les limites inhérentes au Code du Statut Personnel sont partiellement responsables des failles du projet d'émancipation et que, de plus, ce Code ne comprend pas les garanties suffisantes pour y faire face, l'idée d'agir en faveur de la promulgation d'une loi anti-sexiste a été envisagée. Néanmoins, et très significativement, cette proposition ne fera pas long feu (18).

Par contre, vivant leur corps comme lieu de cette tragédie puisque à la fois mis au service de la société et agressé par elle dès qu'il veut échapper à sa servitude, les femmes vont revendiquer sa

(17) Dix signataires : *Droit de réponse*, Dossier de presse, Été 1983 ( non publié).

(18) Z. Ghiz : *Du quotidien des Tunisiennes*, dossier de presse, Été 1983 ( non publié). Azza Ghanmi, Nedja Hkimi : *Un sexisme ambiant*, Dossier de presse, Été 1983 ( non publié).

réappropriation, sa libération. En effet, décrivant le vécu de la sexualité qui est en même temps refoulée chez les femmes et obsession chez les hommes, elles dénoncent ce facteur comme étant à l'origine de la relation déséquilibrée, de la violence entre les deux sexes. Domesticqué, le corps devient l'objet d'une possession dont les règles sont établies par le patriarcat. Possession d'abord sexuelle qui fait de la virginité l'enjeu de l'honneur, elle est ensuite possession de la reproduction qui doit obéir au mythe de la fécondité. Plier son corps aux règles de ce jeu, telle est la seule «liberté» qui reste aux femmes

*« C'est comme si leur corps ne leur appartenait pas, comme si elles en étaient dépositaires au nom d'autrui. Il reste la propriété indivise d'hommes précis, le clan masculin de la famille, le mari, sa famille et, par la suite, les voisins originaires du même village, de la même ville ou du même pays ; les Maghrébines ayant vécu à l'étranger peuvent témoigner de cette appropriation symbolique de leur corps par les hommes qui, parce que arabo-musulmans, s'arrogent un droit de regard sur elles » (19).*

Parce que ne se maîtrisant pas elles-mêmes, parce que ne maîtrisant pas leur devenir, les femmes sont, en dernière analyse, le jouet de stratégies de pouvoir : pouvoir familial, pouvoir de l'économique et du politique; pouvoir des structures et des représentations.

Ce pouvoir, création et construction masculines, patriarcales, si oppressif, si dogmatique, si négateur de l'individu et de l'épanouissement de la personnalité, elles n'en veulent pas, elles n'en veulent plus.

Se posant en rupture complète avec un système fait par des hommes, elles lui opposent un havre de paix et de sororité (20).

### *Investir l'espace public*

Partie prenante d'une centrale ouvrière, la commission syndicale féminine axe, elle, son programme non plus sur un

---

(19) Colloque maghrébin : *Sexualité, contraception : choix ou contrainte*, C.E.C.F. les 13-15. 5. 83 (non publié).

(20) Colloque maghrébin : *Femmes et pouvoir*, C.E.C.F. les 25-27. 5. 84 (non publié)

registre d'action culturelle mais sur un terrain concret, celui de la défense du droit des femmes au travail, de la lutte pour leur intégration effective au circuit économique de production du pays. Dans cette mesure, ses travaux d'études, d'enquêtes, d'analyses, de recherches lui servent à établir et faire prévaloir un ensemble de revendications pratiques allant en ce sens.

### Le droit au travail

Le travail professionnel est considéré, par les animatrices de ce courant comme un acquis de fait auquel elles ne sont pas prêtes à renoncer car il représente, pour elles et pour l'ensemble de leurs concitoyennes, le moyen fondamental pour accéder au statut de membre à part entière de la société, avec les droits et les obligations que cela comprend.

En effet, le monde du travail est une réalité concrète dans laquelle ont été jetées des femmes par milliers à la faveur du processus d'intégration du pays au circuit capitaliste mondial. La législation du travail est, ici, appréhendée comme l'instrument de protection de toutes ces femmes contre les multiples abus qui dominent ce monde. Car, outre l'exploitation qu'elles subissent en tant que travailleuses tout autant que leurs camarades hommes, elles sont confrontées dans ce domaine également à un certain nombre de problèmes spécifiques dus à leur appartenance sexuelle.

Ainsi, une étude de la situation des femmes au travail révèle les traits suivants :

Dans le secteur agricole, bien que largement sous-estimées par les recensements, elles constituent, avec les enfants, la majeure partie des travailleurs marginaux (aides familiales) du fait qu'elles ne maîtrisent pas de connaissances techniques spécialisées.

Dans l'industrie, qui représente le secteur privilégié de recrutement de la jeune main-d'œuvre féminine (principalement dans les usines de textile implantées dans le cadre des lois d'avril 72 et 74), très peu sont des salariées effectives, la plupart étant des

débutantes ou des stagiaires, les fonctionnaires du secteur étant en nombre infime (3,5 %).

Dans les services, la même répartition prévaut, les statistiques révélant que les pourcentages les plus forts renvoient aux catégories des services sociaux et des employées de maison.

Enfin, au niveau de la fonction publique si le nombre des femmes n'a cessé d'augmenter entre 1956 et 1979, elles ne constituent que le 1/5 de la masse masculine. Elles sont représentées, par ordre décroissant, dans les ministères de l'éducation nationale, la santé, l'agriculture, les affaires sociales, les finances et, de manière prédominante, dans la catégorie C (secrétaires, commis). Donc double absence : dans les secteurs d'orientation et de planification et dans les postes de direction et d'encadrement (21).

Cette situation s'explique à son tour par un certain nombre de raisons caractéristiques de la condition féminine en Tunisie.

La première étant que les femmes, ayant eu tardivement accès à l'instruction, continuent à ne pas avoir la même chance de scolarisation et d'achèvement du cursus scolaire que les hommes. De même, la politique éducative de l'Etat, soumise aux impératifs économiques et aux besoins du marché, a voulu qu'au moment de l'implantation des entreprises étrangères régies par les lois d'avril 72 et 74, soit introduite une réforme de l'enseignement devant déboucher sur le renvoi de deux cent cinquante cinq mille élèves du primaire et cinquante mille du secondaire, dont une majorité de filles. Le VI<sup>ème</sup> plan a, quant à lui, prévu que 74 % des nouvelles demandeuses d'emploi n'aient pas plus du niveau primaire et soient ainsi orientées vers l'agriculture et les industries, les défaillantes de l'enseignement secondaire étant « réservées » au secteur tertiaire (22).

Handicapées au départ, les femmes vont l'être aussi au recrutement. Ainsi selon les secteurs et les postes, une préférence arbitraire sera donnée par les patrons à l'un ou l'autre des sexes :

(21) D. Mahfoudh : *Le travail de la femme entre la législation et la réalité* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F. T., 1982.

H. Chkir : *La femme et la fonction publique* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1982.

(22) D. Mahfoudh : art. cit.

tandis que les femmes, à diplôme égal, auront très peu de chances d'accès aux postes de responsabilité et de gestion pour simple raison de misogynie, on les verra, par contre, se concurrencer dans les industries de transformation et du textile où elles forment une masse facilement manœuvrable et exploitable (« système » des stages reconductibles, licenciements arbitraires, etc.). Ces discriminations seront à l'origine de l'inégale répartition des salaires entre femmes et hommes (23).

La charge du foyer qu'elles continuent seules à assumer malgré le fait qu'elles exercent, comme leur compagnon, une activité professionnelle et l'accumulation, de ce fait, d'une double journée de travail est une autre caractéristique de leur condition. Cette situation aura un grand effet sur l'intégration effective des femmes à la vie socio-économique puisque très rapidement le mariage et la conception d'enfants entraîneront le retour vers le foyer. Celles qui demeureront à leur poste seront, quant à elles, confrontées à une série d'obstacles qui retarderont et anéantiront même leurs chances de promotion (24).

De même, la fonction procréatrice, fonction biologique intéressant le fondement de la famille et de la société, deviendra, à son tour, un argument de pénalisation des femmes qui sont ainsi sanctionnées pour la simple raison de leur constitution naturelle. Outre la sélection à l'emploi qu'elle suscite, elle aura pour conséquence de les priver d'avantages multiples: d'abord de la protection que nécessite l'état de grossesse, ensuite des primes de rendement, des différentes indemnités et entraînera même des risques de renvoi et de perte de poste, en particulier dans le secteur privé (25).

Finalement, c'est le sexe même des femmes qui est pris à partie à travers un certain type de mentalité et de comportement qui se traduisent par des agressions sexuelles aussi bien verbales que physiques, par la décharge sur elles de l'ensemble des petites

(23) H. Chkir : art. cit.

(24) D. Mahfoudh : *L'infrastructure sociale contribue à l'exercice du droit de la femme au travail* ( en arabe ), Bulletin de la C.E.F.C.T., 1983-84.

(25) Collectif : *La protection de la maternité* ( en arabe ), Bulletin de la C.E.F.C.T., 1983-84.

tâches domestiques qui surviennent pendant le travail (service du café, nettoyage, etc.).

L'inadéquation, ici, entre la législation du travail et la réalité féminine au travail est due au fait que si la participation professionnelle des femmes est effectivement sollicitée par les structures économiques du pays elle ne l'est guère en tant que donnée « naturelle » et définitivement acquise mais en tant que facteur d'appoint.

Ainsi, si la loi tunisienne énonce l'égalité entre hommes et femmes dans le travail aux niveaux du recrutement, de la titularisation et de la promotion, le silence des textes quant aux dispositions tenant compte de leur situation particulière (exceptées la protection relative de la maternité et l'interdiction du travail de nuit et minier qui les assimile à l'enfance) constitue déjà un aveu de « négligence » de la question (26).

L'adhésion partielle de la Tunisie aux conventions internationales du Bureau International du Travail en donne une preuve supplémentaire. Ainsi, sur les vingt conventions concernant les femmes, la Tunisie n'en a ratifiées que dix. De même, depuis 1969, la Tunisie n'a plus ratifié aucune convention concernant les femmes alors que, parallèlement, les années 70 voyaient une intégration massive de ces dernières dans les entreprises étrangères.

Par ailleurs, si l'Etat a adhéré à la Convention des Nations-Unies contre toutes les formes de discrimination (1979) en avançant un certain nombre de réserves, il n'a toujours pas ratifié la convention du Bureau Arabe du Travail consacrée aux femmes (1976). Il est à noter que l'une comme l'autre œuvrent à éliminer toutes les manifestations d'inégalité à l'égard des travailleuses et à leur dispenser la protection requise (27).

Finalement, c'est l'absence d'un contrôle rigoureux de l'application de ces droits par les instances de tutelle qui laisse la porte ouverte à tous les dépassements, contribuant à maintenir

---

(26) Zbeïda Kbaïli : *Les droits de la femme au travail à travers la législation* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

(27) D. Mahfoudh : *Les droits de la femme travailleuse à travers les conventions internationales* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.



« l'élasticité » de cette main-d'œuvre. Ces instances ( les comités d'entreprises, l'inspection du travail, les prud'hommes) destinées, théoriquement, à garantir le droit des femmes au travail ne jouent que très partiellement leur rôle. Ce qui explique une ignorance totale des règles juridiques de la part des patrons, en particulier dans le textile(28).

Les travailleuses, à leur tour, très peu informées de leurs droits ( ce qui a motivé la réalisation d'un guide juridique à leur intention) (29), confrontées à des licenciements dès qu'elles tentent de se défendre, ne jouissent que d'un soutien très ténu de la part de l'Union Générale du Travail.

### La lutte syndicale

Malgré un accroissement incessant de la population active féminine, malgré l'attachement des travailleuses à leur fonction autant pour des raisons d'ordre économique que moral et social (le refus de la routine du foyer, l'aspiration à la promotion), malgré la conscience aiguë des problèmes qu'elles affrontent et de l'exploitation qu'elles subissent, très peu de femmes adhèrent au syndicat que ce soit au niveau de sa base ou de ses instances centrales (Cherifa Messaâdi demeurant l'unique exemple de femme ayant appartenu au Bureau Exécutif de l'U.G.T.T. et ce, à son quatrième congrès).

La faiblesse de cette présence trouve, à son tour, son explication dans la spécificité de la condition féminine dont elle est un nouvel indice : spécificité des problèmes qui a son prolongement dans un désengagement de la vie militante.

La première explication à cette situation relève probablement de l'absence de tradition de lutte syndicale chez les ouvrières étant donnée leur entrée récente et désordonnée dans le monde du travail ainsi que leur accaparement par la vie familiale. De même,

---

(28) H. Chkir : *La protection du droit de la femme au travail à travers la législation ( en arabe )*, Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

(29) H. Chkir, Z. Kbaïli : *Pour un guide juridique de la femme travailleuse ( en arabe )*, Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

la quasi-nullité de leur information et de leur formation syndicales constitue un trait important puisqu'elle joue un rôle dans l'ignorance où elles sont de leurs droits et des voies de recours qu'elles ont pour les faire respecter. Les horaires tardifs des réunions syndicales et des cours de formation ouvrière dispensés par l'U.G.T.T. ne contribuent guère à les aider.

Néanmoins, surpassant ces obstacles, des tentatives concrètes d'exercice du droit syndical et de défense de leurs droits faites par des ouvrières se sont trouvées en butte à des menaces de licenciements collectifs ( la pratique du travail « à la tâche » permettant aux patrons d'accumuler un surplus de production et de fermer momentanément leurs entreprises). La fin de non-recevoir accueillant les plaintes et les revendications auprès de l'U.G.T.T. n'est certainement pas de nature à les encourager à poursuivre cet effort. Enfin, les statuts de la centrale eux-mêmes, faisant obstacle à la création de syndicats de base comprenant moins de cinquante membres, laissent les travailleuses, nombreuses, des petites entreprises privées de toute possibilité de défense (30).

Le fait que l'U.G.T.T. ne se soit pas plus ouverte aux femmes, n'ait pas tenu compte de la spécificité de leur condition, n'ait pas inscrit à son programme revendicatif les doléances et les propositions qui leur sont propres est significatif de l'importance « secondaire » attribuée au travail des femmes et l'absence de celles-ci ne fait, à son tour, que conforter cet état de chose.

Or, aujourd'hui, le droit des femmes au travail, sacré pour elles et tributaire des fluctuations économiques pour les planificateurs, ce droit est remis en cause. L'Etat, témoin des difficultés que vivent les travailleuses mais fidèle à sa ligne politique dans le domaine, au lieu d'en appeler à une stricte application des lois qu'il a établies, recourt à l'alternative du travail à mi-temps - formule qui ne peut que rendre plus aléatoires l'insertion et la promotion professionnelles des femmes - leur faisant ainsi supporter à elles seules les répercussions de la crise économique et du chômage.

---

(30) Leïla Kazdaghli, Amel Bourguiba, Azza Ghanmi : *Les conditions du travail et de la lutte syndicaux* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

L'U.G.T.T., en tant qu'organisme de défense des intérêts des travailleuses, est donc appelée à répondre à l'attente des travailleuses. Pour elles, la lutte syndicale demeure l'instrument de sauvegarde de leur droit au travail comme un droit inaliénable et, réciproquement, la pleine reconnaissance de leur droit au travail est la voie vers leur engagement syndical.

*« Tant que le droit des femmes au travail sera menacé, la consolidation de leur lutte syndicale et l'exercice de leur droit syndical seront confrontés à de grandes difficultés »* (31).

Le mouvement revendicatif féminin, faisant appel au soutien de l'ensemble des syndicalistes, présente les exigences suivantes:

La prise en ligne de compte par le syndicat des conditions spécifiques des femmes au travail par l'adoption de leurs revendications, le développement auprès d'elles d'un travail d'information, de mobilisation et de sensibilisation ainsi que de formation syndicale et d'éducation ouvrière.

La stricte application des lois dont l'article 11 du Code de la Fonction Publique et la Convention Internationale n° 111 qui énoncent l'égalité des sexes dans le travail, leur amélioration et la ratification par la Tunisie des conventions internationales du travail.

La stricte application des lois imposant aux entreprises l'implantation d'une infrastructure collective comprenant cantines, crèches, salles d'allaitement... et l'amélioration des lois concernant la protection de la maternité. Ainsi, si l'amendement introduit par le Code de la Fonction Publique a reconnu le droit à la prolongation du congé de maternité, pris auparavant sur le congé de maladie, cette disposition n'a guère englobé l'ensemble des secteurs (en particulier le secteur privé). De même, le congé pré-natal n'est toujours pas institutionnalisé.

Le respect par les patrons de la liberté des travailleuses d'exercer leur droit syndical et leur droit de grève comme moyens de garantir leur droit au travail. En effet, un certain nombre de dispositions de la Constitution tunisienne donne la latitude aux

(31) Anonyme : *La participation de la femme au travail syndical est la meilleure garante de son droit au travail* ( en arabe ), Manifeste de la C.E.C.F.T., 8 mars 1984.

travailleuses et travailleurs d'exercer ces droits pour protéger leurs revendications.

Enfin, l'U.G.T.T. est sollicitée pour introduire une révision de son règlement intérieur permettant ainsi aux entreprises employant moins de cinquante travailleuses de fonder leur syndicat de base.

*« Ces revendications spécifiques ne sont qu'une partie de l'ensemble des revendications de la classe ouvrière en tant que totalité et leur réalisation passe par la participation des femmes à la lutte syndicale » (32).*

---

(32) Anonyme : *La participation de la femme au travail syndical est la meilleure garante de son droit au travail* ( en arabe ), Manifeste de la C.E.C.F.T., 8 mars 1984.

## L'épreuve du changement social

Le Club d'Etude de la Condition des Femmes autant que la Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail sont-ils parvenus à s'imposer sur la scène tunisienne comme courants de pensée et d'action pesant dans le mouvement d'évolution sociale ?

L'expérience du Club de Tunis a d'abord fait des adeptes et a été suivie par la réalisation de clubs similaires (à Sfax, Nabeul, Bizerte) mais dont l'activité fut, toutefois, éphémère.

Pendant, c'est son initiative de restaurer la fête du 8 mars en Tunisie dès 1980 qui déclencha un courant de réaction tel qu'il atteindra même les sphères gouvernementales. En effet, les années qui suivirent cet acte furent marquées par la commémoration de cette date autant par des individus que par des groupes autonomes. Les manifestations prirent d'abord pour cadre les différentes maisons de culture de Tunis et de sa banlieue pour s'introduire ensuite à l'Université (Faculté de Médecine, Faculté des Lettres et Sciences Humaines). De même, et dès 1982, le groupe des femmes du Parti Communiste Tunisien, dont une partie s'activait au sein du Club, renouera avec la tradition de la commémoration militante de l'anniversaire du 8 mars que les aînées de l'U.F.T. avaient les premières introduite dans le pays.

L'ampleur de ce mouvement suscitera des réactions contradictoires au sein des autorités. Alors que la Secrétaire Générale de l'U.N.F.T., Faiza Slama, récusait l'importance de cette date comparativement à celle du 13 août, faisant valoir son origine « douteuse » et étrangère à la culture arabo-musulmane (1) ; on observera, et de plus en plus, des tentatives discrètes de reprendre l'événement à

---

(1) F. Slama : *Nous n'avons pas attendu un tel anniversaire pour exprimer notre intérêt pour la femme* ( en arabe ), Es-Sabah du 16.3.84.

un niveau officiel: discours coïncidemment consacrés ce jour-là à la condition des femmes, commentaires dans les médias...

La Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail provoquera, de même, des échos autour d'elle. Bien qu'ayant d'abord pris l'initiative de faire entendre une voix de femmes discordante à l'occasion du 13 août (2), c'est encore autour du 8 mars que se répercutera son entreprise. De plus en plus de sections syndicales à l'intérieur du pays célèbreront cette date à l'initiative de leurs adhérentes féminines.

En tant qu'associée au Bureau des Etudes de l'U.G.T.T., la Commission sera appelée par ailleurs à participer par un rapport spécifique à l'élaboration du programme économique et social de l'Union Générale du Travail présenté à son 16<sup>ème</sup> congrès (décembre 1984). Ainsi la question des femmes travailleuses était promue au rang d'axe de travail et d'action du syndicat et devenait un des domaines de préoccupation de la centrale (3).

Enfin, si le Club acquit principalement une renommée dans les milieux culturels et était donc appelé à participer à des rencontres aussi bien au niveau local qu'international, la Commission, elle, parviendra à se faire une audience, même conjoncturelle, dans le milieu ouvrier féminin puisque ses manifestations voyaient une grande affluence de travailleuses.

L'édition d'une revue de femmes «Nissa» («Femmes»), réalisée par ces deux groupes réunis, et dont la parution avait marqué l'anniversaire du 8 mars 1985, a eu certainement pour effet de consolider leur implantation et d'étendre leur rayonnement.

Néanmoins, et malgré cette place acquise par ces structures, leur instauration en tant que formations strictement féminines s'est trouvée en butte à une attitude de rejet de la part d'une opinion radicale qui se considère porteuse d'un projet de changement global de la société.

Peut-on considérer que ces condamnations sont dues à l'échec des animatrices de ce courant de mener à terme les tâches que leur

(2) Anonyme : *Pour que soit garanti le droit de la femme au travail* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84

(3) Collectif : *La femme travailleuse* (en arabe), Bulletin de la C.E.C.F.T., 1985.

imposaient les axes énoncés par leur propre «plate-forme» de travail ? Il est un fait qu'elles ne parviendront ni à élargir leur assise féminine ni à pénétrer les rouages du fonctionnement social, gardant l'allure de cercles clos.

### *Une déviation à la lutte*

Le fait qu'ait émergé en Tunisie, et dans l'environnement précis de la «gauche» tunisienne, une formation féminine axant son objet sur la condition spécifique des femmes indépendamment de toute référence idéologique unitaire a été la source d'un grand débat relativement à la problématique du changement social - débat qui tire sa légitimité des théories traitant justement des modalités et des perspectives de ce changement.

Le groupe-femmes pouvait-il l'impulser ou, au contraire, le retarder, le bloquer ?

### *Une division des sexes*

Pour un certain courant d'opinion, prenant position vis-à-vis de ce phénomène de regroupement féminin autonome dans le contexte de la société tunisienne, cette «ligue» de femmes n'a absolument rien à voir avec la réalité locale, n'a aucun lien avec son contexte culturel, social et politique. Ce sont des femmes «bourgeoises» subissant l'influence de la culture occidentale. Leur Club même est d'inspiration occidentale : comportement «libéré», utilisation prédominante, sinon exclusive, de la langue française, préoccupations étrangères à l'environnement, etc.

En un mot, il s'agit d'un club «d'intellectuelles» dans le sens le plus péjoratif du terme, à savoir opposé à celui de «démunies». Dans cette acception, les intellectuelles sont perçues comme vivant en marge de la société, au-dessus de la masse et, comme telles, ignorant ses conditions de vie et leur dureté, n'ayant pas «ses» problèmes, d'où le glissement vers le fait qu'elles n'ont pas «de» problèmes, qu'elles n'ont d'autres soucis que de l'ordre du complémentaire, du futile...

A l'opposé, les femmes des couches populaires sont considérées comme représentatives de la «vraie» Tunisienne, produits authentiques de la configuration sociale car compagnes quotidiennes de ses exigences et de ses aléas, car se confrontant sans merci aux difficultés qu'elle impose. Leurs tourments sont réels, d'ordre matériel, concret et immédiat, une simple question de survie.

Or, et toujours selon la même thèse, les adhérentes du Club n'ont jamais cherché à établir une jonction entre elles en tant que «avant-garde» consciente et éclairée et cette majorité de femmes empêtrées dans la misère, privées d'instruction, d'instrument de réflexion, incapables de surpasser leur condition. Bien au contraire, tournant obstinément le dos à des motivations d'action telles que la détresse des paysannes démunies des ressources les plus élémentaires, ou celles des ouvrières soumises à une exploitation sans merci ; ou même celles des simples femmes au foyer analphabètes, ignorantes de leurs droits ces femmes se préoccupent de leur «liberté».

Le Club a été conçu par elles comme une sorte d'ancre féminin fermé aux partenaires hommes et à partir duquel elles planifient les moyens de se soulever contre eux. Ne saisissant pas où se situent les véritables causes de la dégradation de la condition des femmes, elles en rendent responsables les hommes qui, tous confondus, sont désignés comme les «ennemis», les «opresseurs» desquels il faut se libérer. Leur révolte consistera à vouloir «concurrer», «imiter» les prérogatives masculines et accéder à une émancipation échappant à tout engagement.

Selon cette optique développée par les critiques du Club d'Etude de la Condition des Femmes, la création de ce Club n'a nullement contribué à précipiter le changement social. La valeur de cette structure tient du modèle occidental de la libération individuelle bourgeoise dont elle s'inspire et qu'elle tend à asseoir, à diffuser dans la société tunisienne. Dans cette mesure, elle est incapable d'impulser une transformation radicale des conditions de vie des classes populaires puisque le type de libération qui y est prôné se nourrit de l'asservissement de ces dernières.



## Une division de la classe ouvrière

La constitution de la commission syndicale féminine s'est trouvée, elle, confrontée à une opposition qui, bien que fondamentalement complémentaire à la première, tire ses arguments de thèses différentes.

Cette opposition s'est manifestée à l'occasion de la série de réunions féminines qui ont suivi la tenue du congrès extraordinaire de l'U.G.T.T. à Gafsa (avril 1981) et qui avait pour but la mise sur pied de cette commission. Les débats qui durèrent tout l'été 81, furent souvent orageux.

A un groupe formé majoritairement par les adhérentes du Club soutenant la proposition de constitution d'une commission féminine faisait face un second groupe comprenant des ouvrières qui contestaient la pertinence de cette entreprise. Pour ces dernières, la société est divisée en classes : une minorité de possédants qui domine et spolie une majorité de dépossédés.

Les tenantes de cette thèse nient donc la contradiction de sexes qui partage la société parallèlement à la contradiction de classes et, par voie de conséquence, nient l'existence d'une cause «spécifiquement» féminine unissant toutes les femmes par-delà leur origine sociale et justifiant une organisation autonome. Selon elles, patriarcat et capitalisme se confondent et la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme amènera automatiquement celle de la femme par l'homme.

A la lumière de ces considérations, l'intégration d'une structure féminine au sein de l'U.G.T.T. apparaissait évidemment comme une manœuvre de fragmentation de la classe ouvrière. Les prérogatives que voudrait s'attribuer la commission étaient dénoncées comme étant dessaisies des structures de base qui ont pour tâche de conscientiser et de mobiliser au même titre les hommes et les femmes. Si les hommes ont autant besoin que les femmes d'être pris en charge, ces dernières doivent, au contraire, faire l'apprentissage de la mixité. Leur isolement ne peut que conforter ce complexe d'infériorité qu'elles traînent depuis l'enfance et les faire régresser quant à l'expression publique de leurs aspirations.

Cette commission apparaissait donc préjudiciable au développement de la conscience ouvrière. Mais c'est, en dernière analyse, l'unité de la classe des travailleurs, de ses modes d'action et de ses revendications qui était mise en cause par elle. Femmes et hommes devaient s'unir dans un même mouvement de lutte, soutenir les mêmes positions, afin qu'ils puissent en conjugant leur force, réaliser leur libération commune.

Il fallut assurer que la commission n'avait pas pour fonction de valoriser les revendications féminines au détriment de celles des hommes mais seulement de donner effectivement aux travailleuses l'opportunité d'accéder au mouvement global, et donc de le renforcer, pour que se dénoue la polémique.

Ainsi, aussi bien au niveau de la mobilisation des femmes qu'à celui de la mobilisation de la classe ouvrière, l'apparition d'un groupe féminin autonome a été perçue par l'opinion «opposante» comme une déviation, une perversion des schémas «révolutionnaires» orthodoxes. En définitive, on reprochait à ce courant de n'avoir pas mis en œuvre la conception autrefois véhiculée par l'U.F.T. A plusieurs décades de distance, cette conception aurait-elle pénétré la société tunisienne? L'autonomie des femmes est-elle vraiment l'entrave principale au changement social global? Même si l'imbrication des facteurs exclut de répondre de manière tranchée, il n'en demeure pas moins que ce groupe n'aura pas pu faire la démonstration du contraire.

### *Une lutte déniée*

Chez les protagonistes de ce mouvement, l'opinion prévalente était qu'elles ne se sentaient, en fait, nullement investies de la charge de ce changement. Leur adhésion à des structures (aussi bien culturelles que syndicales) de réflexion explicite de manière assez évidente les bornent.

Néanmoins, la confrontation à des événements cruciaux par lesquels sont passés aussi bien la Tunisie que d'autres pays leur permit rapidement d'éprouver à quel point ces limites étaient étriquées. Le passage à l'action politique figurait, en ce sens, comme une tentative de dépassement.

## L'impasse intellectuelle

Bien qu'ayant élaboré un programme les invitant à comprendre, d'une part la signification de leur statut de femmes dans la société tunisienne et, d'autre part le vécu de ce statut sous ses différentes formes et manifestations, les membres du Club d'Etude de la Condition des Femmes ne parviendront pas à saisir les mécanismes économiques et sociaux qui sont à l'origine de la génération de ces deux visages de la réalité féminine : celui des institutions et celui du vécu.

En effet, au terme de leurs analyses ces femmes ont abouti à la double inadéquation entre, d'une part leurs aspirations à l'émancipation et la législation, et d'autre part entre la législation et leur vécu. Elles en ont déduit que l'alternative était d'agir par intermittence et sur le juridique et sur le quotidien.

Néanmoins, en se situant sur le plan des manifestations phénoménales de leur condition, elles s'interdisaient de comprendre, d'examiner les raisons de leur incohérence, le rapport qui existe entre elles et le système social. Leur alibi était qu'elles refusaient de donner des références théoriques à leur approche, à leurs recherches, paramètres jugés dogmatiques, réducteurs, comparés à la multiplicité de l'être.

Parce que ne saisissant pas le caractère de l'enjeu socio-économique et culturel qui a permis l'introduction d'une législation répondant à l'orientation modernisante du pays sans correspondre à une transformation interne profonde des structures et des mentalités, ces femmes se sont arrêtées aux conséquences de cette dualité qui se manifestent par un déchirement existentiel constant.

Ce sont donc les expressions immédiates de ce déchirement qu'elles vont examiner : au contact, sinon imbues, des valeurs de liberté, d'égalité et de justice d'une part, assujetties aux valeurs patriarcales d'autre part, le dédoublement du référent se résoudra pour elles en un conflit d'identité personnelle et non en une problématique de libération globale.

A partir de ce moment, elles vont se mouvoir en rupture avec le reste des femmes, avec l'ensemble de leur contexte pour

ne plus représenter qu'elles-mêmes, pour tenter de résoudre leurs propres contradictions en prônant le droit à l'émergence et à la reconnaissance de l'individu (en l'occurrence femme) au nom de valeurs non plus «patrimoniales» mais universelles.

L'intervention dans le milieu syndical constituait, par contre, l'occasion favorable pour nouer des contacts avec la masse des femmes travailleuses, pour prendre connaissance de leurs conditions et de leur mode de vie, leurs schémas de réflexion, leurs besoins, en un mot, l'occasion d'avoir accès à une réalité plus large, sortir en quelque sorte de son ghetto. Néanmoins, et très rapidement, les prérogatives de la commission syndicale féminine seront délimitées et restreintes à celles de «l'étude».

Au cours de la commémoration de la journée du 8 mars 1982, Taieb Baccouche fut convié à prononcer une allocution d'ouverture. Cette intervention, tout en assurant les organisatrices de l'appui de la centrale, était destinée à fixer les contours et les limites de la commission naissante.

L'intervenant, exprimant sa conviction de l'existence de problèmes spécifiques, mais néanmoins occultés, des femmes à l'intérieur de la classe ouvrière et de menaces qui pèsent sur leur droit au travail du fait de la politique gouvernementale, considéra que l'adoption par l'U.G.T.T. d'une pareille commission relevait de sa fonction sociale.

Cette commission, précisait-il, aurait pour rôle de cerner les problèmes des femmes au travail, de les analyser, de réunir et étudier les documents épars touchant à leur situation.

*«...nous sommes décidés à approfondir l'étude de cette condition dans le cadre du Bureau des Etudes ...dans le but de démontrer scientifiquement cette thèse [que les problèmes spécifiques des femmes sont le fruit d'une structuration sociale donnée] et, dans cette optique, l'appui sur les cadres syndicaux féminins est naturel...».*

*«Les cadres syndicaux féminins ont un rôle très important à jouer ...et l'intérêt de leurs travaux se reflète dans l'évolution des mentalités quant à la cause des femmes travailleuses...» (4).*

(4) T. Baccouche : Allocution, Bulletin de la C.E.C.F.T., 1982.

En 1983, reprenant les thèmes de la controverse et des malentendus qui ont présidé à la création de cette structure et à l'attribution de ses prérogatives, T. Baccouche rappellera qu'il ne s'agissait là ni d'une union féminine parallèle à l'U.N.F.T., ni d'une structure syndicale parallèle à l'U.G.T.T., mais d'une simple commission de «réflexion et d'étude» prévue par les statuts de l'U.G.T.T. dans le cadre du Bureau des Études et complétant par son objet spécifique les travaux accomplis par les autres commissions spécialisées (5).

Ainsi, ses attributions étaient claires. Mais ceci n'en contribuera pas moins à estomper et affaiblir son efficacité. En effet, avec ce statut était ôtée aux militantes syndicales la possibilité de regrouper les travailleuses, de les mobiliser autour de revendications précises, d'entamer avec elles des actions de solidarité, de sensibilisation, de contestation, puisqu'elles devaient s'en remettre pour tout cela à leurs structures de base en y adjoignant leurs «recommandations».

C'est face à une telle impuissance que se trouvèrent ces militantes au lendemain de la tribune libre organisée pour le 8 mars 1983 et qui attira des dizaines d'ouvrières courant le risque de perdre leur emploi. Ces ouvrières venant des secteurs du textile, de la Régie des Tabacs, de l'Office de l'Artisanat, etc. exprimèrent l'ampleur de l'exploitation et de l'oppression qu'elles subissaient mais aussi l'attente de «solutions» fournies par les membres de la commission. Ces dernières ne purent que leur exprimer leurs regrets. La manifestation du 8 mars 1984 vit son audience ouvrière sensiblement baisser.

Ainsi, au dilemme des intellectuelles divisées entre leur volonté de transformer leur statut de femmes dominées et leur relatif isolement par rapport aux conditions de ce changement, s'ajoutait un blocage des issues, des possibilités d'organisation effective et d'action de masse, qui les reléguait vers le «culturel».

---

(5) T. Baccouche : Allocution, Bulletin de la C.E.C.F.T., 1983-84.

## Une tentative de dépassement

L'avènement de faits importants sur la scène internationale mais aussi dans la vie du pays allait, néanmoins, pousser ces femmes à prendre conscience du fait que leurs structures d'encadrement ne leur permettaient pas l'expression politique et la manifestation publique de leurs prises de position. Elles se convertiront alors, de manière ponctuelle, en un groupe informel, celui des Femmes Démocrates qui prendra une place à part entière auprès des autres courants d'opposition.

Sa première apparition se fit en été 1982 en réponse à l'appel lancé par l'Union des Femmes Palestiennes pour que leur cause soit soutenue par toutes les femmes du monde alors que les Israéliens envahissaient le territoire libanais. Cette réponse se manifesta alors sous la forme d'un grand rassemblement féminin organisé devant le siège de la Ligue des Etats Arabes à Tunis (août 1982). Les slogans scandés à cette occasion mettaient particulièrement l'accent sur le militantisme dont faisaient preuve les femmes palestiniennes et libanaises et, à l'opposé, sur le mutisme des organisations féminines officielles arabes.

De même, une délégation se chargea de remettre au responsable des Affaires Arabes et de la Palestine à la Ligue une motion dénonçant l'agression sioniste, la complicité de l'impérialisme américain et la trahison des Etats arabes; rendant hommage à la résistance des combattants et des populations dont plus spécialement les femmes et les enfants; demandant la levée du siège autour de Beyrouth-Ouest, le soutien arabe aux combattants et la rupture des relations diplomatiques et économiques avec les U.S.A.(6).

A l'issue de cette manifestation, un télégramme de soutien fut adressé aux femmes palestiniennes et libanaises et une déclaration publiée sur les journaux locaux assimilant la lutte pour la liberté et la démocratie à la lutte contre toutes les formes de domination et incitant la population à se secouer de sa léthargie (7).

(6) Déclaration: *Une manifestation de femmes à Tunis* (en arabe), El Mostaqbil du 9.8.82.

(7) Déclaration: *Appel de femmes tunisiennes* (en arabe), El Mostaqbil du 30.8.82.

Cette action ne fut guère isolée puisque, fin août, les femmes étaient nombreuses au port de Bizerte à l'accueil des *fidayins* palestiniens évacués de Beyrouth. Les massacres de Sabra et Chatila qui suivirent les mobilisèrent encore en un rassemblement de protestation devant le siège des Nations-Unies à Tunis (septembre 1982). Après des tentatives de dispersion de la part de la police, les femmes réussirent à pénétrer l'enceinte et à remettre une motion invitant les responsables de l'O.N.U. à intervenir en faveur d'un règlement de la question palestinienne (8).

Cependant, ces entreprises furent suivies d'un long silence politique des Femmes Démocrates qui dura jusqu'à l'été 1984. En effet, au début de cette même année, le pays avait été secoué par des manifestations de colère à la suite de la décision gouvernementale d'annuler la subvention par la caisse de compensation des produits céréaliers et, par suite, de relever le prix de ces produits dont celui du pain. Les soulèvements provoqués par cette mesure furent d'une rare violence et débouchèrent sur des centaines d'arrestations. Parmi les inculpés, dix jeunes provenant des quartiers populaires furent condamnés à la peine de mort.

C'est la prononciation de cette sentence qui mobilisa de nouveau le groupe des Femmes Démocrates dans des actions de protestation. Prenant d'abord part à une action commune avec les différentes formations d'opposition (manifestation devant le Tribunal de Tunis le 6 juin 1984 et remise d'une motion au Président de la Cour d'Appel), elles firent rapidement figure de proue de ce mouvement alors que les contraintes organisationnelles freinaient l'initiative des politiques.

Publiant une déclaration dans laquelle elles rendaient le gouvernement responsable des émeutes et dénonçaient les irrégularités qui ont entaché les procédures juridiques, elles furent les premières à se prononcer de manière claire pour l'abolition de la peine de mort en Tunisie (9).

---

(8) Déclaration : *Appel de femmes démocrates tunisiennes au Secrétaire Général des Nations-Unies* (en arabe), El Mostaqbil du 30.9.82.

(9) Déclaration : *Une déclaration de femmes démocrates* (en arabe), Er-Ray du 15.6.84.

De même, et à la suite de la cassation de deux jugements sur dix, elles appelèrent à une manifestation devant le Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme (15 juin 1984) où des avocats et des membres des familles des condamnés firent valoir le caractère inhumain de ces jugements (10). Dans le même sens, un télégramme demandant la grâce fut adressé au Président de la République.

L'annonce de cette grâce (19 juin 1984) fut saluée comme une victoire de la justice et de la démocratie dans le pays dans une nouvelle déclaration publiée par les Femmes Démocrates qui annonçaient leur résolution de prendre part à toute campagne de soutien à une amnistie générale et de lutte contre la peine de mort (11).

La projection qu'a connue la Tunisie, à partir de l'été 85, à l'avant-scène de la «zone de tension» internationale, enracinera de manière plus prononcée l'action de ce groupe dans la réalité locale et l'amènera à des prises de position plus radicales.

Le renvoi de travailleurs tunisiens par le gouvernement libyen, la menace que représentait l'U.G.T.T. depuis la rupture des négociations salariales avec le gouvernement tunisien, la présence palestinienne avec les risques qu'elle comportait, étaient autant de signes annonçant une crise latente aussi bien au niveau social qu'économique et politique. Cette crise sera enclenchée par le raid mené par Israël contre le Quartier Général de l'O.L.P. dans la banlieue de Tunis le 1<sup>er</sup> octobre 1985.

Dans le flot des réactions de protestation de l'opposition tunisienne contre la politique «défensive» mise sur pied par le gouvernement pour parer aussi bien aux problèmes internes qu'à leur extension internationale, les Femmes Démocrates exprimèrent elles aussi leur indignation. D'abord en organisant une marche silencieuse allant du Centre Culturel Américain au Ministère de l'Intérieur (le 5 octobre 1985), marche qui fut interrompue par une intervention policière et suivie de l'arrestation momentanée d'une adhérente à ce groupe. Ensuite, en

(10) Déclaration: *Le groupe des femmes démocrates* (en arabe), Er-Ray du 22.6.84.

(11) Déclaration: *Pour l'étape suivante* (en arabe), Er-Ray du 29.6.84.



publiant une déclaration dans laquelle elles dénoncèrent le terrorisme de l'Etat d'Israël et la complicité stratégique des U.S.A. qui ne faisait que confirmer les sentiments de défiance du peuple tunisien vis-à-vis de cette puissance impérialiste. De même, elles protestèrent contre la répression sévissant dans le pays et qui a touché particulièrement les manifestations de contestation contre Israël et les Etats-Unis, considérant que la crise ne pouvait se résoudre par l'effritement des forces internes mais au contraire par leur mobilisation contre les principaux ennemis(12).

Cependant, ces activités politiques, malgré la rigueur du ton qui y était développée, étaient plus le fruit de réactions énergiques mais sporadiques, suscitées par l'importance des événements que le résultat d'une ligne de pensée et de conduite intégrant le politique au féminisme. En effet, tandis qu'une dissociation formelle était entretenue entre les membres des groupes féminins et les protagonistes des actions politiques (qui sont de fait plus ou moins les mêmes), aucune mobilisation de cette envergure ne s'est réalisée au nom de la défense d'intérêts féministes.

Voulant affirmer les femmes comme porteuses d'opinions de démocratie, de liberté et de justice, les tenantes de ce courant n'en continueront pas moins à réfléchir le féminisme comme évidé de toute signification politique.

---

(12) Déclaration : *Les femmes démocrates protestent* (en arabe), Er-Ray du 18.10.85.

## Un féminisme pluriel

En réalité, l'approche du féminisme est loin de constituer en elle-même une position claire et partagée au sein de cette mouvance qui confronte un certain nombre de points de vue divergents (1). L'absence d'un travail de recherche collectif sur la signification de cette notion et sur ses implications a été à l'origine d'une quantité de controverses où chacune mettait en avant la charge propre qu'elle projetait en ce concept.

La problématique de fond de ce débat touchait au rapport, réel ou supposé, entre féminisme et politique. Sous le vague de ces termes s'enchaînait une série d'autres interrogations révélatrices de l'inquiétude de ces femmes de situer leur entreprise et de lui trouver une orientation.

Etre féministe consistait-il à se poser comme marginales, «dérangeantes» par rapport à la société ou à tenter d'intégrer, en la rénovant, cette société ? Et, en définitive, le féminisme était-il la conséquence d'une aliénation culturelle à l'Occident ou, au contraire, le produit d'une remise en cause immanente à notre société ?

Les entretiens menés avec quelques-unes des protagonistes de ce courant ont permis, à la fois, de mettre en présence des représentantes de ces différentes positions et, aussi, d'éclairer les soubassements qui ont débouché sur de telles positions.

La première observation qui ressort de ces entretiens est que pour la quasi-totalité des femmes interviewées, leur venue au féminisme s'est faite dans un rapport étroit avec leur expérience politique: mouvement étudiantin, parti politique, syndicat.

L'appartenance à des courants de la gauche représentait le lieu d'apprentissage par excellence des mécanismes du fonc-

---

(1) Colloque maghrébin : *Quels féminismes dans les pays du Maghreb?* C.E.C.F. les 3-5.5.85 (non publié).

tionnement social qui donnent naissance aux phénomènes des inégalités, le lieu de maîtrise des schémas et des modes de contestation de ces inégalités et, par la même occasion, le lieu d'éveil, de prise de conscience de sa propre condition. Cependant, l'approche de ces mêmes idéologies de gauche de la question féminine procédait de manière insidieuse : ignorant et occultant cette dernière au profit de thèses globalisantes quant au changement social, elle laissait, au niveau de la pratique, libre cours à la reproduction de comportements discriminatoires et sexistes qui ne pouvaient être remis en cause.

Cet état de fait suscitera, chez une frange féminine, le sentiment de la singularité de son statut et de la spécificité de sa situation. La nécessité de se regrouper et l'entrée au Club d'Etude de la Condition des Femmes qui a suivi ont permis, quant à elles, de mieux faire ressortir les contours de cette spécificité, de mieux asseoir sa consistance, en un mot, de se reconnaître et de s'assumer. Néanmoins, cet impact premier entre politique et féminisme aura une influence déterminante sur les positions défendues au sein de ce Club dans la mesure où la perception du féminisme s'élaborera dans une sorte de réaction en retour à la conception du politique.

En effet, et pour un certain nombre d'adhérentes, l'approche au féminisme est perçue comme un complément, une perfection des idéologies de gauche. Leur engagement féministe se situe alors dans le prolongement de leur engagement politique.

1 - *« Je suis arrivée au féminisme par conviction politique : en tant que femme je dois prendre en charge mes problèmes spécifiques dans des structures autonomes tant au niveau de la réflexion que de l'action. En tant que citoyenne et travailleuse, j'essaierai de m'exprimer dans les structures appropriées : ligue, syndicat... »*

*Ainsi, j'ai pu faire le lien entre ma révolte de jeune adolescente (contre le pouvoir du père, de la famille...), ma prise de conscience politique (capitalisme et patriarcat) et ma vie quotidienne.»*

2 - *« Je suis venue au féminisme par conviction... Avant d'y arriver, j'étais une militante dans les rangs du mouvement étudiant et c'est mon engagement politique qui m'a beaucoup aidée à trouver le chemin du féminisme.»*

Pour d'autres, par contre, la rencontre avec le féminisme a été vécue comme un moment de découverte de soi, de son individualité, de manière autonome par rapport aux idéologies totalisantes.

1 - «*La recherche dans ce Club était liée au problème de la démocratie étant donné que s'était instituée une norme dans les clubs culturels qui n'avait rien à voir avec la culture : l'exclusion de tout ce qui n'était pas politisé à la manière de la gauche (de l'extrême-gauche)*».

2 - «*L'agressivité déployée par les hommes face à la prise de parole féminine, qui était une remise en cause de leur pouvoir (pouvoir du discours chez les «intellectuels»), m'a amenée à prendre conscience des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans la société ...J'ai pris conscience qu'on essayait dans nos rapports entre femmes d'ignorer la dimension affective*».

Ces trajets divers déboucheront, à leur tour, sur des appréhensions différenciées et pratiquement antagoniques du féminisme et, conséquemment, des formes de lutte adoptées.

### *Les conceptions du féminisme*

En fait, il est difficile de réduire les sensibilités en présence à deux grandes «tendances», l'une se réclamant du politique la seconde se retrouvant dans le «vécu», tant l'interaction et les nuances entre ces niveaux sont subtiles. De même, si les «théorissatrices» du féminisme ne s'alignent guère sous la bannière d'une «idéologie féministe» et conservent chacune des convictions politiques propres, les implications personnelles et affectives de cette notion ont, elles aussi, pris des visages multiples.

Pour les tenantes de la première orientation, les thèses vont du changement révolutionnaire à la conception démocratique.

1 - «*La situation actuelle des femmes, et des femmes tunisiennes en particulier, est la résultante du système patriarcal et du système capitaliste. Les deux sont basés sur le même principe de l'accumulation de l'argent, du pouvoir, des privilèges qui font des femmes la frange la plus exploitée de la société : productrices de plus-value dans le procès du travail domestique et du travail marchand. Le système*

*patriarcal, en occultant cette double oppression - exploitation des femmes, fait de ces dernières l'instrument de reproduction de l'ordre social aliénant».*

2- *«Si l'oppression des femmes est pour moi le plus pernicieux des racismes, le plus ancien, le moins évident, lutter contre cette oppression, c'est lutter aussi, du même coup, contre toute forme de discrimination. C'est donc faire des luttes pour la fin de l'oppression des femmes un des maillons de la chaîne qui a pour but de libérer les êtres humains du poids de l'exploitation. C'est pourquoi le féminisme s'intègre de plain-pied dans tous les combats démocratiques et libérateurs. Il aboutit à une nouvelle conception du politique et du social».*

A cette démarche où le sujet prend du recul par rapport à sa situation pour l'intégrer à tout un processus social, répond l'adhésion au féminisme comme une manière d'assumer sa désarticulation par rapport à ce processus, de légitimer un mode de vie échappant à la tradition et aux normes, de résoudre ses contradictions personnelles et avec son environnement.

1 - *«C'est vers la fin de l'année 79/80 que je me suis proclamée féministe au Club. Je pouvais le faire parce que je ne me posais plus le problème de l'opposition Occident/Orient, cette opposition qui me paraissait, me paraît encore, schizophrène. Comment j'en suis arrivée là? Je crois que mon itinéraire a été différent parce que ma vie privée était différente.*

*Au milieu de cette angoisse autour du féminisme, j'ai commencé à vivre avec quelqu'un dont l'identité était encore plus problématique que la mienne. Juif Tunisien... Quelles références culturelles cela impliquait-il? Quelles références communes à part la tunisianité?*

*Je devais résoudre le problème de mes choix, de ma démarche pour continuer ou m'arrêter... Je devais résoudre le problème de l'identité parce qu'un problème relationnel se posait... Je n'ai pu assumer le féminisme que parce que je n'éprouvais plus le besoin de renier l'occidental en moi, de justifier ma culture occidentale qui est d'ailleurs la culture universelle qui contient Voltaire, Rousseau, Marx, le féminisme... bref, culture dans laquelle il y a toute la pensée humaine et humaniste et qui exclut Le Pen et autres...».*

2- *«S'assumer en tant que féministe n'était pas facile. La solidarité des femmes m'a aidée à casser les images qu'on se faisait de moi, ça m'a*

*donné le courage d'être ce que je suis. Le fait de militer dans un groupe de femmes est très important pour avoir la force de lutter, de vivre la vie de tous les jours.*

*Ça m'a aidée à comprendre les rapports de pouvoir entre mon mari et moi.*

*Ça m'a aidée à me déculpabiliser vis-à-vis de mon enfant.*

*Ça m'a aidée à m'assumer en tant que femme, à aimer et accepter les autres femmes, mais aussi les hommes.*

*Cette force d'aimer, c'est ma nouvelle vision du monde qui me l'a donnée».*

### **Les luttes féministes**

Cet éclatement des conceptions se répercutera, à son tour, sur des options de lutte divergentes. Ce facteur est de nature à expliquer les blocages et l'immobilisme où s'est, souvent, trouvé ce courant.

Un consensus semble établi autour du fait que les luttes pour la transformation de la condition des femmes sont nouvelles, à inventer, qu'elles «demandent beaucoup d'imagination, car l'oppresseur n'est pas un ennemi extérieur à nous et facilement identifiable, il s'incarne dans un ensemble de valeurs, dans une façon de vivre et de juger qui constitue l'armature du système social».

C'est pour cette raison qu'une importance particulière sera, généralement, donnée à la lutte quotidienne dans la sphère privée où les problèmes sont «évacués», «banalisés», «individualisés» mais aussi dans la sphère publique (la rue, le travail) où l'idéologie dominante secrète un sexisme de tous les moments.

Cependant, si l'on considère vital que les femmes s'engagent de manière immédiate dans des actions revendicatives, ne serait-ce que parcellaires, il sera très peu fait allusion à «l'issue» concrète que ces actions pourraient drainer, à un projet social qu'elles sous-tendraient.

La majorité des propositions vont plutôt dans le sens d'un «réaménagement» de la société actuelle : transformation des mentalités, batailles juridiques qui sécurisent les femmes quant

à leurs droits, luttent pour les libertés démocratiques, pour le droit des minorités, pour le droit aux différences individuelles... Ces aspects sont perçus comme autant de contributions devant déboucher sur une «réforme» graduelle de cette société, sur un changement de son «visage».

Néanmoins, le recours à la lutte au sein de structures organisées, cadres de mobilisation et donc forces potentielles de changement, sera aussi évoqué : lutte dans les structures syndicales qui garantit aux femmes un statut d'être indépendant, lutte dans les structures culturelles qui permet aux femmes de produire une autre image d'elles-mêmes, lutte dans les structures politiques qui leur donne prise sur les mécanismes de pouvoir, mais aussi lutte dans des structures spécifiques et autonomes qui a pour rôle de favoriser une prise de conscience féminine collective et qui donne aux femmes les moyens de se défendre ...

Dans la confrontation entre ces deux démarches, l'alternative que se propose ce courant apparaît peu claire, bloquée entre ces deux volontés :

- 1 - *«Créer une société tolérante, démocratique où il fait bon vivre».*
- 2 - *«Etablir une société sans classes, égalitaire et juste, la libération des femmes étant le résultat d'une libération sociale et politique de toute la société».*





## CONCLUSION



Remonter un siècle d'activités féminines en Tunisie constitue une véritable source de plaisir pour une féministe convaincue: plaisir de réaliser et de démontrer, sur la base de données concrètes, que les femmes ne représentent pas, effectivement, cette masse humaine pétrifiée et diminuée; plaisir de découvrir, au contraire, que des femmes ont été à l'avant-garde d'actions qu'aujourd'hui on aurait du mal à entreprendre et même à concevoir; plaisir enfin d'être assurée d'un antécédent notable qui ouvre la porte à des perspectives multiples.

Cependant avec combien de personnes est partagé ce plaisir? Combien de personnes ont connaissance de l'existence d'organisations féminines avant 1956 et même après?

Au-delà du silence qui entoure l'histoire féminine, cette méconnaissance est symptomatique de la nature même de cette histoire. Le citoyen tunisien garde certainement en mémoire que la période coloniale fut une période de grande effervescence nationaliste, que la Zitouna a représenté une institution traditionnelle prestigieuse, que le Parti Communiste Tunisien a marqué de sa présence la scène politique du pays et que le Destour a fini par prendre le pouvoir aux colonisateurs.

Mais qu'à l'intérieur de ces phases, de ces cadres, des femmes aient pu prendre une part active, qu'elles aient pu en ces temps si lointains «désert» le foyer familial pour intervenir publiquement, organiser et participer à des réunions, mener des manifestations, etc., est rarement envisagé ou supposé, tant paraissent négligeables leur rôle et leur influence dans la société.

Pourtant, cette page méconnue et dépréciée de la condition féminine était à même de faire figure d'un véritable mouvement. D'abord, de par son maintien et sa constance dans le temps, durée qui assure sédimentation et stabilisation. Ensuite, en raison de son caractère organisé et institutionnel, élément qui implique une certaine structuration, une certaine permanence au niveau de la direction, la référence à une idéologie donnée, l'élaboration d'un programme et de méthodes d'action et, en conséquence, l'acquisition d'un certain rayonnement social. Finalement, en vertu du fait que des femmes soient parvenues à se réunir, qu'elles se soient exprimées, qu'elles aient milité, avec les différentes

nuances que peut prendre ce terme selon les époques, elles ont émergé en tant qu'actrices dans les rouages de la vie sociale et politique.

De la même manière, à cette émergence paraissent liées une finalité et une portée d'ordre social. A partir du moment où les femmes se posent en tant que force active, cela implique qu'elles se sentent investies d'une prédisposition et d'une responsabilité quant à une intervention sur leur environnement. Ainsi les femmes, loin de représenter des êtres marginaux par rapport à toute vie sociale, sont un des facteurs de détermination de son mode d'organisation. Le fait que des militantes tunisiennes aient engagé une tentative en ce sens pourrait a priori assimiler leur expérience à un mouvement féminin.

Mais le constat irréfutable que leur «conscience» n'a pas atteint son niveau le plus élevé, que leur action n'a pas débouché sur le changement présumé, en vient à nous recommander une plus grande circonspection dans l'usage de ce terme, nous incite à lui appliquer une grille plus serrée et plus précise d'évaluation.

Ainsi, s'il se vérifie qu'à l'échelle de chaque organisation ont été réunies les trois données de base qui fondent un «mouvement organisé» (1) à savoir : l'existence à leur tête de dirigeantes, la formation d'une base, la manipulation combinée d'enjeux matériels et de credos symboliques, on remarque un déphasage total par rapport à la mise en œuvre du mouvement et à ses effets d'entraînement.

De fait, chaque regroupement s'est rallié à un «système de valeurs» qui lui était particulier et qui sous-tendait des visions de société différenciées. Simplement, ces valeurs nous sont apparues non pas comme l'expression et la conception propres de ces regroupements, mais bien plutôt comme une transposition, une adoption de valeurs les dominant.

De même, ces formations se sont dotées d'un «système normatif» mais qui leur était dicté, à son tour, par les normes de la conformité et de la discipline. Loin d'acquérir leur légitimité

---

(1) R. Boudon/F. Bourricaud : op cit.

par opposition aux règles de fonctionnement les régissant et les canalisant et en s'attaquant à elles, nous constatons que nous sommes en présence d'organisations qui les ont reconduites et les ont consolidées.

Enfin, aucune de ces tentatives n'est parvenue à concentrer ce qui fait les contours et la force d'un mouvement de masse. D'une part, ne maîtrisant pas d'enjeux qui leurs soient propres, les différentes structures féminines n'ont pu opérer une « généralisation des enjeux » ou, en d'autres termes, faire de la question féminine un ordre essentiel et incident sur la configuration sociale et sa transformation. D'autre part, leur « capacité d'inclusion », loin de s'étendre aux secteurs sociaux les plus larges, est demeurée quasiment liée au milieu d'émergence de chaque noyau féminin : les couches beldi traditionnelles pour l'U.M.F.T., les classes défavorisées pour l'U.F.T. qui marque à elle seule un déplacement notable, la nouvelle élite bourgeoise moderne pour l'U.N.F.T. qui est restée repliée sur elle-même malgré ses prétentions à développer un réseau national.

En définitive, nous pouvons déduire de ce tableau que tous les critères qui font d'un mouvement de femmes un mouvement féministe, un mouvement tout court, manquent.

Ce sont les conséquences découlant de cet ensemble de traits qui nous permettent, par ailleurs, d'établir que l'action des femmes en Tunisie a failli à la finalité inscrite au programme de tout mouvement féministe : celle de permettre aux femmes d'accéder au statut de citoyennes à part entière dans le cadre d'une révision globale des structures sociales. Ceci s'est vérifié pour l'étape antérieure à 1956 quand l'objectif de la libération nationale s'est soumis tous les autres objectifs. Ceci s'est confirmé pour l'étape postérieure à 1956 lorsque la libération nationale a aliéné celle des femmes.

Ce second tableau nous conduit, lui aussi, à dénier la constitution d'un mouvement de femmes tunisiennes, le mouvement étant fondamentalement opposition, changement, alors que nous assistons là à des fonctions d'intégration, de conservation.

Toutefois, s'il est admis que les groupes de femmes dans le monde arabe ont érigé des formes spécifiques (2), peut-on considérer aussi «typique» de cette spécificité qu'elle leur ôte la latitude de se constituer en des mouvements effectifs ? Autrement dit, qu'est-ce qui a entravé, s'agissant des femmes tunisiennes autant que des femmes d'autres pays arabes, la construction d'un véritable mouvement féministe ?

Pour appréhender le point de rupture essentiel, il est nécessaire de rappeler que, selon la définition qu'en donne Touraine, le mouvement féministe est un mouvement intrinsèquement politique.

Or, nous pressentons, par ailleurs, le rapport particulier, ambigu, qu'entretient la catégorie féminine à l'égard de cette instance, de cette sphère politique.

Dans le dépouillement de leurs paroles, de leurs gestes, de leurs actes, les femmes font de la politique. Elles sont, au même titre que tous les individus, des êtres politiques. En extériorisant leurs pensées et leurs expériences, elles traduisent des constatations en dénonciations politiques (3). Seulement, elles font de la politique en ignorant qu'elles en font, en refusant d'en faire. En effet, la politique représente à leurs yeux un domaine étranger, fermé à leur vie et elles s'en tiennent à une distance symbolique de respect et d'humilité, convaincues de leurs limites inhérentes et des limites de leur rôle domestique ou humaniste dans le meilleur des cas (4).

En revanche, dès qu'elles s'élèvent à ce champ et qu'elles désirent s'y insérer, elles s'empressent d'en effacer leur «petite condition» et parviennent, paradoxalement, à en exclure tout ce qui fait leur spécificité (5).

(2) Y. Nawal : op.cit.

(3) O. Patané : *La femme italienne et la politique*, in *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, op. cit.

(4) E. Richard : *Femmes et politique dans la France méditerranéenne*, in *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, idem.

(5) Y. Polity-Charara : *Femme et politique au Liban*, in *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, idem.

Cependant, la nature de la relation qui lie les femmes à la politique apparaît comme primordiale pour la réalisation, ou non, de leur auto-détermination. Ainsi, la maîtrise du politique, concrétisée par le fait de contrôler et de se reconnaître en un mouvement de femmes, est la seule opportunité qu'elles ont de se prendre en charge, de s'orienter vers l'optique d'une lutte pour le changement social, de faire déboucher le projet féministe dans sa double dimension.

Si le politique leur échappe, qu'il les domine comme un phénomène occulte, il ne peut qu'exploiter leurs forces au profit de projets qui pour être globaux ne les ignorent pas moins pour cela. Par contre, si ce sont elles qui rejettent le politique comme étant pure mystification, elles peuvent, à leur tour, parvenir à évoluer en circuit clos, à s'émanciper mais non à se libérer. Dans les deux cas, ces attitudes apparaissent comme les signes que les femmes, même en action, ne détiennent guère les tenants et les aboutissants de leur devenir.

Dans cette mesure, on est alors en droit de s'interroger sur la manière dont a été « entretenue » l'activité féminine pendant près d'un siècle en Tunisie. Au bénéfice de qui a été étouffée, usurpée la conscience d'êtres politiques des femmes ? Et, par voie de conséquence, au centre de quels enjeux a été disputée leur action ?

En fait, l'entrée des militantes tunisiennes dans la sphère publique a correspondu, à chaque fois, à la mise sur pied d'un projet de société auquel elles avaient très peu participé en tant que conceptrices et qu'elles avaient beaucoup supporté en tant qu'exécutantes.

Ainsi, la formation de l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie a pratiquement été la création des autorités zitouniennes, sinon d'une autorité : celle de Mohamed Salah Ben Mrad. Le recours à un tel « appareil » lui était imposé par une conjoncture marquée par un ébranlement des valeurs traditionnelles religieuses dont les femmes devaient se faire les gardiennes, désormais actives. Dans ce cadre, l'orientation de l'Union Musulmane ira dans le sens d'une confortation de ces valeurs auprès des femmes, mères des générations à venir, et d'une

coloration du mouvement national de cette connotation religieuse.

La constitution de l'Union des Femmes de Tunisie répondait, elle, à une nécessité stratégique du P.C.T. d'élargir sa base auprès des femmes en vue d'un encadrement structuré de l'ensemble des secteurs de la population. Ses militantes devaient alors se mouvoir dans l'optique de ses mots d'ordre considérant que les femmes des classes populaires représentaient la catégorie où se répercutaient avec la plus grande acuité les injustices de la guerre et de la spoliation économique et, comme telle, était la plus sensible à un combat pour l'amélioration des conditions de vie.

Enfin, l'Union Nationale des Femmes de Tunisie est, sans aucun doute, une des instances de l'appareil d'Etat créée pour impulser une politique d'intégration des femmes aux rouages d'une économie et d'une société en voie de modernisation inégale. Elle aura alors pour fonction de soutenir une action tendant à assurer une mutation «tempérée» des structures de la société en favorisant une émancipation féminine dans la limite des conceptions traditionnelles.

En définitive donc, ces différents groupements de femmes n'ont été que des agents au service de la promotion de l'une ou l'autre des politiques et leurs adhérentes les porte-parole convaincues de l'une ou l'autre des idéologies. A ce titre, elles auraient fait figure de militantes imbues de la défense d'une cause au même degré que leurs partenaires hommes, si la différence de statut n'était aussi large entre eux, si leur engagement lui-même ne leur avait été dicté par ces partenaires, s'il ne leur avait interdit de s'interroger sur leur propre condition et d'en faire un lieu de changement.

C'est en fait parce qu'elles ne posaient pas cette condition comme objet de doute qu'il a été si facile de les insérer dans des mouvements qui les ignoraient en tant que femmes.

De même, et au cours de leurs activités, elles n'auront guère contribué à remettre en cause cette condition mais à la conforter d'abord en tant que femmes-conservatrices, ensuite en tant que femmes-reproductrices enfin en tant que femmes-levier de changement.



De longues années de luttes féminines, outre le fait qu'elles ont été recouvertes par des structures qui les dominaient, n'auront guère permis de définir un mode de libération des femmes qui soit adéquat, d'une part à l'accès à un statut d'égalité avec les hommes et à l'élaboration d'une société qui les assimile pareillement, d'autre part.

Le résultat le plus éloquent d'une telle orientation est qu'en 1983 les femmes tunisiennes en soient à défendre la même revendication qu'en 1924 : celle de faire accepter leur corps par leur environnement.

A soixante ans d'intervalle, tandis que Manoubia Ouertani et Habiba Menchari appelaient à la désacralisation de ce corps pour que l'être tout entier puisse se former, s'éduquer, s'instruire... les animatrices du courant actuel protestent, elles, contre l'agression qui est faite à leur corps parce que leur être a à peine commencé à accéder à l'instruction, au travail, à la vie sociale.

Le fait que tout au long de ce trajet, les femmes n'aient pas pu, ou n'aient pas osé s'attaquer aux conceptions projetées sur leur individualité, qu'elles n'aient pas franchi les limites qu'on leur a dessinées est révélateur de leur aliénation à un pouvoir qui les domine, de leur intériorisation de ce pouvoir.

Du pouvoir patriarcal qui leur assigne leur place dans la société, qui leur désigne leur rôle, qui les enchaîne à leurs fonctions et qui les culpabilise dès qu'elles tentent de s'en échapper. Elles finissent alors par se résigner, par se conformer et par s'auto-inhiber.

Du pouvoir politique qui les subjugue par sa primauté, qui les convainc du caractère secondaire de leurs problèmes ou de leur inexistence et qui peut, ainsi, les manipuler dans le sens de sa propre finalité.

Il est alors significatif que les adhérentes au courant actuel, qui s'identifient pour la première fois comme «féministes», aient déclaré leur rejet de la notion de pouvoir, leur volonté de rompre avec ses pratiques, leur désir de l'annihiler en elles-mêmes et dans leurs rapports avec leur entourage.

Cependant, et ce faisant, elles ont fini par verser dans l'autre extrémité d'une lutte exclusivement porteuse de leurs revendications féminines, de leur reconnaissance en tant que femmes-citoyennes mais non en tant que femmes-alternative. En repoussant la dictature du pouvoir, elles ont répudié dans un même geste l'importance de l'instrument politique.

Ainsi, au moment où les femmes étaient engagées dans des structures politiques, elles n'ont pu poser de manière autonome leur condition comme lieu de revendication. Par opposition, alors qu'elles exigent le changement de cette condition, elles ont éludé la dimension politique.

Une nouvelle fois, les femmes tunisiennes se sont donc interdit la construction d'un véritable mouvement féministe qui requiert l'adéquation entre, d'une part, la position de manière claire et reconnue de son objet et, d'autre part, la mobilisation de la population concernée autour de cet objet pour faire aboutir l'aspiration qu'il sous-tend.

Un pareil bilan qui énonce que ces femmes ont «raté» leur mouvement pour n'avoir pas adopté le féminisme à la fois comme une lutte autonome engageant toute la masse féminine et comme un combat global pour le changement de la société alors que parallèlement, nous observons que la condition des femmes a connu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle une évolution notable nous amène à nous poser une question essentielle: «le féminisme» en Tunisie s'est-il fait sans les femmes? Ou, quel trajet a suivi cette évolution?

En réalité, l'absence des femmes en tant qu'agent actif et déterminant son propre processus d'émancipation a fait suivre à celui-ci un tracé complexe, riche en virements et revirements et soumis à une série d'aléas d'ordre économique, politique et culturel.

Ainsi, la pénétration étrangère a été à l'origine d'une action d'érosion progressive des structures fondamentales de la société et a induit de la sorte une lente mutation des modes de vie de la population et, plus particulièrement, des femmes appelées de plus en plus à jouer des rôles sociaux.

Néanmoins, cette «sortie» des femmes était destinée à demeurer partielle, superficielle et artificielle puisque non

fondée sur une manifestation évolutive des contradictions et des luttes internes, puisque contrainte par la permanence et le poids du joug des valeurs traditionnelles et des normes coutumières qui, loin de s'effondrer, s'étaient sclérosées.

C'est que l'élan et la concrétisation de la libération réelle et totale exigent, en même temps qu'une rupture avec les liens de sujétion et de domination qui soumettent le pays colonisé aux forces étrangères, un acte de désaliénation qui l'émancipe du legs passéiste nourri par l'esprit irrationnel et rétrograde (6).

Un tel dépassement ne peut s'effectuer qu'à travers une remise en cause globale de ce qui fait la cause du retard et du sous-développement, qu'à travers un affrontement et une confrontation résolu et lucides tranchant nettement entre l'alternative du progrès et celle de la décadence. Il doit se caractériser par l'établissement d'une rupture dans la dualité ambivalente modernité/tradition et se réaliser par une action de lutte radicale et cohérente.

C'est cette approche qui est demeurée absente de la pensée nationale de libération qui a constamment soumis son évaluation de la réalité et de l'évolution sociales au ménagement de la conception conservatrice et traditionaliste. De ce fait, elle proclamera des mots d'ordre de réformes formelles n'échappant guère à l'emprise des traditions et des coutumes et ne tentant pas de s'en démarquer. Elle s'inquiètera de sauvegarder ce qui est établi et dominant, de modifier ses formes et de préserver son contenu...

C'est ce qui explique que la «libération» féminine projetée, programmée, planifiée depuis l'époque de la renaissance intellectuelle arabe, n'a guère trouvé encore à se réaliser effectivement (7). Car à l'ambition théorique n'a pas répondu une action conséquente et adéquate préparant et favorisant son institutionnalisation en tant que fait de société. De cette manière, cette libération est restée déchirée entre la facticité de la «modernité» et l'enracinement du retard (8).

(6) A. Abu el Azm : *La femme arabe : situation et questions du changement (en arabe)*, Chu'un Arabia, juillet 1981, n° 5.

(7) Idem.

(8) J. Mincez : op. cit.

«L'éclectisme» (9) de la pensée nationaliste qui a opéré cette conciliation entre extraversion socio-économique et idéologie de «l'authenticité» et qui n'a donc pas pu jeter les bases d'un changement social global et intégré, a donné sa légitimité aux menées des exclus de la modernité qui se réclament du combat de l'identité. Ayant toujours érigé la question féminine comme étant au centre de ce combat qui attribue aux femmes le rôle de gardiennes de l'identité et la fonction d'enjeu déterminant de leur conception sociétale, passésistes et puristes ont exploité cette ambivalence pour faire croître et progresser à son ombre leurs thèses. En effet, tant que la direction politique n'aura pas adopté une attitude et une action fermes et décisives vis-à-vis de cette question, les tenants de ce courant pourront tirer parti de ses reports et atermoiements pour ancrer et propager leurs vues(9).

En tout état de cause, c'est de cette perspective que prévient l'étude des tendances d'évolution de la Tunisie.

Le fléchissement de la politique de soutien à l'émancipation féminine décrit par l'Etat tunisien, coïncidant avec la croissance des frustrations socio-économiques, présageait, depuis quelques années déjà, du sacrifice des droits des femmes au mécontentement des conservateurs(10). Cette tendance ira se cristallisant jusqu'à la consolidation du courant intégriste qui, aujourd'hui, émerge en tant qu'un des groupes-clé dans l'échiquier influant sur la configuration future du pays (11).

Ce groupe, situé sur un axe de forte conscience politique idéologisant le retour aux sources, se localise, par ailleurs, dans les franges de l'opinion hermétiquement réfractaires à la participation des femmes comme actrices politiques.

Son opposition semble se focaliser sur «la plate-forme sociale sur laquelle la libération de la femme a été entreprise ...»(12), une plate-forme forgée par «l'absence d'un idéal commun, les

(9) A. Abu el Azm : art.cit.

(10) M.A. Tessler / J.Rogers/D. Schneider : art.cit.

(11) A. Dargouth Mdimegh : op. cit.

(12) Idem, p. 95.

contradictions entre les valeurs morales et les mœurs dans le pays, l'hétérogénéité culturelle produite par le déséquilibre des conditions économiques des classes sociales...» (13).

Présentée par les intégristes femmes, la reconquête de l'idéal religieux correspond, non seulement, à une renaissance de la *ouma* islamique avec ses structures communautaires, mais aussi, à leur propre réconciliation avec elles-mêmes. L'Islam est pour elles libération des contraintes qu'impose le corps et de la symbolique qu'il supporte pour pouvoir mieux se mouvoir, remplir sa mission en ce bas monde. Il est «*istislam*» face à la combativité que cela exige d'assumer sa position de femme dans notre société(14).

Mais, justement, parce qu'il est réduction de l'être féminin et non sa réalisation, parce qu'il est dégradation du corps féminin et non élévation de l'esprit, parce qu'il est soumission des femmes à leur destin «naturel» et non soulèvement contre le poids de l'histoire, parce qu'il est, à travers tout cela, institution de la discrimination, l'intégrisme apparaît comme l'ultime manifestation de la rétrogression menaçant la population féminine.

Pour toutes ces raisons l'instauration d'un véritable mouvement de femmes devient une revendication de plus en plus impérative et urgente. Il ne suffit plus que les femmes accèdent à quelques droits économiques et sociaux, il est nécessaire qu'elles s'approprient le politique pour le mettre en œuvre dans un mouvement d'auto-détermination de leur statut et de maîtrise de leur devenir.

Ce nouveau mouvement devra se confronter à trois tâches : celle de faire reconnaître un statut d'égalité entre les sexes, celle de militer pour le changement des structures dominantes établies, celle de réaliser l'identification entre procès de développement et valeurs du progrès(15).

(13) S. Belhassen : *Femmes tunisiennes islamistes*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1979, p. 82.

(14) Idem.

(15) Ch. Naja : *Le phénomène de l'amointrissement de la femme* ( en arabe), in Problèmes de la femme et de la femme arabe, op.cit.

Dans ce cadre, l'appel à la libération féminine devient l'expression d'une étape et d'un aspect du mouvement de l'humanité vers sa libération totale : sa libération physique, sa libération politique et sa libération sociale(16).

Pour cela , le mouvement féministe devra être capable de «mobiliser les femmes dans chaque foyer, chaque village, chaque ville et agglomération, et de rallier aussi bien la paysanne illettrée et l'ouvrière que la femme instruite qui travaille....[cessant ainsi] d'être simplement un instrument au service d'une classe particulière pour devenir un véritable mouvement de masse » (17).

Ainsi consolidé, il devra se battre sur les deux fronts, celui de la lutte autonome pour les droits des femmes, celui de la lutte globale en investissant les organisations politiques et syndicales (18). Ce double niveau figure comme l'aspect «innovateur» du féminisme actuel. Il réfère au fait que les femmes s'interdisent, désormais, d'être de simples figurantes dans les appareils politiques, mais veulent y être partie prenante (19) et y opérer une redéfinition du politique pour que cette notion soit mesurée, dorénavant, par d'autres critères que ceux de la domination et du pouvoir (20).

En définitive, le mouvement féministe de libération s'imprime, aujourd'hui, comme une composante obligée de notre système de société et comme un agent nécessaire de son changement.

*«L'émancipation des femmes nous concerne tous, elle est la clé de notre libération. Sans la lutte pour l'égalité dans tous les domaines entre les sexes, il n'y aura pour nous d'autre avenir que celui de la continuité dans le retard » (21).*

---

(16) F.A. Faraj : *La femme, l'homme et la société* ( en arabe ), Et-Talia , avril 1975, n° 4.

(17) N. Saadaoui : op. cit., p. 410.

(18) Y. Nawal : op. cit.

(19) N. Saadaoui : *Vers une stratégie d'intégration des femmes dans le mouvement national* (en arabe), in *La femme et son rôle dans le mouvement d'unité arabe*, op. cit.

(20) L. Chebbi / A. Zghal : op. cit.

(21) Mohamed Harbi : art. cit., p.8.

## POSTFACE

*Je ne ferai pas preuve d'originalité en disant que quelques années après la rédaction de cette thèse (datant de 1986), il m'est parfois difficile de m'y reconnaître et que certaines assertions me paraissent aujourd'hui pour le moins inopportunes. Qui du texte ou de l'auteur a trahi l'autre? Mal aisé d'y répondre...*

*Une chose demeure tout de même certaine : ce travail demande un approfondissement, sinon une reformulation, du point de vue de l'approche théorique. L'affirmation qui concluait, en application d'un certain nombre de critères organisationnels, que les formations féminines tunisiennes n'entraient pas dans la catégorie «mouvement social», reste légère au vu d'une connaissance sociologique du phénomène. Cette postface se propose donc d'apporter un éclairage nouveau aux données historiques exposées dans ce texte permettant de cette manière de tirer des enseignements lucides quant au fait féministe en Tunisie.*

*Qu'est ce qui constitue un mouvement social ? Ce sont les principes d'identité (I), d'opposition (O) et de totalité (T), ainsi qu'une certaine articulation entre ces principes (1).*

*Le principe d'identité recouvre le mode selon lequel se définit l'acteur social. C'est généralement dans le conflit qu'émerge cette conscience de soi.*

*Le principe d'opposition renvoie à la désignation d'un adversaire, vis-à-vis du mouvement.*

*Le principe de totalité délimite enfin le «terrain commun» ou l'enjeu commun autour duquel les protagonistes vont autant s'affronter que négocier. Une action sociale qui repose sur la seule contradiction ne produit qu'une négation stérile des uns par les autres.*

*Une intégration immédiate entre IOT définit un mouvement social producteur de la société, c'est-à-dire qui agit sur le progrès et le développement de la société.*

---

(1) A. Touraine : *Production de la société*, Ed. du Seuil, 1973.

*L'absence de liens entre IOT fait périlcliter le mouvement vers des conduites collectives de portée limitée.*

*Qu'en est-il des organisations constituées de femmes en Tunisie depuis le début de ce siècle ?*

*Il est patent que, dans la généralité des cas, l'identité de femme soit diluée au plus haut point. La prise de conscience d'une condition féminine comme problématique spécifique dotée de ses caractéristiques propres indépendamment du contexte où elle s'insère ou mieux, qui vient doubler la trame de ce contexte est quasi littéralement absente.*

*Bien au contraire, c'est dans le groupe social qui a impulsé chacune de ces organisations que vient s'enraciner l'identité de leurs membres. L'appartenance de classe prime sur le clivage sexuel, elle l'absorbe dans sa distinction sociale et le récupère pour sa stratégie politique. Dans cette mesure, les femmes ne seront que les véhicules des visions sociétales défendues par leur rang. Une telle attitude est doublement mise en exergue par les Unions tunisiennes de femmes : d'un côté par leur milieu de recrutement, de l'autre par les modèles de référence qui les symbolisent.*

*Le principe d'identité adopté explique et s'explique à la fois par le principe désigné comme opposition.*

*La référence à son origine de classe, la prise en charge de ses intérêts et de ses valeurs interdisent, sinon de prendre conscience, du moins de mettre en exergue les divisions sexuelles et les conflits internes qui l'agitent.*

*C'est donc à l'extérieur qu'est projeté l'adversaire. La situation coloniale fournit l'ennemi idéal autour duquel se sédimentent les coalitions internes. C'est contre une emprise multiforme qui subtilise le pouvoir politique, qui exploite les richesses humaines et matérielles, qui opprime la personnalité culturelle, que vient s'affirmer et s'affermir le mouvement de lutte. L'omniprésence et l'omnipotence de la dépendance, d'une part, comble la fossilisation interne et, d'autre part, déplace la ligne de démarcation vers l'extérieur. Ainsi, chacune des organisations finit par rejoindre par son propre biais le mouvement de libération nationale.*

*Pour finir, nature du principe d'identité et nature du principe d'opposition déterminent à leur tour celle du principe de totalité, du terrain commun qui les unit au-delà de leurs antagonismes. La confron-*



*tation entre une direction de classe et une domination coloniale ne peut avoir qu'un seul enjeu commun: celui de la modernisation, du contrôle du procès de développement.*

*La puissance coloniale s'est toujours proclamée simple véhicule de diffusion et d'implantation de la modernisation. Elle est détentrice autant des instruments et du modèle du progrès socio-économique que de l'évolution réussie. Mais la modernisation imposée comme mode de destructuration sociale est domination, perversion. Réappropriée par la couche sociale qui prétend à la direction nationale, révisée, adaptée et subtilement injectée, elle devient arme de défense. C'est en tout état de cause dans cette optique que se comprend l'action des organisations féminines en faveur d'une certaine modernisation de la société dont les femmes devaient être le pilier fondateur.*

*Sur le plan des modèles de concordance entre IOT, il apparaît dans ce schéma que T est commun tandis que I et O s'ignorent respectivement et réciproquement.*

*Alors que la modernisation apparaît effectivement comme un enjeu réel, elle n'est guère impliquée par une saisie d'une condition de femmes relativement à une condition d'hommes, objet central de la modification d'un rapport direct d'ordre sexuel, même si ce rapport est sur-déterminé par les rapports sociaux l'englobant. Au contraire, l'aspiration à la modernité vient se fondre dans les cadres à la fois plus généraux et plus intégrateurs que sont la classe et la nation et où les femmes deviennent simple prétexte. Mettre en avant son appartenance de classe ou son appartenance nationale, c'est occulter les antagonismes inhérents à la classe et à la nation et faire l'économie d'un ordre d'action dont les Tunisiennes aujourd'hui se ressentent.*

*En réalité, une telle orientation des «mouvements sociaux» - et celui des femmes ne représente guère une exception - dans les pays sous-développés n'est pas le produit de l'arbitraire. Elle manifeste justement ce type de société où le développement n'est pas l'œuvre des acteurs sociaux, mais où c'est l'Etat qui prend en charge le changement historique et comme tel, devient agent central de l'action. Ce faisant, sa sphère d'intervention ne va pas se limiter uniquement à assurer la survie économique du pays et sa souveraineté nationale. Il investira à tel point la «société civile», que les limites entre elle et lui seront*

difficiles à établir (2). Ce type de relation continuera à se vérifier à l'occasion de l'émergence de ce qu'il est convenu d'appeler la mouvance féministe en Tunisie.

En près de quinze années d'existence, depuis la fondation du Club d'Etude de la Condition des Femmes en 1978, puis de la Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail en 1982 (toutes deux traitées dans le corps de l'ouvrage), cette mouvance a pris une ampleur appréciable de par le nombre des groupes formés et la variété de leurs champs d'intérêt.

L'expérience des femmes acquise au sein des deux premiers regroupements allait connaître une mutation nouvelle et déboucher en 1985 sur la fondation de la revue *Nissa*, dirigée par Emna Bel Haj Yahia.

Dans un tract propagandiste précédant sa diffusion, *Nissa* faisait ainsi connaître ses ambitions :

1 - *Nissa* est un journal qui voudrait contribuer à la construction d'une image des femmes autre que celle véhiculée par certains médias, perpétuée par le discours sexiste et profondément ancrée dans l'inconscient individuel et collectif.

2 - *Nissa* sera le lieu d'expression libre de la parole et de la créativité des femmes. Elles pourront, en témoignant de leur quotidien, dire l'oppression qu'elles vivent.

3 - *Nissa* informera les femmes de leurs droits et mettra à leur disposition les renseignements pratiques...pouvant les aider à prendre en charge elles-mêmes leur vie.

4 - *Nissa* essaiera de réfléchir aux raisons qui sont à l'origine de la condition dans laquelle les femmes sont enfermées, de retrouver les croyances, préjugés et stéréotypes qui l'illustrent.

5 - *Nissa* défendra et aidera à consolider les acquis réalisés en ce qui concerne la situation des femmes en Tunisie.

6 - *Nissa* débattrà de l'ensemble de ces questions en ouvrant ses colonnes aux femmes et aux hommes, car ce qui a trait à la condition des femmes se répercute à tous les niveaux de la vie sociale et conditionne le vécu des hommes également.

(2) A. Touraine : *La parole et le sang*, op.cit.

7 - Nissa contribuera ainsi à développer un mouvement d'opinion qui vise à promouvoir des rapports plus justes et plus satisfaisants entre les deux sexes.

Teintée sinon par une réelle liberté de ton, du moins par la pertinence et l'innovation dans le choix de ses thèmes, la revue traitera en gros titre de questions telles que : viol des femmes et peine de mort; droit de l'enfance droit à la vie; Dar Joued ou la campagne contre le code du statut personnel; la mixité; le féminisme; le syndicalisme. Après une année d'efforts continus pour assurer la parution du journal, Nissa sortira un dernier numéro à l'occasion du 8 mars 1987.

En 1985 encore, et à l'issue d'un congrès au cours duquel la référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été remise en cause par certains de ses membres, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (L.T.D.H.) décide, en même temps que de l'adoption d'une charte interne, de la création d'un certain nombre de commissions, dont la Commission de Défense des Droits des Femmes présidée par Khedija Cherif, membre du Bureau Directeur de la Ligue.

Se dotant d'une plate-forme interne, la commission va ainsi formuler sa mission :

1 - Aider à une meilleure compréhension des problèmes que vit la femme tunisienne.

2 - Identifier les différentes formes de discrimination qu'elle subit.

3 - Soutenir toute action visant à son émancipation.

A partir d'un programme orienté spécifiquement vers le niveau juridique de l'émancipation féminine, la commission aura surtout à se manifester à l'occasion d'événements importants de l'actualité où des femmes auront recours à son intervention : ainsi une pétition nationale a été lancée pour la défense des «acquis» au moment où des remises en cause de l'égalité entre les sexes ont été publiquement énoncées par les intégristes; une prise de position a été formulée sur les réserves faites par le gouvernement tunisien lors de la ratification de la Convention de Copenhague sur l'élimination de toutes les formes de discrimination; un dossier sur l'application de la loi en matière de divorce a été élaboré sur la base de cas concrets dont la commission a été saisie (problèmes de pension alimentaire, de garde d'enfants, etc.). Après un ralentissement de ses activités qui se résument désormais à la

*célébration du 8 mars, cette commission disparaîtra aussi dans l'année 1988.*

*Mais en 1986, et pour la première fois depuis le début de ce parcours, était mise sur pied une association de femmes : l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (A.F.T.U.R.D.), à l'origine section locale de l'Association Africaine pour la Recherche sur le Développement (basée au Sénégal). Elle obtint le visa légal en janvier 1989 et sa présidence fut attribuée à Melika Horchani Zamiti.*

*Dans ses statuts, l'A.F.T.U.R.D. cite parmi ses objectifs:*

*1 - Réaliser des recherches portant sur l'intégration des femmes dans le développement.*

*2- Encourager les femmes à prendre une attitude consciente et critique dans le processus de prise de décision, de réalisation et d'évaluation des priorités dans les projets de développement.*

*3 - Démontrer le rôle des femmes dans les différents aspects du développement et réhabiliter leur rôle historique.*

*4 - Evaluer et reconsidérer les méthodologies et priorités dans les recherches de manière à les mettre au service des femmes.*

*5 - Etablir des réseaux de contacts entre femmes tunisiennes et africaines ainsi qu'avec l'ensemble des parties impliquées dans la problématique du développement.*

*L'A.F.T.U.R.D. se propose de regrouper des femmes chercheuses et intéressées à la recherche autour de rencontres de réflexion et de débats, dont notamment la rencontre sur «Les problématiques actuelles dans la recherche sur les femmes»; les journées sur «Les stratégies des femmes face à la crise»; le séminaire sur «Etat de la recherche sur les femmes»; l'atelier d'écriture animé par Fatima Mernissi sur «Femmes, idéologies et société en Tunisie» dont les travaux ont fait l'objet d'une publication collective(3); la soirée sur «Créations et nouvelles publications de femmes»...L'A.F.T.U.R.D. continue à être en activité et représente l'une des formes de participation féminine à la vie socio-culturelle.*

---

(3) Collectif : *Tunisiennes en devenir*, 2t., Cères Productions, 1992.

L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (A.T.F.D.) apparaît, elle, dans la continuité de l'expérience du groupe des Femmes Démocrates qui s'était manifesté pour la première fois sur la scène publique en 1982. Peu à peu ce groupe informel éprouva le besoin d'une structuration sous forme d'association qui sera légalement reconnue le 6 août 1989 sous la présidence de Hédia Jrad.

Ses statuts stipulent que l'association agira pour les objectifs suivants :

1 - L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, se référant en cela à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Convention de Copenhague pour l'élimination de toutes les formes de discrimination.

2 - La défense des droits acquis et l'évolution des législations tunisiennes en vue d'une égalité effective entre les sexes.

3 - Le changement des mentalités et des représentations patriarcales.

4 - La prise en charge par les femmes de leurs problèmes et la lutte solidaire en vue de solutions non discriminatoires.

5 - La participation des femmes à la vie civile et politique et la reconnaissance sans restriction de leur pleine citoyenneté.

Dans la réalisation concrète de ses objectifs, l'A.T.F.D. maintiendra une tonalité décidément politique, annexant le plus souvent les revendications féminines à l'événement de l'heure. Alors même que l'association était encore en projet, elle sera consultée à titre informel lors de la préparation du Pacte National en 1988; de même elle s'affirmera sur la scène politique par la grande manifestation de rue contre l'intégrisme organisée à l'occasion des élections législatives de mars 1989.

Après l'obtention de son visa, l'A.T.F.D. continuera à agir sur le terrain anti-intégriste en prenant position contre le communiqué d'En-Nahdha sur la réforme du système éducatif; en adressant une lettre ouverte aux dirigeants de l'Union du Maghreb Arabe présentant un ensemble de revendications rendues impératives par la montée intégriste; en condamnant l'attaque contre le siège du Comité de coordination de Bab Souika ainsi que l'engrenage de la violence à l'Université; en organisant une table ronde sur «Les femmes et les mouvements intégristes» au moment où les autorités battaient le rappel de l'ensemble de la «société civile» pour se rallier à elles dans

collecte et à la distribution de dons au profit des sinistrés des inondations de l'hiver 1990; elle a œuvré également à l'organisation du Téléthon de 1991. Elle a contribué à la Commission Nationale Supérieure de préparation du VIII<sup>ème</sup> plan et a développé ses positions au cours d'une journée de travail sur «Le VIII<sup>ème</sup> plan et les femmes»; enfin elle a ponctuellement exprimé dans ses communications sa préoccupation quant aux atteintes aux libertés commises dans le pays.

Sur un plan strictement féministe, les commissions rattachées au Bureau de l'A.T.F.D. ont organisé un certain nombre de débats sur « La célébration de la décennie de la Convention de Copenhague », « L'école est-elle sexiste ? », « Femmes et vie publique » et également une campagne de sensibilisation et une permanence d'accueil en faveur des femmes victimes de violences ; ses sections ont renforcé ce volet en l'enracinant au niveau des quartiers de Tunis et des villes de l'intérieur. L'Association a impulsé une coordination maghrébine des associations de femmes dans le cadre de laquelle se sont tenues trois rencontres : « La solidarité entre les femmes du Maghreb », « Le travail des femmes et le développement », « L'expression politique des femmes du Maghreb ». Elle est aussi partie prenante du Collectif 95 Maghreb-Egalité, coordination d'associations maghrébines préparant le sommet mondial des femmes, de Pékin. Parallèlement à la constitution d'une commission officielle de révision des lois du statut personnel, elle a élaboré un dossier sur « Les revendications de l'A.T.F.D. en matière de droits des femmes » qui a été communiqué à l'ensemble des autorités gouvernementales et associatives concernées, et qui a fait par ailleurs l'objet d'une table ronde interne. Enfin, l'A.T.F.D. continue à perpétuer la tradition de commémoration des dates des 8 mars, 1<sup>er</sup> mai et 13 août.

L'évocation lapidaire des différents domaines d'intervention des regroupements féminins est tout de même significative d'une certaine accumulation. Malgré le caractère informel de la plupart d'entre eux, on ne manquera pas de relever une évolution au moins dans la thématique et les formes d'expression. Nous sommes successivement passés du culturel vers le syndical vers l'associatif avec ses deux composantes : recherche et politique. Parallèlement, nous sommes passés du débat interne et quasiment introverti vers une ouverture de plus en plus affirmée sur l'espace public.

*Parmi les facteurs favorables qui ont concouru à l'éclosion du courant associatif féminin, on ne saurait ne pas souligner en premier lieu les conséquences de l'évolution de la société tunisienne en tant que tout, évolution qui s'est d'abord traduite par une scolarisation et un emploi relativement importants de la population féminine. Ce processus va générer l'émergence d'un groupe social nouveau, doté de références et d'exigences nouvelles, et qui va se mobiliser pour que sa présence de fait devienne aussi de droit, dans le sens d'une reconnaissance et d'une valorisation sociales. Car ce qu'il est important de rappeler ici, c'est que les aspirations de ces femmes n'ont pas poussé quasiment comme un fruit dans le désert mais répondaient, bien que peut-être de manière décalée ou même distordue, aux besoins d'une société tunisienne en mutation : besoin économique d'une main-d'œuvre féminine bien sûr, mais aussi besoin social de modernisation des structures familiales et besoin culturel de rénovation des valeurs. Le caractère d'enjeu global de la condition des femmes a été encore relevé lorsque le visa accordé à l'Association des Femmes Démocrates a été interprété comme une réponse directe à l'intégrisme.*

*Mais les facteurs objectifs n'ont pas été les seuls à jouer puisque le parcours des militantes elles-mêmes est empreint d'une particularité qui a eu une influence décisive. En fait, on peut dire que la mouvance féministe ne s'est pas constituée mécaniquement dans le prolongement des mutations évoquées, mais plutôt à contre-courant dans le foyer de l'opposition, imprégnée de l'esprit et de la méthode de la contestation. Cette contestation trouvait son fondement justement dans les limites des facteurs objectifs favorables à l'éclosion des groupes-femmes. Car, en même temps que la société appelait à des transformations, ces transformations butaient au double obstacle de l'enracinement de la culture patriarcale et du strict contrôle politique d'un pouvoir absolu.*

*La reconnaissance légale des associations féminines par le pouvoir post-bourguibien n'apportera pas en réalité, un changement de perspective fondamental. Celle-ci peut se comprendre comme un des rouages de l'entreprise d'édification d'une source de légitimation nouvelle, la légitimité charismatique jusqu'alors suffisante en soi n'étant plus à l'œuvre. Mais cette reconnaissance (obligée) par l'Etat d'un certain nombre de formations sociales et politiques comme force légitimante aura*

*pour contre-effet d'amener ces dernières à se redéfinir comme force de légitimation et non plus de contestation et d'opposition. De cette manière, le contrôle politique n'est plus exogène mais devient endogène.*

*Le problème essentiel tient, en fait, dans la conception qu'une démocratie participative, telle que nous connaissons aujourd'hui, a de la vie associative et de celle de l'opposition d'une façon générale. En effet, selon l'esprit de cette conception, les formations émanantes de la « société civile » ne sont pas censées représenter un contre-pouvoir, mais des partenaires sociaux. En d'autres termes, il ne devrait pas s'agir d'organes représentatifs des intérêts de catégories sociales données, mais de groupes d'appui à une politique consensuelle. Il n'y a pas de rapports de négociation qui tendent à institutionnaliser le mouvement mais de participation qui tendent à son absorption.*

*Ce qu'on n'a pas su voir, c'est que derrière ce qu'on a cru être une volonté délibérée d'enfermement ou une incapacité des groupes-femmes (entre autres) au rassemblement, derrière cette intégration exclusive d'une « élite », se cache la nature même du fonctionnement du système politique qui veut que l'ensemble des formations en présence (associations, partis...) ne puissent pas leur légitimité d'une société civile en définitive absente, mais de l'Etat lui-même.*

*Ainsi, le « mouvement » des femmes, soumis comme les autres à cet impératif, va compenser le manque à gagner en rayonnement dans la sphère sociale par une avancée sur le terrain de l'appareil politique central. D'abord tabou puis objet de mises en garde, ce courant accèdera à une reconnaissance de plus en plus large allant de l'intervention médiatique jusqu'à l'adoption de certains de ses mots d'ordre, jusqu'à l'appel à une collaboration dans les instances consultatives du gouvernement, jusqu'à enfin la création d'un Centre de Recherche de Documentation et d'Information sur la Femme (C.R.E.D.I.F.), centre étatique mais néanmoins ouvert à « toutes » les compétences féminines.*

*Cette double règle régissant le schéma de fonctionnement politique et qui veut que d'une part la fragmentation structurelle de la société bloque l'émergence de forces sociales organisées garantes des institutions de la société civile, réduisant ainsi la classe politique à quelques individualités taxées de « personnalités nationales » et que, d'autre part, la polarisation des formations politiques autour de l'appareil d'Etat garant de leur légitimation et de leur reconnaissance supprime le système représentatif*



*des intérêts sociaux, cette double règle donc est en même temps responsable d'une fragilisation extrême de tout processus de développement tributaire de la seule décision politique.*

*Le vent de panique provoqué dans les rangs féministes par la vague de remise en cause du Code du Statut Personnel (C.S.P.) au lendemain de la relève présidentielle du 7 novembre 1987 a largement mis à nu, en l'occurrence, la précarité des «acquis» des femmes tunisiennes.*

*Sous les tirs croisés des menaces en provenance de la Chambre des Députés, des présages de mauvaise augure que la presse se faisait un devoir de répercuter, des promesses vengeresses de l'homme de la rue et des discours purificateurs annonciateurs de régression, un certain nombre de Tunisiennes ont commencé à se demander si les femmes ne seraient pas sacrifiées à l'autel de la réconciliation nationale. En fait, le premier assaut de charme mené par les intégristes, jusque-là réprimés, pour séduire et s'acquérir le nouveau pouvoir, a été de s'attaquer frontalement au C.S.P., symbole de l'ancien Président.*

*Mais le plus significatif dans tout cela n'est pas que des voix de tout bord soient parvenues à se coaliser sur cette seule et unique position: la révision régressive du statut des femmes, mais que ces dernières se soient elles-mêmes convaincues de l'effectivité, sinon de l'imminence, de ce danger. Les plus irréductibles parmi elles se sont trouvées absolument subjuguées et démunies face à cette «menace», attitude les amenant à adopter une tactique «d'exception» déstabilisant par elles-mêmes leur stratégie d'avancée :*

*Alors que quelques années auparavant le C.S.P. était décrié, jugé discriminatoire et appelé à être remplacé par une loi anti-sexiste, il s'agissait désormais en priorité de se replier et de se contenter de ce qui était acquis.*

*Alors que quelques années auparavant le féminisme était perçu comme «avant-gardiste», il se situait désormais sur la défensive, acculé à se mouvoir sur le terrain identitaire défini par l'intégrisme, c'est-à-dire à réagir à ses mouvements de progression au lieu de lui imposer des mouvements de recul.*

*En pensant parer de toute urgence et avec fermeté aux attaques de leurs détracteurs, les femmes réalisent alors dans tous ses prolongements le caractère provocateur du discours qu'elles sont censées combattre.*

*Car, à partir du moment où elles se situent à l'intérieur même de ce procès de remise en cause possible de leurs droits, la signification première de leur attitude est qu'elles désignent, bien envers elles, l'inopérabilité de ce corps de droits, elles dévoilent sa mal-conversion en un instrument massif et quotidien d'affirmation de l'affranchissement des concernées.*

*Bien au-delà, elles rejoignent, par le biais même de leur réaction, la logique de mise en faillite du projet de société qui a donné naissance à ces droits et elles fonctionnent dans la logique du projet en faillite. Si des nostalgiques, des traditionalistes et des passésistes en tout genre sont en mesure de mettre en échec l'émancipation féminine, c'est que la société n'a pas réussi l'inscription de cette émancipation dans ses structures et sa conscience collective. Et si des femmes tunisiennes se déclarent en danger d'oppression, elles confirment, implicitement mais indéniablement, que leur émancipation est illusoire. De cette manière, elles participent de la crise du projet de modernisation de la société.*

*Enfin, elles finissent ainsi par accréditer la thèse fort répandue qu'elles doivent - en l'absence d'une action de mobilisation des forces féminines pouvant assurer leur indépendance et les positionner favorablement dans le rapport de force qui les confronte aux intégristes - leur immunité au parrainage d'un seul homme. Ce qui fut encore vérifié à l'occasion du discours du Président de la République du 20 mars 1988 les rassurant quant à « leurs » acquis et plus récemment à la lumière de son initiative d'ordonner la création d'une commission chargée de faire évoluer les lois au statut personnel dont il a annoncé les propositions d'amendements lors de sa déclaration du 13 août 1992.*

*La problématique féminisme et politique reste donc posée dans toute son ampleur.*

**Ilhem MARZOUKI**

Juin 1993

# BIBLIOGRAPHIE

## I - Bibliographies

- Collectif : *L'image de la femme dans la société tunisienne*, Institut El Amouri de Psychologie Appliquée, 1981.
- Louis André : *Bibliographie ethno-sociologique de la Tunisie*, I.B.L.A. - C.N.R.S., 1977.
- Machat Samya : *Analyse de la bibliographie sur la femme tunisienne de 1955 à nos jours*, U.N.E.S.C.O., 1980.
- Meghdessian Samira : *The statues of the arab woman : a select bibliography*, London, Mansell, 1980.
- Qazzaz Ayed : *Women in the Middle-East and North Africa : an annotated bibliography*, Austin, University of Texas, 1977.
- Raccagni Michelle : *The modern arab woman : a bibliography*, New York, The Scarecrow Press, 1978.

## II - Méthodologie

- Boudon R./Bourricaud F. : *La notion de mouvement social*, Dictionnaire critique de la sociologie, P.U.F., 1982.
- Touraine Alain : *Sociologie de l'action*, Ed. du Seuil, 1965.  
*Production de la société*, Ed. du Seuil, 1973.  
*Pour la sociologie*, Ed. du Seuil, 1974.  
*Lettres à une étudiante*, Ed. du Seuil, 1974.  
*La parole et le sang*, Ed. Odile Jacob, 1988.

## III - Sur le contexte général

### Ouvrages

- Abdelmoula Mohamed : *L'Université Zaytounienne et la société tunisienne*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Sociologie, publiée avec le concours du C. N. R. S. 1971.
- Kraïem Mustapha : *Le mouvement social en Tunisie dans les années 30*, C. E. R. E. S., Série Histoire, 1984, n°2.
- Moore Clement Henry : *Tunisia since independence. The dynamics of one party government*, University of California Press, 1965.

### Articles de Revues

- B. Dhiaf Issa : *Chronique politique : Tunisie*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1976, 1977, 1978.

- Hamza Hassin Raouf : *Le Parti Communiste Tunisien et la question nationale (1943-46)*, Cahier du Mouvement Social, 1978, n°3.

#### Articles de Journaux

- Denis Jacques : *A la tribune de l'Essor*, Tunis-Socialiste du 17. 1. 24.
- Jrad Ali : *Le Parti du peuple*, L'Avenir de la Tunisie du 16. 12.44.
- Les communistes au service de la Nation*, L'Avenir de la Tunisie du 16. 12.44.
- Sept années de lutte du Parti Communiste Tunisien*, L'Avenir de la Tunisie du 27. 4. 46.
- Nisard Maurice : *La grande politique communiste d'union et d'action*, L'Avenir de la Tunisie du 16. 12. 44.
- Unir pour vaincre*, L'Avenir de la Tunisie du 27. 4. 46.
- Nôoman Mohamed : *A l'Essor*, Tunis-Socialiste du 10. 1. 29.

#### IV- Sur les femmes dans le monde arabe

##### Ouvrages

- AïtSabbah Fatna : *La femme dans l'inconscient musulman*, Ed. Le Sycomore, 1982.
- Bouhdiba Abdelwahed : *Raisons d'être*, C. E. R. E. S. , Série Sociologique, 1980, n° 5.
- Carré Olivier : *La légitimation islamique des socialismes arabes*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1979.
- Collectif : *Terre des femmes. Panorama de la situation des femmes dans le monde*, Dir. par Evelyne Paquot, Maspéro, 1983.
- Collectif : *Women in the muslim world*, Ed. by Lois Beck and Nikki Keddie, Harvard University Press, 1978.
- Collectif : *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, Dir. par Christiane Souriau, Ed. L'Harmattan, 1980.
- Collectif : *La femme et son rôle dans le mouvement d'unité arabe* (en arabe), Centre d'Etudes du Monde Arabe, 1982.
- Collectif : *Tunisiennes en devenir*, 2 t. Cérés Productions, 1992.
- Fanon Frantz : *Sociologie d'une révolution*, Petite Collection Maspéro, 1968.
- Mernissi Fatima : *Sexe Idéologie Islam*, Ed. Tierce, 1983.
- Minces Juliette : *La femme dans le monde arabe*, Ed. Mazarine, 1980.
- Nawal Yasmina : *Les femmes dans l'Islam*, Ed. La Brèche, 1980.
- Saadaoui Naouel : *La face cachée d'Eve. Les femmes dans le monde arabe*, Ed. Des Femmes, 1982.
- Waddy Charis : *Women in muslim history*, Longman Group Ltd, 1980.

##### Numéro Spéciaux

- C.R.I.D.S.S.H. : *Mouvement national et question féminine*, Université d'Oran, 1984, n°11.

## BIBLIOGRAPHIE

- El Fikr el Arabi : *Problèmes de la femme et de la femme arabe* (en arabe), septembre-décembre 1980, n°17-18.
- El Wahda : *Réalité de la femme arabe* (en arabe), juin 1985, n°9.
- Peuples Méditerranéens : *Femmes de la Méditerranée*, janvier-juin 1983, n°22-23.
- Sou'al : *Les femmes dans le monde arabe*, novembre 1983, n°4.

### Articles

- Abu el Azm Abdelghani : *La femme arabe : situation et questions du changement* (en arabe), Chu'un Arabia, juillet 1981, n°5.
- Faraj Ahmed Faraj : *La femme, l'homme et la société* (en arabe), Et-Talia, avril 1975, n°4.
- Khalfallah Med. Ahmed : *La femme dans la société musulmane contemporaine* (en arabe), Et-Talia, août 1975, n°8.
- Koubâa Mohamed : *Comment la femme arabe prend-elle conscience d'elle-même ?*, Islamo-Christiana, 1982, n°8.
- Lotfi Ali Souhayr : *Etude sociologique du rôle de la femme dans le procès de développement social dans le monde arabe en développement* (en arabe), Chu'un Arabia, juillet 1981, n°5.
- Reed Evelyn : *Les femmes: secte, classe ou sexe exploité ?* (en arabe), Dirassat Arabia, novembre 1981, n°1.
- Saadaoui Naouel : *La femme entre la colonisation, l'Etat et la famille* (en arabe), Dirassat Arabia, avril 1985, n°6.
- Saïd Khalida : *La femme arabe : être par autrui et non par lui-même* (en arabe), Mawaqif, décembre 1970, n°12.
- Sernan Ghada : *La révolution sexuelle et la révolution globale* (en arabe), Mawaqif, décembre 1970, n°12.
- Zakaria Khdhir : *Remarques sur la condition de la femme arabe et son rôle dans le développement* (en arabe), Dirassat Arabia, mars 1983, n°5.
- Zakhya Abdallah : *La femme et la gauche arabe* (en arabe), Mawaqif, décembre 1970, n°12.

### V- Sur le mouvement des femmes

#### Ouvrages

- Abdelwaheb H. H. : *Des Tunisiennes célèbres* (en arabe), Tunis, 1966.
- B. Issa Taïeb : *La libération de la femme : de quelques célèbres évoluées par le temps passé et présent* (en arabe), Tunis, 1963.
- Borrmans Maurice : *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton, 1977.
- Chater Souad : *La femme tunisienne : citoyenne ou sujet ?*, Maison Tunisienne de l'Édition, 1976.

- Dargouth Mdimigh Aziza : *Participation de la femme à la vie publique et politique*, Centre de Prospective Sociale, 1984.
- Gharbi Chagrouch Raoudha : *Tahar el Haddad, Med Salah B. Mrad: deux représentations conflictuelles du statut de la femme dans la société*, Mémoire du Certificat d'Aptitude à la Recherche en Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 1983.
- Haddad Tahar : *Notre femme, la législation islamique et la société*, Maison Tunisienne de l'Édition, 1978.
- Haïble Sfayhi Nicole: *La femme tunisienne : aspects législatifs psychologiques et sociologiques de son évolution*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris V, 1980.
- Khaled Ahmed : *Eclairages du milieu tunisien sur Tahar Haddad et la lutte d'une génération* (en arabe), Maison Tunisienne de l'Édition, 1979.
- Labidi L. / Zghal A. : *Génération des années 30. La mémoire vivante des sujets de l'histoire*, C.E.R.E.S., Série Sociologique, 1985, n°11.
- Mari Neyla : *La femme à travers la presse des années 30 jusqu'en 1956* (en arabe), Mémoire du Certificat d'Aptitude à la Recherche en Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 1983.
- Michel Andrée : *Le féminisme*, Que Sais-je ?, P.U.F., 1980.

#### Reuves

- *Faïza* : Publication féminine tunisienne, Dir. : Safia Farhat, 1959-1967.
- *Fémina* : Le magazine du couple, Dir. : Leïla Memi, 1974-1976.
- *Leïla* : Revue de la femme, Dir. : Mohamed Zarrouk, 1936-1940.
- *Promodes* : Revue de la femme moderne, Dir. : Med Arbi Loussaïef, 1974-1977.

#### Articles

- Belhassen Souhir : *Femmes tunisiennes islamistes*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1979.
  - Chkir Hafidha : *Les femmes, les droits et les libertés politiques*, octobre 1984 (ronéo).
  - Ferchiou Sophie : *Statut légal et rôle réel de la femme tunisienne*, Actes du II<sup>e</sup> Congrès International d'Étude des Cultures, S.N.E.D., 1978.
  - Guérin Anne: *Scoubidou et sous-développement. Révolution et émancipation des femmes en Tunisie*, Les Temps Modernes, novembre 1967, n°258.
  - Horchani Zamiti Malika : *Les Tunisiennes, leurs droits et l'idée qu'on s'en fait*, Peuples Méditerranéens, janvier-juin 1983, n°22-23.
  - Karoui Naïma : *L'idéologie de l'émancipation de la femme* (en arabe), El Fikr, décembre 1975, n°3.
- La notion d'émancipation de la femme à travers la presse : ébauche d'une analyse de contenu*, Revue Tunisienne des Sciences Sociales, 1976, n°47.
- Kraïem Mustapha : *La destructuration socio-économique et la condition des femmes dans les années 30*, in Psychologie différentielle des sexes, C.E.R.E.S., Série Psychologique, 1986, n°3.

## BIBLIOGRAPHIE

- Machat Samya : *Femmes et pouvoir en Tunisie*, Les Temps Modernes, novembre 1982, n°436.
- Marzouki Ilhem : *Le voile des colonisées*, I.B.L.A., 1988, n°161.
- Tlili Béchir : *A l'aube du mouvement de réformes à Tunis : un important document de Ahmed Ibn Abi Dhiyf sur le féminisme (1856)*, Revue Ethnies, 1972, Vol 2.

### VI - Sur l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie

#### Revue

- *Chams el Islam* : Revue musulmane scientifique morale, Dir. : Med Salah B. Mrad, 1356 H (1937).
- *El Ilhem* : Revue culturelle féminine générale Organe du Club de la Jeune Fille, Dir. : Fatma Ali, 1955-56.
- *Majallat el Chouban el Muslimin* : Organe de l'Association des Jeunes Musulmans de Tunis, Dir. : Mohamed Salah Ennaïfar, 1947.

#### Journaux

- *En-Nadha* : Journal de politique, d'information, d'économie, Dir. : Hassen Guellaty, 1932.
- *Es-Sawab* : Journal nationaliste politique économique, Dir. : M'hamed Jaïbi, 1932.
- *La Voix du Tunisien* : Quotidien de défense des intérêts tunisiens, Dir. : Chedly Khairallah, 1932.
- *Tunis-Socialiste* : Organe du Parti Socialiste (S.F.I.O.), Sec. de rédaction: Jacques Denis, 1932.

#### Archives

- Dossier Associations : Sous-dossier Union Féminine, Série E, Carton 509, Dos. 283.

#### Articles

- Anonyme : *B.B. Mrad, la femme que les terroristes français voulaient tuer*, Réalités du 17.8.84, n° 42.
- B. Mrad Bchira : *La renaissance féminine à Tunis* (en arabe), El Mostamaa el Arabi, mars 1952, n° 12.
- Chebbi Lilia : *B.B. Mrad et le mouvement des femmes musulmanes*, Le Temps du 9.3.82.

### VII - Sur l'Union des Femmes de Tunisie

#### Revue

- *Femmes de Tunisie* : Bulletin mensuel de l'Union des Femmes de Tunisie, Dir. : Charlotte Joulain, 1945-1946.

- *Jeunes Filles de Tunisie* : Mensuel édité par l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, Dir. : Etiennette Bartoli, 1945-1946.

*Journaux*

- *L'Avenir de la Tunisie* : Organe central du Parti Communiste de Tunisie, Comité de rédaction : Ali Jrad, Maurice Nisard, Victor Aubert, 1944-1952, 1955-1956.
- *Et-Talia* : Organe officiel du Parti Communiste de Tunisie, Dir. : Mohamed Hédi Jrad, 1957, 1961.

*Archives*

- Dossier Associations : Sous-dossier Union des Femmes Musulmanes de Tunisie, Série E, Carton 509, Dossier 594.

*Archives privées*

- Documents sur les réfugiés algériens.
- Documents sur le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la F.D.I.F. à Tunis le 21.1.56.
- Lettre au Président de la République du 14.2.58.
- Notes personnelles de Nébiha B. Miled.

**VIII - Sur l'Union Nationale des Femmes de Tunisie**

*Plaquettes*

- B. Cheikh Fatma : *Etude monographique sur l'U.N.F.T.*, 1961.
- U.N.F.T. : *Notre Union en dix ans* (en arabe), 1956-66.
- Femmes Tunisiennes*, 1971.
- Vingt ans de croissance et de développement*, 1976.

*Revues*

- *El Mar'a* : Organe de l'U.N.F.T., Dir. : Fethia Mzali, 1961-1985.
- *Femme* : Revue de l'U.N.F.T., Dir. : Jelila Daghfous, 1964-1969.

*Journaux*

- *L'Action* : Hebdomadaire tunisien, Dir. : Béchir B. Yahmed, 1955-1956.

*Documents*

- Actes des congrès de l'U.N.F.T.



## BIBLIOGRAPHIE

- 1<sup>er</sup> congrès - Tunis les 7-9.4.58
- 2<sup>ème</sup> congrès - Monastir les 13-16.8.60
- 3<sup>ème</sup> congrès-Tunis les 26-29.12.62
- 4<sup>ème</sup> congrès-Tunis les 24-26.6.66
- 5<sup>ème</sup> congrès-Monastir les 13-16.8.73
- 6<sup>ème</sup> congrès-Monastir les 13-15.8.73
- 7<sup>ème</sup> congrès-Monastir les 10-13.8.81

### Articles

- Haddad Radhia : *L'action de L'U.N.F.T.*, Confluent, novembre 1962, n°25.
- La femme tunisienne* (en arabe), Majallat el Arabi, mars 1964, n°64.
- La femme dans l'Etat et la société*, L'Action du 7.6.67.
- Le fait féminin après 25 ans de statut personnel*, Er-Ray de septembre-octobre 1981.
- La femme et la dignité* (en arabe), Er-Ray du 12.8.83.
- L'épanouissement des coulisses et salons politiques en l'absence de démocratie* (en arabe), Réalités du 2. 8. 85, n°77.
- Mzali Fathia : *La personnalité de la femme tunisienne* (en arabe), El Fikr, octobre 1955.
- Le sens du voile*, El Fikr, juillet 1956.
- L'U.N.F.T., L'Action du 9. 6. 73.
- Mzali Slama Faïza : *Nous n'avons pas attendu un tel anniversaire pour exprimer notre intérêt pour la femme* (en arabe), Es-Sabah du 16. 3. 84.

### Mémoire

- Majbri Leïla : *L'émission féminine : pour qui ?* (en arabe), Mémoire de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information, Tunis, 1976.

## IX- Sur le courant actuel

### Revue

- *El Yawm el Alami Lil mar'a* : Bulletin de la Commission d'Etude de la Condition des Femmes au Travail, 1982-1985.
- *Nissa* : Mensuel culturel et d'informations générales, Dir. : Erna Belhaj Yahia, 1985-1986.
- *Nous... par nous-mêmes* : Bulletin du Club d'Etude de la Condition des Femmes, 1979-1983.

### Journaux

- *El Mostaqbel* : Organe du Mouvement des Démocrates Socialistes, Dir.: Ahmed Mestiri, les 9. 8. 82, 30. 8. 82, 30. 9. 82.

- *Er-Ray* : Pour les libertés, le progrès et la construction du Grand Maghreb Arabe, Fond. : Hassib Ben Ammar, les 15. 6. 84, 22. 6. 84, 29. 6. 84, 18. 10. 84.

*Documents*

- Colloques maghrébins : *Rencontre sur les femmes au Maghreb*, Centre Culturel International de Hammamet les 6-8.4.81 (ronéo).

*Sexualité et contraception au Maghreb*, Club Culturel Tahar Haddad, Tunis les 13-15.5.83 (non publié).

*Les femmes et le pouvoir*, Club Culturel Tahar Haddad, Tunis les 25-27.5.84 (non publié).

*Quels féminismes dans les pays du Maghreb?*, Club Culturel Tahar Haddad, Tunis les 3-5.5.85 (non publié).

- Dossier de presse : *Campagne Tahar Fazla*, 1983 (non publié).

**Achevé d'imprimer sur les presses des  
Imprimeries Réunies  
Groupe Cérés Productions  
8 Av. A. Azzam - Tunis  
3ème trimestre 1993**

Face à une société en mutation, les femmes tunisiennes ont créé, depuis le début du siècle, une dynamique féminine véritable mouvement facteur de changements notables au sein de leur société. L'auteur de l'ouvrage nous propose, ici, une approche socio-historique de cette dynamique dont elle restitue l'environnement social, culturel et politique tout en analysant l'expression, les techniques de propagande et le cheminement des activités des organisations féminines.

Nous pouvons ainsi entrevoir comment les femmes tunisiennes sont pleinement devenues objet de l'Histoire de leur pays.

*Ilhem MARZOUKI, sociologue, est la fondatrice du Club d'Etudes de la Condition des Femmes (Club Tahar Haddad) en 1978. Elle a participé, depuis cette date, au cheminement de la mouvance féministe dans ses différentes expressions.*

Illustration de la couverture:  
Cartes d'adhésions des organisations  
des femmes tunisiennes.



9 782706 811036